



Le foncier et la marginalité en Méditerranée

Stavriani Koutsou, Jean Christophe Paoli, Gisèle Vianey

► To cite this version:

Stavriani Koutsou, Jean Christophe Paoli, Gisèle Vianey. Le foncier et la marginalité en Méditerranée. Cahiers de la Méditerranée, 102, 2021, 10.4000/cdlm.14009 . hal-04030037

HAL Id: hal-04030037

<https://hal.inrae.fr/hal-04030037>

Submitted on 15 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

102 | 2021

Le foncier et la marginalité en Méditerranée



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/cdlm/14009>

DOI : 10.4000/cdlm.14009

ISSN : 1773-0201

Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2021

ISSN : 0395-9317

Référence électronique

Cahiers de la Méditerranée, 102 | 2021, « Le foncier et la marginalité en Méditerranée » [En ligne], mis en ligne le 01 décembre 2021, consulté le 09 mai 2022. URL : <https://journals.openedition.org/cdlm/14009> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cdlm.14009>

Ce document a été généré automatiquement le 9 mai 2022.

© Tous droits réservés

SOMMAIRE

Dossier : Le foncier et la marginalité en Méditerranée

Le foncier comme actif du développement

Theodosia Anthopoulou, Mohamed Elloumi, Stavriani Koutsou, Jean Christophe Paoli, Romain Melot, Sophia Nikolaidou et Gisèle Vianey

Les terres domaniales peuvent-elles constituer un outil de développement territorial ? Le cas des oasis du Sud tunisien

Mustapha Jouili et Mohamed Elloumi

Planification urbaine et propriétaires fonciers à Constantine : enjeux et stratégies d'action

Ouassila Bendjaballah Boudemagh

La gestion des espaces pastoraux en Algérie : dynamique et stratégies des acteurs

Slimane Bencherif et Halima Slimani

Facteurs de résilience du système foncier agricole en situation périurbaine. Cas de Koura (Liban)

Elissar El Sayed Ahmad et Salem Darwich

Peri-urban agriculture and alternative food networks in Athens: Solidarity dynamics, spatial planning challenges and institutional reforms

Sofia Nikolaidou

Social entrepreneurship, local action and territorial branding on Lesvos Island. Towards a re-territorialisation process of small olive farming

Evangelos Pavlis et Theodosia Anthopoulou

Trajectoires et différenciations territoriales des exploitations agricoles en circuits courts de commercialisation des régions marginales. Une analyse à partir des contextes fonciers en Corse et France métropolitaine

Jean Christophe Paoli et Gisèle Vianey

L'impact de l'agriculture sur les incendies de forêt et leur propagation dans les régions méditerranéennes françaises

Francesco Guerra, Claude Napoléone, Jean Christophe Paoli et Michel Moulery

Notes et travaux de recherches

Le deux de pique ou le deux de cœur dans le jeu de la géographie publié par Jean Desmarets de Saint-Sorlin et Stefano Della Bella (1644)

Luc Oreskovic

D'un Studium à l'autre : la peregrinatio academica des professeurs anatomistes en Europe (années 1540-1550)

David Soulier

Comptes-rendus

Guillaume Alonge, Évangélismes croisés. L'entre-deux confessionnel en France et en Italie (XIX^e siècle), Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2020, 156 p.

Thierry Amalou

Catherine Brice, Histoire de l'Italie, Paris, Perrin, 2019, 588 p.

Gilles Bertrand

Catherine Brice, Histoire de Rome et des Romains, de Napoléon I^{er} à nos jours, Paris, Perrin, 2019, 494 p.

Simon Sarlin

Carminé Pinto, La guerra per il Mezzogiorno. Italiani, borbonici e briganti 1860-1870, Rome-Bari, Laterza, 2019, 510 p.

Pierre-Marie Delpu

Nina Valbousquet, Catholique et antisémite. Le réseau de Mgr Benigni, 1918-1934, Paris, CNRS Éditions, 2020, 328 p.

Étienne Fouilloux

Chantal Metzger, Le Maghreb dans la guerre 1939-1945, Armand Colin, Paris, 2018, 311 p.

Oissila Saaidia

Dossier : Le foncier et la marginalité en Méditerranée

Le foncier comme actif du développement

Theodosia Anthopoulou, Mohamed Elloumi, Stavriani Koutsou, Jean Christophe Paoli, Romain Melot, Sophia Nikolaidou et Gisèle Vianey

- 1 Le dossier rassemble des textes issus des présentations faites lors du séminaire annuel du réseau Foncimed tenu à Thessalonique en Grèce, les 2 et 3 novembre 2017. Ces textes s'intéressent à l'Algérie, la France, la Grèce, le Liban, la Tunisie. De cette diversité investie dans le pourtour méditerranéen émanent des réalités nationales différentes qui fournissent un éclairage sur les dynamiques en cours de mobilisation du capital foncier comme base du développement local. Ainsi dans les pays du sud de la Méditerranée la question cruciale qui se pose est de savoir comment améliorer les performances productives du secteur agricole (quantitatives et qualitatives) tout en évitant les risques de déterritorialiser les ressources physiques et culturelles ancrées localement, à l'instar de ce qui a pu avoir lieu lors du processus de modernisation qu'a suivi l'agriculture des pays du nord. Inversement là, des tentatives de reconstruction du lien au lieu et donc de revalorisation du lien entre foncier et développement rural se font jour et peuvent éclairer les expériences du sud comme s'en inspirer.
- 2 Dans des contextes périurbains et dans des zones marginales, il est tenté d'éclaircir les processus de déterritorialisation et les enjeux de reterritorialisation de l'agriculture, la place que la question foncière (concurrence foncière *versus* déprise foncière) joue dans cette reterritorialisation, en particulier sous le prisme des incidences des politiques publiques foncières et d'aménagement du territoire rural sur les systèmes de production agricole locaux.
- 3 Dans ces débats, les auteurs abordent l'importance des inégalités d'accès aux ressources et celle du degré de structuration de l'action collective pour contourner ces inégalités.
- 4 Plus précisément, la question de la reterritorialisation de l'agriculture est traitée au travers de la capacité des agriculteurs à s'organiser collectivement pour défendre une identité patrimoniale de leur activité. L'accent mis sur la prise en compte des logiques locales d'organisation sociale explique certaines spécificités de gestion du foncier et

permet de souligner l'importance des inégalités d'accès aux ressources en fonction du degré de structuration de l'action collective.

- 5 Nous retiendrons tout d'abord les deux exemples liés à l'oléiculture, activité qui fait partie intégrante de l'identité des espaces méditerranéens. Le premier est une monographie relative à une coopérative de producteurs dans un territoire exemplaire des difficultés des zones rurales périphériques. L'île de Lesbos (est de la mer Égée) concentre des handicaps naturels (zones montagneuses, sols pauvres) et économiques (faible connexion aux marchés)¹. Cet exemple insulaire souligne les bénéfices d'une action collective organisée pour compenser ces handicaps par la promotion d'une identité patrimoniale forte, appuyée à la fois sur des signes de qualité et sur la mise en marché via des réseaux de niches commerciales fortement connectés à l'international. La notion d'identité patrimoniale est également mobilisée dans la présentation de la seconde recherche² menée dans le périurbain de Tripoli (deuxième ville du Liban dans le nord du pays). Une enquête par questionnaire menée auprès des producteurs locaux permet de distinguer deux profils d'exploitants en fonction de leur degré d'intégration au territoire : les profils à logique sectorielle, correspondant aux exploitations de taille importante visant la mise en marché, et les profils « patrimoniaux », renvoyant souvent à des agriculteurs pluriactifs, désireux de conserver dans leur patrimoine les terres reçues en héritage. Dans ce cas les auteurs soulignent que les deux profils d'exploitation traduisent, à divers degrés, une logique d'identité patrimoniale, dans la mesure où les deux catégories d'exploitants refusent de réaliser systématiquement la rente foncière ou de privilégier les réseaux communautaires religieux, alors même que la pression urbaine en faveur de la constructibilité s'accroît.
- 6 Incidemment, cet exemple libanais montre aussi un cas typique de prévalence de circuits courts (peu d'intermédiaires) et locaux (peu de distance) dans la transformation et la vente des produits de l'olivier. C'est dire la prégnance de ce type d'organisation (les circuits courts agricoles) dans les régions méditerranéennes y compris en dehors de l'Union européenne, dans les zones de petites propriétés foncières. Faisant le lien entre circuits courts et organisation foncière, et à partir de l'hypothèse de l'existence de deux modèles de circuits courts étudiés en France et plus spécifiquement en Corse, il est montré toutefois que ceux-ci se retrouvent dans deux situations contrastées : les zones marginales à faible valeur foncière d'une part, les zones fortement intensifiées de l'autre. Cette recherche encore exploratoire suggère la nécessité de politiques territoriales de soutien aux circuits courts prenant en compte la variété des contextes fonciers³.
- 7 Par ailleurs, pour poursuivre cette idée d'un contexte spécifique de foncier rare, intensément utilisé, et donc cher, et même si les pays méditerranéens, aussi bien au nord qu'au sud, ne sont pas ou plus concernés par des taux de malnutrition importants (supérieurs à 5 %), le grignotage urbain des terres agricoles représente un enjeu d'autonomie alimentaire à l'échelle du bassin méditerranéen. Il est illustré par l'exemple de la région de Constantine⁴ qui montre que la propriété privée est un frein aux politiques d'aménagement durable. En effet elle exacerbe les dysfonctionnements socio-spatiaux, environnementaux, la hausse des conflits et l'impuissance politique à faire face à ces nouveaux inputs territoriaux. Du coup la propriété privée, ignorée en tant que telle dans les différentes politiques urbaines à travers le monde, joue un rôle important dans les processus d'étalement urbain incontrôlé, y compris dans un contexte de fort dirigisme d'État.

- 8 Dans un tout autre contexte foncier, celui des pratiques pastorales extensives, la question de gouvernance des ressources foncières et territoriales s'inscrit dans les pratiques coutumières des communautés rurales comme des biens communs. L'exemple présenté dans ce dossier met la focale sur les terres collectives à vocation pastorale en Algérie. Toutefois, en Algérie⁵, la privatisation informelle des vastes espaces pastoraux au profit de l'agriculture privée, appuyée par les législations depuis les années 1980 et les nouvelles techniques d'irrigation, a conduit au bouleversement du régime foncier, au fractionnement des indivis et à la transition vers des systèmes d'exploitation familiaux et individuels concurrentiels amenant au défrichement et la surexploitation de l'eau et du sol. Les politiques publiques menées par l'État ont favorisé l'émergence de nombreux investisseurs privés provoquant des conflits aussi bien entre usagers qu'entre usagers et État. Le lien entre la gouvernance territoriale et l'environnement met en exergue la place des pratiques foncières dans les questions environnementales.
- 9 En contrepoint, sont abordés deux autres exemples riches d'enseignements sur la gouvernance du foncier comme bien commun (forêts et broussaille inflammable dans un cas, oasis dans l'autre) dans la perspective d'un développement territorial durable.
- 10 Les résultats d'une recherche, avec modélisation économique⁶, portant sur 2 713 communes pendant huit ans, mettent en lumière l'impact variable de l'agriculture sur les risques de feux de forêt dans le Sud de la France ; elle montre que les risques d'incendies de forêt sont forts notamment dans les situations d'agroforesterie et de parcours. Elle suggère toutefois qu'un paysage agricole diversifié et dense pourrait être un frein efficace aux incendies les plus destructeurs. En Tunisie, sur des terres domaniales dans une oasis du Sud, l'ancienne ferme d'État de Jemna est exploitée avec succès depuis sept ans en autogestion par les agriculteurs ayant des droits ancestraux sur ces terres⁷. Cette expérience innovante, menée par la société locale pour gérer le foncier commun, est susceptible d'entraîner un développement territorial local. Toutefois sa légitimité est controversée par les pouvoirs publics.
- 11 Enfin un autre exemple de gestion alternative du foncier, porté par un projet d'acteurs plus qu'un projet économique est analysé dans la région d'Athènes également touchée par une crise économique et sociale⁸.
- 12 Ces textes mettent en lumière la très forte richesse des expériences pouvant être observées en Méditerranée, sur la question de la mobilisation des ressources foncières. Il s'agit d'expériences anciennes ou plus novatrices mais qui témoignent de l'intérêt du bassin méditerranéen comme espace d'observation des effets globaux en cours, qu'ils soient géophysiques (le climat) ou humains (les tendances de marchés) et des adaptations développées par les sociétés ou les milieux naturels.

NOTES

1. Evangelos Pavlis et Theodosia Anthopoulou, *Social entrepreneurship, local action and territorial branding on Lesbos Island. Towards a re-territorialisation process of small olive farming*.
 2. Elissar El Sayed Ahmad et Salem Darwich, *Facteurs de résilience du système foncier agricole en situation périurbaine, Cas de Koura (Liban)*.
 3. Jean Christophe Paoli et Gisèle Vianey, *Trajectoires et différenciations territoriales des exploitations agricoles en circuits courts de commercialisation des régions marginales. Une analyse à partir des contextes fonciers en Corse et France métropolitaine*.
 4. Ouassila Bendjaballah Boudemagh, *Planification urbaine et propriétaires fonciers à Constantine : enjeux et stratégies d'action*.
 5. Slimane Bencherif et Halima Slimani, *La gestion des espaces pastoraux en Algérie : dynamique et stratégies des acteurs*.
 6. Francesco Guerra, Claude Napoléone, Jean Christophe Paoli et Michel Moulery, *L'impact de l'agriculture sur les incendies de forêt et leur propagation dans les régions méditerranéennes françaises*.
 7. Mustapha Jouili et Mohamed Elloumi, *Les terres domaniales peuvent-elle constituer un outil de développement territorial ? Le cas des oasis du Sud tunisien*.
 8. Sofia Nikolaidou, *Peri-urban agriculture and alternative food networks in Athens: Solidarity dynamics, spatial planning challenges and institutional reforms*.
-

AUTEURS

THEODOSIA ANTHOPOULOU

Theodosia Anthopoulou is a Professor of Social Geography at the Dept of Social Policy at Panteion University of Social and Political Sciences. Her research interests and extended field work focus on rural restructuring and multifunctionality of rural space, family farming and local production systems, alternative and solidarity agrifood networks, community- driven development, rural-urban interface.

MOHAMED ELLOUMI

Mohamed Elloumi est professeur et directeur du laboratoire d'économie rurale à l'INRAT (Tunis, Université de Carthage). Ses premiers travaux de recherche portaient sur les transformations au sein de l'économie agricole et de la société rurale en Tunisie et dans les pays méditerranéens à travers des recherches comparées. Ses travaux de recherche actuels portent sur les politiques agricoles et de développement rural et notamment le rôle des institutions dans la gestion des ressources naturelles et le développement territorial. Dernier ouvrage publié : *Tunisie : Agriculture, le développement compromis*, Éditions NIRVANA, Tunis, Collection, les Chemins de la dignité, 84 p.

JEAN CHRISTOPHE PAOLI

Jean Christophe Paoli est agro-économiste (INRAE-LRDE, Corte). Spécialiste des structures agraires des zones pastorales, il mobilise dans ses recherches les méthodes et concepts de l'agriculture comparée. Il s'intéresse en particulier aux relations foncières entre éleveurs et propriétaires et à l'évolution de l'occupation de l'espace montagnard. Il est responsable de l'implantation de Corte (LRDE) de l'UMR Systèmes d'élevage Méditerranéens et Tropicaux (SELMET). Ses terrains d'étude, outre la Corse sont situés en Italie (Sardaigne) et en Afrique du Nord (Tunisie), deux pays où il a séjourné.

SOPHIA NIKOLAIDOU

Sofia Nikolaidou is an urban and regional planner who holds a PhD degree from the School of Architecture (National Technical University of Athens). She currently is an adjunct lecturer in the School of Social Sciences (Hellenic Open University) and the School of Spatial Planning and Development (Aristotle University of Thessaloniki). Her research and teaching topics cover spatial planning and new approaches to sustainable urban and rural development, with particular focus on urban sprawl, urban-rural relationships and community development. Her recent publications are related to food sovereignty movements and Alternative Food Networks, agri-food policies and social and solidarity economy (urban and peri-urban agriculture, Community Supported Agriculture, Short Supply Chains, food movements 'without intermediaries'). (<https://orcid.org/0000-0002-1050-4662>)

GISÈLE VIANEY

Gisèle Vianey est géographe, chercheuse associée à l'Université de Tours (UMR Citères) ; elle siège au conseil d'administration de France International Expertise Foncière (FIEF) et participe aux travaux du réseau FONCIMED. Mobilisant les outils et méthodes de la géographie sociale, elle s'intéresse aux changements d'usage de l'espace agricole et aux discours et tensions qui les sous-tendent. Ses travaux, dans les espaces montagnards du quart Sud-Est de la France, souvent à l'intersection de la recherche et du développement, sont conduits en partenariat avec les organisations agricoles (Chambres d'agriculture, SAFER, SUACI-GIS Alpes du Nord/Jura, FFEM...). Elle est un des membres fondateurs du Centre d'Études et de Recherches sur les Montagnes Sèches et Méditerranéennes (CERMOSEM).

Les terres domaniales peuvent-elles constituer un outil de développement territorial ? Le cas des oasis du Sud tunisien

Can State-owned lands be a tool for territorial development? The case of oases of southern Tunisia

Mustapha Jouili et Mohamed Elloumi

- 1 L'histoire de la constitution du patrimoine des terres domaniales qui font partie du domaine privé de l'État, remonte à une période antérieure à la colonisation française avec l'introduction du droit éminent du souverain sur les terres du royaume et l'apparition du domaine privé de l'État ou de Beit El Mel à la suite de l'annexion de la Régence de Tunis à la Sublime Porte en 1574¹.
- 2 Mais c'est surtout sous la colonisation française que la domanialisation des terres a été la plus instrumentalisée pour permettre la mise à la disposition des colons de larges propriétés au détriment des paysans qui les exploitaient sous différentes formes, souvent sur plusieurs générations. La colonisation va aussi instrumentaliser l'imprécision et l'empilement de plusieurs cadres juridiques pour accaparer des terres sur lesquels les usagers ont du mal à faire valoir leur titre de propriété face à des juridictions qui appliquent un cadre moderne de propriété introduit par la colonisation moyennant une batterie de textes de loi et d'institutions juridiques².
- 3 À l'Indépendance le même cadre juridique va être utilisé contre les colons pour les exproprier des terres qu'ils exploitaient. Au terme d'un processus qui associe les règlements à l'amiable et l'expropriation, l'État s'est trouvé propriétaire d'un patrimoine de plus de 800 000 ha de terres agricoles³. Depuis, ce patrimoine a subi plusieurs amputations pour être réduit à environ 500 000 ha et connaître plusieurs modifications dans les formes de gestion, avec comme fil conducteur sa mobilisation pour l'appui à la politique agricole et à ses objectifs⁴.

- 4 Mais, c'est avec la révolution que cette forme d'accaparement par les pouvoirs publics va être remise en cause de manière violente dans certains cas⁵ et de manière plus constructive dans d'autres. Face à cette situation et reconnaissant le fait d'une mauvaise valorisation de ce patrimoine, le gouvernement issu des élections législatives de 2014 a, parmi ses priorités, mis en place une large consultation pour l'amélioration de la mise en valeur des terres domaniales agricoles. Parmi les recommandations de cette consultation, l'orientation de faire des terres domaniales, là où elles sont importantes, un pôle de développement territorial a été retenu. Malheureusement rien n'a été fait dans ce sens et on assiste à la poursuite des mêmes formes de gestion sans une vision claire du rôle que peuvent jouer les terres domaniales comme outil d'un développement territorial.
- 5 C'est alors de la société civile et des acteurs locaux que viendra l'initiative, avec différentes expériences qui ont plus ou moins constitué des cas de réussite et qui peuvent permettre de voir les points forts et les limites d'une telle orientation. L'idée est de faire de certaines fermes érigées sur les terres domaniales un pôle de développement territorial à travers non seulement la création d'emplois et donc de richesse au niveau local, mais surtout d'être à la base d'un développement territorial avec l'initiation d'une dynamique territoriale par l'intermédiaire de l'innovation sociale, institutionnelle et économique.
- 6 Pour montrer la possibilité d'un tel processus, mais aussi ses limites nous allons nous appuyer sur le cas de la ferme érigée sur des terres domaniales à Jemna et qui a été occupée par la population locale pour en faire un outil de développement territorial de l'oasis. Pour ce faire nous nous sommes fondés sur l'abondant matériel médiatique apparu dans la presse depuis que « l'affaire de Jemna » est devenue le symbole de deux formes de légitimité, celle de l'État selon les textes de lois et celle de la population locale qui fait valoir le droit ancestral de la population sur les terres en question. Le débat dans les médias nous a également permis de repérer les différentes positions des partis politiques et des ONG. Mais nous nous référons aussi à des interviews directes des personnes-ressources : les responsables de l'association de l'Oasis de Jemna et ceux du ministère de l'Agriculture ayant en charge la gestion des terres domaniales, ainsi que de ceux du ministère du Domaine de l'État. Enfin, nous nous appuyons sur notre participation aux différentes manifestations organisées par la population locale ainsi qu'aux différents séminaires organisés par certains intellectuels ayant la volonté de faire de Jemna un modèle alternatif de développement.
- 7 Le papier est articulé autour de trois sections. La première section précise le cadre théorique, celui de développement territorial et d'économie sociale et solidaire (ESS). Par la suite, tout en rappelant l'histoire du processus de constitution des terres domaniales et leur instrumentalisation par les pouvoirs publics, la deuxième section met l'accent sur les conflits sociaux autour de ces terres après la révolution. La troisième section présente et analyse le cas de la ferme de Jemna en tant qu'expérience de gestion collective des terres domaniales. Ces éléments nous permettent d'avancer quelques conclusions quant à la possibilité de faire des terres domaniales un outil de développement territorial.

Développement territorial et économie sociale et solidaire : cadrage théorique

- 8 Le développement territorial a été considéré, depuis quelques années, comme une réponse à la mondialisation à travers la spécification des produits et la création d'une qualité territoriale qui permet de contourner la question du manque de compétitivité-prix de certains territoires. Le concept de développement territorial s'est substitué ainsi à ceux du développement régional et local qui exprimaient la volonté d'implication des populations et de prise en compte des spécificités locales, allant à l'encontre des politiques macro-économiques décidées par les États⁶. Le développement territorial peut être défini comme « tout processus de mobilisation des acteurs qui aboutit à l'élaboration d'une stratégie d'adaptation aux contraintes extérieures, sur la base d'une identification collective à une culture et à un territoire »⁷. La notion de développement territorial enrichit ainsi celle de développement local par l'intégration de trois dimensions essentielles : les territoires, leurs parties prenantes et les usages des sols⁸. Ce type de développement fait appel alors à l'organisation des acteurs d'un territoire autour d'un projet commun pour son développement en identifiant les ressources propres au territoire et en procédant à leur activation à travers l'action collective et dans le cadre d'une vision commune⁹.
- 9 Du point de vue institutionnel, cette organisation peut être fondée sur des structures traditionnelles existantes basées sur la parenté (allégeances tribales par exemple), ou sur des formes « modernes » d'organisation des acteurs avec des modes de régulation nouveaux (association, gestion d'un label, etc.) et dont le moteur est l'intérêt économique. Cette forme d'organisation a alors pour tâche la gouvernance de la qualité territoriale et la répartition de la rente ainsi créée. Cette configuration est celle de la gestion d'un bien commun (Common Pool Resources) dont l'analyse devrait mobiliser le cadre de l'économie institutionnelle notamment inauguré par Ostrom¹⁰. Pour la théorie du « Common Pool Resources », l'enjeu crucial se situe dans le dépassement de la fausse alternative entre les logiques d'un marché autorégulateur et celles d'un État central ayant l'habileté de planifier des arrangements complexes et nombreux¹¹. Une « troisième voie » entre régulation publique et régulation marchande est alors prônée. Elle se réfère à l'auto-organisation des communautés d'utilisateurs et leur capacité de conduire collectivement une gestion durable des ressources communes en façonnant des règles qui s'imposent à l'ensemble des acteurs¹².
- 10 Mais ces formes d'organisation peuvent aussi être interprétées comme étant des formes d'innovation sociales mises en place pour la territorialisation du développement. En effet, l'innovation est une question importante dans les processus de développement territorial, conçue au départ comme étant purement à caractère technologique¹³, elle a vite pris une dimension tout aussi importante en terme social¹⁴. D'où la nécessité d'une définition élargie de l'innovation qui rend compte des innovations techniques, mais aussi de nouveautés en matière d'innovations sociales et institutionnelles¹⁵.
- 11 L'innovation sociale concerne les modes d'organisation des communautés pour la gouvernance des ressources territoriales et le partage de la rente créée par la différenciation des produits¹⁶. Elle prend forme lorsqu'une nouvelle idée établit une manière différente de penser et d'agir qui change les paradigmes existants¹⁷. Autrement, les innovations sociales sont de nouvelles pratiques sociales créées à partir d'actions collectives, intentionnelles et orientées vers un but visant à susciter un

changement social par la reconfiguration de la manière dont les objectifs sociaux sont atteints¹⁸.

- 12 Pour ce faire des formes d'organisation sont expérimentées avec plus ou moins de succès. L'analyse devrait alors mettre en relief l'articulation entre des nouvelles formes d'organisation et celles qui sont dites traditionnelles. Le concept de greffe institutionnelle développé par les néo-institutionnalistes nous semble en mesure de nous permettre de mieux comprendre la capacité de la nouvelle forme d'organisation à gérer les relations avec les pouvoirs publics et de mobiliser la population autour d'un projet de développement territorial.
- 13 Une autre forme d'innovation liée au développement territorial est constituée par l'adoption par les acteurs des principes de l'économie sociale et solidaire (ESS). Le concept de l'ESS permet d'analyser les rapports de production au sein de certaines formes d'organisation (coopératives, mutuelles, associations) qui ont pour principe une solidarité entre les adhérents et une gestion plus équitable et plus inclusive au sein de la structure et avec les autres partenaires.
- 14 Bien qu'ils s'inscrivent dans des histoires et des contextes différents, les approches des communs et de l'ESS partagent le même constat¹⁹. Elles ont en commun de souligner l'antinomie d'un schéma conceptuel construit autour de l'opposition et/ou de la complémentarité entre la régulation marchande et la régulation publique. En effet, pour les théoriciens de l'ESS, les organisations de la société civile, dont la vocation est la démocratisation de l'économie, sont des acteurs intermédiaires incontournables (hors État et hors marché) pour favoriser le développement d'une économie plurielle²⁰.
- 15 Par ailleurs, en plus du fonctionnement démocratique et de la solidarité économique, l'ancrage territorial constitue l'une des caractéristiques essentielles des organisations d'économie sociale et solidaire leur permettant d'assurer le double rôle d'acteurs de gouvernance et d'agents de régulation territoriale²¹. Porteuses de stratégies de résistance aux déstructurations et d'intégration aux dynamiques sociales, ces organisations contribuent à la gouvernance territoriale via la défense d'intérêts collectifs et la manifestation d'aspirations sociales²². Comme agents de régulation territoriale, elles sont reconnues par leurs capacités à exprimer de nouveaux besoins sociaux et à expérimenter de nouvelles réponses et par leur apport en termes de socialisation et de constitution de réseaux sociaux, d'accès aux différents marchés, d'apprentissage collectif, de création de services et d'emplois et de mobilisation et d'affectation de l'épargne²³.
- 16 L'ESS a été souvent avancée comme étant la mieux adaptée pour une plus grande équité entre les acteurs tout au long d'une chaîne de valeur. Elle permet d'établir des rapports plus équilibrés entre les intervenants et assure notamment une part plus substantielle de la valeur ajoutée aux producteurs à la base et notamment les producteurs agricoles face aux intermédiaires. En définitive la réussite de ce type d'expérience dépend d'une part des rapports de production au sein du groupe d'acteurs (ici une coopérative, ou une association) et de l'insertion de celle-ci dans un environnement ou une chaîne de valeurs, compatible avec les principes mêmes de l'économie sociale et solidaire.

Les terres domaniales : instrumentalisation et conflits sociaux

- 17 En Tunisie, les terres domaniales peuvent être considérées comme le produit d'un processus d'appropriation par les autorités coloniales puis par les pouvoirs publics nationaux²⁴. Cette appropriation a été rendue possible par l'instrumentalisation du cadre juridique qui régissait le régime foncier bien avant la colonisation.
- 18 Au moment de l'instauration de la colonisation française en Tunisie (1881), le régime foncier était caractérisé par la diversité des tenures (melk, habous, terres collectives, terres mortes, domaine privé du bey, etc.) et la superposition des références juridiques. C'est en s'appuyant sur le caractère flou du statut des terres agricoles que les autorités coloniales ont pu s'approprier une part importante des meilleures terres. Ainsi, dès les années 1910, les colons géraient près de 800 000 hectares, dont 600 000 en faire-valoir direct et 200 000 en location auprès de propriétaires tunisiens²⁵.
- 19 Dès l'Indépendance en 1956, l'État tunisien, s'est donné comme objectif de récupérer les terres accaparées sous la colonisation en faisant le choix de leur domanialisation. Grâce à des accords avec l'ancien occupant et avec la nationalisation de ces terres, le 12 mai 1964, l'État tunisien a pu disposer d'un patrimoine foncier d'environ 800 000 hectares soit 10 % des terres agricoles, lui permettant d'infléchir sa politique agricole en termes de structures d'exploitation et d'orientation productive. Pour cela, les pouvoirs publics ont mis en place une structure chargée d'en assurer la gestion et de préserver la mainmise de l'État : l'Office des terres domaniales (OTD).
- 20 Durant une première période (1961-1969), la stratégie de développement s'inscrivait pour l'essentiel dans le cadre de l'import-substitution et du dirigisme de l'État. Dans ce schéma, l'agriculture a été considérée comme une sphère de mobilisation du capital primitif, devant financer les autres activités économiques en particulier l'industrie²⁶. Ainsi, une réforme des structures agraires était entreprise dans l'objectif de « moderniser » le secteur et d'y créer un surplus pouvant être transféré au profit des autres secteurs de l'économie.
- 21 De ce fait, avec la mise en place du système coopératif (1962-1969) l'objectif était de constituer des exploitations d'une dimension assez grande permettant l'intensification de la production et ceci par le regroupement des terres appartenant aux petits exploitants autour des fermes d'État qui devaient servir de noyaux modernes pour les coopératives. Ainsi, les terres domaniales, outre leur fonction de source de revenu pour l'État, ont joué un rôle central dans la politique de modernisation de l'agriculture, par la généralisation du modèle colonial à l'ensemble de l'agriculture tunisienne. Cependant, la baisse de la production, la dégradation du niveau de vie des coopérateurs, les difficultés financières des coopératives auxquelles s'ajoutait l'hostilité à la fois des paysans et de la bourgeoisie foncière ont conduit à l'arrêt de l'expérience en 1969²⁷.
- 22 Avec l'arrêt de l'expérience coopérative, c'est l'ensemble de la stratégie d'import-substitution qui a été remise en cause. Ainsi, dès le début des années 1970, la stratégie de développement a été fondée sur l'industrie exportatrice et ce dans le cadre d'une tentative de déblocage du processus d'accumulation par l'extraversion. Cette forme d'insertion dans la division internationale du travail (DIT), symbolisée par la loi d'avril 1972²⁸, mettait en avant l'avantage comparatif de la Tunisie en termes de bas salaires et

consacrait ainsi à l'agriculture une place secondaire, avec comme objectif principal la fourniture des produits alimentaires de base à bas prix. Dans ce cadre, les terres domaniales, ont été appelées à jouer un rôle de régulateur du marché en fournissant des productions pour le marché intérieur et pour l'exportation. En effet, ces terres fournissaient encore près de 20 % de certaines productions au niveau national, notamment les produits de première nécessité (lait, viande, céréales, fruits et produits maraîchers), de même pour les produits d'exportation (huile d'olive).

- 23 Toutefois, les terres domaniales ont connu, tout au long de cette période, une diminution assez importante de leur emprise. En effet, le législateur autorisait la cession des terres domaniales à vocation agricole au profit des coopérateurs, mais aussi des lauréats des écoles d'ingénieurs agricoles ou de ceux qui avaient résisté à la présence française. Le potentiel foncier détenu par l'État est ainsi passé de 800 000 ha en 1971 à près de 600 000 ha en 1981²⁹.
- 24 Lors de la préparation du VI^e plan quinquennal (1982-1986), l'option a été prise d'accélérer la privatisation dans deux directions : (i) par la constitution de lots destinés à des techniciens acceptant de démissionner de l'administration ; (ii) par la création de sociétés sur les terres des anciennes unités coopératives de production (UCP). Cette politique connaîtra une réelle accélération après l'adoption du programme d'ajustement structurel en août 1986.
- 25 Cette période se caractérise par la mise en œuvre du programme d'ajustement structurel, adopté en août 1986 et assorti d'une politique de désengagement de l'État et d'une plus large application des règles du marché. Dans le secteur agricole, on assiste à la libéralisation des prix des produits et des intrants, au démantèlement des services d'encadrement des agriculteurs (offices de mise en valeur des périmètres irrigués et services de vulgarisation) et au recours à des capitaux privés en ce qui concerne les investissements.
- 26 Une fois encore, les terres domaniales sont mobilisées pour aider l'État à se retirer de la fonction de production. La privatisation de la gestion des terres domaniales est renforcée en encourageant la création des sociétés de mise en valeur et de développement agricole (SMVDA) et en créant des lots destinés à des techniciens.
- 27 Ces formes de concession se sont multipliées après la consultation nationale de 1990 sur la gestion des terres domaniales, laquelle a débouché sur deux décisions importantes : leur restructuration et la généralisation de la location à des privés (SMVDA, lots de techniciens et jeunes agriculteurs), excepté les terres gérées par l'OTD ; la restriction de leur vente (loi de février 1995). Depuis, la politique suivie par le gouvernement peut être caractérisée par deux grandes orientations : d'une part, l'approfondissement de la libéralisation ; d'autre part, l'accaparement, sous couvert d'efficacité économique, des biens de l'État, par la famille et les proches du pouvoir. Ces formes de spoliation ne sont pas étrangères à la montée des frustrations qui ont fait le lit de la révolution des ruraux les plus touchés par la politique ultralibérale du régime et par la prédation du patrimoine de l'État.
- 28 La révolution de 2011 a remis en cause la politique des terres domaniales. Cette remise en cause est le fait des populations locales qui contestent le processus de « colonisation intérieure par la bourgeoisie urbaine » et par les proches de Ben Ali. Ainsi, dans plusieurs régions, des fermes ont été attaquées et occupées, des récoltes confisquées, et les travaux préparatoires aux cultures annuelles, empêchés. Les attaques ont touché,

dès les premiers mois de la révolution, plus de cent exploitations, et les dégâts ont été estimés à plus de 30 millions de dinars tunisiens³⁰.

- 29 Au-delà de ces revendications dirigées contre les bénéficiaires des terres domaniales, la politique publique des différents gouvernements de transition, et notamment celui dirigé par la Troïka³¹, s'est orientée vers la récupération de certaines de ces terres, sous prétexte, une fois de plus, de mauvaise gestion. Et ce, en mobilisant les mêmes articles de loi que ceux qui avaient été utilisés aux lendemains de l'Indépendance, lesquels avaient été renforcés par la loi de février 1995, qui mettait fin à la vente des terres domaniales et codifiait leur location, en précisant, dans son article 15, les conditions et les modalités de déchéance des locataires.
- 30 Les fermes qui avaient été attribuées aux membres de la famille et aux proches du régime, mais aussi à des personnalités publiques, ainsi que certaines SMVDA ont donc fait l'objet d'une procédure de déchéance menée par les services de l'État (commission nationale et commissions régionales). Les raisons invoquées étaient le non-respect des clauses du cahier des charges régissant l'exploitation des terres domaniales. Les terres ainsi récupérées ont été confiées à l'Office des terres domaniales (OTD).
- 31 Ainsi, alors que les terres domaniales ont semblé perdre de leur importance dans la production nationale, et, donc, dans le marché et l'emploi, le sort de ces terres revient, avec la révolution, sur le devant de la scène et risque d'y rester un bon moment. Face aux revendications des populations locales, on assiste à la poursuite des mêmes formes de gestion sans une vision claire du rôle que peuvent jouer les terres domaniales comme outil d'un développement territorial.
- 32 D'un autre côté et à faveur de la révolution certaines terres domaniales gérées sous différentes formes ont fait l'objet d'opération de prise de contrôle par des individus ou des groupes d'individus. Ainsi pas moins de 60 000 ha de terres domaniales ont fait l'objet d'accaparement poussant les pouvoirs publics à entamer des recours en justice afin de les récupérer.
- 33 Dans les oasis du sud ce sont des actions collectives de récupération de terres qui ont lieu. Ainsi dans l'oasis de Tozeur, des agriculteurs se sont appropriés une palmeraie érigée sur des terres domaniales et l'ont partagé entre eux avec une gestion individuelle des parcelles. Dans l'oasis de Jemna par contre la terre n'a pas été divisée et la gestion de la palmeraie est collective et assurée par une association créée pour l'occasion : l'Association de Protection de l'Oasis de Jemna.

Pour une gestion collective des terres domaniales : le cas de Jemna

- 34 En janvier 2011, les habitants de Jemna ont décidé de récupérer les « terres de leurs ancêtres » confisquées, selon eux, par la colonisation française puis par l'État national. Depuis « l'affaire de Jemna » a fait couler beaucoup d'encre. Jemna est ainsi devenue un symbole de la résistance des communautés locales à l'autoritarisme de l'État et au clientélisme et, ses promoteurs veulent en faire un exemple d'une forme de gouvernance des terres domaniales par la société civile au profit du développement local dans le cadre d'une économie sociale et solidaire.

proposition alternative. Selon les habitants « aucune loi ne pourrait donner raison à une exploitation individuelle d'une si grande richesse »³⁴.

- 40 Le « Comité révolutionnaire de Jemna » prend possession de la palmeraie contestée et écarte les anciens « locataires ». Assez rapidement les contacts sont pris avec les autorités nationales, mais sans aboutir à une solution quant au fond de la question à savoir le droit des populations locales aux terres et aux palmeraies de l'oasis.
- 41 Une association, « l'Association de la Protection des Oasis de Jemna », est née dans la foulée, mais n'a pas obtenu un statut officiel et n'a toujours pas une existence légale aux yeux des pouvoirs publics. Cependant, les habitants ont décidé de gérer l'oasis d'une façon collective et c'est l'association en question qui supervise l'exploitation de l'oasis d'une façon bénévole et par le consentement des habitants de la ville. Pour marquer la rupture avec le passé, les nouveaux gérants de l'oasis consacrent les bénéfices de l'oasis au profit de la communauté locale. « Nous considérons que notre expérience s'insère dans le cadre de l'ESS, ainsi que dans la gouvernance locale, nous sommes même des pionniers dans ce domaine. Notre action est une réponse aux partisans de la privatisation. Elle est une forme d'économie sociale et solidaire qui va à l'encontre du capitalisme sauvage, système économique périmé et qui a montré ses faiblesses »³⁵ affirmait le président de l'association.
- 42 Ainsi, « entre l'Association et les Domaines de l'État, se mettait en place une mise en scène politique et symbolique d'un conflit qui est l'expression d'une contradiction entre la légitimité revendiquée par l'Association et la légalité exigée par l'État »³⁶. Selon l'administration des Domaines de l'État, toute exploitation du « Henchir de Jemna »³⁷ par le travail et la vente de ses produits est illégale. Du coup, les nouveaux exploitants que sont l'Association et la centaine d'ouvriers mobilisés pour les travaux sont considérés comme étant des « hors-la-loi ». D'ailleurs, dans un communiqué rendu public le 10 octobre 2016, le ministère des Domaines de l'État et des Affaires foncières est revenu sur l'affaire considérant illégal ce qui s'est passé dans la région. Le ministère souligne que « l'État poursuivra ses efforts en vue de protéger les propriétés de l'État et de récupérer ce qui a été « volé » au profit de la communauté nationale. Il intentera « les poursuites civiles, judiciaires et administratives contre ceux qui se sont permis de gérer illégalement et sans aucune autorisation légale les propriétés de l'État soit à travers la location ou la vente »³⁸. Pour l'Association, le « Henchir de Jemna » récupéré à la veille de la révolution, symbolise la restitution légitime de la terre à ses propriétaires d'origine.
- 43 Sur un autre plan et afin d'éviter les questions juridiques, la revendication du retour de la propriété des terres aux descendants des anciens ayants droit qui s'estiment lésés par la colonisation puis par le gouvernement national a été séparée du droit à la gestion de l'oasis. Ainsi un recours devant les tribunaux a été introduit concernant la validité de l'appropriation des terres par l'État, une affaire qui suit son cours, alors que la gestion de la palmeraie est assurée par l'association de protection de l'oasis de Jemna.
- 44 En ce qui concerne le droit de propriété les plaignants se fondent d'une part sur le fait que selon les documents officiels tous les Conseils de gestions³⁹ n'avaient pas donné leur accord pour la mise en valeur par l'État colonial des terres collectives dont ils avaient la responsabilité selon les lois en vigueur et sur le fait qu'à la fin de l'expérience collective en septembre 1969, l'État avait accepté que la communauté de Jemna puisse se porter acquéreuse de la palmeraie et que la moitié du prix demandé par les pouvoirs publics a été avancé sans suite donnée à la conclusion de la vente au profit de la

communauté, l'argent avancé par la communauté a été transformé en actions dans différentes sociétés de la région.

- 45 Par contre en ce qui concerne la gestion de la palmeraie un système d'autogestion a été mis en place avec une séparation de la gestion au niveau de décision et de l'exécution des différents travaux. Dans un esprit de transparence et de désintéressement au profit de la communauté, les membres de l'association gérante de la ferme ne reçoivent ni salaire ni pourcentage des bénéfices. Entièrement bénévoles, ils gèrent l'oasis à travers un bureau exécutif qui agit comme les conseils d'administration des sociétés.
- 46 Si la gestion est décidée par les membres de l'association avec une participation large de la communauté, l'exécution est réalisée par un collectif de travailleurs qui reste en dehors des décisions de gestion et d'affectation des bénéfices. Cette séparation a permis, contrairement à d'autres expériences, que le collectif ne récupère pas l'ensemble des bénéfices, une mesure qui évite que le collectif s'approprie l'ensemble de l'oasis comme cela a été le cas dans l'expérience de Tozeur.

Bilan provisoire

- 47 Malgré les obstacles dressés à l'encontre de leur expérience, en particulier les complications juridiques qui empêchent l'association d'exploiter la ferme convenablement (gel des comptes bancaires par décision de justice, par exemple) les membres de l'Association ont réussi à dynamiser la ville et à mobiliser un réseau de soutien national et international avec des relations cordiales et transparentes.
- 48 Année après année, la gestion de la palmeraie s'améliore et ses comptes sont contrôlés en permanence par un cabinet conseil indépendant, installé à Gabès. Les bénéfices sont de plus en plus importants. Après des pertes de plusieurs centaines de milliers de dinars en 2010-2011, les comptes de l'année 2015 affichent des bénéfices de plus 1,5 million de dinars tunisiens. Cela faisait des décennies qu'un bilan comparable n'avait pas été enregistré⁴⁰. D'ailleurs, le président de l'Association de Défense des Oasis de Jemna, explique que « les déficits enregistrés avant 2011 étaient « organisés artificiellement » pour « couvrir » les vols et la corruption qui étaient érigés en mode de gestion⁴¹.
- 49 Le dynamisme créé par les habitants de Jemna et leur association a permis l'augmentation des rendements de la ferme et le quadruplement des bénéfices annuels qui étaient de 450 000 dinars par an en 2012 et qui ont atteint 1 million et 800 000 dinars en 2014. De 20 ouvriers permanents et 60 saisonniers employés en 2010 par les deux exploitants privés, le nombre est passé à 130 employés permanents avec une révision à la hausse des salaires de 10 dinars en 2011 à 13,5 dinars par jour en 2014 incluant une indemnité au titre de la couverture sociale pour tous les employés. En raison des complications juridiques l'association se trouve dans l'incapacité de couvrir les frais de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale de ses employés puisqu'elle n'a pas le statut juridique convenable pour le faire. Les gestionnaires de l'association ont contourné cette difficulté en versant directement aux employés la somme de 1,9 dinar par jour, ce qui devait leur permettre d'avoir une couverture sociale individuelle⁴².
- 50 Bien qu'elle ne dispose d'aucun avantage fiscal, ne bénéficie d'aucun aide publique et n'a pas droit aux exemptions de la Taxe sur la Valeur Ajoutée lors de l'acquisition des outils nécessaires, l'association consacre la plus grande partie de ses bénéfices aux projets de développement au profit de la ville. Durant ces quatre dernières années, elle

a injecté près d'un million de dinars pour entre autres : la construction d'un nouveau Souk couvert au centre-ville, la rénovation de l'école primaire principale de Jemna, la construction d'une salle de lecture et d'une salle des professeurs dans le collège de la ville, l'aménagement d'un parc de jeux public, le financement d'un centre pour les personnes à besoins spécifiques, ainsi que le soutien au festival culturel de la ville. En dehors de Jemna, l'association a contribué au financement des associations actives de la région comme l'association de l'enfant autiste à Kébili, l'association des malades du cancer à Gafsa et d'autres organisations de la société civile⁴³.

- 51 Ces réalisations font dire aux responsables de cette expérience, que leur action a adopté les principes de l'ESS sans qu'une base conceptuelle soit réellement formalisée⁴⁴. Toutefois, même si l'on peut s'accorder sur le fait que certains des principes de l'ESS sont bien présents dans l'expérience de Jemna, sa durabilité est dépendante de son insertion dans un modèle (1) qui prend en compte la dimension technique de la gestion de l'oasis avec une approche plus écologique de l'intensification et la construction d'une chaîne de valeur plus équitable (2) qui permet une meilleure captation de la valeur ajoutée au niveau local et un partage plus équitable avec les autres acteurs de la filière. En effet malgré une sensibilité à ces questions, les responsables de la gestion de l'oasis n'ont pas été en mesure de changer le mode de conduite, prisonniers qu'ils sont du modèle devenu traditionnel de l'oasis conduit en mono culture avec la variété de datte *Deglet Nour*.
- 52 Malgré l'importance de cette expérience, il faut rappeler que tout n'est pas parfait et qu'il y a encore un effort à fournir pour améliorer la situation générale de la ferme. En réalité, l'Association de défense des oasis de Jemna n'est pas gérée d'une manière totalement participative. Les ouvriers ne jouissent pas du même pouvoir de décision que les membres du bureau exécutif. La prise de décision dans la gestion de la ferme n'est pas totalement horizontale ou même participative. Les ouvriers sont de simples employés de l'association avec seulement des conditions de travail relativement améliorées.
- 53 Si la situation reste encore bloquée, les négociations se poursuivent, mais butent sur une divergence entre les deux représentants de l'État à savoir le ministère de l'Agriculture et celui des Terres domaniales. Ainsi, alors que le premier voudrait encourager l'émergence d'une forme de gestion des terres domaniales basée sur la dimension sociale et la solidarité et serait donc disposé à trouver un arrangement qui intègre l'association de protection de l'oasis, le second cherche à imposer une application stricte de la loi avec la constitution d'une société de mise en valeur avec location de la ferme au plus offrant et donc l'exclusion de l'association.
- 54 En fait, derrière la position du ministère des Domaines de l'État, il y a la peur qu'une éventuelle reconnaissance des droits des populations locales sur les terres de l'oasis, ne se traduise par l'apparition, dans tout le pays, d'autres Jemna. Ceci explique la situation de blocage politique actuel sur un problème foncier complexe qui ne peut être résolu que par une politique volontariste de redistribution des terres domaniales, un choix incompatible avec les orientations libérales du pouvoir actuel⁴⁵. Loin d'être un cas isolé avec un problème spécifique, Jemna est le symbole de l'échec des politiques foncières, agricoles et alimentaires, en bref, de la faillite d'un modèle de développement et en premier lieu celle de son volet agricole⁴⁶.
- 55 Ainsi les animateurs de cette expérience et au-delà de la rhétorique sur la récupération des terres des ancêtres spoliées par les colons, puis par l'état national, avancent aussi

un modèle de développement innovant qui met en avant à la fois le développement du territoire, l'économie sociale et solidaire et la gestion commune des ressources territoriales.

- 56 Il est vrai que nous sommes face à une expérience originale et riche qui porte en elle les germes d'un nouveau paradigme de développement local faisant appel à différentes références de l'action collective. Mais est-ce que pour autant nous pouvons, comme ne cessent de le clamer les responsables de l'Association de défense de l'oasis, assimiler ce qui se passe à Jemna à un développement territorial fondé sur l'ESS ou est-ce que nous nous trouvons face à un cas de figure qui ne remplit pas les conditions minimales d'un tel développement et que l'expérience risque des déboires pour ces manquements ?
- 57 En effet sur le plan du développement territorial, l'action entreprise par les animateurs de l'association s'inscrit bien entendu dans le territoire de l'oasis de Jemna dans le sens large et cherche à contribuer à son développement par le soutien à d'autres acteurs (municipalité, ONG, etc.). Mais elle ne s'inscrit pas dans une vision globale du territoire ; elle se limite au ferme objet du litige et à des actions ponctuelles qui ne peuvent constituer un projet pour le territoire porté par la communauté des oasisiens. L'action reste en effet confinée dans une perspective de soutien sélectif à des actions portées par d'autres acteurs soit au sein de l'oasis, soit en dehors de celle-ci.
- 58 De même en ce qui concerne le modèle économique qui, il est vrai, rappelle l'ESS du fait que les responsables de l'association sont bénévoles et que les gains ne sont pas accaparés par une minorité, mais servent le bien-être de l'ensemble de la communauté. Toutefois cette expérience diffère de l'idéal type de l'ESS par l'absence d'une stratégie de captation de la valeur ajoutée et de la rente de territoire pour la communauté. Pour des raisons qui relèvent du contexte de conflit avec les autorités, mais aussi par manque de vision à moyen et long terme, l'action des membres de l'association reste cantonnée à la gestion de l'exploitation et à l'application stricte de l'itinéraire technique classique des oasis de la région. Ainsi, alors que les principes de l'ESS mettent en avant la dimension sociale et la répartition de la valeur ajoutée de manière équitable entre les différents intervenants, la gestion de l'oasis par l'association met en avant le bénéfice dégagé à chaque exercice comptable comme principal critère.
- 59 Enfin, en ce qui concerne la gestion de l'oasis comme un bien commun, selon les principes de l'économie institutionnelle développés par Ostrom, il nous semble que, si dans les faits il y a bien une tentative de mise en œuvre d'une voie alternative au marché et à l'État, les porteurs d'un tel projet n'intègrent pas des éléments fondamentaux de la théorie des CPR. À titre d'exemple on peut citer le problème de la non-reconnaissance des formes de gestion et des règles instaurées par les acteurs locaux par les échelons supérieurs ce qui pose le problème de la légitimité de l'ensemble de l'action et exacerbe les tensions.
- 60 De plus en termes d'inclusion, la situation des ouvriers du Henchir et leur non-intégration dans le processus de prise de décision montre une approche élitiste de l'action collective qui ne fait que reproduire des rapports de production inégalitaire, même si une nette amélioration des conditions de travail des ouvriers est reconnue de tous.
- 61 On peut relever enfin, le fait que les acteurs de cette expérience tombent eux-mêmes dans les travers de l'approche d'Ostrom en idéalisant la communauté⁴⁷, en prenant comme référence de leur revendication, la tribu et l'appropriation collective des terres, alors même que leur action s'inscrit dans une forme moderne d'allégeance et

d'organisation portant sur les organisations de la société civile et les performances économiques de leur gestion.

Conclusion

- 62 Nos résultats montrent qu'au-delà des postures souvent empreintes d'idéologie, il est possible de faire des terres domaniales un moteur du développement territorial, comme le montre bien l'exemple de l'oasis de Jemna. En effet l'expérience qui est maintenant vieille de près de 9 ans a permis la mise en place d'une dynamique de développement territorial avec à la fois l'émergence et le renforcement d'une identité communautaire autour de l'oasis en question, la mise en place d'une forme d'ESS et l'investissement dans le développement du territoire. Même si, l'expérience n'a pas pris une dimension permettant d'entraîner l'ensemble de l'oasis, elle met en évidence le potentiel d'un modèle de développement basé sur de nouveaux rapports de production et sur un ancrage territorial et une solidarité locale.
- 63 Notre recherche apporte aussi un éclairage complémentaire sur le paradigme économique qui devrait prévaloir dans la mobilisation des terres domaniales pour le développement. En effet au-delà de la contribution de ces terres au développement du territoire, c'est l'adoption du concept de l'ESS articulé avec une approche territoriale qui fait sens et qui donne de la force à cette expérience. Ainsi cela permet de mettre en lumière l'échec des nombreuses expériences de développement territorial expérimentées par des projets de développement et celles qui adoptent le modèle d'ESS dans plusieurs régions du pays⁴⁸. Il manque toutefois aux dimensions territoriale et sociale, une dimension économique qui aurait pu permettre la captation d'une part importante de la rente territoriale. En effet, en ayant recours à des intermédiaires pour la commercialisation du produit de la ferme, ses promoteurs ne valorisent pas la qualité territoriale du produit et perdent ainsi la rente territoriale que leur projet a créée. Un label de produit équitable et d'appellation d'origine par exemple aurait pu valoriser les dattes produites dans le cadre du projet et améliorer la rentabilité globale de la ferme.
- 64 Enfin, l'analyse montre une autre limite des projets mettant en avant le développement territorial et l'ESS, à savoir la dimension technologique ou agronomique dans le cas de l'oasis. En effet, les promoteurs du modèle Jemna, n'ont pas pu dépasser le mode de conduite de la palmeraie fondé sur le modèle introduit par le colon et poursuivi par les différents gestionnaires avec l'abandon de la culture oasienne étagée et son remplacement par une conduite intensive en monoculture de palmier dattier où prédomine de manière quasi exclusive la variété *Deglet Nour*. Or ce mode de conduite qui affaiblit la résilience du système de culture le rend encore plus dépendant des intrants chimiques et des aléas climatiques. Le modèle n'est alors plus durable et sera incapable de faire face à la rareté des ressources hydrauliques qui menace le sud tunisien.

NOTES

1. Abdelhamid Hénia, *La Tunisie Ottomane : construction de l'État et du territoire* (en arabe), Tunis, Éditions l'Or du Temps et DIRASET, 2012.
2. Mohamed Elloumi, « Les terres domaniales en Tunisie. Histoire d'une appropriation par les pouvoirs publics », *Études rurales*, vol. 2, n° 192, 2013, p. 43-60.
3. Mohamed Gharbi, « L'intégration de l'aspect foncier dans les stratégies de la réduction de la pauvreté et le développement durable. Étude de cas : Tunisie », *Actes de l'atelier régional organisé par la Banque Mondiale*, Tunis, avril 2002, p. 2-28.
4. Mohamed Elloumi, « Les terres domaniales en Tunisie... », art. cit.
5. Mustapha Jouili et Mohamed Elloumi, « Les terres domaniales, objet de conflits sociaux : cas de gouvernorat de Siliana, Tunisie », Communication au Séminaire International du Réseau FONCIMED, IAMM, 1-4 juillet, 2013.
6. Pierre Campagne et Bernard Pecqueur, *Le développement territorial. Une réponse émergente à la mondialisation*, Paris, Charles Léopold Mayer, 2014.
7. Bernard Pecqueur, « Le développement territorial : une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du Sud », dans Benoît Antheaume et Frédéric Giraut, *Le territoire est mort Vive les territoires ! Une (re)fabrication au nom du développement*, Paris, IRD Éditions, 2005, p. 295-316.
8. André Torre, « Théorie du développement territorial », *Géographie, Économie, Société*, n° 17, 2015, p. 273-288.
9. Giovany Cajas-Santana, « Social innovation : Moving the field forward. A conceptual framework », *Technological Forecasting and Social Change*, vol. 82, 2014, p. 42-51.
10. Elinor Ostrom, *Gouvernance des biens communs. Pour une nouvelle approche des ressources naturelles*, Bruxelles, De Boeck, 2010 (1^{re} éd. : 1990).
11. David Bollier et Silke Helfrich, *The Wealth of the Commons : A World beyond Market and State*, Leveiler Press, 2012.
12. Elinor Ostrom, « Beyond Markets and States : Polycentric Governance of Complex Economic Systems », *American Economic Review*, vol. 100, n° 3, 2010, p. 641-672.
13. André Torre, « Théorie du développement territorial », art. cit.
14. Alex Nicholls, Julie Simon et Madeleine Gabriel, « Introduction : Dimensions of Social Innovation », dans Alex Nicholls, Julie Simon et Madeleine Gabriel (éd.), *New Frontiers in Social Innovation Research*, New York, Palgrave Macmillan UK, 2015.
15. André Torre, « Les moteurs du développement territorial », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, n° 4, 2018, p. 711-736.
16. Wendy Phillips, Hazel Lee, Abby Ghobadian, Nicolas O'Regan et Peter James, « Social Innovation and Social Entrepreneurship : A Systematic Review », *Group & Organization Management*, vol. 40, n° 3, 2015, p. 428-461.
17. Carlo Borzaga et Riccardo Bodini, « What to Make of Social Innovation ? Towards a Framework for Policy Development », *Social Policy & Society*, vol. 13, n° 3, 2014, p. 411-421.
18. Giovany Cajas-Santana, « Social innovation: Moving... », art. cit.
19. Philippe Eynaud et Adrien Laurent, « Articuler communs et économie solidaire : une question de gouvernance ? », *Revue internationale de l'économie sociale*, n° 345, 2017, p. 27-41.
20. Jean-Louis Laville, *L'économie sociale et solidaire : Théories et pratiques*, Paris, Éditions Points, 2016.
21. Bernard Pecqueur et Xabier Itçaina, « Économie sociale et solidaire et territoire : un couple allant de soi ? », *Revue internationale de l'économie sociale*, n° 325, 2012, p. 48-64.

22. Danièle Demoustier et Nadine Richez-Battesti, « Les organisations de l'Économie sociale et solidaire : gouvernance, régulation et territoire », *Géographie, économie, Société*, vol. 12, n° 1, 2010, p. 5-14.
23. Danièle Demoustier, « Économie sociale et solidaire et régulation territoriale, Étude sur quatre zones d'emploi en Rhône-Alpes », *Géographie, économie, Société*, vol. 12, n° 1, 2010, p. 89-109.
24. Mohamed Elloumi, « Les terres domaniales en Tunisie... », art. cit.
25. Mohamed Gharbi, « L'intégration de l'aspect foncier dans les stratégies... », art. cit.
26. Mustapha Jouili, *Ajustement structurel, mondialisation et agriculture familiale en Tunisie*, Thèse de doctorat, sous la direction de Michel Garrabé, Université de Montpellier 1, 2008.
27. *Ibid.*
28. Il s'agit du code des investissements qui offrent des avantages substantiels aux investissements étrangers dont la production est entièrement destinée à l'exportation.
29. Mohamed Elloumi, « Les terres domaniales en Tunisie... », art. cit.
30. Alia Gana, « Aux origines rurales et agricoles de la révolution tunisienne », *Maghreb-Machrek*, n° 125, 2013, p. 57-80.
31. Gouvernement constitué après les élections de la Constitution et composé des membres de trois partis ayant gagné les élections : Nahdha, CPR et Ettakattol.
32. Aziz Krichen, « L'affaire de Jemna : Question paysanne et révolution démocratique », *La Presse de Tunisie*, 31-10-2016, <http://www.lapresse.tn/31102016/122165/l-affaire-de-jemna-question-paysanne-et-revolution-democratique.html>.
33. Habib Ayeb, « Jemna, ou la résistance d'une communauté dépossédée de ses terres agricoles », *Demmer*, 3 oct. 2016, en ligne : <https://habibayeb.wordpress.com/2016/10/03/jemna-ou-la-resistance-dune-communaute-depossedee-de-ses-terres-agricoles/>.
34. Mohamed Kochkar, *Jemna et revolution*, Tunis, 2016.
35. Taher Tahri, « La Commune de Jemna (Tunisie) », Intervention du président de l'association de Jemna, lors de la réunion publique de soutien du 6 décembre 2016 à Paris. www.tlaxcala-int.org/article.as?reference=19691.
36. Mohamed Kerrou, « Actualité et urgence de la résolution de l'affaire de Jemna », *Leaders, News*, 30 oct. 2017, en ligne : <http://www.leaders.com.tn/article/23375-mohamed-kerrou-actualite-et-urgence-de-la-resolution-de-l-affaire-de-jemna>.
37. Plusieurs dénominations sont attribuées à l'oasis ; « henchir Jemna » en référence à sa nature collective, « henchir El Maamar » pour faire référence à l'exploitation du colon : moammar, ou encore « henchir Stil » en référence à la période de gestion par la STIL.
38. Selon l'hebdomadaire *Réalité* du 10 oct. 2016.
39. La colonisation a remplacé le « miaad » ou conseil des tribus ou fraction de tribu qui assurait la gestion des terres collectives, par des conseils de gestion au niveau des fractions de tribu et par les conseils de tutelle au niveau régional.
40. Mohamed Kochkar, « Jemna... », art. cit.
41. Taher Tahri, « La Commune... », art. cit.
42. Henda Chennaoui, « Reportage à Jemna : la fête, loin de l'hystérie politique », *Nawaat*, 13 oct. 2016, en ligne : <https://nawaat.org/portail/2016/10/13/reportage-a-jemna-la-fete-loin-de-lhysterie-politique/>.
43. Riadh Guerfali, « Entrepreneuriat social : la réussite remarquable de Jemna malgré les carences de la loi », *Nawaat*, 11 juillet 2015, en ligne : <https://nawaat.org/portail/2015/07/11/entrepreneuriat-social-la-reussite-remarquable-de-jemna-malgre-les-carences-de-la-loi/>.
44. Interview avec Taher Tahri, Président de l'Association de Protection de l'Oasis de Jemna.
45. Habib Ayeb, « Jemna, ou la résistance d'une communauté... », art. cit.
46. Aziz Krichen, « L'affaire de Jemna : Question paysanne... », art. cit.
47. Catherine Baron, Olivier Petit et Bruno Romagny, « Le courant des "Common-Pool Resources", un bilan critique », dans Tarik Dahou, Mohamed Elloumi, François Molle, Maher

Gassab et Bruno Romagny (dir.), *Pouvoirs, sociétés et nature au sud de la Méditerranée*, Ariana/Paris/Marseille, INRAT/Karthala/IRD, 2011, p. 29-52.

48. Mohamed Elloumi, « Le développement territorial comme alternative pour les régions marginales en Tunisie, entre mythe et réalité », dans Mohamed Aderghal, Didier Genin, Ali Hanafi, Pierre-Antoine Landel et Geneviève Michon, *L'émergence des spécificités locales dans les arrière-pays méditerranéens. Les Impromptus du LPED n° 5*, Laboratoire Population-Environnement-Développement, UMR 151 (AMU-IRD), Marseille, chap. 7, 2019, p. 367-383.

RÉSUMÉS

La révolution de 2011 a remis en cause la politique des terres domaniales en Tunisie. Cette remise en cause est le fait des populations locales et des actions collectives de récupération de terres ont eu lieu dans plusieurs régions. C'est dans ce contexte que la ferme érigée à Jemna sur des terres dont la domanialité est contestée a été occupée par la population locale pour en faire un outil de développement territorial de l'oasis. Jemna est ainsi devenue un symbole de la résistance des communautés locales à l'autoritarisme de l'État et au clientélisme. Ses promoteurs veulent en faire un exemple d'une forme de gouvernance des terres domaniales par la société civile au profit du développement local dans le cadre d'une économie sociale et solidaire. Mobilisant les outils théoriques de développement territorial et d'économie sociale et solidaire l'objet de cet article est de montrer la possibilité d'un tel processus, mais aussi ses limites.

The 2011 revolution has challenged the policy of State-owned land in Tunisia. This questioning is due to local populations and collective actions to recover land have taken place in several regions. It is in this context that the farm erected on State-owned land in Jemna was occupied by the local population to make it a tool of territorial development of the oasis. Jemna has thus become a symbol of the resistance of local communities to State authoritarianism and clientelism. Its promoters want to make it an example of a form of governance of State-owned lands by civil society for the benefit of local development within the framework of social and solidarity economy. Using the theoretical tools of territorial development and social and solidarity economy, the purpose of this article is to show the possibility of such a process, but also its limits.

INDEX

Mots-clés : foncier, terres domaniales, développement territorial, économie sociale et solidaire, Jemna, Tunisie

Keywords : land, state-owned lands, territorial development, social and solidarity economy, Jemna, Tunisia

AUTEURS

MUSTAPHA JOUILI

Mustapha Jouili est maître assistant (HDR) en économie à la Faculté des Sciences économiques et de Gestion de Nabeul (Université de Carthage) et chercheur au Laboratoire d'Économie Rurale (INRAT-Tunis). Ses travaux de recherches portent sur la question agraire et l'agriculture familiale et paysanne en Tunisie et dans les pays du Sud. Ses recherches récentes s'orientent vers le changement climatique, la souveraineté alimentaire et l'économie sociale et solidaire.

MOHAMED ELLOUMI

Mohamed Elloumi est professeur et directeur du laboratoire d'économie rurale à l'INRAT (Tunis, Université de Carthage). Ses premiers travaux de recherche portaient sur les transformations au sein de l'économie agricole et de la société rurale en Tunisie et dans les pays méditerranéens à travers des recherches comparées. Ses travaux de recherche actuels portent sur les politiques agricoles et de développement rural et notamment le rôle des institutions dans la gestion des ressources naturelles et le développement territorial. Dernier ouvrage publié : *Tunisie : Agriculture, le développement compromis*, Éditions NIRVANA, Tunis, Collection, les Chemins de la dignité, 84 p.

Planification urbaine et propriétaires fonciers à Constantine : enjeux et stratégies d'action¹

Urban Planning and land owners in Constantine: issues and action strategies

Ouassila Bendjaballah Boudemagh

- 1 L'Algérie est le pays le plus urbanisé au Maghreb². En 2018, 72 % de sa population vit dans les villes³. Ce dynamisme démographique a engendré un gonflement des surfaces urbanisées et ce, au détriment des espaces naturels et agricoles. Les villes ont consommé, à ce jour, plus de 162 000 hectares de terres destinées à l'agriculture. La surface agricole utile par habitant est passée de 0,82 ha en 1962 à 0,22 en 2000 puis à 0,19 en 2018⁴ et ce contre 0,45 pour la Tunisie et 0,27 pour le Maroc⁵. Cette situation est due essentiellement aux politiques publiques mises en œuvre durant les cinquante dernières années ; elles considèrent que la satisfaction de la demande grandissante en logements est une priorité nationale et que les terres agricoles sont les réserves foncières idoines pour la mise en œuvre de cette politique et ce malgré une législation riche portant sur la préservation et la valorisation de cette ressource. Les documents de planification réglementant l'usage des sols sont difficilement mis en œuvre ce qui a pour conséquences : spéculation foncière, détournements d'usage des sols et abus de pouvoirs, accroissement du clientélisme, incompatibilité entre les espaces conçus et les espaces vécus et augmentation des inégalités sociales⁶.
- 2 Les propriétaires fonciers privés sont des acteurs fortement impliqués dans cette situation complexe. Leurs stratégies marquées par un fort individualisme ont engendré une perte de terres agricoles, un renchérissement des prix des sols à proximité des villes et un développement urbain chaotique⁷. Malgré ces enjeux majeurs, sous-jacents à cette situation, les propriétaires fonciers privés demeurent ignorés dans les discours officiels et ils sont occultés dans les textes réglementaires régissant les documents de planification. L'action foncière est abordée essentiellement du point de vue des acteurs

publics chargés de mettre en œuvre les politiques d'aménagement et de développement. Les propriétaires fonciers ont, ainsi, une large marge de manœuvre et disposent à leur gré de la ressource foncière en jouissant de tous les avantages que leur procure l'aménagement sans aucune implication ni corrections fiscales.

- 3 Constantine est une des villes du pays qui illustre avec force cette situation paradoxale. Depuis 1960, elle connaît une forte croissance démographique entraînant une extension urbaine importante. Les politiques urbaines mises en œuvre à ce jour ont favorisé la généralisation des lotissements d'habitat individuel et des zones d'habitat urbaines nouvelles (ZHUN) consommatrices du foncier. Ajouté à cela, la ville connaît, depuis les années 1950, une prolifération de constructions illicites et de quartiers précaires initiés en majorité par des propriétaires fonciers en quête de la rente issue du changement de la vocation du foncier. En effet, la réhabilitation de la propriété privée et la restitution des terres agricoles à leurs propriétaires, depuis 1990 (plus de 70 % des terres restituées sont situées aujourd'hui dans un rayon de moins de 25 km du périmètre urbain) ont favorisé la montée de la spéculation et ont agi comme élément de restructuration de l'ensemble du marché et des stratégies des propriétaires⁸. Cette situation a replacé la question foncière au cœur des politiques publiques. Ainsi, au niveau du rapport d'orientation du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) de 2008 de Constantine, il est stipulé que :

La ville a connu une consommation rapide de l'espace, due à une extension urbaine effrénée et non maîtrisée, en raison de plusieurs phénomènes, cela a entraîné une saturation des sites urbanisables et un besoin sans cesse croissant en terrains constructibles. Devant cette situation, les autorités locales se sont trouvées dans l'obligation de trouver des solutions.

- 4 Nous tenons, par le biais de cet article, à mettre en exergue le rôle que jouent les propriétaires fonciers privés dans le processus de développement urbain et de consommation du foncier. En effet, à part quelques travaux sur Constantine⁹, nous n'avons que peu d'informations sur les objectifs, intérêts et stratégies politiques et foncières de ces acteurs. Notre objectif est d'éclairer les décideurs sur les manières d'intégrer leurs stratégies d'action dans leurs politiques.
- 5 Nous avançons que les propriétaires fonciers ont été ignorés dans les différentes politiques urbaines en Algérie. Cependant, de la période coloniale à ce jour, ils imposent leurs choix aux pouvoirs publics selon différentes stratégies et contribuent à structurer en profondeur les processus d'aménagements urbains constituant, par conséquent, une variable et une condition fondamentales à prendre en compte dans la planification urbaine. Notre analyse repose, en premier lieu, sur une lecture diachronique de tous les plans d'urbanisme qui ont couvert la ville de Constantine. Des premiers plans d'alignement initiés pendant la période coloniale, jusqu'au dernier PDAU initié en 2008 par les pouvoirs publics. Nous montrons que le propriétaire foncier est un acteur dans tout le processus d'élaboration et de mise en œuvre du plan. Il remodèle, modifie et finit par imposer son projet. Nous avons eu recours à deux outils complémentaires : la reprise de travaux antérieurs sur la question ainsi que des entretiens semi-directifs, avec vingt acteurs institutionnels¹⁰ qui ont participé à l'élaboration du PDAU de Constantine de 1992 et à sa révision en 2008. Ensuite, sur la base des premiers résultats de ce travail, nous avons organisé une analyse de six opérations de lotissements initiés par des propriétaires fonciers privés à Constantine. Dans ce travail, nous nous sommes intéressés, essentiellement, au déroulement du processus et aux acteurs intervenant à chaque étape, de la conception à la réalisation.

Pour les opérations réglementaires, qui sont au nombre de trois, des entretiens ont été menés avec les trois propriétaires fonciers initiateurs de l'action ainsi qu'avec tous les acteurs qui ont pris part à l'action. Par contre, pour les trois lotissements non réglementaires, l'opération était plus complexe. Nous étions contraints d'avoir recours à des intermédiaires pour pouvoir interviewer quelques acteurs du processus parce que les propriétaires fonciers, qui sont à l'origine de ces opérations, ont refusé toute forme de discussions.

- 6 Dans une première partie, l'article étudie la relation, souvent conflictuelle, entre les documents d'urbanisme en Algérie et la propriété privée de la période coloniale à ce jour en focalisant l'analyse sur les conflits nés autour de l'établissement des différents plans d'urbanisme qu'a connus la ville de Constantine, troisième ville du pays. Dans une deuxième partie, il dégage les différentes stratégies développées par les propriétaires fonciers privés dans cette ville pour valoriser au meilleur prix leur patrimoine foncier et leur rôle dans le dépérissement de la ressource foncière et dans la fragmentation de l'espace urbain. Une typologie des propriétaires fonciers privés à Constantine selon leurs stratégies d'action permettra de les intégrer dans les politiques de développement urbain initiées par les pouvoirs publics.

Documents d'urbanisme en Algérie et propriété privée

- 7 L'aménagement est une notion de droit public alors que le droit de propriété relève du droit privé¹¹. Les documents d'urbanisme, principaux outils des politiques d'aménagement, contribuent à la régulation des conflits d'usage de l'espace entre des projets d'aménagement concurrents et les conflits de voisinage. Par les règlements qu'ils imposent, les documents d'urbanisme encadrent les conditions d'exercice du droit de propriété. Les intérêts fonciers sont mis en confrontation avec les plans de zonage et les droits qui s'y attachent¹².
- 8 En Algérie, les différentes périodes historiques par lesquelles est passé le pays ont marqué fortement les politiques d'aménagement mises en œuvre. Pendant la période coloniale, l'urbanisation a été brusque et brutale à la fois. Le colonisateur est venu imposer son organisation urbaine en faisant table rase de tout ce qui existait. Une dizaine de cités anciennes transformées, une vingtaine de villes nouvelles créées sur une courte période (entre 1830 et 1860)¹³. Les régimes d'appropriation existants sont bouleversés. Dans un rapport rédigé par Tocqueville, député de l'Eure, responsable de la commission chargée en 1847 d'examiner le projet de loi relatif aux crédits extraordinaires demandés pour l'Algérie, il est mentionné que la mise en œuvre du modèle d'aménagement du territoire mise en place par le génie militaire est aisée sur « ...un territoire où la propriété individuelle et patrimoniale n'existe pas et où la propriété commune ne s'appuie sur aucun titre. Il est plus facile d'introduire une population nouvelle sur un territoire qui n'est possédé qu'en commun que sur un sol où chaque pouce est défendu par un droit et un intérêt particulier ».
- 9 Ainsi les propriétaires autochtones sont écartés dans le processus d'aménagement à l'échelle territoriale. Cependant, des conflits ouverts vont naître entre propriétaires et puissance publique dans la mise en œuvre de plusieurs plans d'alignement et de réserves, outil principal régissant le développement des villes algériennes, avant 1919¹⁴. Ce ne fut qu'au début du siècle dernier que l'on a commencé à parler de planification avec la loi Cornudet (1919) qui visait à institutionnaliser le plan d'urbanisme par une

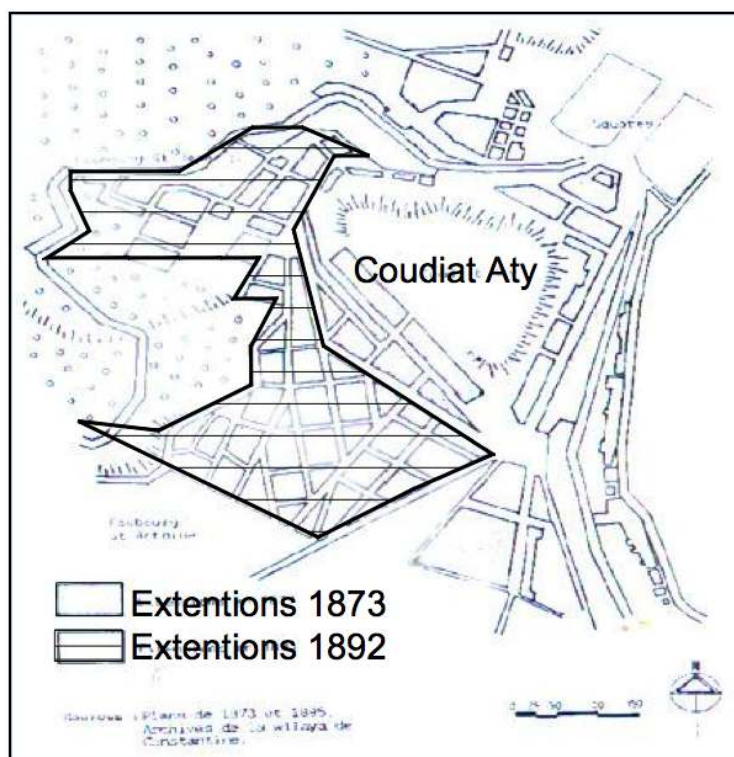
gestion de la croissance urbaine. Des aspects purement urbanistiques ont été visés jusque-là ; plans d'alignements et de largeur des routes, les places publiques, l'hygiène... Et ce n'est qu'en 1948, que fut promulgué, pour la première fois, un plan d'urbanisme directeur pour Alger (l'approche du plan est fonctionnaliste ; elle est établie sur la base de ratios et de grilles d'équipement avec une planification des réseaux)¹⁵.

- 10 Vers la fin des années 1950, l'urbanisation s'est trouvée accélérée par des facteurs à la fois politiques et militaires qui n'ont aucun rapport avec des considérations économiques¹⁶. Le plan de Constantine lancé en 1958 visait à l'amélioration des conditions sociales et économiques des populations urbaines. Durant cette période, plusieurs instruments d'urbanisme, basés sur le principe du zonage fonctionnaliste, sont mis en application dans différentes villes : PUD (plan d'urbanisme directeur), plan de détail, plan de modernisation des équipements et ZUP (Zone d'urbanisation prioritaire). Des organismes sont créés pour l'acquisition et l'expropriation des terres au profit de l'État – sur fonds du trésor public –, auprès des propriétaires pour la mise en œuvre des aménagements programmés dans le cadre de ces plans.
- 11 À l'indépendance, alors que la question urbaine est évacuée des préoccupations du nouvel État algérien, la propriété foncière va subir des bouleversements qui sont intimement liés aux choix politiques du pays. Elle est marquée par trois grandes périodes :
 - Une première de 1962 à 1971, caractérisée par une logique de préservation avec les prémices d'une remise en cause de la propriété privée.
 - Une deuxième de 1971 jusqu'à la fin des années 1980, marquée par la logique de nationalisation. C'est l'État qui est propriétaire et distributaire des biens. Les terres agricoles publiques ou privées, à proximité des villes sont urbanisées par les communes avant même l'approbation définitive des périmètres d'urbanisation fixés par les PUD et les plans d'urbanisme provisoires (PUP). Les indemnités des propriétaires sont fixées à l'avance (au dinar symbolique) par l'État.
 - Et la troisième de 1990 à nos jours où le droit de propriété est réhabilité à part entière. Des opérations de restitution des terres agricoles ont permis à un grand nombre de propriétaires fonciers de récupérer leurs terres agricoles nationalisées ou intégrées dans les réserves foncières communales. Cependant, les nouveaux outils d'aménagement PDAU (Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme) et POS (Plan d'occupation des sols) instaurés par la loi 90-29 relative à l'aménagement et à l'urbanisme sont moulés dans les anciens instruments¹⁷. Ils sont basés sur le principe du zonage fonctionnaliste qui crée une iniquité entre les propriétaires dont les terres se trouvent d'un côté ou de l'autre de la ligne délimitant les espaces constructibles¹⁸. Dans tous les processus d'élaboration, la propriété privée est ignorée¹⁹ et les pouvoirs publics sont considérés comme les seuls acteurs de l'action foncière aussi bien à l'échelle communale (au niveau des PDAU) qu'à l'échelle urbaine (POS).
- 12 Pour étayer ces éléments bibliographiques, nous analyserons, dans ce qui suit, les conflits nés avec les propriétaires fonciers privés autour de l'établissement des premiers plans d'urbanisme de Constantine de 1854 puis de 1960. Ensuite, les détournements des règles d'urbanisme imposées par le plan, par les propriétaires fonciers, à partir des années 1970 et enfin les petits arrangements autour de leur application et de leur révision à partir des années 1990.

Les propriétaires fonciers et les plans d'urbanisme de Constantine : une influence ancienne et effective

- 13 La ville de Constantine est une des plus anciennes villes du pays. Sa création remonte à la période numide. Depuis, elle a connu le passage de plusieurs types de dominations (romaine, byzantine, arabe, ottomane et enfin française). Située sur un site défensif, la disponibilité de l'eau et les terres agricoles ont donné à la ville une importance stratégique et économique à travers les siècles. À chaque conquête, une grande partie de la ville est détruite et remodelée. Chaque nouvel occupant veut affirmer son pouvoir par la destruction des édifices qui ont marqué le passage de ses prédécesseurs et la reconstruction de ses propres édifices. Les périodes ottomane et essentiellement française sont celles qui ont vraiment laissé le plus de traces et continuent encore à infléchir le développement de Constantine²⁰.
- 14 En 1854, le conseil municipal avait décidé que la ville française s'étendrait au niveau de la colline de Coudiat Aty. Un dérasement du monticule de terre de 30 mètres de haut fut entamé en 1887. Une plateforme de 6 hectares fut dégagée, le plan du nouveau quartier fut fixé par arrêté du ministère de la Guerre et la construction commença en 1907. Le projet de dérasement de la colline de Coudiat Aty et l'édification d'une ville européenne illustrent avec force les stratégies que peuvent adopter les propriétaires fonciers face au plan d'urbanisme instauré par les pouvoirs publics.
- 15 À partir de 1856, plusieurs maisons sont bâties autour du Coudiat Aty. Les propriétaires des terrains situés à l'ouest et sur le versant sud-ouest du site, en prévision de la mise en exécution du projet, ont loti et vendu à des acquéreurs qui ont élevé de nombreuses constructions. De véritables faubourgs dénommés Saint-Antoine et Saint-Jean ont vu le jour, mettant la commune devant une situation de fait²¹.

Figure 1. Extensions autour du Coudiat Aty



Source : Badia Belabed Sahraoui, *Le pouvoir municipal et la production...*, op. cit., 2004.

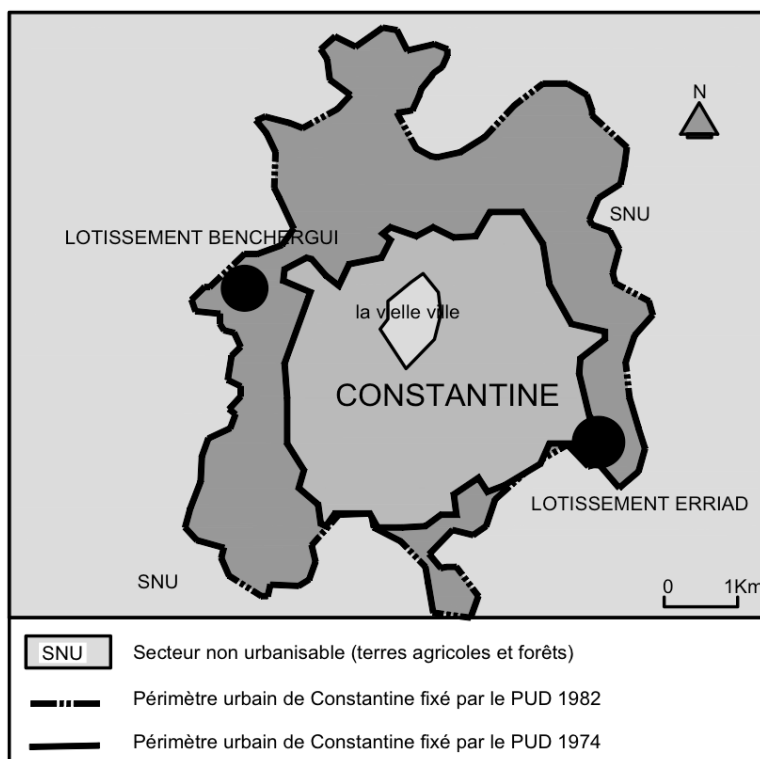
- 16 Les principaux propriétaires, qui font partie du conseil municipal, vont rejeter le décret de concession de 1864 auquel ils opposent des titres. Ils revendiquent la propriété de 21 hectares, 77 ares et 93 centiares acquis par la commune et demandent la régularisation des faubourgs²². Cette situation conflictuelle entre la commune et les propriétaires fonciers sera réglée à l'amiable, en 1868. La commune renonce alors à 19 hectares au profit de ceux qui l'occupaient et les faubourgs fondés à l'initiative de propriétaires privés sont intégrés dans le plan de la ville nouvelle. En contrepartie, les propriétaires ont cédé à la commune, à titre gracieux, les terrains nécessaires aux établissements communaux et à la viabilisation (rues et places). Les deux faubourgs Saint-Jean et Saint-Antoine vont être des éléments clés du projet Coudiat Aty. Le premier situé à l'ouest du Coudiat ; son plan a été dressé par les propriétaires : les frères Bruyas et Leinen. Quant au second, jouxtant le premier, il est situé au sud-ouest du Coudiat.
- 17 Ces deux faubourgs vont être considérés, par le pouvoir municipal, comme un état de fait. Le plan d'aménagement du Coudiat proposé en 1852 est remodelé. Dans sa recomposition, les propriétaires tels que les frères Bruyas et Ben cheikh imposèrent plusieurs modifications tel que le maintien du boulevard Mac Mahon et la rue Saint-Antoine²³. Cette opération va leur permettre de mettre en œuvre leurs lotissements augmentant ainsi la rentabilité de leurs terrains.
- 18 En 1960, le plan Calsat²⁴, premier plan d'urbanisme de Constantine est élaboré. Il qualifie le développement urbain de la ville comme anarchique et immaîtrisable : « De nos jours, la ville éclate de toutes parts, continue de s'accroître sans souci de structure, au gré des terres libres ou de la spéculation ». Les propriétés privées situées au sud à Boufrika et Ain Bey et au nord-est sont acquises par un organisme public, la caisse

algérienne d'aménagement du territoire (CADAT), créée dans le cadre du lancement du plan de Constantine en 1959. Le rapport fait allusion aux propriétaires fonciers privés et à leur rôle dans la mise œuvre d'une organisation rationnelle de la ville :

Il semble qu'avec toutes les surfaces libres détenues par l'Administration et les organismes publiques, il est possible d'assurer l'expansion urbaine pour plusieurs années, si les propriétaires des terres veulent bien admettre que dans un intérêt réciproque d'organisation rationnelle, des échanges sont possibles.

- 19 La mise en œuvre de ce plan va se heurter aux actions des propriétaires fonciers privés qui vont profiter d'une demande pressante en logements, due à un exode rural massif et vont lotir leurs propriétés et vendre. L'information va passer de bouches à oreilles et des cités entières vont voir le jour en un laps de temps très court. En 1959, plusieurs sites que le plan réservait à des espaces verts ou à des espaces de détente et de loisirs, particulièrement sur les berges du Rhumel et de Boumerzoug, se verront utilisés par de l'habitat précaire : El Attabia, Bardo, El Kantara, Lamy, Sidi Mabrouk et Sidi M'cid²⁵.
- 20 À l'indépendance, l'orientation politique du pays annonçait une mainmise totale et absolue de l'État sur le foncier. Dans ce contexte, les propriétaires fonciers de Constantine vont se voir imposer deux plans d'urbanisme. Le premier en 1974 et le deuxième en 1982. La situation de flou, inhérente à la période, a généré un climat d'incertitude et de crainte chez les propriétaires fonciers qui se trouvaient incapables d'agir directement sur le contenu du plan. Ils préférèrent, donc, agir dans l'illégalité et mettre les pouvoirs publics devant une « situation de fait ». Ils firent en sorte de lotir et de vendre leurs terres situées à proximité des villes avant qu'elles ne soient intégrées dans les réserves foncières communales (c'est-à-dire avant l'approbation du périmètre urbain fixé par le PUD). Le choix des terres qui ont fait l'objet de ces opérations n'était pas fortuit. Elles étaient situées dans l'espace périurbain de Constantine et bénéficiaient, déjà, des plus importantes viabilités. Des portions de villes, comme la cité Erriad au sud-est et Bencherghi au nord-ouest, ont ainsi été créées²⁶.

Figure 2. Situation des deux lotissements Erriad et Benchergui



Source : PUD Constantine 1974 et 1982.

- 21 À partir de 1990, avec le nouveau contexte politique et économique du pays qui se caractérisait par le passage à un régime pluraliste et l'ouverture sur l'économie de marché, Constantine va connaître son premier PDAU en 1992. L'indisponibilité de la ressource foncière constitue un des problèmes majeurs posés par le PDAU qui déclare un déficit de 1 701 hectares en terres à urbaniser. Les entretiens effectués auprès des acteurs institutionnels ayant pris part à la mise en œuvre du plan ont révélé, que selon la posture vis-à-vis du plan, deux catégories de propriétaires fonciers peuvent être définies :

- La première englobe les propriétaires qui n'ont affiché aucun intérêt pour le plan. Cette posture est due à deux facteurs. Le premier est lié à la temporalité du PDAU. En effet, le processus de restitution des terres à leurs propriétaires d'origine était en cours et la majorité d'entre eux ne disposaient pas encore de tous leurs droits. Le second est lié aux caractéristiques montagneuses de ces terres difficilement urbanisables (essentiellement au nord-est de la ville).
- La deuxième catégorie de propriétaires, par contre, va remodeler ce plan en vue de modifier les droits à bâtir. La zone Oued Yagoub au sud de Constantine en est l'exemple. Les propriétaires vont user de leur poids dans l'Union nationale des paysans algériens²⁷ pour accélérer le processus de restitution de leurs terres agricoles, dans un premier temps, et négocier, dans un second temps, le changement d'affectation de leurs terres en zones urbanisables avant l'approbation définitive du PDAU. Ces négociations se sont déroulées complètement en dehors des procédures formelles avec l'administration, caractéristiques d'une planification informelle infra-institutionnelle²⁸. Le résultat est cependant transcrit dans le document formel, le PDAU.

- 22 En 2008, la révision de ce plan va susciter l'intérêt de plusieurs propriétaires fonciers privés. 45 d'entre eux déposent des demandes d'intégration de leurs terrains d'origine agricole dans le périmètre urbain. Les superficies des propriétés vont de 1 à 1 256 hectares²⁹. À cette date, ce plan n'a pu être approuvé suite aux différentes pressions auxquelles est soumise l'Administration. Un face-à-face est né entre les pouvoirs publics et les propriétaires engendrant une « planification privée »³⁰ avec des règles flexibles et un plan adapté aux projets des particuliers.

Les propriétaires fonciers privés de Constantine : des producteurs de l'espace urbain

- 23 À partir de 1990, des propriétaires fonciers de Constantine vont être, comme par le passé, à l'origine de la création de plusieurs cités essentiellement sous forme de lotissements. Les entretiens effectués auprès des acteurs institutionnels, nous ont permis de dégager trois catégories de propriétaires selon leur mode d'action :
- Le propriétaire foncier attentiste qui préserve son patrimoine (en friche ou en continuant à l'exploiter) et prend la décision de lotir quand il réalise que son terrain a pris de la valeur grâce à l'avancée de la ville ou parce que des investissements importants sont initiés par l'État (routes, équipements structurants...). La décision est prise généralement sous l'influence d'autres acteurs : des courtiers ou des professionnels qui connaissent le terrain et sont au courant des changements de droits d'usage des sols qu'a subi la propriété.
 - Le propriétaire foncier stratège qui fait en sorte que son terrain prenne de la valeur : pour que son terrain change d'affectation, il exerce des pressions sur les acteurs institutionnels chargés de l'élaboration du plan d'urbanisme. Selon nos interlocuteurs, quelques propriétaires ont eu, même, recours à la corruption de certains de ces acteurs afin d'atteindre leurs objectifs (tel que l'octroi de lots à bâtir à titre gracieux dans le lotissement projeté).
 - Le propriétaire promoteur qui acquiert la propriété agricole dans l'intention de la lotir et de s'accaparer la plus-value réalisée.
- 24 Ces trois catégories de propriétaires agissent de manière réglementaire quand les conditions fixées par les textes régissant l'octroi du permis de lotir sont réunies, essentiellement, l'affectation en zone urbaine dans le plan d'urbanisme et les droits apurés du bien foncier. Dans le cas contraire, le propriétaire agit dans l'illégalité. Il lotit son terrain, vend sous la forme de lots jardin à des acquéreurs en quête de logement et met les pouvoirs publics devant une situation de fait accompli.
- 25 L'étude des six opérations de lotissements initiées par les trois catégories de propriétaires a révélé que le propriétaire est au cœur du processus quand il décide d'agir dans le respect de la loi. C'est lui qui initie l'opération et fait appel à d'autres acteurs qui vont l'aider à la concrétiser : l'architecte-concepteur du lotissement, le courtier chargé de la vente des lots et l'entrepreneur chargé de la viabilisation. Dans certains cas, des courtiers (des professionnels de ce genre d'opérations) interviennent dans la prise de décision jusqu'à la commercialisation. Le propriétaire-lotisseur se détache complètement de l'opération après la vente de tous les lots et la publication des actes.
- 26 Dans la stratégie non réglementaire, ce sont les courtiers qui sont au cœur du processus. Ils créent des bureaux sur place et se chargent de l'opération de l'affectation

de terrain, de l'implantation des lots et de l'organisation globale du lotissement et cela sur la base d'un plan effectué soit par un architecte, soit par un simple topographe ou dessinateur. Les courtiers interviennent, aussi, pour régler les conflits de voisinage nés entre les différents acquéreurs dus généralement à des empiètements sur les limites de propriété ou la voie publique. Un pourcentage leur est versé par le propriétaire sur chaque transaction effectuée.

- 27 À travers ces opérations, le propriétaire foncier arrive, donc, toujours à s'approprier l'espace, à remettre en cause tous les plans et les programmes de l'État. Dans ce jeu que fait l'État ? Pendant les premières années, il a sanctionné le propriétaire, l'entrepreneur, et l'occupant sans résultats³¹. Mais depuis les années 1990, il laisse faire. Les mesures réglementaires relatives au contrôle des infractions urbanistiques et architecturales, promulguées depuis 2004, n'ont pas donné de résultats. Les opérations de lotissements illicites et réglementaires initiées sur des propriétés privées s'accroissent et modifient en profondeur l'image des villes³².

Un dépérissement de la ressource foncière et un espace urbain fragmenté socialement et spatialement

- 28 Les opérations de restitution ont permis à un grand nombre de propriétaires fonciers de récupérer leurs terres agricoles nationalisées ou intégrées dans les réserves foncières communales³³. Cependant, une grande partie de ces terres va changer de vocation de l'agricole vers l'urbain. Les propriétaires vont chercher, éventuellement, à valoriser au meilleur prix leur patrimoine foncier. La création d'opérations de lotissements apparaît comme le choix le plus rentable d'autant plus que dans la majorité des cas la réalisation des voiries et des réseaux publics de viabilité revient à l'État³⁴ et que la fiscalité foncière pour les terrains urbanisés est faible et peu mise en œuvre³⁵. Depuis 2001, uniquement à Constantine, plus de 5 000 lots sur une superficie de plus de 300 hectares ont été créés, soit une moyenne de surface de 250 à 500 m² par lot. Ces opérations participent au dépérissement de la ressource foncière, à l'étalement urbain et remettent en cause les projets de développement des pouvoirs publics qui se trouvent dans l'incapacité de mettre en œuvre les affectations des sols préconisés par les plans de zonage et de maîtriser les marchés fonciers dans la ville.
- 29 À cela s'ajoute le fait que les formes de ces nouvelles extensions périurbaines non maîtrisées ont bouleversé la structure de la ville. La qualité urbanistique et architecturale des espaces produits est souvent en deçà des aspirations des populations sur place³⁶. Dans les six lotissements étudiés le taux d'achèvement des constructions et de la viabilisation ne dépasse pas les 60 % et ce depuis plus de dix années de mise en œuvre de ces opérations. En effet, le lotisseur se détache complètement de l'opération après la vente de tous les lots et la publication des actes. La loi n° 08-15, fixant les règles de mise en conformité des constructions et leur achèvement promulgué le 20 juillet 2008 dans le but de mettre un terme à l'anarchie qui règne dans le domaine de la construction et de l'urbanisme en Algérie est inappliquée (voire inapplicable)³⁷. L'espace produit devient l'objet d'un grand nombre de décisions individuelles qui répondent à des logiques différentes et dont le résultat n'est souhaité par personne en particulier. Dans les perspectives d'aménagement de la ville préconisées par le PDAU de 2008, ces quartiers sont classés comme précaires ; ils nécessitent « une réhabilitation et une mise à niveau permettant aux citoyens d'accéder à un niveau meilleur de cadre de

vie dans un environnement de qualité ». Nous citerons, à titre d'exemple les cités Benchergui, Abane Ramdane, Erriad...

- 30 Le rôle joué par les propriétaires fonciers dans la planification urbaine en Algérie est une réalité incontestable dont il est important de rendre compte. L'intervention des propriétaires fonciers, telle qu'elle a été constatée pour Constantine, se situe à deux niveaux : au niveau du plan d'urbanisme et au niveau de l'espace. Cette intervention participe directement ou indirectement à l'élaboration du plan et à sa mise en œuvre. Les stratégies d'action sont diverses suivant les périodes étudiées. Pendant la période coloniale et les deux premières décennies d'indépendance, le propriétaire foncier anticipait sur l'évolution des droits d'usage des sols. Il mettait en œuvre son action et l'imposait comme un état de fait au plan. Ces choix vont orienter le développement urbain et remettre en cause les aménagements préconisés par le plan. Avec la réhabilitation de la propriété privée, en 1990, et l'engagement de la procédure de restitution des terres agricoles, ce phénomène va s'accroître, surtout, au niveau des espaces périurbains où les enjeux fonciers sont plus cruciaux. Durant cette période, les actions du propriétaire foncier sont mieux réfléchies et plus ciblées. Il agit, en amont du plan, modifie, corrige et impose ses choix aux pouvoirs publics qui entérinent les résultats de ces négociations sur le plan. En parallèle à ces actions sur le plan, le propriétaire agit directement sur l'espace. Dans une perspective de gain, il crée des portions de villes dans la légalité – ou l'illégalité – selon des stratégies diverses et bouleverse ainsi l'aménagement urbain préconisé.
- 31 Il est vrai que l'État a eu un rôle central dans le développement urbain et la consommation du foncier agricole, cependant, les propriétaires fonciers sont, aussi, des acteurs potentiels dans le processus de fabrication de la ville en Algérie. Pour une meilleure maîtrise des territoires, une action foncière élargie à d'autres formes de régulation ou de coordination entre les acteurs, est à mettre en œuvre. Le positionnement de l'acteur privatif foncier est indispensable à tous les niveaux et à différentes échelles de la planification urbaine. Les procédés d'intervention sont à mettre en œuvre pour une bonne gouvernance des territoires.

NOTES

1. Cet article présente les principaux résultats de la thèse de doctorat en Urbanisme de l'auteur soutenue en décembre 2015 et intitulée : *Propriétaires fonciers privés et développement urbain : enjeux et stratégies. Cas de Constantine*, sous la direction de Badia Sahraoui, Université Mentouri de Constantine, Algérie.
2. Marc Côte, « L'urbanisation en Algérie : Idées reçues et réalités », *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, vol. 1, n° 85, 1994, p. 60.
3. Omar Bessaoud, Jean-Paul Pellissier, Jean-Pierre Rolland et Wided Khechimi (coord.), *Rapport de synthèse sur l'agriculture en Algérie, projet d'appui à l'initiative ENPARD Méditerranée*, 2019, p. 7, en ligne : https://www.iamm.ciheam.org/ress_doc/opac_css/doc_num.php?explnum_id=18246.
4. Hayette Hadeif, « Aux marges du système urbain : le périurbain et la consommation du foncier agricole - cas de Skikda - Algérie », *Sciences & Technologie*, 34, 2011, p. 10.

5. Omar Bessaoud, *Rapport de synthèse...*, op. cit., p. 18.
6. Hayette Nemouchi, « Pratiques sociales et problèmes fonciers en Algérie », *Options Méditerranéennes Régulation foncière et protection des terres agricoles en Méditerranée*, Série B, 66, 2011, p. 128.
7. Ouassila Bendjaballah Boudemagh, « Politiques urbaines, terres agricoles et marché foncier : quel avenir pour l'agriculture périurbaine à Constantine (Algérie) ? », *Cahiers Agriculture*, n° 22, 2013, p. 549.
8. Ouassila Bendjaballah Boudemagh, « Politiques urbaines... », art. cit., p. 550.
9. Yasmîna Arama, *La propriété foncière des citoyens, Singularité d'une structure agraire : l'exemple constantinois de 1830 à 1867*, Magistère en Urbanisme sous la direction de Abderrahim Sekfali, Université Mentouri Constantine, 1995 ; Souad Bendjaballah, *Étude de cas de stratégies foncières familiales dans les hautes plaines constantinoises pendant la colonisation française*, Magistère en droit administratif, Université Mentouri Constantine, 1988 ; Souad Bendjaballah, *Droit foncier étatique et stratégies locales. Les réponses plurielles à la violence des politiques domaniales en Algérie entre 1962 et 1995*, Doctorat d'état en droit administratif, sous la direction d'Étienne le Roy et Nadir Marouf, Université Mentouri Constantine, 1997 ; Badia Belabed Sahraoui, *Le pouvoir municipal et la production de la ville coloniale. Constantine : 1854-1903*, Doctorat en Urbanisme, sous la direction de Hamza Zoughlache, Université Mentouri Constantine, 2004.
10. Les entretiens ont été effectués en 2014 avec vingt acteurs institutionnels exerçant dans les organismes publics suivants : la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de Constantine, la direction technique chargée de l'urbanisme de la commune de Constantine et l'agence de gestion et de régulation urbaine de la wilaya de Constantine.
11. Jacqueline Morand-Deville, *Droit de l'urbanisme*, Paris, Dalloz, 2014.
12. Samuel Martin, Nathalie Bertrand et Nicole Rousier, « Les documents d'urbanisme, un outil pour la régulation de conflits d'usage de l'espace agricole périurbain ? », *Géographie, économie, société*, vol. 8, n° 3, 2006, p. 329.
13. Xavier Malverti et Aleth Picard, « Les villes coloniales fondées entre 1830 et 1880 en Algérie », rapport de recherche, Ministère de l'Équipement, du Logement, de l'Aménagement du territoire et des transports / Bureau de la recherche architecturale (BRA) ; Ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur ; École nationale supérieure d'architecture de Grenoble / Association grenobloise pour la recherche architecturale (AGRA).hal-01902566, 1988, p. 11, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01902566/document>.
14. Badia Sahraoui, *Le pouvoir municipal et la production de la ville coloniale. Constantine : 1854-1903*, Thèse de doctorat, Université Mentouri Constantine, 2004, p. 142.
15. Naima Aghermiou, *La planification urbaine à travers les PDAU-POS et la problématique de la croissance et de l'interaction villes/villages en Algérie*, Doctorat en sciences économiques, sous la direction de Mohamed Dahmani, Université Mouloud Mammeri Tizi Ouzou, 2013, p. 48.
16. Maryse Carmes et Jean-Max Noyer, *Devenirs urbains*, Paris, Presses des Mines, 2014.
17. Ouassila Bendjaballah, « L'agriculture périurbaine dans les politiques urbaines en Algérie », dans Jean Christophe Paoli et al. (dir.), « La petite exploitation agricole méditerranéenne, une réponse en temps de crise », *Options Méditerranéennes*, Série A, Séminaires Méditerranéens, 117, 2017, p. 251.
18. Coline Perrin, « Le foncier agricole dans les plans d'urbanisme : le rôle des configurations d'acteurs dans la production locale du droit », *Géocarrefour*, vol. 88, n° 3, 2013, p. 183.
19. L'article 8 du décret exécutif 91-177 du 28 mai 1990 fixe la liste des administrations publiques, organismes et associations à consulter sur le projet du PDAU, les propriétaires fonciers privés ne sont pas cités.
20. Fatiha Benidir, *Urbanisme et planification urbain. Le cas de Constantine*, thèse de doctorat en Urbanisme, sous la direction de Guy Burgel, Université Mentouri Constantine, 2007, p. 20.
21. Badia Belabed Sahraoui, *Le pouvoir municipal...*, op. cit., p. 240.

22. *Ibid.*, p. 242.
23. *Ibid.*
24. Le plan a pris le nom de son concepteur l'urbaniste J.-H. Calsat.
25. Abderrezak Hafiane, *Dynamique urbaine et planification : L'habitat illégal dans l'évolution de Constantine*, Doctorat 3^e cycle, Institut d'urbanisme de Grenoble, Université Grenoble II, 1983, p. 183.
26. Ces lotissements portent à ce jour le nom des propriétaires fonciers initiateurs des opérations.
27. Une union créée en 1974 en vue de promouvoir le secteur de l'agriculture et l'accompagnement des agricultures et des éleveurs.
28. Coline Perrin, « Le foncier agricole... », art. cit., p. 184.
29. Ouassila Bendjaballah Boudemagh, « L'agriculture périurbaine... », art. cit., p. 257.
30. *Ibid.*
31. Souad Bendjaballah, *Droit foncier étatique et stratégies locales...*, op. cit.
32. URBACO, Rapport d'orientation du PDAU du groupement urbain de Constantine, 2008.
33. À Constantine, les opérations de restitution des terres agricoles entamées depuis 1993, ont permis à 561 propriétaires privés, à l'échelle de la Wilaya, de récupérer leurs terres nationalisées dans le cadre de la révolution agraire.
34. Ce ne sera qu'en 2009 que le décret exécutif 09-315 du 6 octobre 2009 va mettre en obligation dans son art. 12 « [...] les détenteurs de droits réels immobiliers sur les propriétés à participer au financement des infrastructures au prorata des surfaces et des droits à construire qui leur sont consentis [...] ».
35. Le calcul de la taxe foncière est fait en appliquant à la base imposable un taux de 5 % pour les propriétés non bâties situées dans les secteurs non urbanisables. Pour les terrains urbanisés, le taux est fixé à 5 %, lorsque la superficie des terrains est inférieure ou égale à 500m² ; à 7 %, lorsque la superficie des terrains est supérieure à 500 m² et inférieure ou égale à 1 000 m² ; à 10 %, lorsque la superficie des terrains est supérieure à 1 000 m² et à 3 % pour les terres agricoles.
36. Kamel Kehal, *Le lotissement résidentiel : enjeux urbanistiques et développement urbain durable : Cas de Constantine (entre recherche de la qualité urbanistique et la consommation du foncier)*, Magistère en urbanisme, sous la direction de Djamila Rouag, Université Mentouri Constantine, 2006.
37. Keira Bachar, « Achèvement et mise en conformité des constructions : une loi inappliquée (voire inapplicable ?) », *RURAL-M Études sur la ville*, 2013, p. 1.

RÉSUMÉS

La mise en œuvre des outils de planification urbaine, aujourd'hui, impose la prise en compte de tous les acteurs impliqués de près ou de loin dans la production de la ville. Or, en Algérie, le propriétaire foncier, indispensable à la compréhension des dynamiques à l'œuvre et à l'efficacité des dispositifs mis en place est paradoxalement omis voire ignorer dans les débats autour de ces outils et des politiques foncières qui les accompagnent. L'État s'érige comme l'unique acteur de la production de l'espace urbain, le seul distributeur de la rente foncière. Cet article a pour objectif de mettre en exergue le rôle que jouent les propriétaires fonciers privés dans le processus de planification urbaine et de consommation du foncier dans la ville algérienne afin d'intégrer leurs stratégies d'action dans les politiques publiques. Nous nous appuyons sur le cas de la ville de

Constantine qui a connu une croissance urbaine soutenue où l'État a eu un rôle central. La pression de l'urbanisation a favorisé la montée de la spéculation foncière des propriétaires fonciers privés qui sont venus répondre à une demande en logements croissante. Une analyse diachronique des différents plans d'urbanisme et des enquêtes auprès des acteurs institutionnels concernés par la ville et des propriétaires fonciers nous ont permis de dégager une typologie des stratégies et de faire une classification des propriétaires selon leur mode d'action.

The implementation of town planning tools, today, requires the consideration of all the actors involved in the production of the city. In Algeria, however, the landowner, who is essential for understanding the dynamics at work and the effectiveness of the measures put in place, is paradoxically omitted or even ignored in the debates on these tools and the land policies that accompany them. The State is the only actor in the production of urban space and the single distributor of land rent. The aim of this article is to highlight the role played by private landowners in the process of urban planning and land consumption in the Algerian city in order to integrate their action strategies into public policies. We use the case of the city of Constantine, which has experienced sustained urban growth where the state has played a central role. The pressure of urbanization has encouraged the rise of land speculation by private landowners who have come to meet the growing demand for housing. A diachronic analysis of the various urban development plans and surveys of institutional actors concerned by the city and landowners have enabled us to identify a typology of strategies and to classify owners according to their mode of action.

INDEX

Keywords : private land ownership, actor, urban planning, strategy, Constantine

Mots-clés : propriété foncière privée, acteur, planification urbaine, stratégie, Constantine

AUTEUR

OUASSILA BENDJABALLAH BOUDEMAGH

Ouassila Bendjaballah Boudemagh est maîtresse de conférences à la faculté d'architecture et d'urbanisme de l'Université Salah Bounider Constantine 3 rattachée au laboratoire Architecture bioclimatique et environnement (ABE). Elle a soutenu une thèse intitulée « Propriétaires fonciers et développement urbain : Enjeux et stratégies. Cas de Constantine » en 2015 et publié divers articles dans des revues comme : *Cahiers d'agriculture*, *Options méditerranéennes* et *Regional Environmental Change* (comme co-auteure).

La gestion des espaces pastoraux en Algérie : dynamique et stratégies des acteurs

The management of pastoral areas in Algeria: dynamic and strategies of the actors

Slimane Bencherif et Halima Slimani

- 1 L'Algérie, à l'instar des autres pays en développement, a mis en place, depuis les années 1970, une stratégie, dont la politique et les initiatives de développement pastoral se concentrent sur la sédentarisation des communautés pastorales et sur la redistribution des droits d'occupation des pâturages, grâce à la nationalisation et/ou la privatisation des terres. L'accès et la circulation sur des espaces ouverts sont la forme originelle d'occupation de ces terres¹. Dans la steppe sud-oranaise les interventions publiques ont impacté les différentes composantes de l'espace steppique et sont à la source d'une nouvelle dynamique territoriale. Ces changements se traduisent aujourd'hui par un bouleversement inédit du régime foncier et du mode d'occupation des terres. En effet, à un processus de sédentarisation accélérée des communautés pastorales engagée depuis la colonisation française (1830-1962), a succédé ces dernières décennies une appropriation informelle des terres par les agropasteurs, appuyée par des législations foncières peu adaptées entamées dès les années 1980. S'ajoute à cela un exode rural important vers les villes et une urbanisation rapide durant les années 1990. Plus récemment une conversion au profit de l'agriculture d'une partie des espaces pastoraux est observée². La tendance actuelle est à la surexploitation des ressources collectives (parcours, eau souterraine...) et à la persistance des inégalités d'accès à la terre ainsi que de la vulnérabilité et de la pauvreté pour des groupes qui se trouvent privés d'une grande partie des terres pastorales et parfois exclus de l'usage de ces dernières³. Des recherches empiriques récentes mettent l'accent sur « l'inadaptation des dispositifs juridiques, les retards des politiques publiques face à des dynamiques économiques et sociales fortes »⁴, déployées sur les terres collectives du Maghreb, et les

conséquences (salarisation, paupérisation, surexploitation des ressources, exode rural) de ces dynamiques⁵.

- 2 Cet article a pour objectif d'analyser l'évolution des modes de gestion et de gouvernance des espaces pastoraux et les stratégies déployées par les acteurs dans l'accès et l'usage des ressources naturelles dans deux communes (Rogassa et Stitten) de la wilaya (province) d'El Bayadh, l'une des principales zones pastorales de l'Ouest algérien. Il s'appuie principalement sur les résultats des entretiens menés avec les différents acteurs concernés par le foncier agricole (agropasteurs, institutions...) et portant sur les modes d'exploitation et de gestion des terres et des autres ressources naturelles. Ces entretiens ont aussi porté sur les causes de la surexploitation de ces ressources, sur les interventions publiques menées et la participation de la population, sur le statut actuel du foncier (superficies exploitées, mises en valeurs, parcours inaccessibles) et sur les conditions socio-économiques et l'exode des agropasteurs vers la ville. Enfin, une évaluation de l'impact de ces changements sur l'état des parcours est faite à travers la mobilisation des données recueillies sur le couvert végétal.

Cadre théorique

- 3 En Algérie, le cadre tribal et l'organisation coutumière ne permettent plus d'assurer la gestion des ressources naturelles dans les zones pastorales comme au Maroc et en Tunisie⁶. Ceci est dû à l'héritage historique singulier de l'Algérie comparé aux pays voisins⁷ : le processus de modernisation agricole initié en Algérie durant la période coloniale et les réformes agricoles postcoloniales d'inspiration libérale, conjuguées à l'introduction de nouveaux paradigmes techniques (forage, mécanisation des travaux...), ont sévèrement affecté les rapports sociaux des ruraux (traditions, assises paysannes, extension de l'agriculture et exclusion des pasteurs). Ces processus sociaux et politiques semblent correspondre à la notion de « *Path dependency* »⁸. Elle est définie par James Mahoney⁹ comme « une série séquentielle d'étapes ou d'événements qui résulte de conditions historiques antécédentes, lesquelles définissent un ensemble d'options disponibles à un moment donné ». C'est une notion importante dans les approches diachroniques qui permet de mettre l'accent sur le rôle de la spécificité historique¹⁰ et pourrait expliquer l'évolution des changements dans la gouvernance des ressources pastorales.
- 4 La question de la gouvernance des ressources communes a pris de l'ampleur suite aux travaux de Garrett Hardin¹¹, qui explique que l'exploitation d'un pâturage commun par des éleveurs, dont l'intérêt est d'accroître leurs effectifs, conduit inévitablement à la dégradation et à la destruction de cette ressource. Cette « théorie » a eu une grande influence dans la perpétuation d'une image négative du pastoralisme, considéré par beaucoup de décideurs politiques comme étant archaïque, dégradant, économiquement irrationnel, et qu'il est donc nécessaire de moderniser ou de remplacer¹². Pour faire face à cette « tragédie », les pays en développement ont souvent mis en place des stratégies, dont la politique et les initiatives de développement pastoral se concentraient sur la sédentarisation des communautés pastorales et sur la redistribution des droits d'occupation des pâturages grâce à la nationalisation et/ou la privatisation des terres.
- 5 D'un autre point de vue, de nombreuses recherches effectuées dans différentes régions du monde¹³, montrent qu'il peut exister dans la gestion des ressources communes un

autre cadre institutionnel que le renforcement des droits de propriété individuels ou étatiques. En effet, Ostrom a montré que des communautés peuvent gérer efficacement des biens communs à travers des institutions de coopération et la mise en place des règles de fonctionnement. Toutefois, la gestion des ressources par les communautés nécessite des règles de fonctionnement qui doivent, selon Ostrom, déterminer les ayants droit et définir les ressources auxquelles ils ont droit ; déterminer les modalités d'exploitation de celles-ci et les sanctions à appliquer en cas de non-respect des règles. De son côté, Davis¹⁴ (2013) a clairement décrit comment les modes de gestion communautaires mis en œuvre par les sociétés pastorales maghrébines précoloniales avaient favorisé la régénération des ressources naturelles. La question des institutions et des règles de fonctionnement communes partagées par l'ensemble des membres apparaissait comme une question centrale. Ce point de vue cadre avec les Directives volontaires de la *Food and Agriculture Organisation* (FAO) sur la gouvernance responsable des régimes fonciers, consacrées à la reconnaissance et la protection des droits fonciers, le développement durable et la protection de l'environnement¹⁵.

Des politiques foncières contrastées et des transformations rapides des espaces pastoraux en Algérie

- 6 Autrefois la légitimité de l'occupation et les règles d'usages de ces parcours par les différentes tribus se mesuraient à leur puissance démographique, politique et militaire. Les règles d'usage et la gestion des ressources étaient déterminées par les institutions coutumières formées d'élites politico-religieuses (notables, Imams) qui dirigeaient, par l'intermédiaire d'assemblées (*Djama'a*), les communautés dont elles étaient issues. Les pratiques foncières restaient davantage sous la dépendance des conditions physiques que sous celle liée aux rapports sociaux¹⁶. Selon Bencherif¹⁷, dans le système foncier coutumier, les terres collectives de la steppe étaient, à l'image des espaces collectifs du Maghreb, partagées entre les familles, les fractions et les tribus nomades, où l'appartenance (importance politico-religieuse), le droit musulman et les coutumes déterminaient les modalités d'appropriation, de jouissance et d'héritage. Cette occupation territoriale découlait des relations entretenues avec les puissances publiques en place, et des différentes ententes entre communautés sur les délimitations de territoires aux limites mouvantes et des axes de circulation des troupeaux.
- 7 Les pasteurs nomades vivaient sous la tente toute l'année et effectuaient des déplacements (la transhumance) toute l'année à la recherche de pâturages, sur de vastes territoires pastoraux exploités en commun, dans la steppe, dans le Sud (Sahara) en hiver et dans le Nord (Tell) en été. Le cheptel, représenté essentiellement par les ovins, se nourrit de diverses espèces fourragères, en particulier des annuelles disponibles après la saison de pluie.
- 8 À l'époque coloniale, les réformes foncières (lois sur le cantonnement, Sénatus-Consulte de 1863 et loi Warnier de 1873) et administratives (création des douars communes et remplacement des institutions coutumières par des institutions de l'État colonial), et les restrictions aux déplacements des pasteurs vers les terres du Tell cultivées par les colons, ont perturbé les règles de fonctionnement et d'usage de l'occupation pastorale de ces terres.

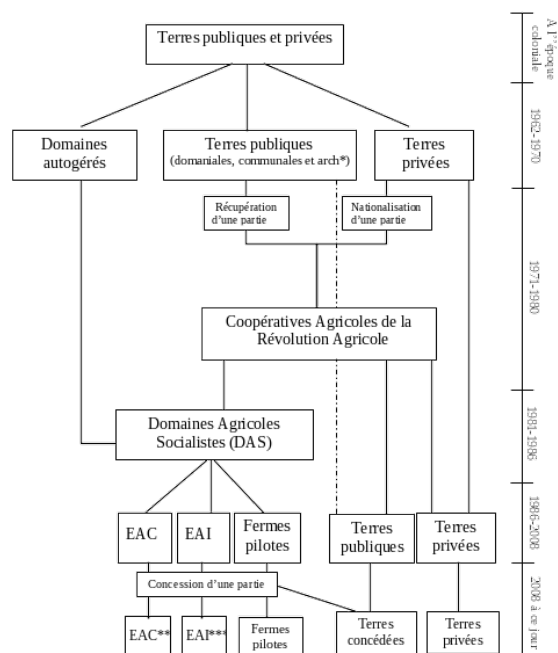
- 9 La période qui fait suite à l'indépendance nationale a été marquée par des interventions directes et fortes de l'État, des changements démographiques et une expansion des marchés, une crise politique (violence des années 1990) et des accidents climatiques (sécheresses récurrentes). Les politiques agricoles et foncières conduites par l'État algérien depuis l'Indépendance, sont si contrastées qu'il faut pour le moins distinguer trois périodes :
- 10 -Durant la première période, de 1962 à 1971, l'objectif visé était de restaurer et d'accroître la production agricole durement affectée par la guerre d'indépendance et le départ des cadres administratifs français. Cela a consisté à nationaliser les fermes des colons et à les réorganiser en fermes dites autogérées (ou domaines agricoles socialistes) par les travailleurs, mais en fait administrées par l'État.
- 11 -Durant la deuxième période, de 1971 à 1978, l'État algérien avait comme but de « moderniser », à l'instar du secteur autogéré-administré, le secteur agricole privé algérien, pour le mettre en état d'accompagner le développement industriel planifié du pays. Cela s'est traduit par la nationalisation des terres des grandes exploitations agricoles et les moyennes et petites exploitations gérées par des absentéistes ou des chefs négligents, et à les réorganiser en fermes autogérées et en coopératives contrôlées par l'État. L'une des réformes majeures a porté sur le statut des terres tribales collectives « Arch ». Selon les dispositions de l'Ordonnance 71-73 du 8 novembre 1971 portant Révolution Agraire, les terres dites « Arch » seront intégrées dans le Fonds National de la Révolution Agraire (FNRA). Dans la steppe il fut créé une cinquantaine d'Associations pour le Développement de l'élevage pastoral (ADEP), qui regroupaient des bergers et des petits éleveurs. Ces ADEP ont été transformées en Coopératives d'Élevage Pastoral de la Révolution Agraire (CEPRA), par la loi du 8 novembre 1975 (le code pastoral qui intégra les terres pastorales de la steppe dans le domaine de l'État). Mais ces CEPRA ont rencontré l'hostilité des grands éleveurs et des propriétaires absentéistes. Cette deuxième période a été marquée par l'abolition de la Réforme agraire et l'abandon de ses objectifs concernant la steppe¹⁸.
- 12 -Durant la troisième période, de 1978 à nos jours, le secteur agricole connaît un large mouvement de libéralisation : les coopératives agricoles et les domaines autogérés sont démembrés et transformés en exploitations agricoles individuelles ou collectives (EAI, EAC). En 1983, fut adoptée la loi d'Accession à la Propriété Foncière Agricole (loi 83-18 du 13 août portant APFA), autorisant l'accès à la propriété des terres du Sud qui fut en pratique étendue aux terres de parcours steppiques. En 1990, la loi d'orientation foncière (loi 90-25), qui engage les bénéficiaires de la réforme agraire à restituer les terres nationalisées quinze ans auparavant, définit les terres pastorales (art. 11 et 12) et reclasse les terres dites « Arch » dans le domaine privé de l'État. Au milieu des années 1990, un programme de mise en valeur et de concession à des particuliers, même s'ils ne possédaient pas de titre foncier, a été lancé par la Générale des Concessions Agricoles (GCA). Ce programme de concession s'est traduit par la délimitation de vastes périmètres de mise en valeur des terres localisées en grande partie dans les zones steppiques¹⁹. Enfin, en 2008, afin de favoriser l'installation des jeunes agriculteurs sans emploi et de relancer la mise en valeur intensive des terres, la loi d'orientation agricole (loi 08-16 du 3 août 2008) accordait le droit à la concession de terres de statut domanial (privé) ou « Arch », mises en valeur dans le cadre des réalisations de la GCA, des actions du Plan National de Développement Agricole et Rural (PNDAR) et du Programme de Renouveau Rural (PRR). Le PNDAR, lancé en 2000, visait à réorganiser les terres dans

l'objectif de concentrer la production céréalière dans les zones favorables ; d'encourager l'arboriculture rustique, notamment l'olivier et la vigne, et les petits élevages (cuniculture, apiculture...); à mettre en valeur les terres en zones montagneuses, steppiques et en zones sahariennes ; à reboiser 1,2 million d'hectares ; et aussi à améliorer les revenus des agriculteurs via différents soutiens financiers (forage, plantations...). Le PRR, qui a commencé en 2008, avait comme objectif d'améliorer le niveau de vie des ruraux à travers des soutiens économiques et sociaux, avec un encadrement et un accompagnement des agriculteurs par l'État. La loi d'orientation agricole évoquée plus haut sera révisée et complétée par la circulaire interministérielle n° 108 du 23 février 2011 portant sur la création de nouvelles exploitations agricoles et d'élevage et la circulaire interministérielle n° 1839 du 14 décembre 2017 portant accès au foncier agricole relevant du domaine privé de l'État, destiné à l'investissement dans le cadre de la mise en valeur des terres par la concession.

- 13 La figure 1 schématise l'évolution des statuts des terres depuis l'indépendance.
- 14 Déstabilisé par les restrictions de pacage pendant la colonisation, désorganisé par les nouvelles délimitations administratives (découpage administratif de 1984), et par la législation foncière adoptée depuis 1962, le mode de gestion et de gouvernance tribal des terres de parcours de la steppe a été contrarié. Ainsi, depuis moins d'un siècle, les agropasteurs de la steppe se sont progressivement détachés de leur patrimoine collectif (terres, organisation tribale). Les décisions du groupe comptent ainsi moins qu'avant et les individus agissent et réagissent en fonction des moyens dont ils disposent, du marché, des besoins particuliers des activités qu'ils mènent (élevage, culture) et de leurs intérêts personnels. Aujourd'hui, la gouvernance des terres collectives de la steppe s'appuie, en plus des pratiques juridiques des droits traditionnel et foncier musulman, sur le droit étatique moderne²⁰. Ce changement du mode de gouvernance met en évidence les phénomènes de « *Path dependency* » dans les changements de politiques publiques. En effet, « les décisions prises au début d'une politique canalisent les développements ultérieurs dans une certaine direction. Les réformes sont toujours limitées et s'inscrivent dans les logiques établies »²¹.

Figure 1. Évolution des statuts des terres en Algérie depuis l'indépendance [selon Bencherif 2011 ²²]

Image 1001E680000032C0000043CE0BDD16796945BA37.emf



* Terres « arch » : se sont les terres collectives des tribus et qui n'ont pas encore de sommeil de consistance.

** EAC : Exploitations agricoles collectives.

***EAI : Exploitations agricoles individuelles.

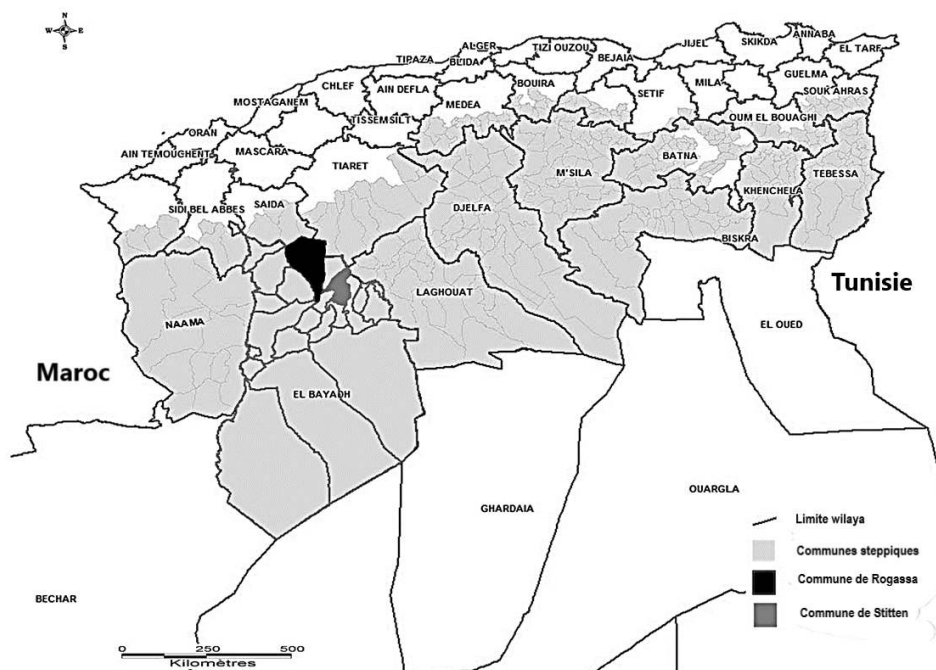
- 15 La dynamique des politiques foncières décrites, n'a pas été sans conséquences sur les pratiques ancestrales d'élevage et sur les conditions de vie des agropasteurs. Ainsi, l'ancien système d'élevage pastoral ovin, avec transhumance régulière, effectuée à pied et à l'aide d'animaux de bât (chameaux, ânes) et pratiqué par des tribus nomades, a été principalement remplacé par un système d'élevage agropastoral ovin-caprin transhumant de manière occasionnelle, selon les conditions bioclimatiques de l'année. Les déplacements actuels se font le plus souvent par camion, vers le Sud et/ou vers le Nord. Le nouveau système d'élevage utilise largement des céréales fourragères (coûteuses), produites ou importées, pour compenser la perte de fourrage naturel de la steppe due à la réduction (ou l'abandon) de la transhumance et la dégradation des parcours. Les petits et moyens éleveurs qui ne peuvent pas fournir des céréales fourragères à leurs cheptels, appauvris, vendent ce qui leur reste de bêtes et cherchent du travail sur place ou en ville²³. La transhumance est pratiquée aujourd'hui par des bergers familiaux ou salariés, semi-sédentaires vivant sous la tente à l'occasion des déplacements et dans un habitat fixe dans la steppe le reste de l'année. Mais, il a aussi été remplacé par d'autres systèmes agropastoraux sédentaires exerçant l'élevage (ovin seul, ovin-caprin ou ovin-bovin-caprin...) combiné avec diverses autres activités agricoles (maraichage, oléiculture, arboriculture fruitière). À cela, il faut ajouter que les subventions et les concessions de terres accordées par l'État ont favorisé la mise en culture intensive des terres pastorales par les agropasteurs (5 à 20 ha en moyenne) et aussi l'arrivée de nombreux investisseurs venus du Nord du pays et la mise en culture mécanisée à grande échelle (arboriculture, céréaliculture, maraichage) de plusieurs milliers d'hectares de terres steppiques fragiles²⁴.

- 16 Ces transformations rapides du régime foncier et des modes d'exploitation des ressources se sont accompagnées d'un changement important du paysage steppique et d'une aggravation de la crise économique et écologique qu'affrontent les agropasteurs.

Stratégies d'adaptation des agropasteurs : étude de cas d'El Bayadh

- 17 Les faits décrits dans la première partie de cet article sont à l'origine de nouvelles pratiques avec des incidences sur les ressources naturelles, et de situations complexes débouchant sur les difficultés d'exercice par les pasteurs et les communautés rurales de leurs pratiques historiques sur les terres pastorales. Afin d'illustrer la situation actuelle de gestion et de gouvernance des espaces pastoraux et les stratégies déployées par les acteurs pour l'accès à la terre et l'usage des ressources naturelles le cas d'El Bayadh a été retenu (Figure 2). Vu la grande superficie de la wilaya d'El Bayadh (80 000 km²), nous avons choisi de travailler à une échelle plus réduite, soit les communes de Stitten et Rogassa. Ce choix se justifie d'une part par le fait que cette zone n'est pas restée à l'écart des mouvements politiques et sociaux qui ont transformé le régime foncier des espaces pastoraux en Algérie²⁵ : privatisation et appropriation des terres communes, exode vers les villes des ruraux dont les parcours collectifs constituaient la principale ressource exploitée, caractérisent El Bayadh d'aujourd'hui, et d'autre part, par l'existence d'une base d'informations et de données sur les deux communes choisies, rassemblées lors des travaux scientifiques menés récemment²⁶, ainsi que par l'existence d'une station expérimentale à Rogassa ayant permis le suivi à long terme (40 ans) des ressources pastorales.

Figure 2. Délimitation de la steppe et localisation de la zone d'étude (carte du BNEDER*)



* Bureau National des Études de Développement Rural

- 18 Afin d'atteindre les objectifs fixés, 97 entretiens ont été effectués auprès des agropasteurs et une vingtaine auprès des différents acteurs concernés par le foncier agricole : services agricoles, chambre d'agriculture, vétérinaires, services forestiers, universitaires, notables. Un guide d'entretien a été élaboré après une visite de prospection. Les entretiens et les observations se sont déroulés fin 2012 et fin 2016, au printemps 2017 et pendant l'été et l'automne 2019, auprès de 31 agropasteurs de Stitten (environ 5 % des agropasteurs de la commune) et de 66 à Rogassa (4 % des agropasteurs de la commune). Lors de cette recherche un échantillonnage non probabiliste, prédéfini et raisonné a été adopté.
- 19 Des ateliers rassemblant tous les acteurs ont aussi été organisés. Le but étant de leur soumettre les résultats de nos enquêtes et d'ouvrir un débat multi-acteurs pour faire face à la réalité du terrain. Il s'agit aussi de promouvoir une approche participative dans l'identification des difficultés rencontrées. En outre, près de trois cents relevés phytoécologiques ont été réalisés dans les steppes d'alfa des communes de Rogassa et de Stitten, dans des situations d'accès libre et de pâturage contrôlé, pour évaluer les potentialités fourragères représentées ici par la phytomasse (exprimée en Kg de matière sèche/ha/an)²⁷.
- 20 Il convient de rappeler ici que la mise en place au début des années 2000 d'une politique d'encouragement des mises en valeur des terres par des subventions et la promulgation de la circulaire interministérielle n° 108 de 2011 qui donnait le droit à la concession des terres mises en valeur, n'ont fait qu'accentuer la crise écologique et socio-économique et compliquer la situation foncière. En effet, pour bénéficier de la concession, les agropasteurs cherchent à s'approprier la terre ou parfois, comme à Stitten, tentent de régulariser leur situation.
- 21 Selon les différents services agricoles interrogés, dans les deux communes étudiées, les ruraux, et même d'anciens citadins nouvellement installés en zones rurales, se sont mis à délimiter du terrain afin d'exercer un élevage et une agriculture intensifs, subventionnés et donnant le droit à la concession. Aussi, les personnes ayant effectué la mise en valeur des terres dans le cadre des actions de la GCA, du PNDAR et du PRR, se sont-elles attribués les terrains de parcours avoisinants en les clôturant. D'autres ont simplement profité de la construction d'un habitat rural ou du creusement d'un forage – encouragés et subventionnés par l'État –, pour s'approprier et clôturer des terrains. Certains ont aussi profité de l'absentéisme de quelques exploitants, ayant migré vers les villes dans les années 1990-début 2000, à la suite de la détérioration des conditions sécuritaires, pour s'accaparer les terres. La plupart des terres collectives agricoles des communes de Rogassa et Stitten ont donc été soit mises en défens par l'État soit appropriées par les ruraux (Tableaux n° 1 et n° 2).
- 22 Sur ce phénomène qui touche l'ensemble des espaces pastoraux du Maghreb à divers degrés, Omar Bessaoud²⁸ explique que « les stratégies sont partout les mêmes : mettre en valeur par la construction, le creusement d'un puits ou le trait de labour (« vivifier » selon la charia) et donc s'approprier le sol ou l'eau ».
- 23 Nous signalons ici que toutes les demandes de concessions n'ont pas été accordées dans la commune de Stitten, car les terrains en question sont couverts par les décisions de mise en défens ou parce que les cahiers des charges qui devaient garantir une mise en valeur convenable des terres n'ont pas été respectés (systèmes d'irrigation, superficies déclarées...). En 2016, 313 demandes de concessions ont été enregistrées.

Tableau 1. Répartition des terres dans la wilaya d'El Bayadh et dans les communes de Stitten et Rogassa

Spécifications	Superficies (ha)		
	Wilaya d'El Bayadh	Commune de Stitten	Commune de Rogassa
Terres Cultivées et jachères (ha)	87 625	3 652	7 865
Pacages et parcours (ha)	5 933 746	63 204 (dont 10 795 000 protégés)	209 211 (dont 82 368 protégés)
Zones forestières (ha)	122 111	4 584	490
Zone urbaine, terres impropres à l'agriculture (ha)	1 042 111	17 130	23 588
Superficies totales (ha)	7 169 670	88 570	24 078

Source : Direction des services agricoles [DSA, 2018] et le Haut-commissariat au développement de la steppe [DSA, 2021].

Tableau 2. Statut des exploitations agricoles dans les communes de Stitten et Rogassa

Type d'exploitations	Commune de Stitten			Commune de Rogassa		
	Nombre	Superficies (ha)	Taille moyenne	Nombre	Superficies (ha)	Taille moyenne
Exp.* individuelles (terres « Arch » et communales)	380	3 146	8,27	258	6 835	26,49
Exp. agricoles privées dites « Melk »	23	96	4,17	25	197	7,87
Exp.bénéficiant de l'APFA	110	410	3,72	125	822	6,57
Total	613	3 652	-	408	7 854	-

*Exp : Exploitations

Source : DSA [2018].

- 24 Les investigations menées ont montré que 85 % des agropasteurs sont propriétaires de leur bétail, 10 % sont associés à d'autres éleveurs et 5 % sont des personnes qui habitent généralement en ville et qui font garder leurs troupeaux par des salariés. Tous les agropasteurs élèvent des ovins et des caprins, avec des effectifs qui varient généralement de 10 à 200 têtes, et beaucoup (70 %) élèvent des bovins. 72 % des agropasteurs enquêtés sont des éleveurs sédentaires qui utilisent les parcours proches de leurs habitats. 27 % sont des semi-sédentaires, possédant une résidence fixe, qui se déplacent une partie de l'année avec leurs familles en vivant sous la tente sur les parcours lointains à l'intérieur ou à l'extérieur d'El Bayadh. Environ la moitié des familles des agropasteurs est composée de 5 à 10 membres et 10 % ont plus de 10 personnes. Parmi les semi-sédentaires, trois agropasteurs ont déclaré ne pas avoir

de terres. Nous avons rencontré un seul nomade qui se déplace toute l'année sur les parcours. Tous les agropasteurs complètent l'alimentation de leur bétail par des céréales produites sur place ou achetées.

- 25 Selon nos observations la plupart des éleveurs pratiquent l'agriculture, essentiellement les cultures fourragères (orge, sorgho...), sur de petites superficies allant de 1 à 5 ha. Vu qu'ils ne respectent pas les autorisations administratives, beaucoup d'agropasteurs (45 %) n'ont pas déclaré qu'ils exercent des activités agricoles. Environ 8 % des agropasteurs ont déclaré que leur activité principale est l'agriculture.
- 26 Les observations de terrain confirment les données officielles recueillies sur l'exode des agropasteurs de Stitten et Rogassa, qui étaient tous des ruraux avant les années 1970, vers les agglomérations rurales et les alentours de la ville d'El Bayadh (Tableau n° 3). Ces derniers pratiquent, en plus des activités d'élevage (ovin, caprin, bovin) et de cultures, d'autres activités salariales (gardiennage, ouvriers) et commerciales, travaillant surtout pour l'autoconsommation et la vente directe (informelle) des produits transformés (fromages, beurre, peaux, charbon...) ou pas (huile d'olive, légumes...). 44 % des agropasteurs de Rogassa interrogés affirment avoir déjà séjourné dans la ville pendant plusieurs années pour plusieurs raisons dont la scolarisation des enfants, le travail et pour fuir la dégradation des parcours et la longue période de sécheresse des années 1993-2003.

Tableau 3. Répartition de la population et des effectifs animaux dans les communes de Stitten et Rogassa dans la wilaya d'El Bayadh en 2014

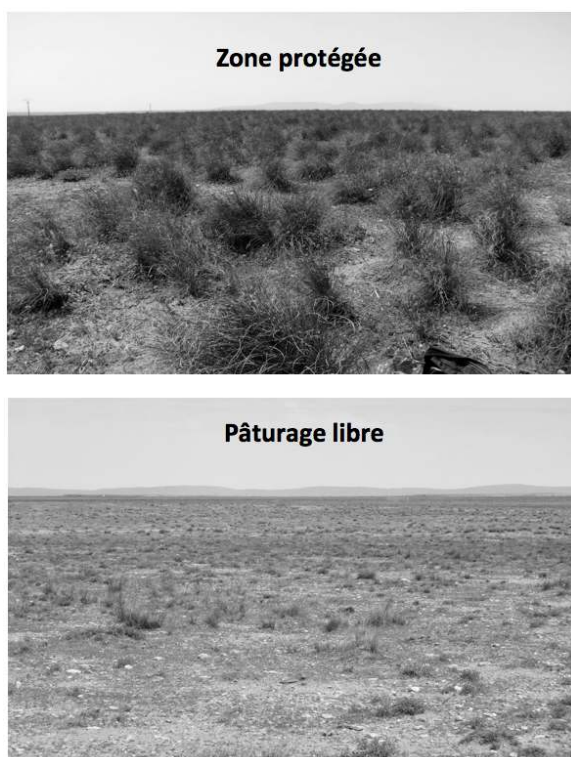
Indications	Population				Principaux élevages		
	Urbaine	Rurale agglomérée	Rurale épars	Totale	Ovins	Caprins	Bovins
Wilaya d'El Bayadh	203 022*	38 350	64 228	305 600	1 997 141	200 171	28 538
Commune de Stitten	00	2 494	3 874	6 368	46 000	7 818	1 657
Commune de Rogassa	00	7 154	3 056	10 210	203 150	10 245	2 855

*Dont 45 373 habitants qui vivent entre la ville et les zones rurales

Source : Direction de la Planification et du Suivi Budgétaire de la wilaya d'El Bayadh [DPSB, 2014 ; DSA 2018].

- 27 Durant la sécheresse des années 1990, le couvert végétal d'El Bayadh, fragilisé, a été surexploité et fortement dégradé par la population. Profitant de la baisse de vigilance de l'État durant la période d'insécurité (1992-2001) qu'a connue l'Algérie, les populations ont inconsidérément étendu la céréaliculture sur les parcours steppiques. Ayant constaté l'ampleur du phénomène de dégradation de la steppe et du mouvement d'appropriation informelle qui menaçait la qualité des ressources naturelles, les pouvoirs publics ont décidé d'agir. C'est à travers des arrêtés du Wali (préfet) que les labours ont été formellement interdits et que les mises en défens ont vu le jour en 2001 dans tout le territoire de la wilaya d'El Bayadh (Figure 3).

Figure 3. Protection des parcours dans la commune de Stitten (Slimani et Bencherif, 2013 ; photos prises au printemps 2013 qui était une année très humide) *



* On peut voir clairement la différence entre la densité du couvert végétal dans la zone protégée et dans la zone non protégée

- 28 Faisant suite aux propositions de l'Assemblée Populaire Communale (APC), des commissions composées de représentants de l'APC (services agricoles, services forestiers, Haut Commissariat au Développement de la Steppe (HCDS)) ont été chargées d'effectuer des sorties pour valider la délimitation des mises en défens. Le HCDS était chargé de la surveillance de ces mises en défens en engageant des gardiens. Afin de lutter efficacement contre l'ensablement et la dégradation des parcours, les pouvoirs publics ont décidé de chasser les troupeaux qui étaient sur place et d'interdire formellement le pacage pendant quelques années avant d'autoriser la réouverture par la suite de ces parcours, chaque année, pendant un mois à l'automne (du 15 novembre au 15 décembre) et deux mois au printemps (avril et mai). À ce jour, 12 mises en défens (6 à Stitten et 6 à Rogassa) ont été instaurées sur une superficie totale d'environ 200 000 ha de parcours, ce qui a permis de les préserver et de les protéger contre le surpâturage et les labours. Par ailleurs, afin de lutter contre la dégradation des forêts, dont plusieurs centaines d'hectares ont été dégradées, des actions de reboisements et de plantations pastorales ont été menées de 2006 à 2012 par les services forestiers.
- 29 Toutefois ces interventions ont été souvent mal conduites et parfois contradictoires. En effet, sans le respect de la vocation des terres, les actions d'encouragement de la mise en valeur des terres steppiques, vont à l'encontre des actions de protection des parcours. De plus, l'approche coercitive adoptée par les pouvoirs publics, sans participation des différents acteurs, sauf par le biais de l'APC, est sans doute la cause de l'échec de ces interventions. En effet, dans la commune de Rogassa qui compte une des plus grandes mises en défens de la steppe algérienne, 61 % des agropasteurs interrogés estiment que l'État ne s'intéresse pas à leur activité, 92 % ne sont pas satisfaits des

mesures publiques prises et estiment que l'État ne veut pas préserver l'élevage pastoral et 35 % ont déclaré que le manque de fourrage est dû à l'interdiction de pacage dans les mises en défens.

- 30 Or, selon Groppo²⁹ « pour être appropriés et durables, pour être effectivement mis en œuvre et pour être efficaces, les projets et programmes de développement doivent être participatifs et librement négociés ». Et selon les recommandations des Directives volontaires de la FAO³⁰ l'adoption d'une approche participative, impliquant tous les acteurs, dans les discussions et dans la formulation de propositions, permettra d'instaurer un climat de confiance et de transparence, et de mettre en place des cadres politiques, juridiques et organisationnels favorisant une gouvernance responsable des terres collectives.
- 31 Globalement, on peut estimer que la connaissance et l'application des principes de bonne gouvernance et de gestion durable des terres à Rogassa et à Stitten, évoqués dans le cadre théorique de cet article, ont été très faibles et que les interventions des pouvoirs publics ne se sont pas inspirées de ces principes : non-identification des ayants droit et du type d'usage des terres (propriétaires, usufruitiers, éleveurs transhumants...) ; faible mobilisation de la population dans les actions menées par l'État ; partage non équitable des ressources steppiques ; absence de directives (guide) d'exploitation et de sanctions proportionnelles au non-respect des règles de gestion. Aussi, ces interventions ont-elles négligé l'incidence des facteurs (historiques, culturels, économiques et environnementaux) et des éléments particuliers ayant conduit vers des modes de gouvernance peu efficaces dans le passé : sécheresses répétées, explosion des prix des céréales et pertes importantes d'animaux ; politiques foncières contrastées ; sédentarisation des pasteurs et appropriation des terres ; mise en défens par l'État de grandes superficies de parcours sans alternatives aux agropasteurs ; encouragement et subvention de la mise en culture des terres collectives...
- 32 Ainsi, l'action publique a compliqué la gouvernance du foncier sur les terres collectives impliquant des conflits entre usagers. Ces interventions ont marginalisé l'approche participative dans la gestion et la gouvernance des terres communes, et l'organisation de la gestion collective de ces mêmes terres. Elles se sont déroulées dans des environnements politiques, juridiques et organisationnels inadaptés : non-respect des droits fonciers coutumiers, absence de coordination entre État et populations, non-règlement des conflits de plus en plus fréquents, etc.

Une situation de crise

- 33 L'analyse de l'évolution du régime foncier, des transformations des modes de production et des stratégies d'adaptation des agropasteurs montre que les espaces pastoraux d'El Bayadh connaissent une dynamique particulière.
- 34 Pour faire face à une dépendance fourragère accrue vis-à-vis des céréales fourragères importées ou produites sur place, à la mise en place des mises en défens et la réduction de leurs parcours (jusqu'à 40 %), la majorité des agropasteurs de Rogassa et Stitten ont adopté des stratégies qui sont à l'origine de pratiques qui légitiment – en l'absence de processus de contrôle efficace –, l'appropriation informelle du foncier : creusement de forages, labours et délimitations informelles de terrains, constructions illicites d'habitats³¹. Il convient de savoir qu'une concurrence dans l'appropriation de la terre

génère de plus en plus de nouvelles stratégies (négociations, contournements, alliances). Ces processus ont mis en exergue des inégalités sociales, à la faveur d'une spéculation foncière au profit des groupes les plus forts et les mieux organisés. À Rogassa, 47 % des agropasteurs estiment qu'il existe des groupes qui passent en priorité dans l'exploitation des parcours. Ces derniers ont su développer un rapport relationnel avec les différents acteurs et en particulier l'administration. La plupart des terres pastorales ont donc été interdites d'accès officiellement par l'État (Arrêtés du wali, ou du préfet, instaurant la mise en défens) et une partie des terres restantes a été redistribuée entre les usagers (agropasteurs, investisseurs nouvellement installés)³².

- 35 Confrontée à cette situation socio-économique et écologique difficile, l'activité agropastorale est actuellement en crise. Cette dernière est particulièrement dommageable pour les petits et moyens éleveurs ayant moins de 120 UZ³³ (58 % des agropasteurs enquêtés), qui avec des revenus insuffisants sont obligés de vendre leurs troupeaux dès le moindre ennui ; de plus, beaucoup ont dû migrer en ville durant les périodes de sécheresse relative et de hauts cours des fourrages achetés : c'est le cas en 1993-2003, et en 2016-2019³⁴.
- 36 Cette dynamique rapide et cette crise ont eu des effets négatifs sur l'exploitation des ressources collectives.

Conflits autour de l'accès aux terres collectives et surexploitation des ressources accessibles

- 37 Nous estimons que certaines actions menées dans la steppe algérienne, comme les mises en défens et les plantations, ont certes permis de préserver les parcours et de lutter contre l'ensablement, mais, ces interventions, comme c'est le cas dans les communes de Rogassa et de Stitten, ont engendré une redistribution et une réorganisation irrationnelles des terres collectives entre les différentes tribus et fractions. Ceci a créé une situation de conflits entre les agropasteurs des différentes tribus et fractions et entre les différents acteurs : État, agropasteurs, citadins récemment installés dans les zones rurales. De plus, les parcours, n'ayant été ouverts qu'en partie à l'exploitation en 2016, après 15 ans d'interdiction, ils risquent de se lignifier excessivement, induisant ainsi une perte de leur valeur fourragère.
- 38 Selon les informations recueillies lors des entretiens, les services administratifs faisaient des propositions de mise en défens sans consulter la population concernée (agropasteurs), dont la principale activité dépendait de ces parcours. Mis à part le recrutement de gardiens choisis parmi la population locale, engagés avec des contrats à durée limitée (une année renouvelable), la plupart des agropasteurs, privés au cours de ces dernières années de leurs droits fonciers coutumiers historiquement acquis sans contrepartie ni alternative, n'a pas réellement bénéficié des avantages des mises en défens. Dans beaucoup de cas, les mouvements de troupeaux ont été sensiblement contraints par les mises en défens. Encerclés parfois par ces dernières qui peuvent s'étaler sur plus de 10 km et ne pouvant les contourner, certains agropasteurs ont bénéficié de couloirs de passage. Cependant, les agropasteurs dévient souvent de ces couloirs, et en profitent pour utiliser les parcours mis en défens. Aussi, les fractions dominantes (dont les membres sont influents au sein de l'administration) ont-elles souvent exercé une pression sur les commissions de délimitation des mises en défens pour choisir des terrains en dehors de leurs territoires d'influence. Ceci, pour pouvoir

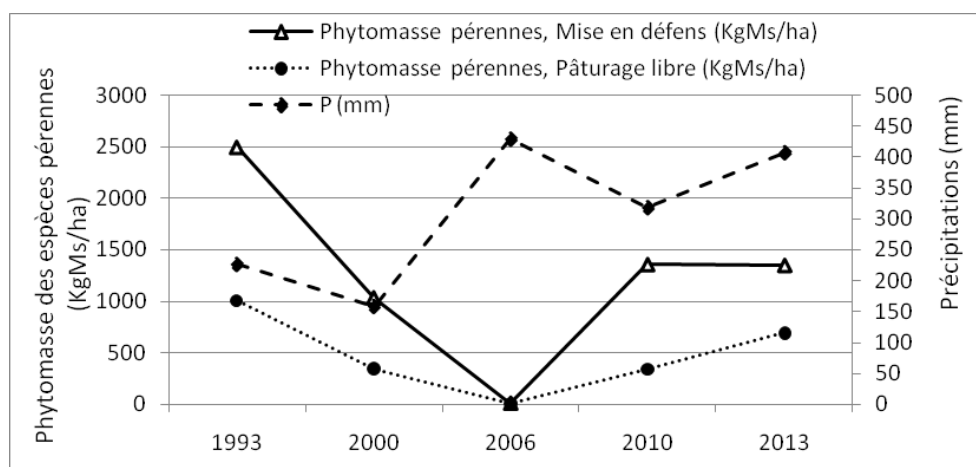
pâturer les parcours se trouvant dans leur territoire et éventuellement profiter des parcours mis en défens³⁵.

- 39 Par ailleurs, les interdictions périodiques de labours, y compris celles des terres les plus propices se trouvant à l'extérieur des mises en défens, provoquent des vagues de protestations. Aucune alternative ou compensation n'a été proposée à la population rurale d'El Bayadh qui réclamait des autorisations pour labourer les terres et constituer des stocks fourragers et ce afin de faire face à la pénurie en période de sécheresse. Souvent, sous la pression, les autorisations de labour peuvent être délivrées par l'APC. Mais selon le HCDS, souvent les agropasteurs demandent des superficies de labour supérieures aux terres labourables existantes, ceci afin de labourer les parcours avoisinants et particulièrement ceux à alfa. Ainsi, les agropasteurs estiment qu'ils ont été dépossédés de leurs droits coutumiers. Refusant l'appropriation par l'État des terres « tribales » communes, ils ont utilisé les autorisations de labour pour justifier une appropriation informelle de ces terres, ouvrant le droit à la mise en valeur, aux subventions et à la concession.
- 40 L'État n'a donc pas clairement défini les droits fonciers des usagers, qui changent régulièrement (droit d'exploitation et de labour, droit de labour permanent ou momentané), engendrant ainsi des situations de conflits. Selon les APC de Rogassa et de Stitten, il y aurait des centaines de conflits interfamiliaux aujourd'hui dont la plupart sont liés aux terrains de labour. Il peut y avoir aussi des conflits entre les communes (comme entre Cheguig et Stitten) à cause de la délivrance des autorisations de labour pour les personnes ayant des terres qui se trouvent à cheval entre deux communes. En effet, les autorisations de labour sont délivrées seulement pour les terres faisant partie de la même commune. Les portions de terres qui restent sans autorisation seront donc sources de conflits. Les APC des communes voisines se retrouvent alors souvent dans la difficulté de délivrer des autorisations qui doivent respecter avec exactitude les délimitations administratives et tribales, et éviter la délivrance des autorisations qui se chevauchent. Selon nos observations, la réduction des surfaces de parcours et la faible disponibilité en fourrage ont engendré une exploitation anarchique et des désaccords sur les nouvelles délimitations de zones de pacage et sont les principales sources de conflits entre usagers.
- 41 Encouragés par les subventions à la mise en culture des terres qui par la suite donnent le droit à la concession de ces terres, perturbés par la réduction des terres de parcours à la suite des mises en défens et de la mise en culture, les agropasteurs d'El Bayadh se sont mis à construire des habitats et à cultiver des terres (arboriculture, céréaliculture, maraîchage) sur les parcours collectifs, en défrichant les nappes d'alfa. Ils se sont mis aussi à clôturer des parcelles autour de leurs habitats (1-10 ha) afin de s'approprier les terres communes. L'autorisation de forage étant un document nécessaire dans la constitution du dossier de concession, les demandes ont explosé ces dernières années. Les agropasteurs se sont donc officieusement approprié une partie des terres collectives et l'État se retrouve dans l'incapacité de réclamer ces terres dont la procédure de concession est toujours en cours (dossiers et travaux à compléter)³⁶. N'ayant pas assez de parcours et d'alternative pour nourrir leurs troupeaux (selon 88 % des agropasteurs de Rogassa), les agropasteurs ont surexploité les parcours qui n'ont pas été mis en défens. De plus n'ayant pas accepté les mises en défens et les plantations forestières sur les parcours sur lesquels ils avaient un droit de pacage auparavant (droit coutumier), ils se sont mis à piétiner et à pâturer les reboisements et les mises en

défens. Dans la commune de Stitten, des reboisements d'environ 660 ha ont été complètement détruits (pâturage, arrachage) par la population refusant le projet. Les violations des espaces protégés sont très fréquentes.

- 42 Les mesures effectuées sur la variation de la phytomasse des espèces pérennes à Rogassa (Figure 4) entre 1993 et 2013, montrent que le couvert végétal permanent (pérenne) est toujours relativement plus conservé dans la zone contrôlée ; là, les parcours sont relativement moins dégradés. Les mêmes constats ont été faits à Stitten (en 2012) : la phytomasse des pérennes est de près de 1 600 kg Ms/ha dans le parcours contrôlé et elle est quasi nulle dans celui librement pâturé. Ceci est lié au fait que les parcours non contrôlés subissent une dégradation par le surpâturage (constat confirmé par tous les éleveurs enquêtés et par les travaux de Slimani et alii. 2010³⁷). Ce phénomène s'est fortement aggravé durant la période de sécheresse de 1993 à 2003. Cette situation est, en partie, la conséquence directe des transformations dans la gestion des parcours mais aussi de la réduction considérable des surfaces de pacage. Notons que c'est grâce aux précipitations exceptionnelles dépassant les 400 mm, que le couvert végétal a relativement augmenté à partir de 2006.

Figure 4. Variation de la phytomasse des espèces pérennes en relation avec les précipitations dans les parcours contrôlés et de libre pâturage de Rogassa



Source : Données de Slimani H.

Conclusion

- 43 Au cours des cinquante dernières années, les ruraux de la steppe algérienne ont été confrontés à des changements rapides et importants ; des conditions démographiques, économiques, institutionnelles et techniques auxquelles ils ont dû s'adapter en transformant profondément les modes d'exploitation des ressources communes de la steppe. Les recherches que nous avons menées dans la région d'El Bayadh ont montré un déclin de l'ancien mode de gestion et d'exploitation collectif – relativement régulé – des parcours, lequel a évolué vers des modes d'exploitation familiaux et individuels concurrentiels. L'accès et l'usage des ressources naturelles autrefois régulés selon des règles coutumières et religieuses (loi foncière musulmane) ont évolué vers des pratiques intensives peu adaptées au milieu steppique fragile. Des systèmes de production intensifs dégradants émergent aujourd'hui dans la steppe.

- 44 En conséquence, la steppe d'El Bayadh connaît depuis plus de quatre décennies une désertification sur d'importantes superficies de parcours en libre accès. La perte des parcours lointains et la dégradation des parcours proches, l'appauvrissement et l'exode des petits et moyens éleveurs sont des difficultés majeures qui risquent de compromettre le développement souhaitable des activités de culture et d'élevage dans cette région³⁸.
- 45 Les politiques publiques menées depuis l'Indépendance dans la wilaya d'El Bayadh, visant le renforcement des droits de propriétés individuels ou étatiques afin d'améliorer la gestion et la productivité des parcours steppiques, ont à l'inverse compliqué la gouvernance du foncier, bouleversé la distribution des terres et favorisé une situation de conflits. Les mesures prises montrent : la désorganisation des territoires historiques des communautés rurales ; la mise en défens de grandes superficies sans contrepartie ; la mise en valeurs de grandes surfaces sans recherche d'une adhésion des populations qui exerçaient des droits d'usage (collectifs) historiques sur ces terres ; la faible mobilisation de la population dans l'élaboration et la mise en œuvre des différents projets menés ; le partage inéquitable des ressources communes. L'intervention étatique s'est donc déroulée dans des environnements politiques, juridiques et organisationnels inadaptés. L'adoption de ces politiques n'est guère efficace dans les zones pastorales où la communauté ancienne (organisation coutumière) avait réussi à inventer de manière pragmatique des institutions de coopération permettant d'éviter la surexploitation des ressources environnementales. Ce constat illustre la notion de « *Path dependency* ».
- 46 L'approche adoptée ici, combine l'analyse de l'évolution des modes de gouvernance publics et les stratégies d'adaptation mobilisées par les acteurs en identifiant les éléments particuliers qui conduisent à des contingences historiques. En identifiant ces éléments, et en explorant leurs mécanismes associés, nous avons compilé plus de connaissances concernant l'amélioration de la gouvernance responsable des espaces pastoraux de la steppe algérienne.
- 47 En somme, nous estimons qu'afin de gérer durablement et de gouverner efficacement les ressources communes de la steppe algérienne il paraît nécessaire d'adopter une planification participative de la gestion (collective) des terres communes en impliquant tous les acteurs concernés. L'adoption d'une telle démarche permettra de responsabiliser et de faire participer la population dans la gestion des terres, et pourra faciliter l'instauration d'un accès plus équitable aux ressources naturelles entre les usagers. Aussi, les droits de propriété combinés à des institutions organisant la coopération, sont-ils susceptibles de mieux réguler l'exploitation et la protection de l'environnement que les réglementations publiques d'un État Centralisé.

NOTES

1. Aziz Ballouche, « Néolithisation et agriculture en Afrique du Nord », dans *Encyclopédie berbère*, Louvain/Paris, Peeters Publishers, tome XXXIV, 2012, p. 5461-5466 ; Omar Bessaoud, « La

question foncière au Maghreb : la longue marche vers la privatisation », *Les cahiers du CREAD*, n° 103, 2013, p. 17-44 ; Négib Bouderbala, « Les systèmes de propriété foncière au Maghreb. Le cas du Maroc », *Cahiers Options Méditerranéennes*, n° 36, 1999, p. 47-66 ; Alain Bourbouze, « Sauvegarder les espaces collectifs et de parcours », dans Bertrand Hervieu et Henri-Luc Thibault (dir.), *Repenser le développement rural en Méditerranée*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 243-275 ; Colette Roubet, « Néolithisation atlasique et pré-agricole en Algérie », dans *Encyclopédie berbère*, op. cit., p. 5489-5496.

2. C'est une analyse de la situation du foncier de la steppe avancée par plusieurs auteurs dont : Slimane Bencherif, « Origines et transformation récentes de l'élevage pastoral dans la steppe algérienne », *Revue internationale des études de développement*, n° 236, 2018, p. 55-79 ; Omar Bessaoud, « La question foncière au Maghreb... », art. cit. ; Mohamed Hadeid, Mohamed Nadir Belmahi et Rafik Zanoune, « Impact du foncier agricole sur une région pastorale : Le cas de la steppe occidentale algérienne », *Études rurales*, n° 201, 2018, p. 52-71.

3. Slimane Bencherif, *La gestion et la gouvernance des terres collectives « tribales » dans la région de Stitten* (W. d'El Bayadh), Rapport d'étude, Rome, Italie, 2017, IAMM-FAO ; Hammouda Rachid-Fethi et al., « Impact of agrarian practices and some pastoral uses on vegetation in Algerian steppe rangelands », *Rangeland Journal*, n° 41 (2), 2019, p. 97-107.

4. Omar Bessaoud, « La question foncière au Maghreb... », art. cit.

5. Slimane Bencherif, « Origines et transformations récentes... », art. cit. ; Abdallah Ben Saad, Ali Abaab, Alain Bourbouze, Mohamed Elloumi, Anne-Marie Jouve et Mongi Sghaier, *La privatisation des terres collectives dans les régions arides tunisiennes : contraintes socio-économiques et impact sur l'environnement. Cas de la région de Tataouine, Sud tunisien*, AFD - Comité foncier et développement, 2010 ; Mohamed Hadeid et al., « Impact du foncier agricole sur une région pastorale... », art. cit. ; Marcel Kuper, Mostafa Errahj, Nicolas Fayesse, Patrick Caron, Madjid Djebbara et Hassan Kemmoun, « Autonomie et dépendance des irrigants en grande hydraulique : observations de l'action organisée au Maroc et en Algérie », *Natures Sciences Sociétés*, n° 17, 2009, p. 288-256.

6. Barbara Casciarri, « Systèmes sociotechniques, savoirs locaux et idéologies de l'intervention. Deux exemples de gestion de l'eau chez les pasteurs du Soudan et du Maroc », *Autrepart*, vol. 65, n° 2, 2013, p. 169-190 ; Alain Bourbouze, Abdallah Ben Saad, Jeanne Chiche et Ronald Jaubert, « Sauvegarder les espaces collectifs et de parcours », *MediTERRA 2009 : repenser le développement rural en Méditerranée*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 243-275.

7. Omar Bessaoud, « Aux origines paysannes et rurales des bouleversements politiques en Afrique du Nord : l'exception algérienne », *Maghreb-Machrek*, n° 215, 2013, p. 9-30.

8. Douglass Cecil North, *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge, Cambridge University Press 1990 ; Geoffrey M. Hodgson, *How economics forgot history : The problem of historical specificity in social science*, Londres, Routledge, 2001 ; Adrian Kay, « A critique of the use of path dependency in policy studies », *Public Administration*, n° 83, 2005, p. 553-571.

9. James Mahoney, « Path-dependent explanations of regime change : Central America in Comparative Perspective », *Studies in Comparative International Development*, vol. 36, n° 1, 2001, p. 111-141.

10. Adrian Kay, « A critique of the use of path dependency... », art. cit.

11. Garrett Hardin, « La tragédie des biens communs », *Science*, vol. 162, 1968, p. 1243-1248.

12. Richard Hatfield et Jonathan Davies, *L'initiative mondiale pour un pastoralisme durable*, Revue mondiale de l'économie du pastoralisme, UICN, 2006, 51 p.

13. Diana K. Davis, *Les mythes environnementaux de la colonisation française au Maghreb*, Seyssel, Champ Vallon, 2012 ; Elinor Ostrom et al., « Revisiting the Commons : Local Lessons, Global Challenges », *Science*, n° 284, 1999, p. 278-282 ; Elinor Ostrom, *Governing the Commons : The Evolution of Institutions for Collective Action*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.

14. Diana K. Davis, *Les mythes environnementaux...*, op. cit.

15. FAO, *Directives volontaires pour une Gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts*, Rome, Italie, CSA, 2012.
16. Néjib Bouderbala, « Les systèmes de propriété foncière au Maghreb... », art. cit. ; Marc Côte, *L'Algérie : espace et société*, Paris, Armand Colin, 1999.
17. Slimane Bencherif, *La gestion et la gouvernance des terres collectives...*, op. cit.
18. Véronique Alary et Mohammed El Mourid, « Les politiques alimentaires au Maghreb et leurs conséquences sur les sociétés agropastorales », *Revue Tiers Monde*, n° 184, 2005, p. 785-810.
19. Omar Bessaoud et Abdallah Ben Saad, *Problématique foncière dans les pays du Maghreb (Tunisie, Algérie, Maroc) et généralisation de l'appropriation privée*, Notes de synthèse, journées de réflexion organisées par le Comité technique « Foncier & développement » de la Coopération française, 2012 ; Anne-Marie Jouve, « Évolution des structures de production et modernisation du secteur agricole du Maghreb », dans Jouve A.-M. et Bouderbala N. (éd.), *Politiques foncières et aménagement des structures agricoles...*, op. cit.
20. Alain Bourbouze, « Pastoralisme au Maghreb : la révolution silencieuse », *Fourrages*, n° 161, 2000, p. 3-21.
21. Bruno Palier et Giuliano Bonoli, « Phénomènes de Path Dependence et réformes des systèmes de protection sociale », *Revue française de science politique*, n° 3, 1999, p. 399-420.
22. Slimane Bencherif, *L'élevage pastoral et la céréaliculture dans la steppe algérienne. Évolution et possibilités de développement*, thèse de doctorat en développement agricole sous la direction de Marcel Mazoyer, Paris, AgroParisTech, 2011.
23. Slimane Bencherif, « Origines et transformations récentes... », art. cit.
24. *Ibid.*
25. Ces mouvements importants ont été illustré dans les travaux de : Slimane Bencherif, *La gestion et la gouvernance des terres collectives...*, op. cit. ; Mohamed Hadeid et al., « Impact du foncier agricole... », art. cit.
26. Les principaux travaux que nous avons menés sont : Slimane Bencherif, *La gestion et la gouvernance des terres collectives...*, op. cit. ; Halima Slimani et Ahmed Aidoud, « Quarante ans de suivi dans la steppe du Sud-Oranais (Algérie) : changements de diversité et de composition floristiques », *Revue d'écologie (Terre et Vie)*, vol. 73, 2018, p. 293-308 ; Halima Slimani et Slimane Bencherif, *Planification participative de la gestion de la mise en défens. Caractérisation écologique des parcours et des systèmes d'élevage à Stitten (El Bayadh, Algérie)*, Rapport d'étude, Malaga, UICN Malaga, 2013 ; Halima Slimani, *Étude des mécanismes de désertification de la steppe des Hautes Plaines algériennes : cas de la steppe d'alfa (Stipa tenacissima L.)*, Thèse de doctorat en écologie et environnement sous la direction de Ahmed Aidoud, Université de sciences et technologie Houari Boumediene Alger, 2012.
27. Les résultats détaillés peuvent être consultés dans les travaux de : Halima Slimani et Ahmed Aidoud, *Quarante ans de suivi...*, op. cit. ; Halima Slimani, *Étude des mécanismes de désertification...*, op. cit.
28. Omar Bessaoud, « La question foncière au Maghreb... », op. cit.
29. Paolo Groppo (dir.), *Développement territorial participatif et négocié : un abrégé de proposition méthodologique*, document de travail de la division des terres et des eaux 1, Rome, FAO, 2012, en ligne : <http://www.fao.org/3/a-md963f.pdf> (consulté en juillet 2018).
30. FAO, *Directives volontaires pour une Gouvernance responsable...*, op. cit.
31. Les actes délivrés après la construction d'un habitat rural et les autorisations de forage remis par l'État sont utilisés comme documents justifiant l'appropriation des terrains. Aussi de nombreux agropasteurs et même des groupes de citoyens profitent des subventions destinées à la mise en valeur des terres (PNDA, PRR) et de la loi 108 de février 2011, pour exercer une main mise sur d'importantes surfaces de terre. Vu le caractère informel de ces pratiques nous n'avons pas pu recueillir des chiffres précis sur les agropasteurs ayant recouru à ces différentes pratiques, mais selon nos observations la grande majorité en a eu recours.

32. Slimane Bencherif, *La gestion et la gouvernance des terres collectives...*, op. cit.
33. UZ : unité zootechnique ovine et caprine.
34. Voir les résultats des enquêtes technico-économiques qui ont porté sur les systèmes d'élevage pratiqués dans la steppe dans les articles : Slimane Bencherif, « L'élevage agropastoral de la steppe algérienne dans la tourmente : enquêtes et perspectives de développement », *Mondes en développement*, n° 161, 2013, p. 93-106, DOI : 10.3917/med.161.0093 ; et Slimane Bencherif, « Origines et transformation récentes... », art. cit.
35. Slimane Bencherif, *La gestion et la gouvernance des terres collectives...*, op. cit.
36. À Stitten, 380 personnes se sont appropriées individuellement 3 146 ha de terres collectives, soit 8,2 ha/personne.
37. Halima Slimani, Ahmed Aidoud et Françoise Roze, « 30 years of protection and monitoring of a steppic rangeland undergoing desertification », *Journal of Arid Environments*, n° 74, 2010, p. 685-691.
38. Slimane Bencherif, « Origines et transformations récentes... », art. cit.

RÉSUMÉS

Les différentes actions de développement menées depuis les années 2000 par les pouvoirs publics dans la steppe sud-oranaise d'El Bayadh (Algérie) ont bouleversé le mode d'exploitation des terres pastorales qui tend aujourd'hui à évoluer vers un mode favorisant des formes de dégradation de l'environnement et l'exode rural. Cet article vise à analyser l'évolution du régime foncier à El Bayadh et son impact sur les ressources naturelles et la société pastorale. Des entretiens et des ateliers participatifs ciblant les différents acteurs ont été organisés. Des mesures qualitatives et quantitatives du couvert végétal ont aussi été réalisées. À l'issue de ces investigations, nous avons relevé que la tendance actuelle est à l'appropriation privative d'une partie des parcours, à l'intensification des pratiques agricoles et à la surexploitation des ressources collectives (parcours, eau...), mais aussi à la persistance des inégalités d'accès à la terre, à la vulnérabilité de plus en plus importante et l'exclusion de l'usage des parcours traditionnellement reconnus pour une frange de la population.

The various development actions carried out since the 2000s by the public authorities in the El Bayadh steppe in the South of Oran (Algeria) have changed the way of pastoral land exploitation which is now tending to evolve towards a mode that encourages forms of environmental degradation and rural exodus. This paper aims to analyse the evolution of land tenure in El Bayadh and its impact on natural resources and pastoral society. Interviews and participatory workshops targeting the different actor shave been organized. Qualitative and quantitative measurements of vegetation cover were also carried out. Following these investigations, we noted that the current trend is towards the private appropriation of part of the rangelands, the intensification of agricultural practices and the overexploitation of collective resources (rangelands, water, etc.), but also to the persistence of access inequalities to the land, to the vulnerability which is more and more important and exclusion from the use of rangelands which is recognized traditionally for a section of the population.

INDEX

Mots-clés : actions publiques, dynamique, exode, mode d'exploitation, parcours, régime foncier, société pastorale

Keywords : public actions, dynamics, exodus, mode of exploitation, rangelands, land tenure, pastoral society

AUTEURS

SLIMANE BENCHERIF

Slimane Bencherif est agronome, maitre de conférences à l'Université de Djelfa depuis 2014. Avant d'intégrer l'université, il a travaillé au sein du ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement en Algérie. Ses travaux portent sur l'étude des dynamiques agraires et environnementales et du développement agricole et rurale dans les zones arides. Il a publié « Towards a holistic understanding of pastoralism » en 2021 et « Origines et transformations récentes de l'élevage pastoral de la steppe algérienne » en 2018.

HALIMA SLIMANI

Maître de conférences à la Faculté des Sciences biologiques, Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediene (Alger), attachée au Laboratoire d'Écologie Végétale et Environnement. Elle a publié divers articles dans les revues comme : *Ecologia mediterranea*, *Journal of arid environment* et *Terre et vie*.

Facteurs de résilience du système foncier agricole en situation périurbaine. Cas de Koura (Liban)

Factors of resilience of agricultural land system in suburban areas, case study of Koura (Lebanon)

Elissar El Sayed Ahmad et Salem Darwich

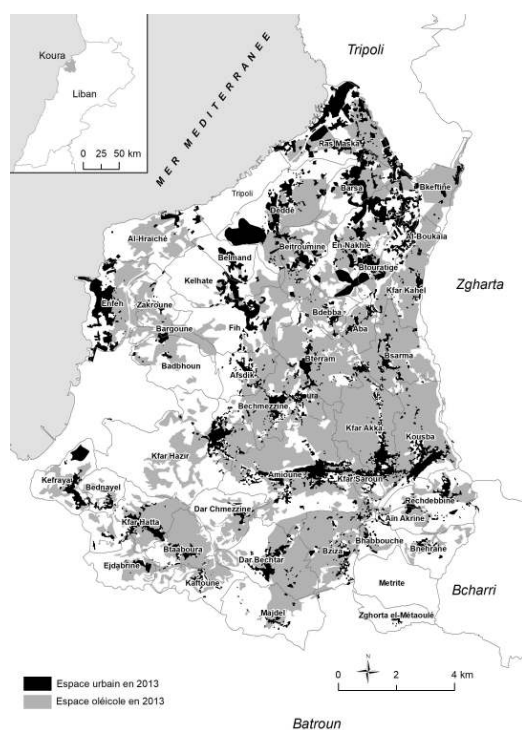
- 1 Autour du bassin méditerranéen et jusqu'à la première moitié du xx^e siècle, les espaces agricoles et citadins vivaient en relative symbiose¹. Au cours des années 50-60, les politiques d'urbanisation repoussent les espaces agricoles vers la frange des villes pour contenir l'étalement urbain². Or l'échec des autorités publiques à faire respecter les règlements d'urbanisme a induit une prolifération des constructions illégales à la périphérie des villes³. Il en résulte une périurbanisation, une forte pression foncière et des formes nouvelles d'agriculture. En réponse aux bouleversements fonciers, les agriculteurs ont adopté des stratégies d'intensification, de spécialisation et de diversification pour assurer la résilience de leur foncier agricole⁴.
- 2 On observe sur le littoral libanais des processus identiques mis en œuvre par les exploitants pour contourner la spéculation foncière. Ainsi les producteurs de la zone côtière située entre Batroun et Beyrouth réorganisent leur production (1) en la délocalisant vers l'*hinterland*, (2) en la « bilocalisant » ou (3) en l'intensifiant⁵. Or, il existe d'autres formes de systèmes agricoles périurbains qui se maintiennent voire progressent. Avec la viticulture, l'oléiculture en Méditerranée a réussi à être maintenue en raison de sa multifonctionnalité⁶. Ces deux cultures remplissent les cinq dimensions de l'agriculture multifonctionnelle : la production de biens alimentaires et non alimentaires, de produits bruts et transformés, de richesses matérielles et immatérielles et enfin de biens marchands et non marchands⁷.
- 3 L'exemple de l'olivieraie de Koura est intéressant à traiter parce qu'il s'agit d'une monoculture, non soumise aux exigences du marché urbain de Tripoli et dont la finalité ne répond pas toujours à une logique économique. L'olivier à Koura jouit d'une certaine notoriété, à tel point qu'un hymne en son honneur a même été composé, et que depuis

2017 nous assistons au retour du festival de l'olivier après une rupture d'une dizaine d'années. La culture de l'olivier est donc sujette à des filtres socio-culturels, mnémoniques et identitaires. L'articulation entre « matérialité et idéal »⁸ qui ressort du rapport entre la population de Koura et l'oléiculture, ne laisse-t-elle pas transparaître le territoire ? Ce territoire est à son tour un système complexe formé « de sous-systèmes, [...] et surtout de relations multiples [...] qui évoluent dans le temps et surtout dans l'espace »⁹. Le retour sur l'analyse de la spécificité de la culture de l'olivier à Koura ne peut se faire indépendamment du système territorial. Ce dernier est formé de trois sous-systèmes principaux : le système de production agricole, le système foncier et le système d'acteurs. Notre étude de cas vise à éclairer sur le rôle que jouent l'adaptation et la multifonctionnalité du système foncier dans la résilience du système territorial en situation périurbaine, sans oublier qu'il est lié aux autres composantes dans une logique systémique. Nous proposons de tester l'hypothèse qu'il existe des motivations non marchandes, d'ordre patrimoniales et identitaires qui permettent de comprendre la résilience du système foncier.

Contexte et problématique : un foncier agricole préservé face à une urbanisation rampante

- ⁴ Le *caza* de Koura fait partie du *mohafazat* ¹⁰ du Liban-Nord. Avec 43 communes étalées sur 17 328 hectares, Koura est situé au centre d'une convergence routière entre le littoral et l'arrière-pays libanais. Le Schéma Directeur d'Aménagement du Territoire prévoit un besoin d'expansion de Tripoli (deuxième ville du Liban) de 1 800 ha à l'horizon de 2030. De plus, la localisation de Koura dans l'environnement immédiat de Tripoli a favorisé le choix de son chef-lieu comme l'une des villes relais de la région¹¹. Ainsi le mouvement de périurbanisation de Koura a été lancé (Carte 1).

Carte 1. Répartition des espaces oléicoles et urbains en 2013



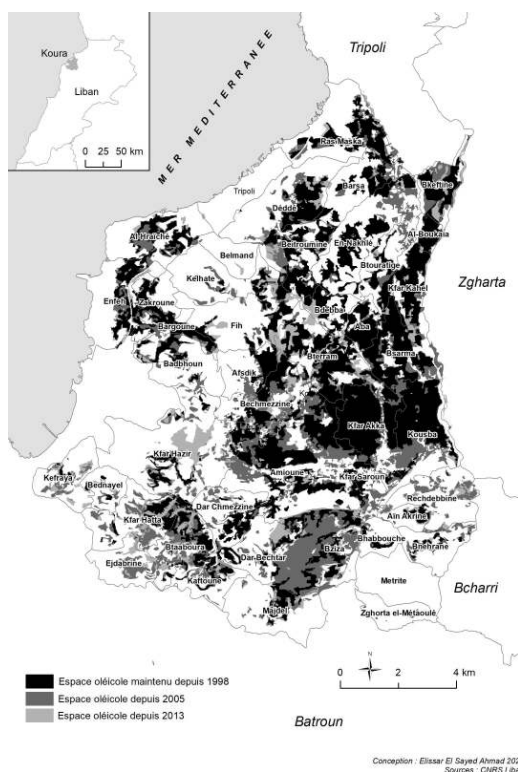
Conception : Elissar El Sayed Ahmad 2021
Sources : CNRS Liban

Source : Auteurs, CNRS Liban.

Crédit : Auteurs et libre de droit.

- 5 Sur le plan agricole, 34 % de la superficie départementale sont dédiés à l'oléiculture dont 12 % forment la plaine de Koura classée parmi les grands paysages du Liban¹². Les superficies oléicoles résistent bien à l'urbanisation et ont même subi une expansion de 35 ha entre 2005 et 2013 (Carte 2).

Carte 2. Évolution des superficies oléicoles entre 2005 et 2013



Source : Auteurs, CNRS Liban.

Crédit : Auteurs et libre de droit.

- 6 La préservation de la propriété foncière et son usage oléicole semblent fortement corrélés. Ce constat se manifeste par la prédominance de la monoculture de l'olivier et la rareté de l'enfrichement des parcelles agricoles. On peut conclure que la tension urbaine, même si elle est perceptible, ne modifie pas les fonctions du système foncier agricole ; on assiste bien au contraire à une certaine forme d'équilibre. Contrairement à ce qui est observé à Koura, le village de Sinay au sud du Liban a été drastiquement transformé par l'étalement urbain¹³. Les conflits locaux ont été conséquents sur l'évolution des systèmes agraires et les différentes fonctions de l'espace. Ce travail montre que les pratiques foncières au Liban sont tributaires non seulement de tensions spéculatives mais aussi sociales et territoriales. D'où l'importance d'étudier les facteurs qui contribuent à la résilience du système foncier et qui font la particularité du cas de Koura.
- 7 Rappelons que la culture de l'olivier est fortement associée au territoire de Koura. Au XVI^e siècle, les archives ottomanes recensaient 68 moulins d'huile d'olive¹⁴ d'où son importance économique. La filière oléicole s'est dégradée depuis les années 1950¹⁵ en raison de la concurrence des huiles végétales étrangères, de l'apparition d'une maladie cryptogamique et enfin de l'urbanisation des années 90. En dépit du recul de leur fonction productive, les espaces oléicoles demeurent considérables. Le système foncier maintient son équilibre, il s'autorégule. Tandis que la fonction productive des espaces oléicoles régresse, d'autres fonctions s'accroissent. Il s'agit d'une évolution du contexte territorial qui est à l'origine d'une reconfiguration des éléments du système foncier.
- 8 À partir de 2011, la demande en logements de la part des Tripolitains s'intensifie. Il s'agit de familles, majoritairement musulmanes, qui fuient la situation sécuritaire

engendrée par le conflit Tebbaneh-Jabal Mehzen (quartier de Tripoli). Ils trouvent à Koura, à dominante chrétienne, un cadre calme tout en restant à proximité de Tripoli.

- 9 En réponse, les Kouraniens renforcent leur mainmise du patrimoine foncier au niveau local. La spéculation foncière oppose le besoin d'expansion de Tripoli au repli identitaire de la population de Koura. Le foncier devient alors l'outil de régulation de la tension foncière et sociale. Ceci met en évidence que l'espace périurbain ne peut pas être réduit à sa simple fonction espace-support dont la finalité est uniquement urbaine ou agricole. Pour saisir les multiples enjeux de gestion du foncier, une prise en compte, plus globale de l'espace et donc de l'espace-fonction¹⁶ est nécessaire. Cela nous conduit au système foncier, formé d'entités de natures différentes (support, propriétés fonctionnelles et acteurs sociaux) interagissant entre elles.
- 10 La préservation du foncier agricole relève-t-elle d'une politique d'urbanisme particulière ? D'une valorisation par le terroir ou par un label de qualité de produit ?
- 11 Sur le plan urbanistique, 65 % des communes de Koura ont été dotées d'une réglementation d'usage du sol pour la première fois durant les années 2000. Paradoxalement en l'absence d'une réglementation urbaine, l'usage agricole du foncier n'a pas été majoritairement affecté. Les pistes d'explication du phénomène observé par le prisme du terroir ou des certificats de qualité peuvent être écartées parce que ces concepts ne sont pas mis en place au Liban. Pour comprendre, il faut se pencher au niveau local et s'intéresser aux exploitants agricoles précisément parce qu'ils sont les principaux décideurs de l'avenir du foncier agricole.
- 12 Nous argumentons qu'il existe des logiques échappant au marché, des logiques identitaires, qui régissent le rapport des propriétaires à leur foncier. La valorisation du foncier agricole par la culture de l'olivier est source de cohésion sociale et d'identité territoriale.

Approche théorique. L'approche systémique au cœur de la résilience

- 13 Pourquoi évoquer une résilience du foncier ? Rappelons que la notion de résilience fut largement exploitée par plusieurs disciplines. Le concept de résilience vient de la physique des matériaux, mais aussi de l'écologie et de la médecine ; il vise à décrire la transformation et/ou l'adaptation d'un matériau, d'un écosystème ou d'un individu face à des perturbations, des catastrophes ou des traumatismes. Le terme « résilience » est largement diffusé en écologie où il est considéré comme la « capacité d'un système à absorber une perturbation et se réorganiser face au changement tout en maintenant la même fonction, structure, identité »¹⁷ (traduit de l'anglais). Le concept de résilience a ensuite été utilisé pour décrire le fonctionnement des systèmes anthropisés¹⁸, puis appliqué aux systèmes « socio-écologiques », puisant dans le concept médical pour intégrer les acteurs sociaux dans leur pilotage. Selon Gunderson¹⁹, trois stratégies permettent d'accroître le niveau de résilience des systèmes pilotés : l'accroissement du pouvoir tampon du système (marges de manœuvre), le pilotage à différents niveaux d'échelle (spatiale et temporelle) et la création des conditions d'émergence d'innovations (sources de changements des systèmes, capacité d'apprentissage). Les systèmes peuvent donc évoluer et atteindre différents états d'équilibre plutôt qu'un seul, qui serait l'état « initial » avant perturbation.

- 14 Un état de l'art de la littérature en géographie des espaces urbains et ruraux révèle une prudence vis-à-vis de l'usage du terme résilience. L'étude des systèmes de production viticoles et oléicoles décrit une forme de « résistance » constatée. Les auteurs montrent qu'il est inévitable d'aborder la viticulture et l'oléiculture sans aborder leurs dimensions sociales²⁰, culturelles, patrimoniales²¹ et identitaires²². Quant à la résilience, urbaine précisément, sa définition demeure floue mais la revue de littérature fait ressortir que le système et sa capacité d'adaptation et de transformation sont au cœur de ce concept²³. La recherche sur la place de l'agriculture périurbaine dans la résilience des villes montre les limites de cette hypothèse. En effet, les systèmes agricoles périurbains sont loin d'assurer la sécurité alimentaire des villes mais, ils se caractérisent par leur capacité à devenir multifonctionnels²⁴.
- 15 Pour le cas libanais, plusieurs chercheurs mobilisent des outils d'analyse spatiale pour étudier les transformations des systèmes agraires en situation périurbaine²⁵. D'autres auteurs se sont intéressés à la gestion foncière des exploitants agricoles et à leur rapport à l'espace. Ils soulignent une spécificité libanaise²⁶ selon laquelle des enjeux politico-religieux sont à l'origine de l'immuabilité foncière²⁷. Le foncier agricole devient une arme « passive » de régulation des équilibres communautaires.
- 16 Toutefois, une approche systémique du foncier où les propriétaires sont les acteurs-clés, n'a pas été abordée explicitement. Notre étude s'inscrit à cheval entre l'économie rurale, l'agriculture comparée et la géographie. Elle participe à l'élaboration, pour le cas libanais, d'un cadre théorique portant sur la résilience du système territorial en zone urbaine au prisme du système foncier agricole.

De l'espace au système foncier

- 17 Les énoncés précédents mettent en évidence que traiter de la résilience fait appel à une approche systémique. Par rapprochement, et afin de mieux appréhender la problématique de sa résilience, nous adoptons l'entrée théorique du foncier agricole comme étant une ressource à double facette. Varon²⁸ distingue deux composantes de l'espace : l'espace-support où l'espace est le socle d'une activité économique (dans notre cas, il s'agit de l'activité oléicole) et l'espace-fonctions qui dispose de propriétés fonctionnelles résultant des exigences sociales projetées sur l'espace. La demande sociale peut prendre la forme de zones tampons végétalisées, foyers de biodiversité à proximité des exploitations agricoles ou aussi d'espaces verts destinés au maintien d'un paysage rural à proximité de la ville.
- 18 Gueringer²⁹ mobilise à son tour ces mêmes composantes de l'espace pour définir les « systèmes fonciers locaux » afin d'étudier la dynamique des territoires ruraux. Le foncier périurbain se raréfie et ses usages se diversifient. La pérennité du système foncier dépend de la valeur générée par l'activité économique ainsi que de la durabilité des propriétés fonctionnelles qui lui sont attribuées. Il faudra donc examiner sa capacité à conserver et reproduire les intentions projetées par les acteurs sur l'espace. Inscrire le système foncier dans le système territorial ou méta-système³⁰ permet de comprendre comment il contribue à la résilience de ce système, sachant qu'il est soumis à la fois aux intérêts des acteurs du monde agricole et non agricole.

Éléments méthodologiques

- 19 Pour étudier la résilience du foncier agricole dans un contexte périurbain, il convient de définir l'échelle spatiale de l'étude. La difficulté de délimiter l'espace périurbain selon des critères statistiques libanais nous a conduits à rechercher des éléments distinctifs de la zone qui puissent justifier sa péri-urbanité. Les communes retenues devaient répondre à un double critère.
- 20 Tout d'abord, elles devaient subir une pression foncière se manifestant par l'expansion du bâti. L'observation des permis de construire attribués sur la période 2010-2018 révèle ainsi que 65 % de ces derniers se concentrent sur 17 communes. Celles-ci sont longées par les principaux axes routiers du *caza* de Koura et situées à proximité de Tripoli ainsi que d'Amioun (chef-lieu de Koura).
- 21 Ensuite, dans ces mêmes communes devaient exister des exploitations oléicoles viables, offrant une possibilité de maintien de l'activité oléicole. Nous entendons par exploitation oléicole viable celles qui génèrent un rendement annuel brut équivalent au moins au salaire minimal libanais, soit 5 400 \$/an ou 450 \$/mois.
- 22 Suite à ce premier travail de sélection, nous avons pu réduire notre étude à une population de 829 exploitants répartis sur 17 communes. Par la méthode d'échantillonnage aléatoire stratifié, nous avons construit un échantillon de 232 exploitations : « Cette méthode consiste à diviser la population en strates relativement homogènes puis à extraire des échantillons séparés de chaque strate »³¹. Suite à plusieurs essais de découpage de la population en strates, nous sommes restés sur celle qui illustre le mieux la concentration de près de la moitié des petites exploitations dans la catégorie de surface 10 à 15 donoums³². Ces exploitations sont les plus sensibles au renchérissement foncier, c'est pour cette raison qu'il est important de les repérer afin de faciliter l'analyse des stratégies des exploitants.
- 23 La population sera divisée en cinq strates : [10-15] - [16-20] - [21-30] - [31-40] - supérieure à 41 donoums. Les strates de la population identifiées, il s'agit ensuite de déterminer le nombre d'unités à prélever dans chacune (Annexe 1). Le nombre d'enquêtés par commune fut calculé sur une base proportionnelle à l'effectif des exploitants oléicoles dans la commune et la strate afin de représenter le plus possible l'hétérogénéité de l'échantillon (Annexe 2).
- 24 Le passage à l'enquête par questionnaire permet d'affiner l'échelle d'analyse à son entité la plus petite : l'exploitation oléicole. L'objectif est d'étudier l'insertion de l'exploitation oléicole dans le système foncier, qui sera déterminante de sa résilience. Il s'agit donc de faire apparaître les différentes logiques des propriétaires dans la gestion de leur patrimoine dans un contexte de forte recomposition spatiale engendrée par l'urbanisation.
- 25 Le questionnaire a été établi autour de deux thématiques. La première porte sur les caractéristiques socio-culturelles : le statut juridique de l'exploitation, le mode de faire-valoir, le parcours de l'exploitant, l'origine de l'exploitant, les caractéristiques du ménage agricole, l'inventaire de l'occupation des sols de l'exploitation (y compris les autres cultures que l'olivier), etc. La seconde partie s'intéresse aux pratiques foncières mises en œuvre : transformations significatives enregistrées au niveau de l'unité de production durant les dix dernières années et les projets fonciers futurs.

- 26 Les analyses que nous présentons dans la suite de cet article s'appuient sur les résultats d'exploration des questionnaires conduits directement auprès des 232 agriculteurs. Malgré l'aspect fermé de la méthode adoptée, les enquêtés développaient souvent leurs récits afin de mieux appuyer leurs réponses. Ce déroulement d'enquêtes (non voulu au départ) révèle que les propriétaires entretiennent un lien sensible à la propriété et veulent également manifester l'attachement qu'ils lui accordent.

Historicité de la propriété foncière

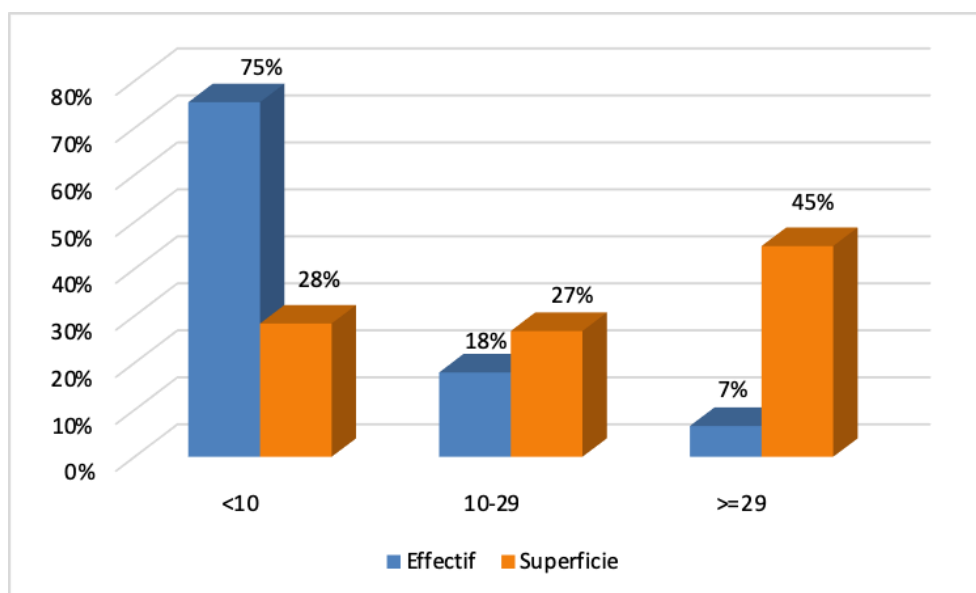
- 27 Le rapport à la propriété foncière au Liban a été influencé par le régime foncier qui régnait sous l'Empire ottoman. Dans ses travaux, Bantekas³³ expose les spécificités du droit d'accès au patrimoine foncier au cours du XIX^e siècle et montre que la propriété foncière fut un moyen de légitimer l'expansion de l'Empire ottoman par la territorialisation de la population. Ainsi par l'attribution de vastes étendues de terres en guise de récompense aux néo-convertis à la religion musulmane ou de fidélisation des notables ayant participé aux batailles, les Ottomans ont réussi à raviver la quête de la propriété foncière. Cette stratégie a permis, d'une part de renforcer l'identité confessionnelle de l'Empire ottoman et d'autre part, l'ancrage géographique des fidèles par le biais du lien à la terre.
- 28 L'accès à la propriété foncière a ainsi nourri les distinctions sociales en fonction de la richesse et du pouvoir. Ce rappel historique permet d'expliquer le lien étroit entre l'histoire familiale du propriétaire et son patrimoine foncier à Koura, ancienne *nahya*³⁴ de Tripoli au cours du XVI^e siècle³⁵.
- 29 L'observation de la liste des propriétés agricoles recensées par le ministère de l'Agriculture en 2010 fait ressortir au niveau communal la récurrence de noms de famille tel que *Al Ayoubi*, *Al Aazar*, *Farah*, *Al Khoury*, *Saliba*, *Al Hassan*. Ceci laisse à penser qu'il existe une classe sociale issue de grands propriétaires notables, souligné par exemple par le fait que les *Al Ayoubi* ont maintenu jusqu'à nos jours le titre d'*émir* (prince) sur leurs pièces d'identité. Selon Hoblos³⁶ durant les XVIII^e et XIX^e siècles, les ascendants de ces familles ont connu une ascension sociale leur permettant d'accéder à des fonctions administratives et par conséquent d'élargir leur cercle d'influence et de richesse. Les deux familles *Al Ayoubi* et *Al Aazar* étaient les principaux *moltazims*, c'est-à-dire des notables chargés de percevoir les impôts des *nahyas* de Koura. Les *Al Ayoubi* ont également exercé la fonction d'*amin nahya* ; il s'agit des personnes à qui sont confiées des missions de contrôle du déroulement de la collecte des impôts.
- 30 Hoblos³⁷ relate aussi que les *Cheikhs* d'*Al Aazar* doivent leur titre à la fonction de « *Cheikh* du village » (ou chef de village) qu'ils ont exercée. Le *Cheikh* était une personne notable porte-parole de son village, et qui participait à l'estimation des impôts devant être perçus sur les revenus de la population. À partir du XVIII^e siècle, d'autres familles se firent remarquer en tant que hauts fonctionnaires comme *Al Hassan* de Btouratij, *Farah* de Bterram, *Saliba* de Bsarma ou comme *Cheikhs* tel *Al Khoury* originaires du Mont-Liban.
- 31 Donc le pouvoir, synonyme de richesse, a permis à ces familles d'acquérir de vastes propriétés foncières à Koura durant le règne ottoman. Il s'agissait de grands domaines oléicoles au départ, qui par des divisions successives subies sur plusieurs générations sont devenus plus petits.

- 32 Le recensement agricole de 2010 recense tous les exploitants agricoles de Koura. À partir de ces données, nous avons pu calculer la part des exploitants disposant d'un nom de famille de notable au niveau de Koura. Il en ressort que 16 % parmi eux sont issus de ces familles et disposent de 16 % de la SAU³⁸. Dans les 17 communes retenues dans notre étude, on dénombre 393 exploitations appartenant à cette catégorie sociale occupant 411 hectares, soit 72 % de la totalité des exploitations de descendants de notables de Koura. De plus, 75 % de ces superficies oléicoles sont regroupés dans cette zone. La surreprésentation des descendants de notables met en avant l'historicité de la transmission foncière pour notre zone d'étude. Celle-ci constitue un lieu d'ancrage, d'une part géographique par le biais de la propriété foncière et d'autre part, social du fait de la concentration de grandes familles. Les propriétés oléicoles sont certes devenues petites en raison des divisions lors des héritages mais elles demeurent viables avec une taille moyenne d'un hectare.
- 33 La dynamique urbaine qui transforme l'aspect de cette zone ne semble pas altérer le lien maintenu avec le passé indiquant ainsi que la modernisation ne supprime pas la mémoire du territoire. L'urbanisation n'empêche pas par ailleurs l'existence d'autres formes de valorisation du foncier, non soumises aux logiques marchandes. Ces formes sont identitaires et conservatrices d'une lignée familiale qu'on retrouve chez les « enracinés », terme que nous empruntons à Ramos³⁹ pour désigner le profil des exploitants issus des classes aisées, fortement diplômés et disposant de racines.

Des propriétaires agricoles enracinés dans le territoire

- 34 Évoquons d'abord quelques éléments caractéristiques des exploitations oléicoles pour éclairer sur le contexte agricole de la zone :

Figure 1. Répartition du nombre d'exploitants et de la superficie oléicole par classe de SAU de la zone d'étude



Source : Auteurs, nos calculs 2017.

Crédit : Auteurs et libre de droit.

- 35 La distribution des exploitations par classe de SAU à l'échelle des 17 communes révèle la prépondérance de l'effectif des très petites exploitations (moins de 1 hectare), elles représentent 75 % des exploitations pour 28 % de la SAU uniquement. Les exploitations oléicoles sont dotées d'une taille moyenne de 2,9 hectares, moyenne supérieure à la fois à la moyenne de Koura (1 hectare) et celle du Liban (1,4 hectare)⁴⁰. Les exploitations moyennes ($1 \leq \text{SAU} < 2,9$), représentent 18 % en effectif et 27 % en superficie. Quant aux exploitations de plus grande taille, elles sont détenues par 7 % des exploitants tout en couvrant 45 % de la SAU.
- 36 Le foncier dédié à la culture de l'olivier au niveau de notre zone d'étude se caractérise alors par la dualité de la structure des exploitations : une majorité d'exploitants détient de très petites exploitations ; ils occupent 28 % de la SAU. Les exploitants à la tête de grandes exploitations, même s'ils sont minoritaires, décident de l'avenir de 45 % du foncier agricole.
- 37 Une autre caractéristique distinctive de la zone est l'origine « locale » des propriétaires. Ceci montre qu'en dépit du flux démographique et de la modification d'usage des terres consécutivement à la péri-urbanité, l'accès au foncier reste le monopole la population locale. Le faible recours à la vente de parcelles agricoles (6 %) durant la dernière décennie confirme ce constat. Donc les propriétaires locaux sont les principaux décideurs du devenir du foncier agricole. Il est important de s'attarder sur les principaux modes d'organisation de l'activité oléicole, obtenus par questionnaire, afin de comprendre la relation de l'exploitant à sa propriété.
- 38 Sur les 672,6 hectares de vergers oléicoles des 17 communes étudiées, 96 % appartiennent aux propriétaires originaires de Koura avec une forte concentration (89 %) d'exploitants originaires de la même localité que leur propriété. L'acquisition de la propriété oléicole par héritage prédomine. Elle est de 76 % pour les propriétaires kouraniens et 46 % pour les propriétaires non originaires de Koura. Ces derniers varient les modes d'acquisition foncière : ils sont 23 % à avoir acheté l'exploitation, 15 % à avoir complété l'héritage par l'achat et 8 % à adjoindre terres en fermage ou en métayage à celles issues de la succession.
- 39 Concernant l'implication des exploitants dans la gestion de l'exploitation, l'activité oléicole est caractérisée par l'importance accordée au travail à temps plein et à temps partiel (67 % ensemble) sur l'exploitation. Seuls 3 % des exploitants sont pluriactifs, 9 % considèrent que c'est une activité de loisirs et 21 % n'exercent plus l'agriculture. Nous pouvons conclure que les exploitants oléicoles ne sont pas des amateurs, la culture de l'olivier se maintient principalement en tant qu'activité économique. Mais le rôle des agriculteurs de loisirs, ces oubliés de la statistique, n'est pas moins important. La culture de l'olivier séduit des non-professionnels qui perpétuent son exploitation lorsque les exploitants originaux ne sont plus là⁴¹. Cette catégorie n'a pas de démarche commerciale, elle porte intérêt à l'autoconsommation et l'entretien de la terre. Les agriculteurs de loisir sont des acteurs importants de la diversification des fonctions de l'oléiculture. L'agriculture de loisirs suscite l'intérêt de nouvelles catégories sociales et participe au maintien de l'aménagement des terres.
- 40 L'activité oléicole occupe 46 % des exploitants à temps plein. Le reste des exploitants exerce son activité à Koura pour 49 % d'entre eux, alors que les autres se répartissent sur le territoire national et à l'étranger. Si la proximité géographique entre le siège de l'exploitation et le lieu de l'activité non agricole est avantageuse pour le maintien de

l'exploitation, l'éloignement ne l'est pas moins. La culture de l'olivier n'est pas très exigeante en entretien et la récolte s'effectue de façon annuelle, donc l'exploitant peut combiner son activité agricole à un autre type d'activité. Si l'exploitation est grande, le recours à la main-d'œuvre est courant.

- 41 En effet, 68 % des exploitants pluriactifs exerçant leur activité en dehors de Koura sont directement impliqués dans la gestion de leur exploitation (encadré 1).

Encadré 1. CM oléiculteur et propriétaire d'un moulin

CM dispose d'un moulin oléicole qu'il a hérité de son père, alors que son frère a, lui, hérité de l'exploitation. CM est installé aux États-Unis, il revient tous les ans au moment de la récolte d'olives dans sa commune natale pour faire fonctionner son moulin. Le moulin est le seul de la commune, il attire donc la plupart des récoltants d'olives de la commune, ce qui rend l'activité de trituration rentable. La culture de l'olivier étant peu exigeante en soins et la récolte étant annuelle, la présence du chef de l'exploitation toute l'année n'est pas indispensable. L'avenir de l'oléiculture se trouve alors moins compromis par d'autres préoccupations professionnelles, ce qui lui confère une résilience sur le long terme.

Source : entretien mené avec l'exploitant CM, 2017.

- 42 Les modalités de gestion de l'exploitation sont assurées directement par l'exploitant dans 72 % des cas. Ce dernier sait situer ses parcelles, estimer les superficies et les rendements. En second lieu, la gestion est assurée par un proche (16 %).
- 43 Même lorsque l'héritier légal est sorti de l'agriculture, il ne se précipite pas pour vendre son foncier ou changer son usage. Il garde le statut d'exploitant agricole mais il confie les travaux à un membre de la famille. Il s'agit d'une sous-traitance de l'activité agricole tout en gardant le pouvoir décisif concernant les orientations de production qui permet de conserver un patrimoine familial⁴². Cette forme de gestion révèle un double attachement : maintenir des liens de confiance entre les membres de la famille et conserver la terre en tant que patrimoine familial.
- 44 Les modes prédominants de gestion de l'exploitation oléicole font ainsi penser à un circuit fermé. La renonciation des héritiers à la gestion de l'exploitation ne semble pas être un obstacle. La reprise, même de façon informelle, sera toujours garantie grâce aux liens de confiance et de proximité entre les membres de la famille.
- 45 L'éducation agricole se fait dans 79 % des cas au sein de l'exploitation oléicole. Les pratiques d'entretien du verger oléicole sont acquises par transmission des connaissances du parent au successeur et affinées au fil du temps par l'expérience personnelle. La prévalence de ce mode d'éducation à l'agriculture qui consiste à transmettre le savoir-faire d'une génération à l'autre reflète l'existence de liens immatériels transférés simultanément. Le successeur de l'activité agricole visite l'exploitation, apprend à la connaître, participe aux pratiques culturelles et à la gestion de la récolte. Il s'imprègne ainsi de tout le parcours de vie de son père sur l'exploitation qu'il reproduira à son tour. En donnant de son temps sur l'exploitation, le successeur assure la perpétuation de l'activité agricole.
- 46 75 % des exploitants disposent de l'exploitation depuis plus de dix ans. Quel que soit le degré de leur implication dans la réalisation des travaux au sein de l'exploitation, ils contribuent directement ou indirectement au maintien de la culture de l'olivier.

- 47 L'avenir du foncier agricole, étroitement lié à celui de l'exploitation, dépend des décisions des propriétaires. Ces derniers sont pour la plupart originaires de Koura, ce qui les rend conscients des représentations culturelles et sociales autour de la culture de l'olivier. Plus le cercle des décideurs est restreint, plus il tend à se calquer sur les décisions des prédécesseurs et par la suite à ne pas rompre avec l'identité locale. Il s'agit d'un « maintien à l'identique d'une situation »⁴³. Reproduction, conservation et transmission ne laissent-ils pas alors transparaître la notion de patrimoine, compris comme « garantie du présent par le passé »⁴⁴ ? En effet, il faut ici rappeler que « le passé produit l'identité »⁴⁵.
- 48 La propriété est protégée parce qu'elle constitue un patrimoine matériel (foncier) et immatériel (idéel). Par sa dimension physique, l'exploitation oléicole est ce qui cristallise le lien, d'origine sociale, entre le passé, le présent et le futur.

Le patrimoine foncier, vecteur d'identité confessionnelle et sociale

- 49 Le découpage administratif de Koura a fait l'objet de plusieurs réorganisations mais deux événements méritent d'être soulignés parce qu'ils ont renforcé son identité grecque orthodoxe.
- 50 Un premier événement date de 1860, année pendant laquelle les Ottomans ont séparé Qalmoun⁴⁶, commune à dominante musulmane sunnite, de Koura pour l'annexer à Tripoli. Par conséquent, la population musulmane de Koura fut transférée vers Tripoli, ce qui renforça le caractère confessionnel musulman de Tripoli et chrétien de Koura.
- 51 Dans la continuité des mutations d'ordre politico-confessionnel, la montée de l'influence politique orthodoxe, représentée par le Parti social-nationaliste syrien dans le département de Koura, a suscité une intervention politique en 1953⁴⁷. Ainsi, les limites administratives de Koura furent modifiées. Cette fois, sept communes⁴⁸ de Koura furent associées au *caza* limitrophe, Batroun. Il en résulte une dissolution d'une partie du corpus électoral orthodoxe de Koura dans la majorité chrétienne maronite de Batroun.
- 52 La dominante chrétienne orthodoxe de Koura ne masque pas les spécificités communales. Même si la majorité des communes sont à dominante chrétienne, certaines sont à tendance musulmane comme Btouratij, Nakhleh et Daher El Ein. Leur foncier est convoité par la population, elle aussi musulmane, de Tripoli. Les autres communes demeurent moins accessibles aux Tripolitains désignés comme des « étrangers » par la population locale en raison de la ségrégation confessionnelle.
- 53 La « spatialité confessionnelle » prononcée de Koura constitue un autre levier du maintien de la propriété foncière qu'elle soit agricole ou non agricole, afin de préserver l'équilibre politico-confessionnel au niveau communal. Elle permet ainsi de limiter l'effet de l'expansion résidentielle provenant de Tripoli aux communes à dominante musulmane.
- 54 Le foncier reste dès lors davantage inaccessible par son maintien dans la sphère familiale qui découle de l'acquisition par l'héritage et la transmission de père en fils. La proximité maintenue avec la propriété foncière d'origine locale et socio-

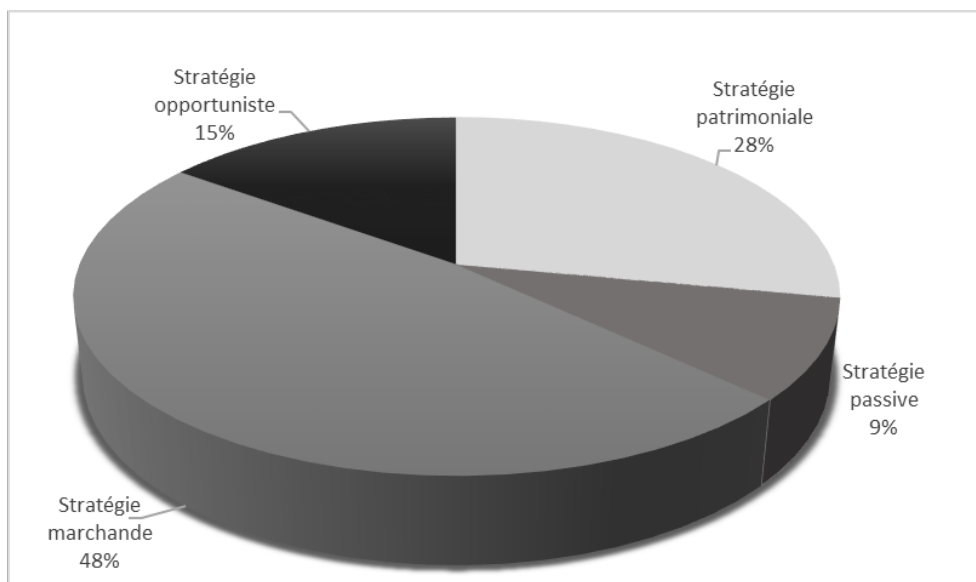
confessionnelle étoffe un ressenti commun de patrimoine dans le sens de « conservation » et de « transmission »⁴⁹.

- 55 L'ancrage de la propriété foncière au sein de la population locale qui ressort de l'analyse précédente, explique pourquoi la propriété constitue une porte d'entrée au territoire.
- 56 On a rencontré des exploitants qui se sont installés à Koura pour des raisons professionnelles et qui peu après ont acquis une exploitation oléicole. C'est l'exemple de GD, un exploitant retraité de la gendarmerie. Il est arrivé à l'âge de 27 ans à Koura pour occuper le poste de chef de la gendarmerie. Il a aussitôt acheté 2,7 hectares d'oliviers qu'il entretient toujours.
- 57 L'acquisition de parcelles oléicoles par GD et tant d'autres exploitants non originaires de Koura, confirme l'idée que la culture de l'olivier n'est pas propre aux agriculteurs. La propriété foncière et son usage dédié à l'olivier facilitent l'intégration sociale. L'« arrivant » cherche à légitimer sa présence et accélérer son intégration sociale en renvoyant une image d'adhésion au style de vie kouranien et de maintien de l'image du territoire.
- 58 L'acquisition de parcelles oléicoles intéresse même les héritiers d'exploitations qui n'exercent plus l'agriculture. On note que 11 % de ces propriétaires recourent à l'agrandissement de l'exploitation oléicole héritée par une opération d'achat. Dans 60 % des cas, le père du propriétaire perpétue la gestion de l'exploitation oléicole. Il s'agit donc d'une transmission de la propriété et non de l'activité agricole. Les opérations d'achat n'ont pas pour but d'augmenter la superficie de la production mais d'afficher une ascension sociale par la réussite professionnelle de leurs enfants. Le cumul de terres oléicoles est l'un des fondements sociaux pour montrer la prospérité du ménage. Les individus possédant de grandes superficies oléicoles sont qualifiés de *mellekins* (grands propriétaires terriens). L'intention de revente est évoquée comme dernier recours en cas de régression de la situation financière du ménage.
- 59 L'alignement au contexte local s'applique également aux originaires de Koura. Une négligence de l'exploitation est perçue comme une atteinte au paysage qui pourrait conduire les habitants à manifester leur mécontentement.
- 60 L'olivier se présente comme support d'un patrimoine immatériel qui est le « produit »⁵⁰ « d'un processus de reconnaissance sociale »⁵¹, d'un cumul long de mémoire collective, de transmission d'un espace vécu à travers lequel « le groupe concerné organise sa perpétuation dans l'espace et dans le temps »⁵².
- 61 « Je continue à préserver l'exploitation oléicole afin d'honorer le patrimoine de mon père » souligne FN originaire de la commune de Qelhat.
- 62 L'olivier, lorsqu'il est bien entretenu, semble faire partie de la dignité et de la fierté du propriétaire. Il participe alors à la construction de son « soi », de son identité la plus intime.
- 63 L'acquisition et/ou le maintien du foncier oléicole participent au processus d'acception et d'intégration sociale.

Les quatre logiques d'action foncière

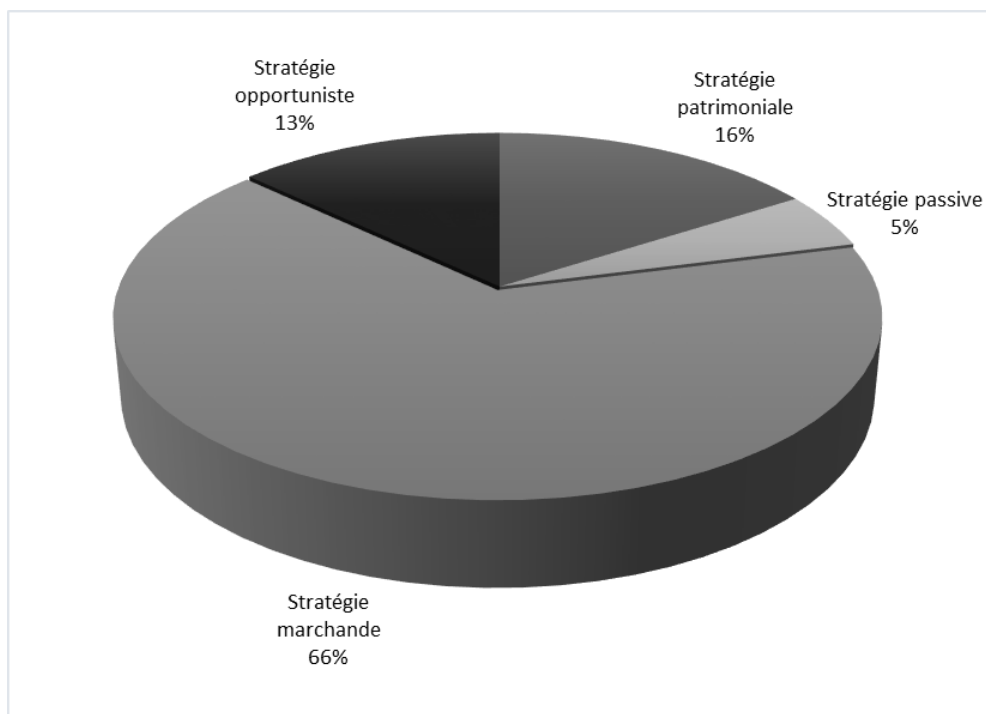
- 64 L'analyse des projets fonciers des propriétaires permet d'anticiper sur la durée de vie du foncier oléicole. Comme il est difficile d'obtenir une réponse claire auprès des agriculteurs concernant la logique de gestion des exploitations, nous avons essayé de reconstruire leur rapport à l'exploitation en croisant les données issues des 232 questionnaires. Dans ce qui suit, nous exposons les résultats issus de l'analyse relative à la section « pratiques foncières mises en œuvre par les exploitants » du questionnaire.
- 65 Les stratégies des propriétaires sont globalement uniformes, elles se caractérisent par une absence générale de projets de substitution de l'oléiculture par une autre culture (3 %) ou de ventes des terres (6, 4 %) pour un usage urbain. La durée de vie de l'exploitation oléicole dépend également des décisions sur son évolution future. À partir de nos enquêtes, une majorité des exploitants (94 %) n'évoque aucun projet foncier portant sur l'exploitation. Cette attitude confère une rigidité au foncier et perpétue la durabilité du patrimoine oléicole. La tension foncière qui découle de l'urbanisation rapide des communes de Koura et qui induit une augmentation considérable du prix du foncier, ne semble pas altérer les décisions concernant l'évolution du foncier agricole. L'absence apparente d'une pluralité de logiques de planification de l'usage du foncier agricole ne signifie pas qu'elles n'existent pas.
- 66 Elles sont difficiles à distinguer en raison de la passivité des exploitants qui préfèrent envisager une pause des projets fonciers pouvant aller jusqu'à la prochaine génération.
- 67 On peut cependant repérer l'existence de quatre types de « logiques d'action foncière »⁵³ en confrontant les logiques de décision des exploitants au contexte et des motivations dans lesquels elles sont prises. Pour cette fin, nous avons défini quatre critères à partir desquels nous allons analyser les propos des enquêtés. Le premier est celui du revenu agricole net. Il exerce un poids important sur la viabilité de l'exploitation sans être le seul. En effet, certains exploitants maintiennent leurs exploitations en production en dépit d'un revenu net déficitaire. Il existe alors des logiques non-marchandes qui interfèrent dans le processus de décision⁵⁴. Le second correspond aux mutations de la SAU durant la dernière décennie. Les opérations foncières guident la tendance future de l'évolution du foncier. Ce critère ne nous renseigne pas sur la variation de l'usage du foncier, d'où l'utilité du troisième critère. Ce dernier renseigne sur la variation du patrimoine oléicole. On désigne par patrimoine « les héritages matériels »⁵⁵. Cette variable montre l'importance de l'olivier pour la valorisation du foncier. Enfin, on s'intéresse aux projets futurs de l'exploitant. Ils sont aussi importants que les transformations antérieures du foncier agricole et son usage.
- 68 L'interprétation, sous Excel, des possibilités liées à chaque critère en fonction du revenu agricole net (<0, [0 : 5 400 \$] et ≥ 5 400 \$) fait ressortir 31 combinaisons (Annexe 3). Nous avons regroupé celles qui se rapprochent sous la même stratégie foncière. 4 stratégies foncières, que nous allons détailler plus bas, ressortent de l'analyse : la stratégie patrimoniale, la stratégie opportuniste, la stratégie passive et la stratégie marchande. Les graphiques 1 et 2 synthétisent la part de chaque stratégie en termes d'exploitations et de de superficies.

Graphique 1. Nombre des exploitations en fonction des stratégies foncières des exploitants



Source : Auteurs, nos calculs 2017
Crédit : Auteurs et libre de droit.

Graphique 2. SAU des exploitations en fonction des stratégies foncières des exploitants



Source : Auteurs, nos calculs 2017
Crédit : Auteurs et libre de droit.

- 69 Nous avons repéré des exploitations qui entretiennent un rapport particulier avec la terre en dépit d'une rentabilité insatisfaisante et qui suivent pour cela une stratégie que nous qualifions de patrimoniale, dans laquelle le foncier est un bien identitaire. Par « patrimoniale » nous voulons dire qui relève de l'idéologie spatiale, soit « un système d'idées et de jugements, organisé et autonome, qui sert à décrire, expliquer, interpréter

ou justifier la situation d'un groupe ou d'une collectivité dans l'espace »⁵⁶. C'est le cas des exploitations ayant en commun une SAU stable ou en expansion, un verger oléicole intact et un projet foncier absent (26 %). D'un point de vue économique, ces exploitations ne sont pas rentables, leur maintien n'est pas régi par une logique marchande.

- 70 D'autres exploitations (2 %) sont productives mais génèrent un revenu inférieur à 5 400 \$, ce qui explique la pluriactivité des propriétaires. Cela ne les empêche pas d'acquérir davantage de surfaces sans aucune volonté de changer leur usage.
- 71 Lorsque l'exploitant continue à investir sans retour dans l'exploitation ou acquiert des terres sans que cette opération ne lui apporte un revenu significatif, ceci indique un attachement à l'exploitation oléicole en tant qu'entité indissociable « terre/olivier » avec tout ce qu'elle incarne. Elle met en avant un lien concret à la terre : « les gens sont attachés à leurs terres » (exploitant de Kfaraaqa) et ravivent un folklore territorial ; « mon père m'a transmis un olivier vert, il me revient de le transmettre vert à mon fils » (exploitant de Bechmezzine). L'exploitation représente également l'échelle la plus locale de l'aménagement du territoire : « les habitants de Bechmezzine ont un goût pour l'entretien esthétique du paysage. Par le biais de la pression sociale, ils militent pour limiter la poussée d'immeubles et favorisent l'entretien de l'oliveraie » (exploitant de Bechmezzine).
- 72 À partir des cas précédents qui résument le discours de 28 % des exploitants (Graphique 1, cf. plus haut) et donc 16 % de la SAU (Graphique 2, cf. plus haut), on constate que la fonction productive n'est pas la seule fonction attribuée à la culture de l'olivier. Le foncier oléicole contribue à la multifonctionnalité de l'agriculture par les valeurs sociales, culturelles et identitaires qu'il véhicule. La population locale exerce un double rôle : le rôle de l'exploitant dévoué à la durabilité de son exploitation et celui du citoyen soucieux de préserver son identité territoriale. On rejoint le raisonnement de Barthélémy et Nieddu pour soutenir que le foncier agricole est un bien identitaire. On retrouve dans le rapport que l'exploitant maintient avec son foncier, deux critères que ces auteurs soulignent dans leur définition d'un bien identitaire : (1) il est « le support des relations patrimoniales »⁵⁷ et (2) il permet « l'enracinement dans un territoire et dans une durée »⁵⁸.
- 73 L'identité est un phénomène social, qui lorsqu'il est associé à l'espace, donne naissance au territoire. Ici, apparaît alors le rôle de la culture de l'olivier dans la préservation d'une identité collective territoriale.
- 74 Lorsque les agriculteurs suivent une stratégie opportuniste, le foncier apparaît alors comme un état provisoire. L'arrachage passé augmente la probabilité de diminution du nombre de plants d'oliviers dans le futur. En effet ces exploitations ont vu par le passé leur surface diminuée en raison d'arrachage d'oliviers, et 97 % des exploitants ayant procédé ainsi à la vente ou à l'arrachage d'oliviers déclarent disposer d'un projet foncier futur. Ce dernier consiste en la vente de davantage de terres oléicoles, la construction d'un logement pour leurs fils et dans de moindre cas, le remplacement d'une partie de la culture de l'olivier par la céréaliculture ou un jardin familial d'agrumes.
- 75 Dans 3 % des cas abordés dans cette catégorie de stratégie opportuniste, le propriétaire n'exerce aucune activité oléicole, il délègue la gestion de l'exploitation. Il est intervenu une seule fois concernant la décision de vente d'une partie de la SAU. L'exploitation

génère moins de 5 400 \$ ce qui lui apporte un revenu complémentaire, motif favorable à son maintien sur le court terme. Même en absence de projets fonciers futurs, la sortie de l'agriculture ajoutée à la régression de la surface exploitée renforcent les chances de répétition de l'opération de vente.

- 76 La stratégie opportuniste est caractérisée par une certitude de vouloir réaliser une rente foncière à un moment donné. Elle concerne 15 % des propriétaires enquêtés et 13 % de la SAU. Ce que ces propriétaires ont en commun est la déclaration d'au moins une des trois opérations suivantes : une vente de parcelle dans le passé, un projet foncier en vue et un agrandissement de la propriété dans une perspective de vendre à un prix plus élevé. Le foncier est perçu comme un bien strictement matériel. Quel que soit son usage, ils en tirent profit : si le revenu agricole net est négatif, ils maintiennent l'exploitation pour l'autoconsommation d'olives et d'huile d'olive. Lorsque ce revenu augmente, tout en restant inférieur à 5 400 \$, il constitue une ressource secondaire importante du ménage. Quand la pression foncière est assez importante, l'intention d'urbanisation se manifestera par la concrétisation des projets fonciers déclarés. C'est le contexte périurbain qui est à l'origine des mutations du foncier agricole et qui oriente les propriétaires vers de nouvelles stratégies affectant la structure foncière des exploitations oléicoles.
- 77 Le foncier dispose de deux durées de vie. Une première durée de vie temporaire durant laquelle il est entretenu productif. Il s'agit d'un état de latence en vue des perspectives d'urbanisation en raison d'une spéculation foncière stable. Une seconde durée de vie permanente qui succède à l'état latent. Durant cette seconde durée de vie et en présence d'une dynamique urbaine ascendante, le foncier agricole est irréversiblement transformé en foncier bâti.
- 78 À l'opposé des cas précédents, d'autres exploitants suivent une stratégie que nous qualifions de marchande et valorisent les terres agricoles pour leur fonction productive. Un premier sous-groupe de ces exploitants « marchands » exerce l'activité oléicole à temps plein ou partiel mais génère un revenu inférieur à 5 400 \$. En dépit d'une rentabilité faible, ces exploitants n'ont pourtant pas altéré la SAU ou le patrimoine oléicole. De plus, ils n'envisagent pas de le faire dans le futur. Donc il n'existe aucun projet de valorisation du foncier agricole par un usage alternatif. Parmi eux, les exploitants employés à temps partiel dans l'agriculture dépendent du revenu de l'activité non agricole. Tandis que ceux qui s'investissent à temps plein dans l'agriculture recourent à la rationalisation de la gestion de leur stock de produits oléicoles : le volume de la production oléicole est très variable d'une année à l'autre et par la suite le revenu qui en découle aussi. On suppose que ces exploitants, fortement dépendants de l'agriculture, font de l'épargne ou gardent un stock d'huile d'olive pour le vendre l'année suivante afin d'assurer leur sécurité économique.
- 79 La fonction productive est encore plus prononcée au sein d'un second groupe d'exploitations « marchandes » qui génèrent un revenu agricole net supérieur au revenu annuel minimal quel que soit le temps d'emploi sur l'exploitation. La résilience économique qui découle de la rentabilité de la production oléicole permet alors à l'exploitant d'être indépendant d'une autre source de revenus.
- 80 Cette catégorie d'oléiculteurs marchands représentée par 48 % des exploitants (Graphique 1, cf. plus haut) et qui occupent 66 % de la SAU (Graphique 2, cf. plus haut), contribue à la durabilité de l'oléiculture d'abord par le levier professionnel : la plupart des exploitants situés dans la zone ont acquis leur exploitation par héritage. Or, ceux

que nous identifions dans cette catégorie ont choisi d'en faire un métier et non un bien. Ceci se manifeste par le temps et les moyens financiers qu'ils investissent pour le bon fonctionnement de l'exploitation afin qu'elle soit rentable. Ils actionnent aussi un levier économique dans la mesure où les décisions des exploitants sont régies par une logique sectorielle qui maintient la viabilité de l'exploitation. Ils rationalisent le recours à la main-d'œuvre et aux intrants et multiplient leurs canaux de commercialisation afin d'augmenter la production ainsi que les profits. La hausse de la rentabilité de l'exploitation induit alors l'augmentation de la valeur de la terre, ce qui diminue l'écart entre le prix du foncier agricole et constructible réduisant par la suite les perspectives d'urbanisation.

- 81 L'ancienneté associée à la trajectoire familiale demeure un facteur important pour la réussite de la stratégie marchande. La logique économique est couplée à une logique patrimoniale (idéologie spatiale). L'intérêt pour l'activité oléicole émane tout d'abord de l'historicité du territoire et d'un construit social. Ce qui distingue les exploitants adoptant une stratégie marchande des exploitants à stratégie patrimoniale est leur capacité à s'orienter vers le marché.
- 82 Que cela soit au niveau professionnel ou social, ces producteurs (48 %, Graphique 1, cf. plus haut), avec 66 % de la SAU (Graphique 2, cf. plus haut), contribuent à la préservation du paysage caractéristique du territoire. Même si les exploitants ont choisi indépendamment les uns des autres de prolonger le parcours de vie de leurs prédécesseurs, la reproduction du cycle socioéconomique relatif à la culture de l'olivier d'une génération à une autre et qui a forgé l'image du territoire, perpétue l'identité collective de Koura.
- 83 On constate que les stratégies marchande et patrimoniale ne sont pas complètement opposées : des considérations d'ordre familial, professionnel et socio-spatial se mêlent pour orienter les décisions des exploitants depuis l'acquisition de l'exploitation jusqu'au moment de sa cession. Dès lors, il découle du rapport à l'espace une « formation socio-spatiale »⁵⁹ « garantissant la spécificité et la permanence, la reproduction des groupes humains qui le construisent »⁶⁰ et pouvant « faire l'objet d'une représentation et d'une transmission patrimoniales »⁶¹ (encadré 2).

Encadré 2. Exemple d'interrelation entre stratégies marchande et patrimoniale

MG est exploitant oléicole, il a hérité de 7 ha de son père depuis 2005. Or, son lien à l'activité oléicole remonte à plus longtemps que ça. À l'âge de 10 ans, il allait déjà dans les vergers oléicoles au moment de la récolte et observait le travail des ouvriers agricoles ainsi qu'il suivait son père au moulin pour attendre la fabrication de l'huile d'olive. MG a ensuite effectué des études en génie mécanique et fut employé du secteur privé tout en restant impliqué dans la gestion de l'exploitation oléicole auprès de son père.

En 2006, il crée le moulin familial pour l'extraction de l'huile d'olive. Le motif à l'origine de cette initiative est la qualité d'huile d'olive moyenne obtenue dans les autres moulins et le non-respect des bonnes pratiques d'hygiène.

Le revenu de l'activité oléicole couplé à celui du moulin, soit 67 506 \$, encourage MG à abandonner son activité salariale et se consacrer à l'oléiculture. Il trouve dans cette activité l'avantage du travail indépendant et un revenu intéressant. Il continue à exercer sur son temps libre son métier d'ingénieur mais la priorité reste pour la gestion de l'exploitation oléicole, le moulin et la commercialisation de son huile d'olive. Il ne regrette pas sa reconversion professionnelle, il effectue un métier lui permettant d'être libre et « proche de la terre et des oliviers qu'il aime beaucoup ».

Source : entretien mené avec l'exploitant MG, 2017.

- 84 L'analyse fait ressortir par ailleurs un état d'inactivité (la stratégie passive) de 9 % des exploitants qui se manifeste par une structure foncière inchangée depuis 10 ans que ce soit au niveau de la SAU ou du nombre d'oliviers. Cette tendance devrait persister dans le futur avec le maintien envisagé de la stabilité foncière. L'exploitation agricole est rentable mais son revenu est insuffisant pour subvenir aux besoins d'un ménage, ce qui explique la sortie des propriétaires de l'agriculture et leur redirection vers d'autres métiers. L'arrêt de l'activité agricole concerne tous les propriétaires de cette catégorie, soit 9 % des effectifs de notre échantillon et 5 % de la SAU. Il signifie l'abandon du titre d'exploitant, le rapport que semble entretenir le propriétaire avec son exploitation se réduit à celui d'un possesseur de bien. « Le patrimoine foncier est maintenu pour être transmis aux successeurs » (exploitant de Btouratij) et il représente un héritage, une forme de placement immobilier qui constitue un filet de sécurité financière pour les héritiers. Certains exploitants ne cachent pas leur « attachement à la terre » car ils l'associent au parcours de vie de leurs parents et aux souvenirs des moments conviviaux de la récolte. Ils maintiennent l'exploitation pour des raisons affectives, le revenu de leur activité non agricole leur permet de résister à la vente du foncier agricole.
- 85 Si la structure de la propriété foncière demeure immuable, celle de l'exploitation change. 30 % des exploitants de cette catégorie gèrent l'exploitation pour les décisions importantes. Dans le cas contraire, les propriétaires recourent à la délégation de la gestion à un proche (45 % parmi eux), à la mise en métayage (5 %) ou à la gestion par salarié à temps partiel (20 %).
- 86 La stratégie des exploitants de cette catégorie se distingue de celle de la catégorie patrimoniale par l'absence totale de transactions d'achat de terres ainsi que par l'abandon de l'activité oléicole de la part de tous. La différence avec la stratégie opportuniste est l'inexistence de projets de vente ou d'arrachage passés ou futurs.
- 87 L'état de passivité à la fois professionnel et foncier autour de l'exploitation oléicole rend difficile l'identification de la finalité de l'exploitation : la dégradation du revenu

agricole serait-elle un point de rupture vers le début d'opérations de vente ou de substitution de l'oléiculture ? La production oléicole ne serait-elle pas un moyen d'auto-approvisionnement en produits oléicoles de qualité incontestable – contrairement aux produits que l'on peut trouver sur le marché – ? Ou existerait-il des considérations immatérielles à l'origine de la conservation de l'exploitation ?

- 88 En parallèle, le statut du foncier reste indéterminé, pouvant être perçu autant comme un bien identitaire que comme un patrimoine foncier. Seules les orientations futures des exploitations permettront d'éclairer sur les intentions réelles.
- 89 Les quatre stratégies identifiées renvoient à deux logiques principales : les premières (patrimoniales et marchande) contribuent à la résilience du système foncier parce qu'elles sont construites autour de valeurs non marchandes. Elles sont générées par les représentations immatérielles projetées par la population sur l'olivier et le foncier. Les stratégies patrimoniales et marchandes contribuent au renforcement de la composante espace-fonction du système foncier. Les secondes (opportuniste et passive) fragilisent l'insertion du système foncier dans le système territorial. Les propriétaires fonciers sont dans une logique d'optimisation, c'est-à-dire ils adoptent le projet foncier le plus rentable. Lorsque la spéculation foncière devient suffisamment importante, les exploitations concernées risquent de reculer face à l'urbanisation. Dans ce dernier cas, le foncier se réduit à la composante espace-support. Cependant la résilience du système foncier n'est pas totalement remise en cause vu que les stratégies patrimoniales et marchandes représentent 76 % des exploitants et 82 % de la SAU.

Conclusion

- 90 Dans un contexte où l'étalement urbain de Tripoli génère une spéculation foncière spectaculaire, le système foncier agricole de Koura demeure stable. Des spécificités endogènes au territoire liées à la concomitance d'enjeux historiques, sociaux et confessionnels lui confèrent une résilience. Une résilience qui se manifeste par la persistance des relations patrimoniales et identitaires au sein du système foncier, par des formes de pilotages des propriétaires qui s'adaptent et innovent, jouent sur différentes échelles de temps et d'espace. Ainsi « les processus de valorisation patrimoniale [qui se dégagent de la reproduction du cycle héritage-gestion-succession] sont caractéristiques en ce qu'ils empilent plusieurs couches de reconnaissance culturelle, aboutissant à une requalification sociale et symbolique totale »⁶².
- 91 L'analyse des logiques d'action foncière des exploitants fait ressortir l'importance de la culture de l'olivier pour la valorisation du foncier agricole en tant que bien identitaire et facteur de production. L'hétérogénéité des fonctions du système foncier agricole témoigne de son aptitude à évoluer, se transformer et trouver de nouvelles formes d'adaptation pour répondre aux exigences territoriales.
- 92 C'est cette multifonctionnalité mise en évidence par notre étude de cas qui permet au système foncier de maintenir son état d'équilibre, donc d'atteindre la résilience. Pour le cas libanais, la recherche sur le foncier demeure très ciblée par discipline ou par échelle d'action. Elle est d'ordre économique, urbanistique ou géographique. Or, l'analyse systémique du foncier libanais fait apparaître la complexité du rapport social au spatial. Il contribue par sa résilience à celle du système territorial. Patrimoine et identité sont des facteurs de la résilience du foncier agricole face à l'urbanisation. Ils lui confèrent une « capacité adaptive »⁶³, qui lui permet d'associer des logiques

individuelles aux attentes sociales. Mais cette résilience demeure sensible aux changements externes au système foncier pouvant toucher les autres composantes du système territorial. Les politiques d'urbanisation qui introduisent des zonages favorables à la densification urbaine sur du foncier agricole pourraient remettre en question l'équilibre des systèmes foncier et territorial. La dégradation de la rentabilité du système de production oléicole pourrait accélérer des décisions de capitalisation du foncier ou remettre en question les stratégies marchandes.

- 93 Enfin, la résilience du système foncier agricole apparaît, à plus d'un titre, comme un atout dans un contexte périurbain méditerranéen, où prédomine l'absence d'aménagements territoriaux efficaces.

ANNEXES

Annexe 1. Part de chaque strate de superficie de la population totale

Strates	Nombre total d'unités dans la strate	% des unités de la strate de la population totale
10-15	392	48
16-20	128	15
21-30	123	15
31-40	51	6
>41	135	16
Total	829	100

Source : Nos enquêtes et RGA, 2010.

Crédit : Auteurs et libre de droit.

Annexe 2. Echantillonnage aléatoire stratifié

	Effectif d'exploitants (3)	Nombre d'enquêtes (3)*28 %	Nombre d'enquêtes par classe de superficie					
			10-15	16-20	21-30	31-40	>41	Total
Kfarhazir	67	19	9	3	3	1	3	19
Amioun	126	35	17	5	5	2	6	35

Barsa	18	5	2	1	1	0	1	5
Kfaraaqqa	95	27	13	4	4	2	4	27
Kousba	67	19	9	3	3	1	3	19
Bechmizzine	89	25	12	4	4	1	4	25
Kfarsaroun	17	5	2	1	1	0	1	5
Bsarma	49	14	7	2	2	1	2	14
Bterram	48	13	6	2	2	1	2	13
Nakhle	23	6	3	1	1	0	1	6
Ras masqa el jnoubiye	20	6	3	1	1	0	1	6
Dedde	58	16	8	2	2	1	3	16
Fiaa	45	13	6	2	2	1	2	13
Hraiche	5	1	1	0	0	0	0	1
Btouratij	46	13	6	2	2	1	2	13
Kfarqahel	5	1	1	0	0	0	0	1
Qalhat	50	14	7	2	2	1	2	14
Total	829	232	112	35	35	13	37	232

Source : Nos enquêtes, 2016-2017.

Crédit : Auteurs et libre de droit.

Annexe 3. 31 combinaisons obtenues sous traitement Excel

Stratégie	Revenu	Activité Agricole	Variation SAU	Arrachage	Projet Futur	Effectif d'exploitations
Patrimoniale	<0	Aucune Activité	Agrandissement	Maintien	Pas de projet	1
	<0	Aucune Activité	Aucune	Maintien	Pas de projet	23
	<0	Temps plein/partiel	Agrandissement	Maintien	Pas de projet	5

	<0	Temps plein/ partiel	Aucune	Maintien	Pas de projet	31
	≤5 400 \$	Aucune Activité	Agrandissement	Maintien	Pas de projet	1
	≤5 400 \$	Temps plein/ partiel	Agrandissement	Maintien	Pas de projet	4
Opportuniste	<0	Aucune Activité	Aucune	Maintien	Projet Futur	4
	<0	Temps plein/ partiel	Agrandissement	Maintien	Projet Futur	1
	<0	Temps plein/ partiel	Aucune	Arrachage passé	Projet Futur	2
	<0	Temps plein/ partiel	Aucune	Maintien	Projet Futur	4
	<0	Temps plein/ partiel	Diminution	Arrachage Passé	Pas de projet	1
	<0	Temps plein/ partiel	Diminution	Maintien	Pas de projet	6
	≤5 400 \$	Aucune Activité	Aucune	Maintien	Projet Futur	6
	≤5 400 \$	Temps plein/ partiel	Agrandissement	Maintien	Projet Futur	1
	≤5 400 \$	Temps plein/ partiel	Aucune	Maintien	Projet Futur	6
	≤5 400 \$	Temps plein/ partiel	Diminution	Maintien	Pas De Projet	3
	≤5 400 \$	Aucune Activité	Diminution	Maintien	Pas de projet	1
Marchande	>5 400 \$	Aucune Activité	Agrandissement	Maintien	Projet Futur	1
	>5 400 \$	Aucune Activité	Aucune	Arrachage passé	Pas de projet	2
	>5 400 \$	Aucune Activité	Aucune	Maintien	Pas de projet	16
	>5 400 \$	Aucune Activité	Aucune	Maintien	Projet Futur	1

	>5 400 \$	Temps plein/ partiel	Agrandissement	Maintien	Pas de projet	5
	>5 400 \$	Temps plein/ partiel	Agrandissement	Maintien	Projet Futur	1
	>5 400 \$	Temps plein/ partiel	Aucune	Maintien	Pas de projet	30
	>5 400 \$	Temps plein/ partiel	Aucune	Maintien	Projet Futur	2
	>5 400 \$	Temps plein/ partiel	Diminution	Arrachage passé	Pas de projet	1
	>5 400 \$	Temps plein/ partiel	Diminution	Arrachage passé	Projet Futur	1
	>5 400 \$	Temps plein/ partiel	Diminution	Maintien	Pas de projet	1
	>5 400 \$	Temps plein/ partiel	Diminution	Maintien	Projet Futur	1
	≤5 400 \$	Temps plein/ partiel	Aucune	Maintien	Pas de projet	50
Passive	≤5 400 \$	Aucune Activité	Aucune	Maintien	Pas de projet	20

Source : Nos enquêtes 2016-2017.

Crédit : Auteur et libre de droit.

NOTES

1. Marc Lavergne, « L'agriculture dans le bassin méditerranéen une réalité ancienne à l'heure du renouveau », dans Driss Ben Ali, Marc Lavergne, Mustafa Lasram et Di Giulio Antonio (dir.), *Urbanisation et agriculture en Méditerranée : conflits et complémentarités*, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 17 ; Joe Nasr et Martine Padilla (dir.), *Interfaces : agricultures et villes à l'Est et au Sud de la Méditerranée*, Beyrouth, Delta/ifpo, 2004.
2. Mohamed Elloumi et Anne-Marie Jouve (dir.), *Bouleversements fonciers en Méditerranée*, Paris, Karthala, 2003.
3. Claude Chaline, *L'urbanisation et la gestion des villes dans les pays méditerranéens. Évaluation et perspectives d'un développement urbain durable*, Barcelone, Commission méditerranéenne du développement durable, 2001.
4. Mohamed Elloumi, Salah Selmi et Mohamed Hammami, « Agriculture périurbaine dans le Grand Tunis : pression urbaine et stratégies des agriculteurs », dans Mohamed Elloumi et Anne-Marie Jouve (dir.), *Bouleversements fonciers en Méditerranée*, op. cit., p. 55-84.
5. Salwa Tohmé Tawk, « L'évolution spatiale des systèmes de culture de la bande côtière du Mont-Liban », dans Joe Nasr et Martine Padilla (dir.), *Interfaces...*, op. cit., p. 313-342.

6. Paul Minvielle, Stéphane Angles et Jacques Daligaux, « La gouvernance territoriale agricole : l'exemple de la viticulture et de l'oléiculture dans l'agglomération de Toulon (France) », *Environnement urbain/Urban Environment*, vol. 6, sept. 2013, p. 74-99, en ligne : <http://journals.openedition.org/eue/496> ; Coline Perrin, « L'agriculture multifonctionnelle comme écrin pour la ville durable : une vision urbaine des liens entre la ville et l'agriculture en Méditerranée ? », *Bulletin de l'association de géographes français*, n° 90-3, janv. 2018, DOI : 10.4000/bagf.2243.
7. Bertrand Hervieu, « La multifonctionnalité de l'agriculture : genèse et fondements d'une nouvelle approche conceptuelle de l'activité agricole », *Cahiers Agricultures*, n° 11, 2002, p. 415-419.
8. Bernard Pecqueur et Hervé Gumuchian, *La ressource territoriale*, Paris, Economica, 2007, p. 12.
9. Alexandre Moine, *Le territoire : comment observer un système complexe*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 34.
10. Caza et mohafazat sont des divisions territoriales ; caza équivaut à un département et mohafazat à une région.
11. Dar Al-Handasah, l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de-France (IAURIF), *Schéma directeur d'aménagement du territoire libanais*, 2004. Repéré sur : http://www.charbelnahas.org/textes/Amenagement_et_urbanisme/SDATL/Rapport_SDATL_Francais/final_fr.PDF.
12. *Ibid.*
13. Cynthia Gharios, Saker El Nour, Martha Mundy et Rami Zurayk, « Transformation rurale, paysage et conflit dans un village du Liban Sud, Sinay », *Économie rurale*, n° 353-354, 2016, p. 9-26, DOI : 10.4000/economierurale.4893.
14. Issam Khalifeh, « La démographie historique de la nahya de Koura et Anfeh au XVI^e siècle », dans R. Saba (dir.), *Aspects de l'histoire de Koura dans l'époque ottomane*, Actes du 1^{er} congrès sur l'histoire de Koura, 16 et 23 avril 1994, Liban, Aalamya, 1994, tome 1, p. 33-66.
15. George Jeha, *Le livre de l'olivier : olea prima omnium arborum est* (traduit de l'arabe), s. l., Alfurat, 2018, p. 67.
16. Espace-support et espace-fonctions : concepts théoriques expliqués dans la section approche théorique.
17. Stephen R. Carpenter, Crawford S. Holling, Ann Kinzig et Brian Walker, « Resilience, adaptability and transformability in social-ecological systems », *Ecology and Society*, vol. 9, n° 2, 2004, en ligne : <http://www.ecologyandsociety.org/vol9/iss2/art5>.
18. Donald Ludwig, Brian Walker et Crawford S. Holling, « Sustainability, stability, and resilience. Conservation Ecology », *Ecology and Society*, vol. 1, n° 1, 1997, en ligne : <http://www.consecol.org/vol1/iss1/art7/>.
19. Lance Gunderson, Crawford S. Holling et Stephen Light, *Barriers and bridges to the renewal of ecosystems and institutions*, New York, Columbia University Press, 1995.
20. Stéphanie Pérès, *La vigne et la ville : forme urbaine et usage des sols*, thèse pour le doctorat en sciences économiques, sous la direction de Claude Lacour, Université Montesquieu - Bordeaux IV, 2007.
21. Paul Minvielle, Stéphane Angles et Jacques Daligaux, « La gouvernance territoriale agricole : l'exemple de la viticulture et de l'oléiculture dans l'agglomération de Toulon (France) », *Environnement urbain/urban Environment*, op. cit.
22. Coline Perrin, « Faire campagne » avec la vigne et l'olivier en Provence : un moyen de préserver les espaces agricoles périurbains ? *Colloque Faire campagne*, 2005, Rennes, p. 105-118 ; Paul Minvielle, Éric Carroll et Jacques Daligaux « Le patrimoine foncier comme marqueur des relations identitaires au terroir, l'exemple du vignoble de Bandol », *Sud-Ouest européen*, n° 36, sept. 2014, DOI : 10.4000/soe.399.

23. Sara Meerow, Joshua P. Newell et Melissa Stults, « Defining urban resilience : A review », *Landscape and Urban Planning*, n° 147, 2016, p. 38-49.
24. E. Gunilla Almered Olsson, Eva Kerselaers, Lone Søderkvist Kristensen, Jørgen Primdahl, Elke Rogge et Anders Wästfelt, « Peri-Urban Food Production and Its Relation to Urban Resilience », *Sustainability*, n° 8, 2016, DOI : 10.3390/su8121340.
25. Talih el-Masri et Ghaleb Faour, « L'interface sericulture-urbanisation sur le territoire sud libanais », dans Joe Nasr et Martine Padilla (dir.), *Interfaces...*, op. cit., p. 343-354 ; Jamal Abed, « L'agriculture urbaine dans la plaine de Shweifaat, entre politique spatiale et chronologie différentielle des pratiques dans l'espace », dans Joe Nasr et Martine Padilla (dir.), *Interfaces...*, op. cit., p. 355-374.
26. Cf. Etienne Vaumas, « La répartition confessionnelle au Liban et l'équilibre de l'État Libanais », *Revue de géographie alpine*, tome 43, n° 3, 1955, p. 511-603, DOI : <https://doi.org/10.3406/rga.1955.1188>.
27. Carine Lteif, *L'agriculture de la région beyrouthine au prisme des terres waqf (Liban). Une géographie foncière des logiques agricoles*, thèse pour le doctorat en géographie, sous la direction de Christophe Soulard, Université Paul Valéry, 2019 ; Eric Verdeil, « La prise en compte de l'agriculture dans les plans d'urbanisme au Liban (1960-2000) », dans Joe Nasr et Martine Padilla (dir.), *Interfaces...*, op. cit., p. 391-405.
28. François Varon, « Les systèmes de gestion de l'espace de montagne », *Aménagement et nature*, n° 120, 1996, p. 56.
29. Alain Gueringer, « "Systèmes fonciers locaux" : une approche de la question foncière à partir d'études de cas en moyenne montagne française », *Géocarrefour*, vol. 83/4, 2008, mis en ligne le 31 déc. 2011, DOI : 10.4000/geocarrefour.7076.
30. Caroline Tafani, *Agriculture, territoire et développement durable. Analyse systémique d'une agriculture littorale sous pression touristique : l'exemple de la Balagne en Corse*, thèse pour le doctorat en géographie, sous la direction d'Alexandre Moine et de Marie-Antoinette Maupertuis, Université Pascal Paoli de Corte, 2010.
31. Hervé Gumuchian et Claude Marois, *Initiation à la recherche en géographie Aménagement, développement territorial, environnement*, Montréal, Anthropos, 2000.
32. 1 donoum = 0.1 hectare.
33. Ilias Bantekas, « Land rights in nineteenth century Ottoman state succession treaties », *The European Journal of International Law*, vol. 26, n° 2, 2015, p. 375-390, DOI : 10.1093/ejil/chv018.
34. Unité administrative ottomane créée en 1915 attachée à la province de Tripoli.
35. Issam Khalifeh, « La démographie historique de la nahya de Koura et Anfeh au XVI^e siècle », dans R. Saba (dir.), *Aspects de l'histoire de Koura...*, op. cit.
36. Farouk Hoblos, « L'administration ottomane à Koura et ses conséquences sur son rôle régional », dans R. Saba (dir.), *Aspects de l'histoire de Koura...*, op. cit., p. 67 et 101.
37. *Ibid.*
38. SAU, Surface Agricole Utilisée, désigne ici la superficie oléicole utilisée.
39. Elsa Ramos, *L'invention des origines : Sociologie de l'ancrage identitaire*, Paris, Armand Colin, 2006.
40. Salem Darwich, Elissar El Sayed Ahmad et Farah Kanj, *Étude sur l'agriculture familiale à petite échelle au Proche-Orient et Afrique du Nord : pays focus Liban*, Beirut, CIRAD-CIHEAM-IAMM, 2017.
41. Sabine Gennai-Schott, Tiziana Sabbatini, Davide Rizzo et Elisa Marraccini, « Who Remains When Professional Farmers Give up ? Some Insights on Hobby Farming in an Olive Groves-Oriented Terraced Mediterranean Area », *Land*, vol. 9, n° 168, 2020, DOI : 10.3390/land9050168.
42. Guilhem Anzalone et François Purseigle, « Délégation d'activités et sous-traitance : au service de la transmission de l'exploitation ou d'un patrimoine ? », Pierre Gasselin, Benoît Dedieu, Jean-Philippe Choisis, François Purseigle, Sandrine Petit et Sylvie Zasser (dir.), *L'agriculture en famille travailler, réinventer, transmettre*, Les Ulis, Edp Sciences, p. 327-338.

43. Denis Barthélemy et Martino Nieddu, « Multifonctionnalité agricole : biens non marchands ou biens identitaires ? », *Économie rurale* (numéro spécial : *La multifonctionnalité de l'activité agricole*), 2003, p. 273-274, DOI : <https://doi.org/10.3406/ecoru.2003.5392>.
44. Alain Bourdin, *Le patrimoine réinventé*, Paris, PUF, 1984, p. 18.
45. Nicole Robine, « Des usages du mot », dans Yvon Lamy (dir.), *L'alchimie du patrimoine*, Talence, Éditions de la Maison des Sciences de L'Homme d'Aquitaine, 1996, p. 51.
46. Issam Khalifeh, « La démographie historique de la *nahya* de Koura et Anfeh au XVI^e siècle », dans R. Saba (dir.), *Aspects de l'histoire de Koura...*, op. cit.
47. Communication personnelle durant entretien avec un élu, juin 2016.
48. Chekka, El Heri, Hamat, Wejj El Hajar, Ras Nhach, Kobba et Selaata.
49. Bernard Billaudot, « Proximité, réseaux et coordination industrielle : quelle articulation conceptuelle ? », communication présentée à la quatrième Journée de la Proximité, IDEP-LEST-GREQAM, Groupe de Recherche Dynamique de Proximité, tenu à Marseille du 14-18 juin 2004, p. 25.
50. Isaac Joseph, « Le musée : le territoire, la valeur », dans Henri Pierre Jeudy (dir.), *Patrimoines en folie : actes de conférence du séminaire « Patrimoines » de la mission du patrimoine ethnologique*, Paris, Maison des sciences de l'Homme, 1990, p. 269.
51. Bertrand Zuindeau, « Préface », dans Muriel Maillefert, Olivier Petit et Sandrine Rousseau (dir.), *Ressources, Patrimoine, territoires et développement durable*, Bruxelles, Peter Lang S.A, 2010, p. 12.
52. Gabriel Colletis et Bernard Pecqueur, « Révélation de ressources spécifiques et coordination située », *Économie & Institutions*, n° 6-7, 2005, p. 65.
53. Christine Léger et Françoise Alavoine-Mornas, « Les logiques foncières des agriculteurs dans un contexte périurbain : subir ou réagir ? », dans Nathalie Bertrand (dir.), *Terres agricoles périurbaines une gouvernance foncière en construction*, Versailles, Quae, 2013, p. 199-218.
54. Patrick Mundler, Bruno Guermonprez et Jean Pluvinage, « Les logiques de fonctionnement des petites exploitations agricoles », *Pour*, vol. 2, n° 194, p. 55-62, en ligne : <https://www.cairn.info/revue-pour-2007-2-page-55.htm>.
55. Veschambre Vincent, « Patrimoine : un objet révélateur des évolutions de la géographie et de sa place dans les sciences sociales », *Annales de géographie*, vol. 4, n° 656, 2007, DOI : 10.3917/ag.656.0361.
56. Anne Gilbert, « L'idéologie spatiale : conceptualisation, mise en forme et portée pour la géographie », *Espace géographique*, tome 15, n° 1, 1986, p. 58, DOI : <https://doi.org/10.3406/spgeo.1986.4092>.
57. Denis Barthélemy et Martino Nieddu, « Multifonctionnalité agricole : biens non marchands ou biens identitaires ? », *Économie rurale*, n° 273-274 : *La multifonctionnalité de l'activité agricole*, 2003, DOI : <https://doi.org/10.3406/ecoru.2003.5392>.
58. *Ibid.*
59. Guy Di Méo, Jean-Pierre Castaingts et Colette Ducournau, « Territoire, patrimoine et formation socio-spatiale (exemples gascons) », *Annales de Géographie*, tome 102, n° 573, 1993, p. 472-502, DOI : 10.3406/geo.1993.21170.
60. Guy Di Méo, « De l'espace aux territoires : éléments pour une archéologie des concepts fondamentaux de la géographie », *L'information géographique*, vol. 62, n° 3, 1998, p. 108. DOI : <https://doi.org/10.3406/ingeo.1998.2586>.
61. Guy Di Méo, Jean-Pierre Castaingts et Colette Ducournau, « Territoire, patrimoine et formation socio-spatiale (exemples gascons) », op. cit., p. 473.
62. Laurent Sébastien Fournier, Dominique Crozat, Catherine Bernié-Boissard et Claude Chastagner (dir.), *Patrimoine et valorisation des territoires*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 9.
63. Steve Carpenter, Brian Walker, John M. Andries et Nick Abel, « From metaphor to measurement: Resilience of what to what », *Ecosystems*, vol. 4, n° 8, p. 765, en ligne : <https://doi.org/10.1007/s10033-001-0001-0>.

www.researchgate.net/publication/
226326551_From_Metaphor_to_Measurement_Resilience_of_What_To_What.

RÉSUMÉS

Le foncier est la ressource la plus sollicitée par l'expansion urbaine. Les espaces agricoles situés à la frange des villes sont fragilisés mais d'autres sont particulièrement mieux préservés. Nous nous intéressons au foncier agricole de Koura (Liban), espace périurbain de Tripoli, où la forte maîtrise de la propriété par la population locale révèle une forme de résilience. Nous ne prétendons pas fournir une définition approfondie de la résilience du système foncier agricole, mais étudier les facteurs qui y contribuent. La résilience sera saisie d'abord par l'insertion du foncier agricole dans le système territorial puis à travers l'analyse des logiques d'action foncière des propriétaires agricoles. Les résultats montrent que la persistance des relations patrimoniales et identitaires et la diversité des stratégies foncières sont à l'origine de la résilience du foncier agricole.

Land is the most pressured resource by urban sprawl. Agricultural areas situated at the edge of cities are weakened but others are particularly better preserved. We focus on Koura (Lebanon), Tripoli's suburb, where the local population's rule over agricultural property shows a form of resilience. We do not aim to give a full definition of agricultural land's system resilience but to study its factors. Assessing resilience implies first to explore agricultural land's position in the socio-spatial system and then to analyze the landowners' actions. Results show that both persistence of patrimonial and identity relations and land actions diversity grant agricultural land its resilience.

INDEX

Keywords : property, land system, suburban, heritage, identity, resilience, Koura (Lebanon)

Mots-clés : propriété, système foncier, périurbain, patrimoine, identité, résilience, Koura (Liban)

AUTEURS

ELISSAR EL SAYED AHMAD

Doctorante en géographie humaine et sociale (université Clermont-Auvergne). Elle finit une thèse intitulée « Résiliences des systèmes oléicoles en situation périurbaine, cas de Koura (Liban) ». Elle s'intéresse à l'évolution des systèmes agricoles dans un contexte foncier méditerranéen sous tension. Elle a participé auprès de Salem Darwich, à la rédaction d'une étude commanditée par la FAO portant sur l'agriculture familiale au Moyen-Orient : <http://www.fao.org/family-farming/detail/en/c/471937/>.

SALEM DARWICH

Salem Darwich est professeur, chef de département d'économie agricole à la Faculté d'Agronomie de l'Université libanaise. Actuellement chef du centre de recherche scientifique de la Faculté d'Agronomie et membre du haut comité scientifique de recherche à l'Université Libanaise. Ces recherches interrogent la relation entre le développement rural, territorial, l'agriculture familiale, l'émergence de cultures illicites et récemment ces recherches portent sur la résilience et les effets du changement climatique sur les exploitations agricoles. Il a supervisé une dizaine de thèses de doctorat et actuellement il dirige sept thèses.

Peri-urban agriculture and alternative food networks in Athens: Solidarity dynamics, spatial planning challenges and institutional reforms

Agriculture périurbaine et réseaux alimentaires alternatifs à Athènes : dynamiques de solidarité, défis d'aménagement du territoire et réformes institutionnelles

Sofia Nikolaidou

- 1 There has been a growing literature on the linkages between peri-urban farming and alternative food networks. As can be seen in empirical studies conducted in big metropolitan areas of Europe (see the examples of Barcelona,¹ Milan² and Paris³) the re-organization and management of sustainable agro-food systems can influence the relocalization of agriculture and the rural-urban interplay. Consumer awareness towards food quality has endorsed short agri-food networks and the need to reconnect urban dwellers with the nearby food production and countryside.⁴ The capacity to develop innovative practices for local food supply and food sovereignty plays an important role for the preservation and strengthening of peri-urban farming.⁵ However, urban sprawl pressures and conflicts, increased land fragmentation, price speculation and reduced farmland preservation policies are some of the main constraints that peri-urban agriculture has to face. In this sense, land availability and land-use competition are also influencing processes of ownership, occupation and conversion expectations of agricultural land.⁶
- 2 Peri-urban areas of Athens Metropolitan Region (AMR) have experienced massive urban sprawl in the past three decades. The model of metropolitan development of Athens was based on the rapid uncontrolled post-war urbanization and the poorly planned urban development which have led to a “metropolization” of rural areas on a

widespread scale. Demographic growth in combination with an increasing demand for land for housing and other non-agricultural activities had a transforming effect in peri-urban areas which until very recently were rural. The gradual decrease of the economic and social importance of the agricultural sector coupled with the conversion of land rights and use from agricultural to built-up properties, has resulted in a highly heterogeneous landscape with a mixture of rural and urban land uses and a high amount of informal settlements scattered around the metropolitan rural periphery: large scale infrastructure, delocalization of services and industries and extended patterns of lower density residential areas. Formerly agricultural lands and coastal areas were radically transformed into discontinuous leapfrog and strip development zones consisting of residential areas and economic activities. This has led to a loss of farmland and natural landscape in rural/urban fringe raising concerns about the negative environmental impacts of unsustainable land-use practices and low density development.

- 3 Despite the decreasing importance of agriculture and the intense urban pressures on land resources in the rural periphery of Athens, food and agriculture have gained renewed attention in recent years of social, economic and environmental crises. In the context of the current depression (unemployment, poverty, decline of the welfare state and low quality of life), raising societal claims associated with the question of social, spatial, environmental and food justice, underly the importance of food security and nutrition of the urban population and the role of agriculture in urban or peri-urban environments. This newly emerging discourse is associated with anti-poverty aspects, social inclusion and awareness of environmental, economic and health concerns within and around the cities, reclaiming localization and revitalization of agriculture.⁷ Deriving both “from below” and from public actors, it has generated innovative forms of collective action favoring the emergence of localized consumer-producer networks and of spontaneous civic or public initiatives aiming at reintegrating agriculture into the city or near the city fringe.
- 4 This article discusses whether such new Alternative Food Networks (AFN) can have impacts on governance patterns of the food chain, commitments and favorable policy environment for the revitalization of peri-urban agriculture and the promotion of “food democracy” (security and sovereignty). The first part of the article contextualizes the contemporary dynamics of AFN and the role of peri-urban agriculture and it provides the theoretical background to the case study. The second part puts forward the recent development crisis in the territorial and institutional context of the AMR by providing a brief overview of the contrasting trends as well as mapping of land uses and AFN’s dynamics. It further attempts to examine the interplay between formal/informal civic practices and national institutional change related to land-use and food policies in order to specify the conditions under which these practices can effectively support food safety strategies.
- 5 A mixed method approach was used, comprising qualitative and quantitative research as well as spatial data collection. Peri-urban agriculture and alternative consumer-producer networks were explored through literature review, web-based information, national agricultural statistics, legislation, fieldwork and spatial data organization and mapping. The analysis also assesses prior learning and experience from fieldwork on AFN’s.⁸ Previous research on peri-urban transformations and agricultural dynamics in the AMR⁹ is enriched by updated spatial and statistical data and further reflection on

post-crisis perspectives of land-use and agricultural dynamics. Mapping represents geographic aspects of data including locations or spatial concentrations of phenomena of interest (e.g. land cover, land-use zoning, agricultural statistics, localization of AFN's) which are visualized through maps and the use of QGIS (Open Source Geographic Information System and Google Earth).

New food geographies: AFN, peri-urban agriculture and the role of institutions

- 6 Alternative food supply chains have been the subject of a number of studies. They are usually developed as a response to a growing demand for healthy and quality food that helps population re-link with local food production and (rural or peri-urban) producers reconnect with (urban) consumers. Proximity of short food-supply chains includes different forms of distribution and networks in which producers and consumers are geographically, socially and organizationally close and generally no more than one intermediary is involved in the relations between the two parts.¹⁰ These chains serve urban and peri-urban neighborhoods via several types of short distribution networks such as direct farm sales, Community Supported Agriculture (CSA) and other box-schemes or Organic Farmers Markets (OFMs) and other markets without intermediaries.¹¹ The emergence of these networks highlights an increasing commitment to sustainable food production and consumption¹² depicting the social demand by urban dwellers for direct access to fresh, safe, local food at fair prices while new rural-urban relations are reorganized on the basis of reciprocity¹³ and solidarity.¹⁴ Seeking more sustainable food production and consumption systems is also a response to huge environmental impacts of the food chain. It often stimulates a more agro-ecological approach that promotes climate resiliency, less food waste and higher agro-biodiversity through environmentally friendly farming methods and specific agro-ecological practices such as organic agriculture, biodynamic farming or permaculture.¹⁵ Such practices might also emerge as a survival or recovery strategy of small-scale farmers against urban development pressures or crisis impacts.¹⁶ In all cases, producer/farmer networks allow both re-socialization and re-spatialization of food¹⁷ and new social, economic and spatial proximity relations between the city and rural areas,¹⁸ by recognizing the importance of urban food planning, especially in times of crisis.¹⁹ This new food geography influences food availability and food choices and interrelated challenges of food security and food policies.
- 7 Civil society, to a certain extent organized through social movements as well as the public sector can play an important role in enhancing sustainable food production and consumption patterns at national, regional and local levels. According to Renting and Wiskerke,²⁰ there is a growing importance of lower administrative levels in policymaking and implementation of food-related policies. Especially cities and metropolitan regions play an active role by changing their food procurement strategies in order to “generate positive impacts on smallholder livelihoods, local economies and food security and nutrition.”²¹ By including food in their policy agendas, they intend to promote healthy diets (eating habits, obesity, food poverty, etc.), environment (climate change, “food miles”, etc.) and food quality and safety (local and authentic food, organic, fresh etc.). Moreover, cities can enable synergies where food is produced, procured and consumed and facilitate civil society initiatives as a part of urban food

strategies. At the same time, European rural development policy 2014-2020 supports short and alternative food supply chains through regulation,²² while some countries such as the French Ministry of Agriculture have officially defined them “as a marketing mode involving either the direct sale of products from the producer to the consumer, or the indirect sale with no more than one intermediary.”²³

- 8 In this context, the demand for local food which is produced nearby and has short supply chains is mainly influenced by urban and peri-urban farms operating at the urban-rural interface. The discussion around the preservation of peri-urban agricultural production and the importance of the agri-food sector through food-related initiatives emerges as a potential response to increasing food insecurity in cities. Especially in metropolitan areas where there is a large number of consumers, peri-urban agriculture becomes a significant element for building resilience to food crisis and creating sustainable rural environments. Peri-urban agricultural systems and new forms of food provisioning are linked to issues such as food quality, food safety in regional and local supply, ethical consumption, as well as open and natural space preservation. Tied to metropolitan development and change, they mainly have to deal with strong pressures of urbanization and the challenges of environmental degradation and food insecurity. As a result, they are embedded in wider social, ecological and agri-environmental networks of the city by providing the means of preserving environmental (biodiversity, management of environmentally sensitive areas and biotopes, land and water resources management, agro-forestry) and social functions (social bond between the city, the countryside and the nature, recreation, open spaces, landscapes, etc²⁴).
- 9 In this regard, the linkage between secure access to land and food security is increasingly recognized as a constant problem for peri-urban farming which has to face the increased fragmentation and various conflicts over farmland, especially in a context of rapid urban extension in metropolitan peripheries. However, the sudden strong economic crisis and the property crash in many Mediterranean countries particularly affected the model of rapid urban growth prior to 2008 leading to a reduction of investments and land transactions associated with construction and real estate activities.²⁵ Nonetheless, while the cuts and stresses in public financing reduced infrastructure and large-scale development projects, new political orientations emerged pushing the system towards a more neoliberal approach for instant economic growth.²⁶ At the same time urban food security and nutrition assumed a strong urban dimension²⁷ and became central or even ‘emergency’ issues²⁸ in a context of increasing poverty, food insecurity and malnutrition.²⁹ While the motivations and social needs vary greatly across the global North and South, contemporary food justice movements focus more on the “access to food rather than the supply of food”³⁰ and “the right to food as a component of a more democratic and just society.”³¹

Agriculture dynamics in the contested metropolitan periphery of Athens: land-use planning, conflicts and resistance

- 10 In the AMR, peri-urban pressures and conflicts over land uses were for many years associated with urban sprawl, unauthorized and unregulated land development for housing and economic activities (logistics, commercial centers, industries), or with

reactions to new developments or expropriation decisions for large-scale functions. Socio-economic transformations of peri-urban areas have increased shares of developed land in commuting zones³² affecting former agricultural areas, forest/natural areas, open spaces and the quality of life. Competing land uses and claims paired with the ineffectiveness of the spatial planning and rural policies (rural zoning, agri-urban policies, cadastre etc.) marked the fast-changing and often ambiguous peri-urban land tenure system. This ambiguity is often related to discrepancies concerning land boundaries and titles that complicate the legal status of the land, the lack of a complete record of property ownership, the absence or inefficacy of land-use planning and control delimiting urban growth boundaries.³³

- 11 Extensive sprawl phenomena and the construction sector that have been booming over the last three decades affected peri-urban agricultural systems: farmland turned into urban built-up properties and tended to become smaller while increasing competition for land, increased land fragmentation and prices, pluri-activity, speculative strategies and farmland sales, all resulting to a great loss of landscape and environmental damage.³⁴ Some farms (mainly vineyards and garden crops) intensified their systems in order to adapt to urban conditions and increase their profitability (market oriented, new technologies, diversification, small-scale processing). Others remained less intensive and less profitable or kept agricultural activities as a secondary livelihood working on a part-time basis.
- 12 Despite periodic attempts to limit unplanned sprawl and to provide resilience through long term policy, AMR suffers from fragmented policy making and peri-urban areas have been mostly regarded as land reserves. Many objectives of the Athens Metropolitan Master Plan (approved in 1985) were bypassed over the years with the excuse of ‘emergency’ in the name of metropolitan competitiveness and entrepreneurial urban strategies. Planning of the Athenian countryside has been deeply affected by the system of spatial planning in rural areas which is rather complicated mainly regulating construction activity in out-of-plan areas³⁵ with a multiplicity of laws and a predominance of a command-and-control type of normative planning.³⁶ Rules can easily be disrespected, “revised” or undone by a change in the zoning ordinance or by authorization/legalization processes. This is also coupled by the fact that many local authorities in rural areas have not completed their local land-use plans while the chronic absence of a comprehensive national cadastre reveals the weak land-use control and protection mechanism. This intensified the need for special zoning in order to protect sensitive natural areas and the remaining productive farmland and crops from sprawl and incompatible uses. The institutional protection of agriculture is mainly based on land-use and zoning regulations including specific construction and subdivision limitations in areas outside formal town plans through the use of permanent regulatory zones (Urban Development Control Zones-UDCZ). Apart from certain requirements and restrictions concerning (peri)urban land uses, construction and development limits (maximum height of buildings, density, lot coverage) there is no clear mechanism that effectively intersects rural zoning (UDCZ) and planning laws from one side with the agricultural protection laws on the other side.
- 13 Austerity priorities following the 2008 crisis were incorporated in the metropolitan planning policy by further eliminating regulatory constraints to ‘urgent’ privatization of state land and assets. The new “fast-track” law³⁷ appeared as a “state of emergency”

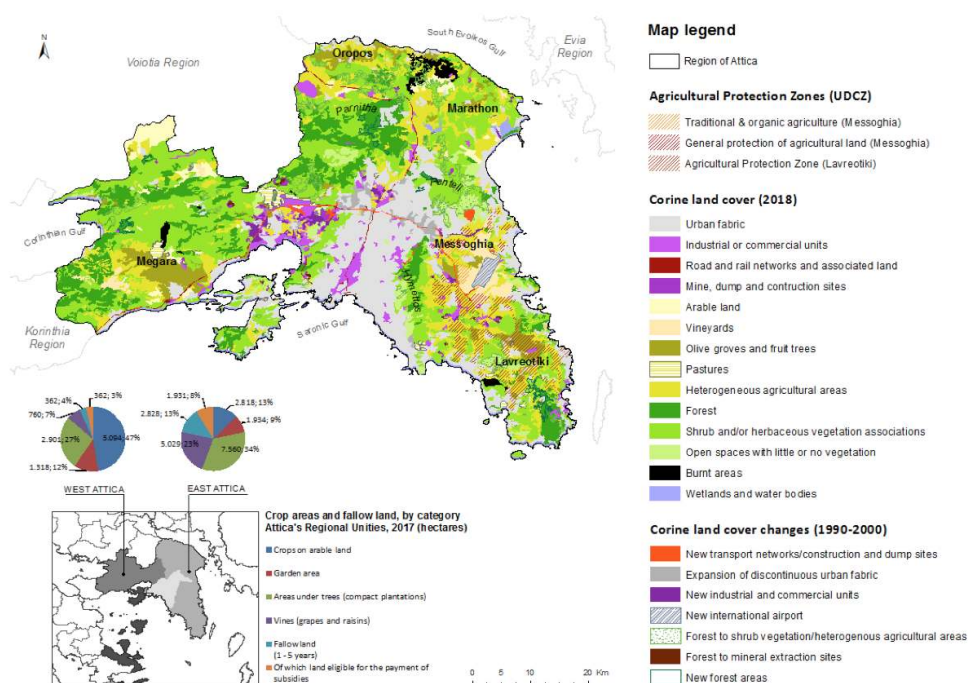
in the years of memoranda and was ratified in order to provide multiple incentives that attract and accelerate the so-called (public and private) strategic investments³⁸ through special tax incentives, exemptions and fee discounts during the licensing process. This law facilitated large capital, domestic privatization and sellout venture in order to pay off part of the public debt while deepening spatial inequalities and induces a more open-ended approach to planning.³⁹ In this context, new priorities of fiscal policy lead to loosening of land-use restrictions and make rural zones more permissive. This gives more flexibility in requirements for large land acquisitions in city edges and peri-urban areas, fallow land, brownfields, agricultural land and public real-estate assets which are increasingly viewed as the 'potential' space for the redirection of speculative capital.

- 14 The extended period of economic recession has practically reduced employment and investments in new infrastructure, residential, commercial and industrial developments on the city's outskirts transforming the spatial dynamics and the previous intense sprawl patterns. Meanwhile, the fiscal crisis on property markets and the new tax-regime are considered to have a dual indirect effect on agricultural land and food sovereignty. On the one hand, the limitation of the land market mobility decreased construction and property transactions which prevented agricultural land sales to non-agricultural investors and indirectly preserved the remaining farmland. On the other hand, the increase in farmers' taxation (income tax, farmland taxation, excise tax on farmer diesel, higher taxes on agricultural inputs) as well as the abolition of the special agricultural insurance organization created new higher costs of production and reduced incomes.⁴⁰ This is coupled with the fact peri-urban agriculture in Athens is not fully entitled to EU funding schemes (CAP) because it is functionally and strategically integrated into the urban metropolitan system.⁴¹
- 15 Unplanned and informal dynamics of urban expansion was encouraged through the infrastructural development strategy of Attica suggesting the location of economic activities towards peripheral areas. Peri-urban sub-areas with a strong agricultural tradition concentrate the remaining potential "agricultural pockets of resistance." For instance, vineyards of Messoghia plain are more exposed to urban expansion whereas vegetables in Marathon and Megara are less affected by urban sprawl areas. Taking as example East Attica, which occupies approximately half of the total regional crops and represents 85% of the total regional vine culture, it has witnessed a discontinuous urban expansion from the 1960s through the 1990s. This has led to a loss of a great deal of agricultural land predominantly composed by grapes and raisins. In response, the state enacted two UDCZ by presidential decrees since the early 90's (in Lavreotiki and Messoghia⁴²) which designate priority agricultural areas under certain preconditions where agriculture is intended to be the principal use. The most emblematic example of radical decrease in agricultural land is the traditional wine-production area of the plain of Messoghia,⁴³ which is famous for the popular *retsina* table-wine (mainly made from *savvatio* and *rhoditis* grape varieties). The plain was facing continuous development pressures since the post-war era of rapid urbanization, explosion of housing development and home ownership (rural exodus, uncontrolled urbanization, illegal settlements, second homes and tourism in coastal areas). Later, during the period 1990-2000 a major wave of public infrastructure investments was directed towards the plain enforcing ribbon and leapfrog sprawl (extension of transport networks, Olympic Games' settlements-2004 and the relocation of the new international airport zone-2001, see Map 1). The area is characterized by agricultural land fragmentation and small farm size⁴⁴ mainly comprising scattered small historical vineyards and olive crops mixing

together with low-density settlements, large-scale infrastructure and semi-natural areas. The extended sprawl-pattern reveals the weakness and inappropriate zoning/control tools against informal settlements and unplanned infrastructure-driven urbanization taking place over agricultural land.

- 16 Despite the general decline of the primary sector over the years,⁴⁵ peri-urban agriculture still can present some advantages and employment opportunities, particularly in times of economic instabilities. According to the national statistics for the year 2017, the total cultivated agricultural land of the region of Attica was 41,315 hectares of which 2,292 hectares were fallow land. Productive transformations of fallow land (to tree crops including vines and olives) were visible in more accessible rural areas during crisis⁴⁶. Almost half of the existing regional farmland is mainly covered by tree plantations (20,077 hectares), 20% of crops on arable land, 14% of vines and only 8% of it was vegetable cultivated area. West Attica has also an important share (25%) of the total cultivated land mainly comprising arable land (49%, 5,093 hectares). Alongside these trends, the metropolitan rurality is enhanced through several innovative projects at the individual, municipal or collective levels (cooperatives and producer groups, several informal producer-consumer groups etc.), in all stages of production, processing and marketing of agricultural products by local producers or new farmers (organic and conventional farms, small dairies, visitable wineries, beekeepers, free-range poultry farmers, etc.).⁴⁷
- 17 Under the above circumstances the peri-urban and rural periphery turns into a contested territory, where a series of bottom-up initiatives for food security and space justice emerge. Citizen movements and local initiatives appear as a critical protest against neoliberal hegemonic ideology, large infrastructure networks, austerity, privatization, further construction and the aforementioned “fast track” strategic investments.⁴⁸ Several grassroots initiatives and practices for land appropriation that claim ‘open space’ and the ‘right to the city’, dispossession of land and valuable public resources, socio-environmental justice and ethics emerged especially in times of crisis⁴⁹ (e.g. guerilla gardening, public space occupations). In this context, short food supply chains and proximity between producers and consumers started to enhance different forms of AFNs that play an important role in preserving small-scale farming and sustainable land use.

Map 1. Agricultural protection and land-use dynamics in Attica, Greece



Source: Created by the author.⁵⁰

Building resilience to food crisis through solidarity economy: food related practices, policies and institutions

- 18 AFN's in Greece mainly emerged within a wider discourse on raising societal claims for long-term security and resilience of the food system, especially in times of economic crises. Several food democracy movements, informal networks, collective self-help structures and market-oriented activities developed due to the crisis in order to fight urban poverty, aiming at enhancing local and peri-urban production or reintegrating agriculture into the city.⁵¹ Though such networks remain marginal across the country, there is a variety of individual and collective food examples including common grassroots and public initiatives observed in many foreign countries that are also identified in Athens.
- 19 Food-related movements and entrepreneurship range from non-commercialized self-production practices (such as collective urban and peri-urban gardening initiatives) to alternative direct food-purchasing networks between producers and consumers. Such initiatives generate innovative forms of collective action on food justice while experimenting with building up local food production and consumption systems. Hence, new forms of urban-rural linkages are established at different proximity scales through alternative sustainability and governance practices. In these terms, new forms of producer-consumer networks manifest farmers' resistance strategies through social innovation, solidarity economy and collective practices.

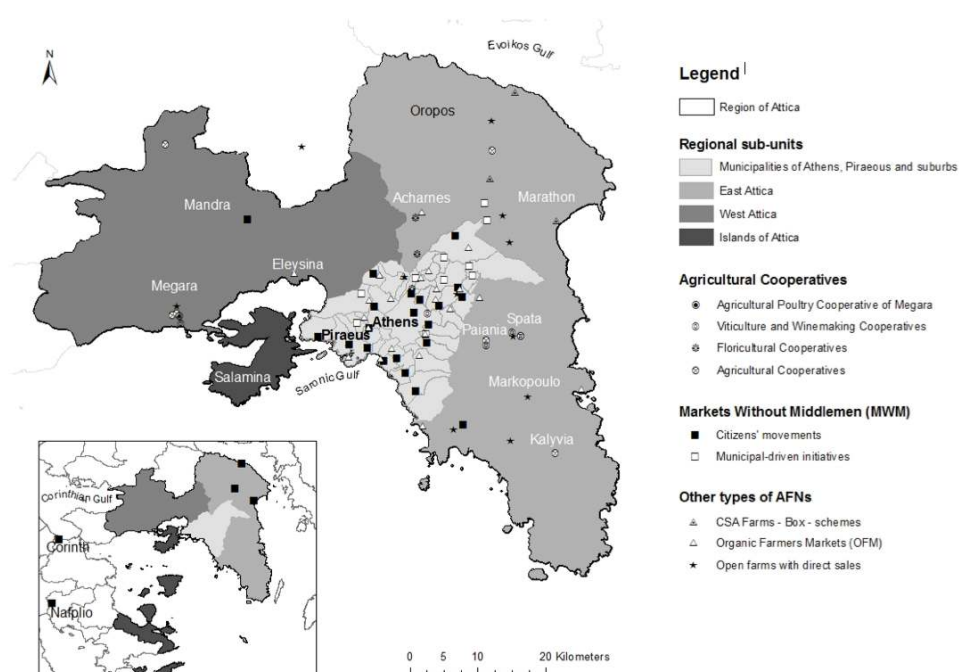
- 20 First of all, community gardens are one alternative manifestation of non-commercialized self-production. Apart from various grassroots initiatives that were developed in Athens, many local authorities started to include food governance in the city agenda via urban gardening mainly located on public abandoned urbanized lands. Municipal vegetable gardens (*'astikoi lachanokipoi'*) and other 'anti-poverty structures' that were developed since 2011 are the most prominent examples of food-related public action in Greece. Supported by European funds, they were developed as a social welfare measure at the municipal level together with other social structures (social groceries/food banks, social kitchens). They are mainly subsistence gardens that produce fresh organic vegetables, ensuring self-sufficiency and reduction of poverty while alleviating socioeconomic and psychological effects of the crisis.⁵² Municipal gardens target households in difficulty and vulnerable social groups (low incomes, pensioners, unemployed dwellers, single parents etc.), meet societal demands for preserving green spaces in and around cities (environmental and landscape functions, recreation and leisure, educational farms etc.) whilst contributing to the sustainability of the city by weaving new relationships between urban and rural space (social inclusion, togetherness, social interaction at the neighborhood level⁵³). This municipal support that was arising due to the ongoing economic decline was also facilitated by slow real estate development in times of crisis enhancing a temporary access to unused or abandoned, vacant public (or private) land. Despite their great initial success, they have also encountered many challenges. Being a spontaneous and dispersed approach rather than a formal practice, they were small-scale and short-term 'emergency' social welfare structures disconnected from organized urban planning or revitalization efforts. Nevertheless, the formal inclusion of 'urban agriculture' as a new land-use within urban planning in 2018⁵⁴ might be a small step for the future institutionalization of municipal vegetable gardens.
- 21 In addition, new forms of direct food-purchasing networks comprise CSA and other box-schemes, Markets Without Middlemen (MWM-Agores *Horis Mesazontes*), local Organic Farmers' Markets (OFM-*Viologikes agores*), food and consumers' cooperatives and groceries, fair trade or small specialized shops and other solidarity buying groups of local or/and organic food. Their claims usually concern food and space justice, fair prices and solidarity for producers and consumers, protection and preservation of agricultural land and the environment as a common good. They directly inform urban consumers about how, where and by whom their food is grown, reshape the relation between cities, their peri-urban fringes and deeper rural hinterlands, and therefore strengthen local and regional food systems and organic agriculture.
- 22 Many of these initiatives seem to encourage small-scale farming in peri-urban areas through a more direct contact between producers and consumers and empower solidarity-based economy and human connection while protecting farmers from the invasion of cheap agricultural imports. On the one hand, both CSA/box schemes and OFM support regional producers operating in close proximity supply chains while preserving organic agricultural enclaves and valorizing local knowledge, regional food cultures and agro-ecological transition process (e.g. short distance between production and consumption and reduced food miles, fair prices, organic agriculture, low packaging use⁵⁵). On the other hand, MWM constitute an alternative marketing channel for artisanal, small-scale or marginalized producers in the rural hinterland that extend further at the national scale and aim at minimizing consumer costs. According to

Rakopoulos⁵⁶ this movement is rather perceived as a means of political awareness (sensitization) and a protest against the austerity measures and social exclusion. What distinguishes organic box-schemes and OFMs from MWM is the fact that the latter has not been proven to radically change the main rules and practices of conventional trade and producers do not necessarily comply with general fair trade's values, democratic governance practices, organic farming methods, or a cooperative structure.⁵⁷ Thus, sustainability and solidarity is mostly addressed in social and economic terms, while fairness and trust are not necessarily connected with transparency and secured rights in terms of labor conditions, social inclusion or ecological food production methods.

- 23 It is important to note that the aforementioned food networks thrived under difficult socio-political and institutional conditions and were not initially covered by formal arrangements. Consumer-producer alliances and other informal entrepreneurial food-networks were chiefly facilitated by grassroots initiatives and civil-society groups and later gained increased recognition by the public. The majority of self-organized food-purchasing networks such as OFMs, MWM or CSA⁵⁸ were initially operating outside the formal reach of the law. Contrary to this unfriendly institutional environment, several municipalities spontaneously facilitated their development and operation in a hybrid operational context rather than merely prohibiting them. Some of them supported MWM and collaborated with informal food solidarity structures in order to tackle poverty and social exclusion, ensure food sufficiency and agricultural activities within the city and in peri-urban areas. In most cases, local administration informally allowed farmers to use public municipal space once per month for the needs of the MWM and collaborated with collectivities and volunteers.⁵⁹ Furthermore, some local authorities got into the food policy and 'urban resilience' discourse through the implementation of strategies with a more agri-environmental orientation, the creation of food councils, regulation efforts to support new forms of local and regional partnerships to guide and promote the development of local and regional resources (e.g., the Urban Resilience Program of the Municipality of Athens and the Program for Sustainable Food in Urban Communities – URBACT 2014).
- 24 These informal civic and public food-related practices seem to have also induced important formal official food policy changes and legislative reforms at the national level. This is mainly demonstrated through the institutionalization of social and solidarity economy and direct exchange practices such as the OFMs, MWM, the new legal framework about Social Cooperative Enterprises and the integration of agriculture in urban projects and land use planning, within the framework of the crisis. Regarding OFMs⁶⁰ that have been informally operating since the 1980's, a new law⁶¹ recently gave them the legal permit. Furthermore, a new type of outdoor commercial markets called "Consumers' Markets" was introduced in 2017⁶² by giving the organizing initiative of MWM to associations of citizens and consumers' cooperatives to municipalities, and the right of licensing to Municipalities. Moreover, the legal framework on Social Cooperative Enterprises that was recently reformed by the Law on 'Social and Solidarity Economy-SSE'⁶³ coupled with the new law on Agricultural Cooperative⁶⁴ empowers alternative networking of food-related entrepreneurship, the cooperative movement and small and medium-sized farmers and agri-processing enterprises.
- 25 In an effort to demonstrate the wide variety of the emerging AFNs in Attica, Map 2 identifies the major geographical concentrations of the main direct food-purchasing

initiatives discussed in this article (which is by no means exhaustive) including OFM's, MWM's, agricultural cooperatives, CSA farms and box-schemes as well as open farms that also operate direct sales.⁶⁵ There are currently 22 active agricultural cooperatives,⁶⁶ 23 OFM spots reported in Attica that operate weekly sales (in open-air markets) of regionally grown food products⁶⁷ and more than 30 MWM that are allowed monthly on receiving a municipal permit.⁶⁸ The majority of MWM is organized by citizen movements, consumer cooperatives and consumer groups while nine of them have a municipal-driven character. There are five individual farms serving on a weekly basis multiple urban household by delivering organic vegetable (and fruit) baskets or via on-line box schemes in several neighborhoods of Athens. Among these box-schemes, there has been reported only one consumer-led CSA (collaborating with one main farm for vegetables and dairy products based in Marathon),⁶⁹ nine open farms and one food-related collective⁷⁰ based in a social economy hub located in the center of Athens, combining both online order box-schemes and on-site OFM. At the same time, solidarity trade collectives (there are two in Athens) collaborate with many newly appeared cooperative cafes, bars and restaurants (mainly trading coffee, sugar, cocoa, chocolate, tea, spices, herbs and cereals) as well as with small grocery shops. This networking creates an extended local network of grocery and specialty shops that among their many suppliers also support small, local farmers (e.g., regional produced wine, olive oil, fruits and vegetables). All these short circuits depict changing food distribution opportunities in the AMR (alternative retail channels to supermarkets and wholesalers), increase the average food quality while reducing packaging waste. They build direct and stable trust-based partnerships with domestic and local individual or collective suppliers, agricultural cooperatives and small farmers' groups, engaged with fair trade, eco-friendly practices and the promotion of traditional varieties.

Map 2. Spatial distribution of AFNs, Attica, Greece (2020)



Source: Created by the author.

Conclusion

- 26 Peri-urban agriculture that has been marginalized over the years by the advance of urbanization is now facing diverse manifestations in terms of access, production opportunities and direct food networks that favor new types of governance and rural-urban interaction. The metropolitan area of Athens shows an important potential for the development of peri-urban farming and the improvement of food security. Shortening of the distance between local farmers and citizens stimulates market opportunities for small-scale farming, innovative forms of social economy and implementation of cooperative business models, especially during the recent economic recession. This dynamic has induced related policy reforms and novel institutional arrangements that also play a key role in the creation of an enabling policy environment for short agri-food networks and urban/peri-urban agriculture. Nevertheless, land-use policy and related legislation seems to have the most significant impact on agricultural protection issues over the years. Rural zoning does not effectively contribute to the balance between urban areas, open space, rural and natural landscape neither assures the agricultural activity or suppresses speculative ambitions (of both landholders and investors) for future urban development.
- 27 Poor land management can be recognized as a major constraint to sustainable agricultural production and farmers' resilience in AMR. Experience over time shows that land-use planning and development control legislation have not been effective and insecurity of tenure and access to land remain major problems. Even though land-use restrictions through zoning can generally minimize conflicting peri-urban land uses and help to retain the rural character of these areas, still the established regulations and ordinances have not successfully managed to constrain non-agricultural uses in the long run. What is more, the lack of a clear agricultural strategy or a comprehensive agri-environmental plan at the metropolitan level failed to prohibit extensive pressure on the land prices, promote access to land and treatment of abandoned or fallow land or ensure agriculture as a viable component of the local economy. Tools such as farmland pools or land banks, disincentives or land value restrictions through zoning are not effective while further support of short-food chains and direct support of agricultural activities are still not considered as a priority by urban planning.⁷¹
- 28 Nonetheless, conflicting interests between top-down policies and pressures for (urban) growth and large-scale investments intersect with locally defined bottom-up priorities and claims. Considering the transition from economic expansion to an extended crisis period, we observe divergent dynamics and contradictory coexisting trends regarding land-use and agriculture in Attica: On the one hand, recession limits construction and urban expansion reversing the previous intense sprawl patterns and weakening of the primary sector. The real-estate decline is associated with a parallel stimulation of peri-urban agriculture and the development of informal AFNs. On the other hand the metropolitan periphery turns into a contested territory because of the extensive land privatization policies and the general crisis impacts that mobilize multiple agro-ecological claims and a renewed interest in alternative food strategies. Under these circumstances, transitional and contested peri-urban zones, in terms of land use and function, public policy and planning practice appear. Fallow land, land scarcity, land concentration and conflicting uses become critical factors for sustainable rural

development and issues of claims and struggle. Special attention is given to civic and public mobilizations and claims for affordable and qualitative food that were largely based on agricultural and environmental protection by developing alternative producer-consumer networks.

- 29 The research suggests that the creation of alternative governance structures and regionalized food networks through short food-chains and solidarity economy actions are key factors for building agri-food system resilience embedded in metropolitan contexts through a more agro-ecological approach. A range of local solidarity partnerships among producers and consumers and informal types of direct sales ensuring access to healthy, local fresh food have been identified in Attica. Some of them improve cooperative or social solidarity movement; others value collective or individual practices that support small-scale (mainly organic) peri-urban farming through direct sales or small local retailers at lower prices, resisting against urban sprawl or/and crisis impacts. Others are a good opportunity for conventional local or domestic produce to be sold without middlemen through alternative consumer or municipality-driven initiatives that engage organized civil society, citizens' movements or local administration. As stated in the research, the major challenge is to take advantage of the increasing visibility and the support of these AFNs from administrative bodies. It is shown that they seem to have a transformative effect on socio-economic processes, public policies and the institutional framework. Gradual legitimization of many informal civic and public practices that promote direct food linkages to cities secure urban food provisioning and strengthen the links between urban and rural environment and eventually start to form new collective dynamics through locally and agro-ecology-based solutions in the peri-urban areas. This results from two main drivers: a) civil society is seen as an important local force that can potentially have a reinforcing effect at the local production and small-scale farming, b) the increasingly important role of cities as political actors enables institutional reforms that are triggered by legitimization processes of informal food-networks and alternative direct-sales schemes in time of crises (e.g. OFMs, MWM, or the inclusion of urban agriculture as a specific land-use category). This entails a shift to a more 'neo-localist' approach in regulatory restructuring enabling a fairer, affordable, transparent and environmentally friendly approach to the production-distribution-consumption cycle that promotes locally produced agricultural goods and consolidates ecological, political, economic and socio-cultural processes rooted in place. Subsequently, institutionalization and legitimization processes seem to give an opportunity to new spatial configurations and agri-territorial planning aspects that are discussed in the context of local-municipal initiatives and public policies. In this way the productivity and economic viability of peri-urban and local/regional primary production is enhanced giving the potential to scale up and engage more consumers and producers to local and alternative food networks.
- 30 However, in this picture of financial insecurity, the questions that remain concerning this crisis-driven model are how the economic recovery will be combined with the new era of large-scale investments and the rise of housing prices in central urban neighborhoods will influence the peri-urban land sales and agriculture dynamics? Will they induce a new demand for residential development and economic investments in low-density peripheral areas where there is still vacant and underutilized land awaiting urban development? For the moment and in a context of recession, there is access to agricultural land at affordable prices, however land can still be owned by non-

agricultural interests and is farmed under largely insecure rental arrangements with no clear institutional protection. The successful implementation and durability of bottom-up and public initiatives that promote alternative short agri-food chains, require the active and long-term involvement, engagement and the common vision between civil society, local communities and policy makers in order to deal with issues such as urban poverty, food relocation and the future preservation of peri-urban agriculture.

NOTES

1. Valerià Paül and Fiona Haslam McKenzie, "Peri-urban farmland conservation and development of alternative food networks: Insights from a case-study area in metropolitan Barcelona (Catalonia, Spain)", *Land Use Policy*, vol. 30, n° 1, 2013, p. 94-105.
2. Alessandra Corrado, "Alternative Food Systems and Peri-Urban Agriculture in Milan, Italy", *Hábitat y Sociedad*, n° 6, 2013, p. 65-83.
3. André Torre, "L'agriculture de proximité face aux enjeux fonciers. Quelques réflexions à partir du cas francilien", *Espaces et sociétés*, vol. 3, n° 158, 2014, p. 31-48.
4. Valeria Paül and Fiona McKenzie, "Peri-urban...", art. cit., p. 96.
5. Alessandra Corrado, "Alternative Food...", art. cit.
6. André Torre, "L'agriculture de proximité...", art. cit.
7. Anders Wästfelt and Qian Zhang, "Reclaiming localization and revitalising agriculture: A case study of peri-urban agricultural change in Gotheburg", *Journal of Rural Studies*, vol. 47, 2016, p. 172-185.
8. Nikolaidou Sofia, *Urban social initiatives for 'food justice': new forms of solidarity networks and social interaction in Greece*, Independent Post-doctoral Research funded by the Research Centre for the Humanities, Athens, 2017. This research analyses interviews with farmers and consumers that participate in 4 CSA and box-scheme initiatives in Athens and other key informants.
9. Sofia Nikolaidou, *Peri-urban dynamics and transformations in Metropolitan Athens: the case of Messoghia*, Phd Thesis supervised by Sofia Avgerinou-Kolonia, Faculty of Architecture, National Technical University of Athens, Greece, 2012; Sofia Nikolaidou, *Les transformations socio-spatiales et l'avenir de l'agriculture en zones périurbaines: étude de la viticulture de Messoghia (Attiki, Grèce)*, CIHEAM-IAMM, Thèse requise pour l'obtention du titre Master of Science, Série "Master of Science" n° 83, 2007.
10. Heloïse Leloup, "Proximity Agriculture in Lima: Is a fairer production system emerging for producers and consumers?", *Justice spatiale - Spatial justice*, n° 9, 2016, p. 1-21; Leïla Kebir and André Torre, "Geographical proximity and new short supply food chains", in Luciana Lazzeretti (ed.), *Creative Industries and Innovation in Europe, Concepts, Measures, and Comparative Case Studies*, New York, Routledge, 2013, p. 1-26; André Torre, "L'agriculture de proximité...", art. cit.; Christine Aubry and Leïla Kebir, "Shortening food supply chains: A means for maintaining agriculture close to urban areas? The case of the French metropolitan area of Paris", *Food Policy*, n° 41, 2013, p. 85-93.
11. Damian Maye and James Kirwan, "Alternative food networks", *Sociopedia.isa*, 2010, p. 4; Lucy Jarosz, "The city in the country: Growing alternative food networks in Metropolitan areas", *Journal of Rural Studies*, vol. 24, n° 3, 2008, p. 231-244.

12. Lucy Jarosz, "The city in the...", art. cit.
13. Damian Maye and James Kirwan, "Alternative...", art. cit.
14. Lucia Baldi, Danilo Bertoni, Giuseppina Migliore and Massimo Peri, "How alternative food networks work in a metropolitan area? An analysis of Solidarity Purchase Groups in Northern Italy", *Agricultural and Food Economics*, vol. 7, n° 2, 2019, p. 1-21; Christina Grasseni, *Beyond Alternative Food Networks - Italy's Solidarity Purchase Groups*, London/NY, Bloomsbury Pub., 2013.
15. David Goodman and Michael Goodman, "Alternative Food Networks", in Rob Kitchin and Nigel Thrift (eds.), *International Encyclopedia of Human Geography*, Amsterdam, Elsevier, 2009, p. 208-220.
16. Stephan Backes, Jenny Gkiougki, Sylvia Kay, Charalampos Konstantinidis et al., *Democracy not for sale. The struggle for food sovereignty in the age of austerity in Greece*, Amsterdam/Heidelberg/Athens/Thessaloniki, Transnational Institute, FIAN International and Agroecopolis, 2018, on line: https://www.tni.org/files/publication-downloads/tni_democracy-not_for-sale-en.pdf; Giovanni Orlando, "Understanding Alternative Food Networks after the crisis: Testing four scenarios in Italy", in Alessandro Corsi et al. (eds.), *Alternative Food Networks*, Torino, Palgrave Macmillan, 2018, p. 137-139; José-Ramón Mauleón, *Mercados de agricultores en España: diagnóstico y propuestas de actuación*, Documentos de Trabajo (Centro de Estudios sobre la Despoblación y Desarrollo de Areas Rurales), n° 5, 2010.
17. Henk Renting, "Understanding Alternative Food Networks: Exploring the Role of Short Food Supply Chains in Rural Development", *Environment and Planning*, vol. A35, n° 3, 2003, p. 393-411.
18. Francesca Galli and Gianluca Brunori (eds.), *Short Food Supply Chains as drivers of sustainable development*, Evidence Document. Document developed in the framework of the FP7 project Foodlinks (GA No. 265287), Laboratorio di studi rurali Sismondi, 2013; Eugenia Petropoulou, "The Role of Short Food Supply Chains in Greece - What Opportunities for Sustainable, Just and Democratic Food Systems at Times of Crisis?", *Sociology and Anthropology*, vol. 4, n° 5, 2016, p. 337-346.
19. Carl Folke, Steve Carpenter, Thomas Elmqvist et al., "Resilience and Sustainable development: Building Adaptive Capacity in a World of Transformations", *A Journal of the Human Environment*, vol. 31, n° 5, 2002, p. 437-440; Maria Bottiglieri, Giacomo Pettenati and Alessia Toldo, *Toward the Turin food policy good practices and visions*, Milan, Franco Angeli, 2016, http://www.comune.torino.it/cooperazioneinternazionale/notizie/pdf/libro/Toward_The_Turin_Food_Policy_book.pdf.
20. Henk Renting and Han Wiskerke, "New Emerging Roles for Public Institutions and Civil Society in the Promotion of Sustainable Local Agro-Food Systems", 9th European IFSA Symposium, 2010.
21. FAO, "Strengthening sector policies for better food security and nutrition results", Policy Guidance Note 11, 2018, p. 11, on line: <http://www.fao.org/3/CA2281EN/ca2281en.pdf>.
22. In Article 35(2) (d) of Regulation (EU) No 1305/2013 and Regulation No 807/2014.
23. European Parliament, *Short food supply chains and local food systems in the EU*, Briefing, 2016, p. 3.
24. Theodosia Anthopoulou, Sofia Nikolaidou, Maria Partalidou and Michalis Petrou, "The Emergence of Municipal Allotment Gardens in Greece in Times of Crisis. Governance Challenges for New Urban Gardening Practices", in Christophe-Toussaint Souldard, Coline Perrin and Elodie Valette (eds.), *Toward Sustainable Relations Between Agriculture and the City, Urban Agriculture*, 2018, p. 181-199; Sofia Nikolaidou, Tanja Klöti, Simone Tappert and Matthias Drilling, "Urban Gardening and Green Space Governance: Towards New Collaborative Planning Practices", *Urban Planning*, vol. 1, n° 1, 2016, p. 5-19.
25. Nerea Morán Alonso, Obeso Muniz, Hernández Aja et al., "Challenges for the revitalization of peri-urban agriculture in Spain: Territorial analysis of the Madrid and Oviedo metropolitan areas", *Moravian Geographical Reports*, vol. 2, n° 3, 2017, p. 192-207; Jaime Díaz-Pacheco and Juan

Carlos García-Palomares, "Urban Sprawl in the Mediterranean Urban Regions in Europe and the Crisis Effect on the Urban Land Development: Madrid as Study Case", *Urban Studies Research*, 2014, DOI: <https://doi.org/10.1155/2014/807381>.

26. Davide Ponzini, "Introduction: crisis and renewal of contemporary urban planning", *European Planning Studies*, vol. 24, n° 7, 2016, p. 1237-1245.

27. Roberta Sonnino, "The new geography of food security: exploring the potential of urban food strategies", *The Geographical Journal*, vol. 182, n° 2, 2014, p. 190-200.

28. Gerda Wekerle, "Food Justice Movements. Policy, Planning, and Networks", *Journal of Planning Education and Research*, vol. 23, n° 4, 2004, p. 378.

29. René van Veenhuizen and George Danso, *Profitability and sustainability of urban and peri-urban agriculture*, Rome, FAO, 2007, p. 1-61, p. xi.

30. Kevin John Morgan, "Nourishing the city: The rise of the urban food question in the Global North", *Urban Studies*, vol. 52, n° 8, 2015, p. 1379-1394, p. 1379.

31. Gerda Wekerle, "Food Justice...", art. cit., p. 378.

32. Sofia Nikolaidou, *Peri-urban dynamics...*, op. cit.; "The Governance of Land Use. Country Fact Sheet Greece", *Land-Use Planning Systems in the OECD: Country Fact Sheets*, 2017.

33. Sofia Nikolaidou, *Peri-urban dynamics...*, op. cit.; Sofia Nikolaidou, "Politiques de planification et logiques des acteurs locaux dans le contexte de périurbanisation du sud-est d'Athènes", *Options Méditerranéennes*, n° B66, 2011, p. 145-158; Vittorio Gargiulo Morelli and Luca Salvati, *Ad Hoc Urban Sprawl in the Mediterranean City: Dispersing a Compact Tradition?*, Rome, Edizioni Nuova Cultura, 2010.

34. Sofia Nikolaidou, *Peri-urban dynamics...*, op. cit.

35. According to Georgia Giannakourou, "Planning Law In Greece: A Brief Overview" w.d. (<https://internationalplanninglaw.net.technion.ac.il/files/2013/09/Greece-Planning-Law-GiannakourouBalla.doc>), out-of-plan areas are not regulated by statutory detailed town plans and traditionally (since 1928) permit a limited (but significant) amount of development so long as landowners possess plots of a minimal size of 4,000m² and road access" which is enacted by the national government but interpreted and enforced by municipalities.

36. OECD, "The Governance..." art. cit.; Georgia Giannakourou, "Planning Law in Greece", *ibid*.

37. Law 3894/2010: "Fast Track licensing of Strategic Investments".

38. The term "strategic" primarily refers to large-scale projects that are considered to have a positive multiplying effect on GDP and may, in particular, include the construction, reconstruction, expansion, restructuring, modernization or maintenance of existing infrastructure, facilities and networks which are expected to promote further opportunities for urban growth (Elli Ampatzi, "Strategic Investments in Greece", 2019, on line: <http://www.greeklawdigest.gr/topics/finance-investment/item/230-strategic-investments-in-greece>).

39. Davide Ponzini, "Introduction: crisis...", art. cit.; Costis Hadjimichalis, "Crisis and land dispossession in Greece as part of the global 'land fever'", *City: analysis of urban trends, culture, theory, policy, action*, vol. 18, n° 4-5, 2014, p. 502-508; Athina Arampatzi, "The spatiality of counter-austerity politics in Athens, Greece: Emergent urban solidarity spaces", *Urban Studies*, vol. 54, n° 9, 2016, p. 1-16.

40. According to Stephan Backes *et al.*, "Democracy not for sale...", art. cit., p. 32, since 2016, a new flat tax was imposed on all (urban and rural) property owners (Unified Real Estate Property Tax-"Enfia") which increased farmland taxation to 10 euros per hectare. At the same time the income tax rate increased in accordance with general income tax brackets of 22%-45%.

41. There is 40 kilometers zoning limit that excludes many areas of the metropolitan periphery with a strong tradition and valuable agricultural activity in Attica (such as the plain of Messoghia and Marathon) from EU funding measures.

42. Land-use zoning and building restrictions in the out-of-plan areas for Lavreotiki peninsula (Presidential Decree - 125D/1998) and Messoghia (Presidential Decree - 199D/2003).

43. As explained in Sofia Nikolaidou, “Politiques de planification...”, art. cit., in the case of Messoghia, there are: a) general agricultural protection zones (6,222 hectares) which are not exclusive, including uses such as greenhouses, livestock units while also allowing non-farm activities such as residential dwellings, campings, wind parks and, b) zones of special protection preserved exclusively for traditional and organic agriculture (830 hectares) where wineries/cellars and vineyards are mandatory.
44. Average farm size in Messoghia was 1,8 ha in 2001, average number of parcels/farm 4,5 (at the national level) and average size of the parcel is 0,43 ha (while at the national level they were respectively 4,4 ha/farm, 6,2 parcels/farm, 0,72 ha/parcel). Sofia Nikolaidou, “Politiques de planification...”, art. cit.
45. According to national statistics, the proportion of the economically active population engaged in the primary sector decreased by 13% between 2001 and 2011 in the region of Attica (17.528 people were occupied in the primary sector in 2011).
46. Ilaria Zambon, Pere Serra, Rosanna Salvia and Luca Salvati, “Fallow Land, Recession and Socio-Demographic Local Contexts: Recent Dynamics in a Mediterranean Urban Fringe”, *Agriculture*, vol. 8, n° 159, 2018, p. 1-17, DOI: <https://doi.org/10.3390/agriculture8100159>.
47. Prefecture of Attica, *Report of primary sector in Eastern Attica (Gitrofos tis georgias kai ton agathon tis)*, Pallini, Attica, 2014, p. 1-69.
48. Athina Arampatzi, “The spatiality of...”, art. cit.; Karolos Kavoulakos and Giorgos Gritzas, “Movements and Alternative Spaces during the crisis in Greece: A New Civil Society”, in Nikos Demertzis and Nikos Georgarakis (eds.), *The Political Portrait of Greece: Political Crisis and Degradation of politics (in greek: To politico portreto tis Elladas)*, Athens, Gutenberg, 2015, p. 337-355.
49. David Harvey, *Rebel cities: From the right to the city to the urban revolution*, London, Verso, 2012.
50. The maps were created based on spatial data from Corine land cover 2018, Corine change 1990-2000, open geodata (<https://geodata.gov.gr/>) and agricultural statistical data retrieved by the Hellenic Statistical Authority (<https://www.statistics.gr/en/home/>).
51. Theodosia Anthopoulou, Orestes Kolokouris, Sofia Nikolaïdou and Maria Partalidou, “Aux arbres citoyens! Le mouvement d’agriculture urbaine, une forme participative d’appropriation de l’espace”, in Gisèle Vianey, Mélanie Requier-Desjardins and Jean Christophe Paoli (eds.), *Accaparement, action publique, stratégies individuelles et ressources naturelles: regards croisés sur la course aux terres et à l’eau en contextes méditerranéens*, Montpellier, CIHEAM, 2015, p. 339-349; Sofia Nikolaidou and Orestes Kolokouris, “Transition Movements in Greece: An alternative green solution to the crisis?”, International Conference on Urban Autonomy and the Collective City Onassis Cultural Center, Athens, Greece, 1 & 2 July 2016; Theodosia Anthopoulou and Maria Partalidou, “Alternative agri-food networks and new solidarity rural-urban partnerships. Exploring Community Supported Agriculture”, *Geographies*, vol. 25, 2015, p. 13-23.
52. Theodosia Anthopoulou et al., “The emergence of Municipal...”, art. cit.; Theodosia Anthopoulou, Orestes Kolokouris, Sofia Nikolaïdou and Maria Partalidou, “Aux arbres citoyens...”, art. cit.
53. Theodosia Anthopoulou et al., “The emergence of Municipal...”, art. cit.; Nikolaidou, Sofia and Orestes Kolokouris, “Transition Movements in Greece...”, art. cit.
54. This institutional reform refers to the Presidential Decree 59/2018 (“Categories and content of land-uses”) which is a new land-use codification at the national level that includes urban vegetable gardens as a special land-use code in the category of mixed residential urban areas.
55. Laura Silici, “Agroecology. What it is and what it has to offer”, *Food and agriculture. IIED Issue Paper*. IIED, London, 2014, p. 1-27.
56. Theodoros Rakopoulos, “Resonance of solidarity: Meanings of a local concept in anti-austerity Greece”, *Journal of Modern Greek Studies*, vol. 32, n° 1, 2014, p. 95-119.
57. *Ibid.*

58. Sofia Nikolaidou, *Urban social initiatives for 'food justice'...*, *op. cit.*; Anthopoulou and Partalidou, "Alternative agri-food networks...", *art. cit.*; Michalis Petrou, "Let's spend together'. The 'No Middlemen' citizen movement in the city", in Thomas Maloutas and Stavros Spyrellis (eds.), *Athens Social Atlas*, Digital compendium of texts and visual material, 2015, on line: <http://www.athenssocialatlas.gr/en/article/ottoman-map-1827/>; Marcia Ruth Ostrom, "Community Supported Agriculture as an Agent of Change: Is it Working?", in Clare Hinrichs and Tom Lyson (eds.), *Remaking the North American Food System*, Lincoln - London, University of Nebraska Press, 2007, p. 99-120.
59. Stephan Backes *et al.*, "Democracy not for sale...", *art. cit.*; Marina Papadaki and Stefania Kalogeraki, "Exploring social and solidarity economy (SSE) during the Greek economic crisis", *The Open Journal of Sociopolitical Sciences*, vol. 11, 2018; Dimitra Xarli, *Alternative food distribution networks in the context of solidarity economy and urban resilience. The case of the Cooperative without intermediaries in Galatsi* (in Greek), Master Thesis, supervised by Theodosia Anthopoulou, Panteion University of Social and Political Sciences, Department of Social Policy, Athens, 2017; Michalis Petrou, "Let's spend together'...", *art. cit.*
60. The main difference with the conventional open markets that also operate since decades (known as "*laiki agora*" which literally means the "people's market") lies on the fact that only farmers are allowed to sell directly in the market, without the participation of intermediaries/vendors.
61. Law 4492/2017: "Trade of fresh and fragile agricultural products and other provisions".
62. Article 37, Law 4497/2017: "Operation of outdoor commercial activities".
63. Law 4430/2016: "Social and Solidarity Economy and development of its agencies and other provisions". This law establishes important supportive structures such as the Social Economy Fund and the Regional Support Centers, which provide free support and advice for SSE enterprises.
64. Law 4673/2020: "Agricultural Cooperatives and other provisions". Some of the main changes concern minimum membership which is reduced to ten people (from 30) and annual turnover which is reduced to 1,000,000 euros (from 2,000,000).
65. Open farms have been identified by the network 'open farms' and the list is not exhaustive (<http://openfarm.gr/agroktimata-map/>).
66. According to the official lists retrieved from officers of the Department of Agricultural Cooperatives and Group Activities, Ministry of Rural Development and Food.
67. According to the updated weekly schedule of Organic farmers' markets of Attica (<https://www.bioagores.org>, accessed on 5 June, 2020).
68. These numbers are recorded according to the updated list of MWM accessed through web-based research (https://omartarif.blogspot.com/p/blog-page_13.html, accessed on 10 May, 2020). Some MWM are temporarily inactive either because they still haven't got a legal permit or because of the COVID19.
69. Sofia Nikolaidou, "Solidarity and justice in local food systems: the transformative potential of producer-consumer networks in Greece", in Fatma Nil Döner, Elisabete Figueiredo and Maria Jesús Rivera Escribano (eds.), *Crisis, Post-Crisis and Rural Territories: Social change, challenges and opportunities in Southern and Mediterranean Europe*, Dordrecht, Springer (to be published).
70. This refers to 'Bostani', a recent urban collective that operates since 2019 in the Municipal Market of Kypseli and brings together local producers with urban consumers on a weekly basis. 'Bostani' collaborates with eleven organic producers who are mainly based in Attica. The market is an open space for the locals, it promotes social entrepreneurship and is governed by 'Impact Hub Athens' through a participatory model of management (<https://www.mpostani.gr/ebdomadiaia-kalathia-froustwn-kai-laxanikwn-kygeo>, <https://athens.impacthub.net/kypseli-municipal-market/?lang=en> accessed on 2 June, 2020).
71. FAO, *Profitability and...*, *op. cit.*

ABSTRACTS

The article discusses the role of alternative food networks (AFN) in local food supply, food sovereignty and the preservation of peri-urban agricultural production especially in metropolitan areas. Within a context of prolonged economic and financial crisis, a growing engagement of local public and national institutions in short food supply chains helps to revitalize the local economy, strengthen rural-urban linkages and contributes to sustainable development. The analysis focuses on how newly emerging AFNs reflect the contemporary dynamics of agriculture, food-chain and land use in rural peri-urban areas of Athens. By examining the links between the current economic, environmental, social and institutional challenges the discussion focuses on the potential of formal and informal civic practices to enhance revitalization of peri-urban agriculture and support institutional change policies through a more agro-ecological approach of the metropolitan food system. A mixed method approach was used, comprising qualitative and quantitative research as well as spatial data collection and mapping representations. The analysis shows that bottom-up claims for food security had a favorable impact on the promotion of sustainable food production, consumption and distribution systems and a transformative effect on food-related public policies and the institutional framework. Gradual legitimization of many informal alternative retail channels and self-production schemes in time of crises were able to strengthen the links between urban and peri-urban environment building agricultural 'pockets' of resilience to food crisis. However, poor land management and zoning control are the major constraints to sustainable agricultural production and farmers' resilience in the Athens metropolitan area.

L'article met en évidence le rôle des réseaux alternatifs au niveau de l'approvisionnement local, de la souveraineté alimentaire et de la préservation de la production agricole périurbaine, en particulier dans les zones métropolitaines. Face à la crise économique et financière prolongée, les institutions publiques aux niveaux national et local s'engagent dans les circuits alimentaires courts. Cela contribue à la revitalisation de l'économie locale, au renforcement des liens entre les zones rurales et urbaines et au développement durable. L'analyse porte sur la manière dont les initiatives agroalimentaires émergentes révèlent les enjeux actuels liés à l'agriculture, au fonctionnement de la chaîne alimentaire et à l'utilisation des terres dans les zones périurbaines rurales d'Athènes. L'article examine les défis économiques, environnementaux, sociaux et institutionnels actuels, à partir de pratiques et initiatives sociales formelles et informelles observées autour de la relocalisation de l'agriculture. À travers une approche agro-écologique, l'analyse vise à enrichir la réflexion relative aux réformes qui pourraient favoriser la transformation du système alimentaire métropolitain, la revitalisation rurale et la promotion de la production locale. L'approche méthodologique mixte qui a été utilisée inclut une analyse de données qualitatives et quantitatives, la collecte de données spatiales ainsi que des représentations cartographiques. Les résultats de cette recherche illustrent le fait que les revendications populaires ont eu un effet transformateur sur les politiques publiques en faveur d'un système durable de production, de distribution et de consommation. La légitimation progressive de nombreux réseaux informels de vente au détail et de modes d'autoproduction dans un contexte de crise a permis de renforcer les liens entre l'environnement urbain et périurbain en créant des « poches » de résilience agroalimentaire dans la zone métropolitaine d'Athènes malgré une mauvaise gestion du territoire.

INDEX

Keywords: alternative food systems, peri-urban agriculture, short agri-food chains, food security, farmers' markets, community supported agriculture, sprawl, crisis, Greece, Athens

Mots-clés: systèmes alimentaires alternatifs, agriculture péri-urbaine, circuits agroalimentaire courts, marchés fermiers, AMAP, sécurité alimentaire, étalement urbain, crise, Grèce, Athènes

AUTHOR

SOFIA NIKOLAIDOU

Sofia Nikolaidou is an urban and regional planner who holds a PhD degree from the School of Architecture (National Technical University of Athens). She currently is an adjunct lecturer in the School of Social Sciences (Hellenic Open University) and the School of Spatial Planning and Development (Aristotle University of Thessaloniki). Her research and teaching topics cover spatial planning and new approaches to sustainable urban and rural development, with particular focus on urban sprawl, urban-rural relationships and community development. Her recent publications are related to food sovereignty movements and Alternative Food Networks, agri-food policies and social and solidarity economy (urban and peri-urban agriculture, Community Supported Agriculture, Short Supply Chains, food movements 'without intermediaries'). (<https://orcid.org/0000-0002-1050-4662>)

Social entrepreneurship, local action and territorial branding on Lesvos Island. Towards a re-territorialisation process of small olive farming

Entrepreneuriat social, action locale et image de marque territoriale sur l'île de Lesvos. Vers un processus de reterritorialisation de la petite exploitation oléicole

Evangelos Pavlis and Theodosia Anthopoulou

Introduction: Contextualization of the problem and main objectives

- 1 Mediterranean rural and island areas of natural constraints face serious challenges of economic, sociocultural, political and environmental nature in the era of the globalized economy (low fertility and fragmented agricultural land, extensive farming production systems, aging rural population, environmental/landscape degradation, remoteness and transport costs, etc.). As a result, they cannot easily establish competitive economic activities, in terms of economies of scale, within a productivist perspective. Scholarly research has shown that these areas could address disadvantages and empower rural communities by focusing on sustainable management of their territorial resources and specificities.¹ They are, therefore, urged to find new ways to (re-)activate social and cultural capital through diversification and strategic investment in quality, locality and innovation.² In this context, cooperation of local actors and social entrepreneurship as a strategy that integrates economic and social value creation are conceived to unlock local productive potential and foster social progress.
- 2 Despite the vagueness of the concept, social economy, falling in the third sector of the economy, is commonly viewed as a diversity of not-for-profit and community-led

initiatives aiming to create social and economic value through alternative funding strategies or management schemes. The social economy plays an important role not only in the development of new jobs but also in the empowerment and wellbeing of local communities that are more or less threatened due to the adverse economic environment through active participation and advancement of democratic values.³ According to a broad definition, social entrepreneurship is approached as “first, a process of creating value by combining resources in new ways; second, these resource combinations are intended primarily to explore and exploit opportunities to create social value by stimulating social change or meeting social needs; and third, when viewed as a process, social entrepreneurship involves the offering of services and products but can also refer to the creation of new organizations.”⁴

- 3 In Greece, social entrepreneurship is a newly emerging concept and practice; just in early 2010, and amid the economic crisis, the Law 4019/2011 on *Social Economy and Social Entrepreneurship* substantially introduced the concept of social economy. Subsequently, the Law 4430/2016 on *Social and Solidarity Economy (SSE) and the development of its agencies* aiming at alternative forms of organization of economic activities encouraged the start-up of social enterprises and the establishment of self-management and collective social entrepreneurship projects. Social entrepreneurship in Greece is at an early stage but with increasing momentum. The blooming of Social Cooperative Enterprises (SCEs) in Greece in the fields of production and promotion of traditional/local agrifood and craft products and of social benefit services (cultural, educational, recreational, ecological, etc.) illustrates the need for cooperation and social interaction in the face of deadlock (economic, social, cultural, environmental, etc.) brought by the crisis.⁵
- 4 Based on field survey data, the paper focuses on the case of the SCE “Modousa” in the olive area of Gera, on Lesbos Island. It is one of the first social economy projects in Greece, dealing with sustainable olive oil production and commercialization. It is deemed to be successful while proposing another way to social innovation and prosperity of local communities as attractive places of life and work. Agriculture in Lesbos (and in Greece, in general), is threatened not only by the global market pressures but also by structural and economic problems: land segregation, low producer prices as olive oil (extra virgin) is sold without benefiting from the Protected geographical indication (PGI) label, abandonment of mountain olive groves, aging of the rural population, etc. The research question is whether and to what extent “Modousa” a) represents a different path for the valorization of local productive potential to the conventional one of wholesale suppliers and conventional marketing channels, b) fulfills its social role, and c) succeeds its sustainability goals and territorial branding of place, co-creating local capital and contributing in community capacity building.

Farming olive grove in Lesbos Island. The emergence of the SCE “Modousa”

- 5 Lesbos is one of the largest Greek islands in the North Aegean. The island is characterized by (semi-) mountainous and dry terrain, extensive farming systems and large land segregation due to the heritage system. It represents a typical Mediterranean rural landscape, where farming is family-based and of low intensity.⁶ Production, incomes and employment are still highly dependent on agriculture (olive

cultivation and sheep farming). The level of agricultural education is low and the cooperative structures, along the value chain, are weak. Olive oil is sold mainly in bulk, as a commodity. A large quantity is kept for self-consumption and for distribution through friends, relatives and diaspora informal networks (often a complementary income) since olive oil is embedded in local gastronomy and culture and each farm household has its own olive oil. Mylonas⁷ states that “only 27 percent of Greek production reaches the stage of labeling/branding, compared with 50 percent in Spain and 80 percent in Italy, with the remainder sold in bulk form, including 70 percent of exports (mainly to Italy for re-export)”. According to North Aegean Region’s data, in an average annual olive oil production of 11.000 tons in Lesvos, this percentage is even less than 20%.⁸ In addition, the producer prices are low and the production costs are high, considering that olives are picked by hand and the nature of the terrain is dry and rocky. The distinct indigenous variety “kolovi” characterizes almost 60-70% of the olive grove, it is rich in oil productivity and its organoleptic quality is associated with the local bio-cultural terroir (physical environment, traditional techniques, etc.). For these specific attributes, the olive oil of Lesvos has been granted a PGI label “eleolado Lesvos”. However, there are obvious marketing and branding problems and a general absence of a strategic territorial plan to market Lesvos PGI products. As a result, the producers of PGI extra virgin olive oil do not benefit from a differential price for the specific quality of their primary production, especially since they sell it in bulk, a practice leading to the loss of the added value of a labeled product. Despite the constraining environment, small-scale family farming tradition managed to survive all the above and still provides a supplementary income (even devaluated) to local households. Its role for family sustenance is still crucial, especially in periods of recent economic hardship. Interestingly, the small landowners of the diaspora are used to managing their holdings from a distance. Over the past 15 years, there are internationally awarded olive oil small family brands of extra virgin olive oil, proving a new era for local quality olive oil resulting in over twenty new bottling plants operating in Lesvos (bringing the total to 34 units).

- 6 Modousa, representing a bottom-up collective action, was created in the legal form of Social Cooperative Enterprise (SCE) in 2014 by 9 local olive oil producers in Gera bay. Members became 30 in 2016, 63 in 2017 and 77 in 2018 (until 2020). It is one of the largest SCEs in Greece, according to the General Social Economy Register of the Ministry of Employment, and is considered as a successful example of best practices of New Social Entrepreneurship in the country. Modousa means an abundantly productive olive tree that bears many “modia” (traditional weight units) of olives. The main products of the cooperative enterprise are virgin, extra virgin and organic olive oil, organic table olives and olive paste, mainly of the “kolovi” local variety, as well as some synergy fig products (dried figs and walnuts and fig must pudding). In this context, Modousa sets the following key objectives: the sustainable management of the “commons” with an emphasis on the valorization of a century-old olive grove of Gera as an ecosystem and a cultural landscape of special value, the promotion of social cooperation and solidarity through fairness along the agro-food chain, the creation of jobs locally, a community-led local development perspective. To achieve this overall perspective, and to ensure the place-based quality of the cooperative labeled olive oil in all stages, Modousa controls the olive oil processing according to a certain code of practices and since January 2020 bottles production in its plant.

- 7 Co-operative action and practices are not something new on the island. Lesvos has a long-standing tradition in rural collaborative partnerships. In 1928 Lesvos had 55 cooperatives with 25 olive presses and about 6,685 members.⁹ Before the rural out-migration and the widespread modernization of farming (1960's), the olive press factory was a powerful economic mechanism. Most of the olive presses operating in Lesvos belonged to cooperatives. Numerous small producers-landowners (with the majority of them not belonging to the lower social classes) had to face the antagonism of the big private landowners working with "taifas" (working groups of olive harvesting) and controlling the prices, the quality, the working hours and many aspects of the social and economic life. The olive press of the village Agia Paraskevi, for instance, is a characteristic good example of a wealthy cooperative structure that managed to build roads, schools and hospitals, to take care of the education and healthcare of the poor.¹⁰ Cooperatives fade out, along with the tertiarization of the island economy (after the 1980s), due to inherent problems; i.e., poor management, failure in the development of new products and a branding strategy, lack of research on quality and agro-technological innovations, weaknesses in community building upon sustainable development issues and lack of strategic planning. Today, there are about 40 active cooperatives in Lesvos, each counting from 5 to 50 active members. Half of them deal with olive oil, while the other half with dairy products, honey and the processing of local production. Almost one-third of them are Women's Agricultural Cooperatives offering a wide range of local traditional sweets and pasta.
- 8 The SCE "Modousa" has revealed new innovative forms of cooperation through social and solidarity economy. The label "Modousa" represents a territorial branding linking olive terroir, quality products and services, and the local community. Olive oil is considered as a community asset and especially as the outcome of soil and climatic conditions, of centuries-old and environmentally- friendly methods (such as harvest by hands) and of traditional techniques and practices. It is an integral part of a collective heritage, history, culture and identity; a unique value that cannot be produced "elsewhere".¹¹
- 9 Modousa is trying to overcome the structural and economic problems of insular agriculture. Specifically, in terms of the problematic small fragmented agricultural holdings, Modousa is facing it through cooperation and enhancement of locally added value by branding and promoting territorial quality specificities. It has, so far, managed to: a) trade its olive oil "Modousa" (bio and extra virgin) in both Greek and some foreign niche markets through networks of friends, diaspora, and solidarity economy networks (e.g., in Belgium and Germany), and emerging markets (e.g., Taiwan), b) set up a greengrocery store with local/Greek and cooperative products, c) organize meetings and seminars on agricultural management, social economy and local development, d) organize an informal/pilot (for the moment) farmers market, e) organize eco-festivals promoting local production and local arts and crafts and f) control the olive oil processing according to code of practices and bottle oil production in its plant (self-financed) to ensure high-quality standards in all stages.
- 10 A vision shared by some of its members is the development of the agri-food sector in synergy with rural tourism and ecosystem services linked to the unique olive grove of Gera's region. This could be succeeded by the development of an ecomuseum as both a holistic approach and a tool for local development through the valorization of local resources and re-territorialization of agriculture.¹²

Methodology and characteristics of the survey

- 11 The survey used qualitative and quantitative methods using participatory observation, semi-structured and structured questionnaires. Preliminary research was conducted on key informants (president and sales department of the SCE, representatives of the local cultural and environmental association, etc.) in the form of semi-structured interviews, during July-September 2017 and September 2020. The main objectives of the survey were to draw insights into local actors' perceptions and practices on olive grove land management, olive-growing systems, and olive oil valorization, as well as on the dynamics of associative and cooperative actions and development prospects.
- 12 Subsequently, a survey was conducted on the olive producers-members of Modousa at both individual levels (i.e., strengthening the olive-growing farms and market negotiating power, stimulate participation and the sense of belonging to the group of disconnected producers, etc.) and collective level (revelation and valorization of latent resources, enhancing the spirit of cooperation and solidarity; promoting Gera's image, etc.). The structured questionnaire regarded questions on their participation in Modousa (time and reasons for enrollment, advertising), farm size and tenancy (number and size of holdings and number of olive trees), land productivity (annual production and cultivation type), production allocation (percentage of the production offered to Modousa), farming engagement, reasons for participation in Modousa, perception of the role of Modousa as a cooperative structure, vision for the development of Modousa and willing for active participation to them and questions about participants characteristics.
- 13 Participatory observation included recording and participation of the researcher in administrative boards of Modousa, events and festivals, meetings, seminars and information days organized by Modousa in the context of its social role.

Results

- 14 The interviews have been conducted with the oldest members of Modousa (i.e. 30 in number enrolled up to 2016). The remaining 36 persons enrolled a few months before the survey (in Feb. 2017) were deemed not to have the cooperative experience yet. That is why they also showed themselves reluctant to be involved. We had 24 responses (80% of the total) and the respondents mainly regarded the core of its founding and active members; this rate is considered satisfactory for the research purposes. Founding members publicize Modousa to the wider public (and especially to the inhabitants of the Gera region) by word-of-mouth (and keep on doing it) and not by the media or the web. Most of them declared that they were enrolled in Modousa mostly because they wish to contribute to local development and to succeed better price for their olive oil. They also declared that they are members of Modousa because they would like to cooperate and contribute to the valorization of their products (i.e. locally added value). Most of them declared that they participate in much of Modousa's activities. Half of them claimed that the economic crisis had no effect on their participation in Modousa and the other half claimed the opposite. The profile of the survey's respondent was the following: married (80%) men (65%), around 45 years old (sample from 31 to 58 years

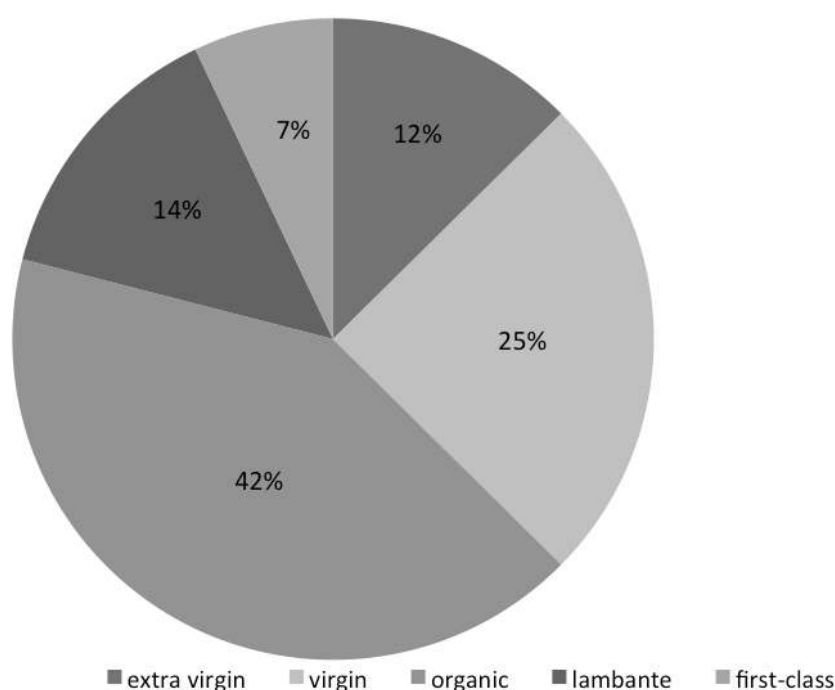
old), living in the Gera region, having a high school level of education (46%) and almost half of them full-time farmers as an occupational status (46%).

- 15 As far as the new entrants are concerned, the key informants believe that they approached Modousa in order to simply succeed a better selling price (not essentially to resist wholesale suppliers) and to try to do something different, new, dynamic and fresh. In addition, they follow the example of their peers and members of the Modousa cooperative, who they can trust since they share the same values and concerns about the future of their land and olive grove territory. In terms of the landowner characteristics of the sample, most respondents were small-size olive oil producers. They totally owned 139 ha, 188 olive fields with 32.030 olive trees. An average Modousa producer owns approximately 6,6 ha, 9 olive fields, 1.527 olive trees, and produces 2,3 tons of olive oil per year. Almost one-third of the respondents rent their olive farms (a total of 54 ha rented).
- 16 Olive oil is a monoculture for most of the members of Modousa. Only two members declared that they are dealing with other cultivations: one with apiculture and another with vegetable farming. Only half (52%) of the total olive oil production of the members (22 tons) was sold to the cooperative, and this is certified by the statistical information from Modousa's sales department. Interestingly, 24% of the members appeared not to give any olive oil to Modousa at all, and 29% of them to give all of the olive oil to Modousa, as expected by members of a cooperative. It is worth mentioning that members are not obliged to deliver all their production to the SCE. Key informants explain that the average olive oil producer needs cash to cover direct holding and household needs and that not all the producers have the "luxury" to wait for 8-10 months to get paid. However, this does not mean that they do not believe in Modousa's aims and objectives. According to the key informants, the remaining olive oil of the cooperative (20-30% of the olive oil the last two years) was sold in bulk to the wholesale supplier and gifted in solidarity structures. Key informants emphasized that the most significant market problem is that the trade-in bulk is recently increasing through informal networks (probably due to taxation and economic crisis). Almost 20-30% of Lesvos olive oil is entering the market without receipts from the olive press factories. However, it should be noted that olive oil trade through informal markets is a usual practice in Greece.¹³
- 17 Specifically, as regards the details of annual variations in olive oil production and marketing practice, in 2016-17, 51% of the total olive oil sold was organic and 23% of conventional (virgin and extra virgin) quality according to the data of the sales department of Modousa. The cooperative managed to sell most of its olive oil (79%) in the conventional market (via standard distribution channels). This was mainly in domestic market as Greek consumers are more accustomed to buying the standard virgin olive oil quality than the organic one. The rest (21%) was sold in alternative and solidarity food networks, mainly in Western Europe, where organic olive oil is more sought after by informed consumers.
- 18 In 2017-18, 54% of the total olive oil sold was organic and 33% of conventional quality. The production of Modousa nearly doubled (due to favorable weather conditions and the fact that new members delivered their olive produce) and reached 40 tons. Modousa sold a bit more than half of its olive oil production in the conventional market and the rest in alternative and solidarity food networks. The domestic sales were almost as much as were the external ones. The percentage of olive oil distributed in

alternative and solidarity food networks increased. Some new networks in Sweden and Netherlands emerged while the existing ones in Belgium, Germany, Austria, and France were strengthened.

- 19 In 2018-19, the olive production was only 2 tons due to unfavorable weather conditions reflecting the dependence of traditional dry cultivation on natural conditions as well as the economic vulnerability of family farms; production followed the same destinations in and out of Greece, between the conventional market and the rest in alternative and solidarity food networks.
- 20 In 2019-20, the production was 10 tons. For the first time, most olive oil (80%) was sold in niche markets mainly out of Greece, and the rest (20%) in conventional ones, mainly in Greece. Such niche markets include a) exports abroad through solidarity networks and hubs (e.g., the NGO “Solidarity for all” in Athens) where the 2/3 of the olive oil production were distributed, b) diaspora networks (in Australia, Canada, USA, other countries in Europe, but also in Athens and Thessaloniki in Greece), and c) alternative tourism structures (in Taiwan), where the rest of the production was destined. Niche markets are proving to significantly increase their share contributing to Modousa’s market viability.

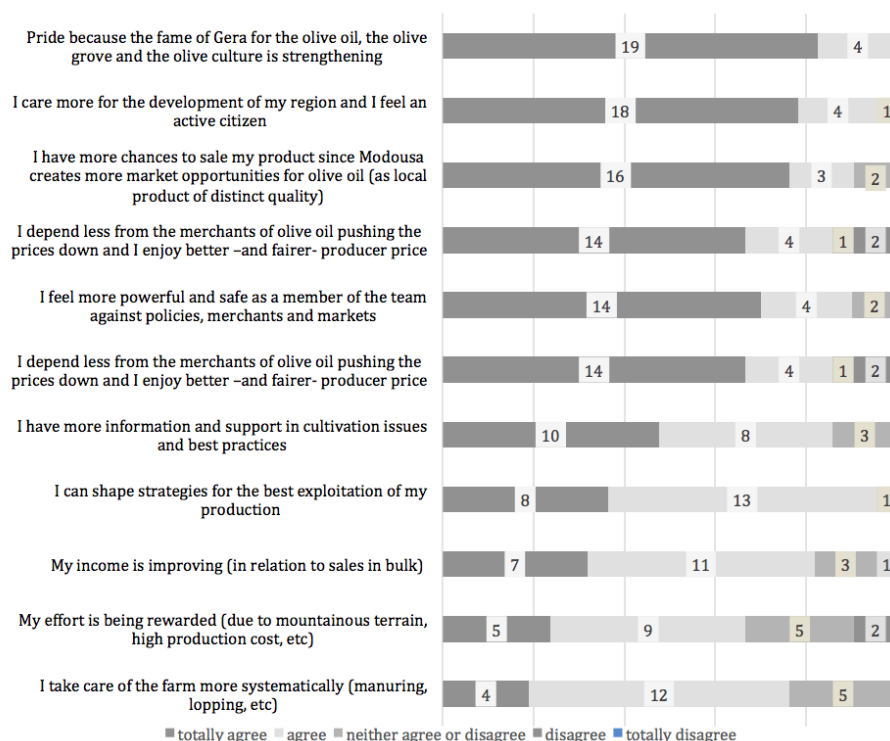
Diagram 1. Annual production of olive oil by the core members of Modousa for 2017



Source: Local survey data, authors' elaboration.

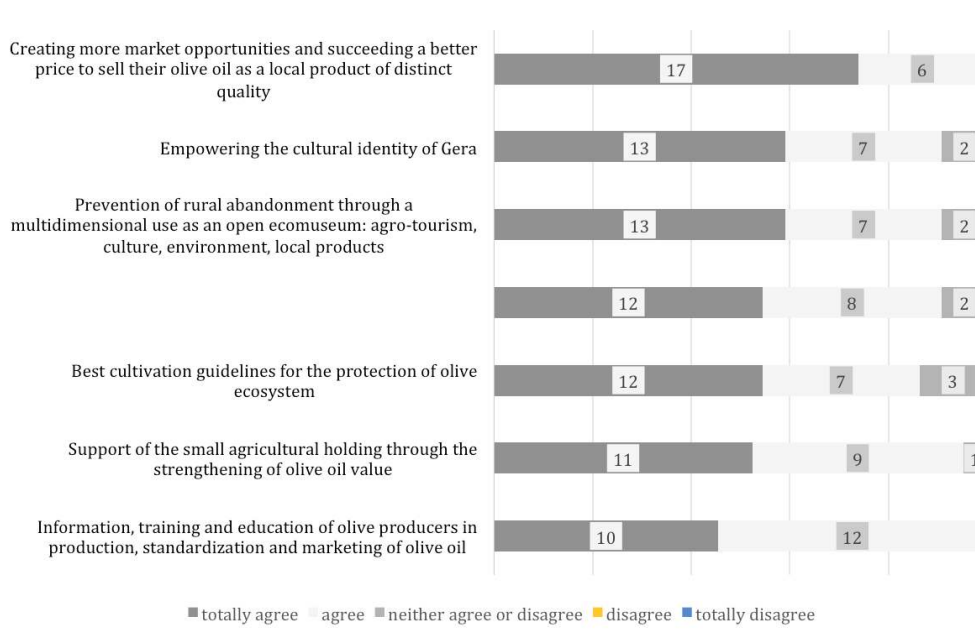
Most members totally agreed that they participate in Modousa because they feel that the fame of Gera and the olive grove culture are strengthening (19/24, 79%) and because they feel more active as citizens, contributing to local development issues (18/24, 75%). Fewer members totally agreed that they participate in Modousa because they feel that their effort is rewarded (5/24, 21%) or because they have the chance to take care of the farm more systematically (manuring, lopping, etc.) (4/24, 17%).

Diagram 2. Motives for participation in Modousa

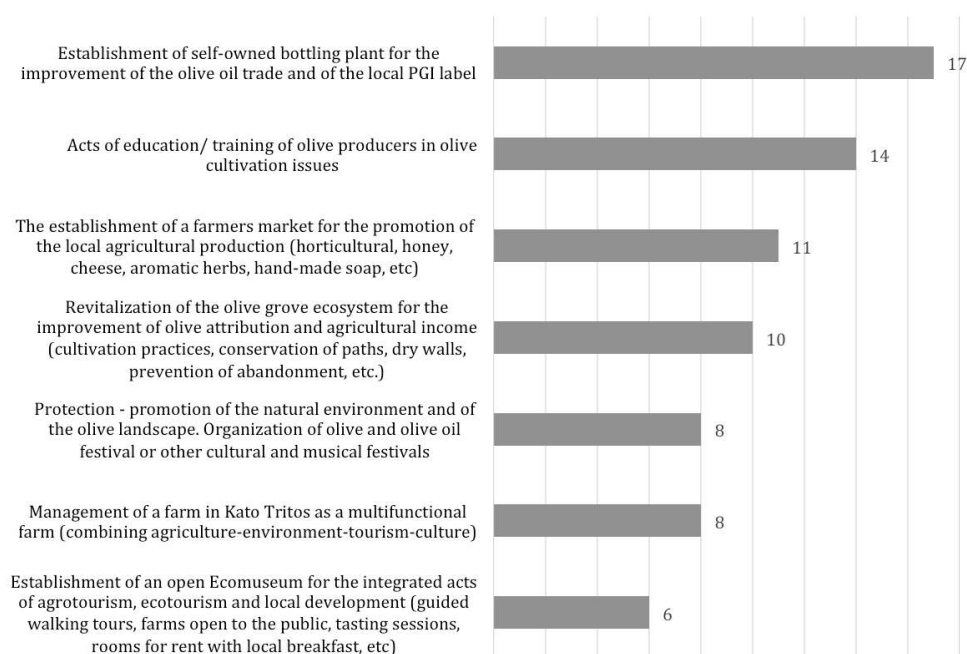


Source: Local survey, authors' elaboration.

- 21 Most members agreed that Modousa can play a significant role in the development of the small and fragmented agricultural holding through a re-territorialisation process of olive farming of Gera region in many ways. The great majority of the respondents totally agreed that Modousa can contribute in creating more market opportunities and succeeding a better price for olive oil as a local product of distinct quality (17/24, 71%). Information, training and agricultural education of olive producers seemed not to be what most of the members consider as the most necessary priority of Modousa (10/24, 42%).

Diagram 3. The role of Modousa as a cooperative structure

Source: Local survey, authors' elaboration.

Diagram 4. Necessary priority projects for Modousa

Source: Local survey, authors' elaboration.

- 22 Priority projects for the Modousa members of the survey were the establishment of a small bottling plant for more efficient management of place-based quality label (17/24, 71%) and the training and education of olive farmers in olive farming issues (14/24, 58%). The least priority was the development of an open ecomuseum for integrated plans for agrotourism, ecotourism, gastronomy, etc. (25%). Key informants explained that the bottling plant (operating since 2020) is about to be certified to ISO and HACCP

and that the machinery (new and used) was purchased with an internal loan (among Modousa members). In terms of employment, two members of Modousa have been employed in logistics and technical support units. Members were also ready to offer some voluntary work.

- 23 SCE Modousa has organized and participated in meetings and seminars, eco-cultural events, musical events and programs analyzed above, including radio broadcastings, articles and journal publications, interviews, etc., promoting social economy, local entrepreneurship and local development. It should be mentioned that Modousa was the first enterprise in North Aegean –and one of the first SCE in Greece– to participate in the “Erasmus for Entrepreneurs” program.

Discussion

The profile of the respondents: the local farming pathway

- 24 According to the responses of the core of its founding and active members, Modousa is a cooperative of low-intensity, small size, monocultural family farms of low input trying to survive in the marginal rural area of Gera. Members of Modousa are mostly 45 year-old men, having a high school level of education. Almost half of them are full-time farmers. The economic crisis made a significant part of people participate in Modousa, along with other motivating factors. Profitability from agricultural activities seemed to be limited. Local households could not make a living without off-farm income.
- 25 The family farms of Modousa members appear to be in the middle of the “low-intensity traditional” pathway (family-centrism, off-farm income, limited or no chemical inputs) and the ‘traditional but productive’ pathways (full-time production, food production, profit-centrism) of Ingram *et al.*,¹⁴ since they combine traditional values with production interests, without deriving all their income from farming and being fully engaged in farming activities. As a priority project, respondents mentioned the establishment of a small bottling plant (already operating in 2019) to achieve efficient management of a place-based quality label.
- 26 Modousa members are small producers who believe that they may succeed better price to sell their product through collaborative actions. However, they do not appear to do this essentially to resist wholesale suppliers. Most of them seem to adopt a rather practical than ideological positioning. In addition, they view Modousa as something new, fresh and dynamic (low median age, frequent meetings, amount and range of initiatives, social, economic and political influence, voluntarism, etc.), different from the “old deprived cooperatives”. They regard that participation in SCE Modousa contributes to the promotion of their product, olive landscape and culture, and feel that it makes them more active as citizens and raises their social status. However, they do not fully feel that their effort is rewarded yet (this is perhaps a response revealing their higher expectations), but they seem to accept that this needs time and more effort to mature.

Production, cooperation and the market

- 27 One of the most significant findings of this survey, and perhaps the greatest accomplishment of Modousa, is that the cooperative members have managed to reverse the dependence on conventional markets and open new alternative ones (niche markets). In three year-time Modousa managed to be principally based on solidarity networks and hubs.
- 28 Most of the production regards olive oil of distinct quality, either organic, extra virgin, or first-class olive oil. This quality focus is what Modousa niche markets seem to prefer. However, production is small and, so far, is not getting over 40 tons. This quantity may be a non-satisfactory one for a productive SCE of 77 members. Here, it is worth mentioning that some of their production aims at self-consumption. In addition, the quantity (and quality) of Lesvos olive oil production is largely due to climatic conditions (increased olive production is almost each second or third year, while the other years may be little or no production at all).
- 29 Only half of the total olive oil production is delivered to the cooperative by the members. Modousa cannot market larger quantities and pay on time the producers such as the big dealers are doing (lack of cash-flow, advertising and promotional costs, isolation from major markets due to insularity, lack of economies of scale, etc.). There is an urgent need for repayment for many members, irrespective of whether it is for farm reproduction or additional income). Thus, Modousa members prefer to give their olive oil out of their cooperative, as long as their SCE faces cash flow problems and cannot pay them directly (payments might take place after 8-10 months). Modousa producers of the survey are small full and part-time farmers trying to cover their daily needs. They need cash flow. The members of Modousa may not be ready to become independent from wholesale suppliers since they perform “acrobatics” between the certainty and safety of the wholesale supplier and the vision of the area, between the private/individual and the public/collective, which is a paradox. They show ambivalence and tend to be directed towards certainty, even if it undermines the branding strategy and the prospect for sustainable development. However, the situation is complex and multi-dimensional. The transition to such collective/cooperative forms of governance is not something fixed but under construction.
- 30 At the same time, Modousa members perceive that cooperation would protect their products in the free market, prevent sales in bulk (meaning loss of the added value), provide more incentives for the production of quality olive oil, and struggle for less dependence on wholesale. They are willing to continue to work voluntarily for Modousa, promote the ideas of cooperation, collectivism, solidarity, community, belonging, etc., and empower the social capital of the place. They do not act through marketing strategies and advertising campaigns since they are not professionals. They do not employ full-time working staff (apart from a hired employee in a greengrocery store and perhaps, shortly, one or two workers in the bottling plant). Modousa members prefer to act through solidarity forms in Europe, emigrants and diaspora networks and, so far, through small quantities and not so organized, since Modousa depends on members’ volunteerism. They achieve this mainly using the following techniques: contacting other social and solidarity economy structures and initiatives/groups, participating in social economy events, word of mouth marketing, finding

market “penetrators”, etc. This strategy, with an emphasis on organic olive oil, seems to be successive.

- 31 Members of Modousa recognize the value of cooperation. They are aware of their quality product (natural capital) and realize that their cooperative structure can play a significant role in olive oil promotion as a product of a place-based quality label (social and cultural capital). They realize that they cannot survive in a continuously competitive market without using their competitive advantages, without extraversion (which presupposed standardization in their bottling plant, their priority project), and without a distinct added value. Their basic concern seems to be to ensure a fair market for their olive oil through short/alternative distribution channels associated and/or contextualized by a social (i.e. collectivity), cultural (i.e. history, tradition and education) and economically diversified (i.e. tourism) focus. Towards that direction, they managed the operation of their bottling plant. In addition, they are about to hire new full-time and part-time workers and offer more voluntary work themselves.

Social role of Modousa

- 32 SCE Modousa promotes rural values, participation, agricultural knowledge and communication in a lagging agricultural and insular area of marginal potential for agriculture. The enterprise raises awareness of the concept of social economy. The enterprise’s social vision is to promote and advance a) the olive oil as a socio-cultural product and to link it with other products and services of the olive grove, and b) the olive grove as an ecosystem and as a landscape and the culture of the commons. It combines land and landscape management and planning with local production, manufacturing, arts and crafts and festivals, place identity and addresses a vision of sustainable development. Modousa cooperates with scientists and other experts, organizes information days, meetings and seminars on education and training of farmers, gastronomic and eco-cultural events and participates in some project proposals. The enterprise aims at a sustainable, humane and ethical re-orientation of economic activity. It intends to reverse the increase of inequalities, sustain social cohesion, improve life in ecosystems together with the human quality of life, giving priority to human and common welfare rather than profits. But to what extent it fulfills the above goals?
- 33 Modousa revived an abandoned cooperative industrial unit (old mill) and re-offered it to the public with an altered use. The implementation of the above vision concerned members’ active involvement and specialization in quality region-branded produce. Specifically, the social function of Modousa, so far, involved issues of agricultural practices for the production of olive oil, certification of olive oil quality, integral management of the olive grove, the revival of traditional occupations and practices, promotion of arts and crafts, home handicrafts, folk dances, participation as a host institute in Erasmus for Entrepreneurs, registration and exploitation of annual and/or perennial wild plant species in cooperation with the National and Kapodistrian University of Athens, etc. The plans for the organization of an olive festival, a multifunctional farm and an ecomuseum (actions of an expected positive social impact) have not been fulfilled, yet. The majority of the core members of Modousa do not seem to have the tools, the networks, and a clear vision to succeed in a much better social impact. In addition, most of the 53 late members enrolled after 2016, do not have the

training and education on issues of social economy and do not seem to share the same visions for the enterprise. Modousa needs some professional staff, and a lot of guidance, meaning the construction of even stronger relationships between scientists and members. In terms of the empowerment of social capital, the survey respondents seem to identify some structural problems and the general need for community-led development. They attempt to overcome them through collective targets. There are some actions (e.g. initiative for organizing a meeting for Dacus disease) but not enough.

- 34 Thus, the role and the prospects of Modousa in community capacity building are positive but could enrich. The enterprise could attempt to introduce new methods and tools for integrating social economy and local development and contribute to a better understanding of cultural, economic, ecological and societal dynamics for all stakeholders and, thus, immensely improve the interaction between politics, experts and the citizens. Modousa can combine different, but complementary, scientific sectors (rural, social and cultural geography to engineering, environmental science, agronomics and economics) based on land/ territorial management to succeed in integrated sustainable local development and promote the dialogue on the role of social economy.

Territorial branding and local development

- 35 Despite the general assumption that the olive grove should be preserved and valorized and the fact that Modousa's business plan proposes certain steps to succeed in that goal, there is no applied plan for re-territorialization of agriculture (promoting territorial quality specificities) by linking olive terroir, quality products and services and the local community.
- 36 Members feel that Modousa promotes the fame and the cultural heritage of Gera as an olive landscape (cultural capital). They are aware of the potential role of Modousa in a sustainable development plan (rural tourism, open ecomuseum, etc.), but they do not seem to value it high on their targets. They rather seem to be focused on the trade of olive oil and on production-related targets. This might be due to their knowledge of production sector and also to the fact that Modousa is a cooperative of productive purpose with a priority in olive production.
- 37 The identification of the needs for exploitation of natural and cultural assets, for territorial branding and local community-led sustainable development has not been matured strategically. Among Modousa members there is an increased understanding of the supremacy of territorial over the market value, since the first additionally contains know-how, tradition passing on from generation to generation, local knowledge, local identity, etc.
- 38 In addition, there is not enough extraversion since some of Modousa members do not accept/adopt or view positively the involvement in non-productive activities. This means that there is a need for further fermentation, information and counselling (e.g. post-productive and multifunctional countryside, links of alternative sources of tourism and agriculture). All in all, we must take into consideration that the social and solidarity economy is a new field of social action and business in Greece supported by the new Special Secretariat for SSE resulting into confusion as it regards concepts and practices (based on both economic activity and volunteering) and a lack of cohesion

and unity at the territorial level. This confusion is reflected in the everyday life of Modousa.

Conclusion

- 39 In recent years, academic debate has been increasingly centered on the ability of the economy and society to transform and gain resilience in turbulent times. Today some of the main subjects of research are the new forms of communication and cooperation between producers and consumers, farmers and scientists, ecology and economy while promoting social economy as a guide to new forms of community governance. The legislation for Social Economy initially launched by the Greek Government in 2011 was aiming to contribute towards a more sustainable development by providing a safe and equitable business environment through social and solidarity economy.¹⁵
- 40 Our paper aimed to reveal the role of a SCE as a catalyst for the activation of latent or poorly exploited resources. The main question was whether Modousa represents a different path to that of wholesale suppliers and conventional marketing channels contributing to territorial branding of Gera (Lesvos) and thus fulfills its social role in rural revival and prosperity. What the survey highlighted is that the members of the cooperative are oscillating between the “safe and convenient” (conventional market) and the “expected and promising” through alternative paths (to reach differential price).
- 41 Given the very small farm size and land fragmentation, the enhancement of production value through specific territorial attributes and cooperation seems to be one-way. In this sense, the cooperative has succeeded in mobilizing a significant number of local producers. On the other hand, though members of Modousa may not be ready to become totally independent from wholesale suppliers delivering a smaller or larger quantity of olive oil to them, they are expressing a different path from the conventional marketing channels; they use niche markets based on alternative and solidarity food networks with a social business plan. They may not be ready to abandon the certainty and safety of the widely spread conventional solutions but they conserve and empower the vision of the area, and they pave the way from a private/individual entrepreneurial model to a public/collective one.
- 42 In addition, Modousa has started to fulfill its social role to a considerable extent since 2015 with a series and variety of practices. Some significant steps are being made (revival of an old cooperative mill, information days and seminars, eco-cultural and musical events, cooperation with researchers and academia, etc.) with a positive social impact locally. However, there is a need for permanent development structures and platforms (i.e. ecomuseum, multifunctional farm, olive festival, farmers’ market) through which Modousa can fulfill its key objectives reported above. The fulfillment of such goals is progressing slowly. Moreover, apart from the imperative need for the establishment, and extension of such structures/platforms (action plan), there is a need for applying the social business plan to target wider diaspora and solidarity structures, along with networks of thematic and special interest tourism. The hiring of a director and of more full and part time staff along with a small grant available from the Special Secretariat for SSE appears to be a necessity in order to implement the above. Consequently, Modousa is not yet contributing much in the territorial branding of Gera, but there are many opportunities to do so in the near future.

- 43 Overall, a SCE can contribute to territorial branding as well as to community capacity building, but there is a need to link social economy to sustainable development through specific platforms. The respondents of the survey strongly agreed that Modousa, being a cooperative venture, could play a significant role in the empowerment of the small fragmented agricultural holding through a re-territorialization process of olive farming and territorial branding in Gera region. Yet, intentional targeting is still required to achieve it. Such a process would involve the association of farming and artisanal processing activities with alternative forms of tourism and leisure through small-scale endeavors as to create territorial synergies and unlock local natural and cultural potential. That implies a strategic investment in quality, locality, and innovation to be connected with the development of policies of conservation and management of the olive grove of the Gera region as an ecosystem, a place of work and a landscape.¹⁶ For example, the olive grove could form a basis for the development of a composite basket of territorialized goods and services of Gera which would integrate local heritage, biodiversity and landscape physiognomy with an integrated value not coming from the sum of the products but from their synergy and territorial added value.¹⁷ A social cooperative enterprise, as in the case of Modousa, can be a powerful and influencing economic and social mechanism leading to the emergence and strengthening of new forms of participatory governance, search for new socio-cultural products and services, information and communication technologies in order to build an integrated brand strategy for sustainable development while mobilizing local actors and thus contributing to the development of community skills.

NOTES

1. Pierre Campagne and Bernard Pecqueur, *Le développement territorial. Une réponse émergente à la mondialisation*, Paris, Charles Léopold Mayer, 2014; Gerardo Torres Salcido and José Muchnik, "Globalisation/fragmentation process: governance and public policies for localized agri-food systems", in Filippo Arfini, Maria Cecilia Mancini and Michele Donati (eds.), *Local agri-food systems in a global world. Market, social and environmental challenges*, Newcastle upon Tyne, UK, Cambridge Scholars Publishing, 2012, p. 97-116.
2. ESPON, *Islands' Atlas, The Development of the Islands - European Islands and Cohesion Policy (EUROISLANDS)*, ESPON Program & University of the Aegean, 2010.
3. Franck Moulaert and Oana Ailenei, "Social Economy, Third Sector and Solidarity Relations: A Conceptual Synthesis from History to Present", *Urban Studies*, vol. 42, n° 11, 2005, p. 2037-2053; TFSSE, *Social and Solidarity Economy and the challenge of Sustainable development*, A Position Paper by the United Nations Inter-Agency Task Force on Social and Solidarity Economy, Geneva, 2014; Peter Utting, *Social and Solidarity Economy. Beyond the Fringe*, London, Zed Books, 2015; Johanna Mair and Ignasi Marti, "Social entrepreneurship research: A source of explanation, prediction, and delight", *Journal of World Business*, vol. 41, n° 1, 2006, p. 36-44.
4. Johanna Mair and Ignasi Marti, "Entrepreneurship in and around institutional voids: A case study from Bangladesh", *Journal of Business Venturing*, vol. 24, n° 5, 2009, p. 419-435.

5. Sofia Adam, "Social and Solidarity Economy and the Crisis: Policy Challenges and Opportunities", Paper presented at the *First International Conference in Contemporary Social Sciences*, 2016, June 10-12, Rethymno, Crete; Maria Partalidou and Theodosia Anthopoulou, "Social Economy and the Foodshed in Greece: local pathways and constraints through the lens of SDGs", Paper prepared for the United Nations Inter-Agency Task Force on Social and Solidarity Economy (UNTFSE) "Implementing the Sustainable Development Goals: What Role for Social and Solidarity Economy?", Geneva, 2019.
6. Evangelos Pavlis and Theano Terkenli, "Prospects and constraints of low-intensity farming in marginal peri-urban areas: the case of Lesvos, Greece", *European Countryside Journal*, vol. 14, n° 3, forthcoming.
7. Paul Mylonas, *Olive Oil: Establishing the Greek brand*, Sectoral Report, National Bank of Greece, 2015, [Retrieved at 8/5/2019 from: https://www.nbg.gr/greek/the-group/press-office/e-spot/reports/Documents/Olive%20Oil_2015.pdf].
8. Evangelos Pavlis and Theano Terkenli, "Prospects and constraints...", art. cit.
9. Konstantinos Vennos, "A new conquest of cooperativism – cooperative olive pomace extraction by members of the oil co-operatives in Lesvos", *The cooperator*, 1935, p. 96-97 (in Greek).
10. Evrydiki Sifneos, *Industry and Communal spirit: the "People's Machine" in Aghia Paraskevi*, Lesvos, Cultural Foundation of Piraeus Bank Group, 2007 (in Greek).
11. Giovanni Belletti, François Casabianca and Andrea Marescotti, "Local food quality and local resources", in Filippo Arfini, Maria Cecilia Mancini and Michele Donati (eds.), *Local agri-food systems in a global world...*, op. cit., p. 71-95.
12. Evangelos Pavlis, "North Aegean island landscapes as ecomuseums: the case of Lesvos Island", *Island Studies Journal*, vol. 12, n° 1, 2017, p. 135-150.
13. Theodosia Anthopoulou, "Geographical Indications and dynamics of territorial development in Greece: The difficult emergence of collective action", in id., *Food Origin and Specificities. An Approach to Rural Development*, Athens, Papazisis Publishers, 2013, p. 255-279 (in Greek).
14. Julie Ingram, Pete Gaskell, Jane Mills and Christopher Short, "Incorporating agri-environment schemes into farm development pathways: A temporal analysis of farmer motivations", *Land Use Policy*, n° 31, 2013, p. 267-279.
15. Maria Partalidou and Theodosia Anthopoulou, "Social economy and the Foodshed in Greece: local...", art. cit.
16. Evangelos Pavlis and Theano Terkenli, "Landscape Values and the question of cultural sustainability: exploring an uncomfortable relationship in the case of Greece", *Norwegian Journal of Geography*, vol. 71, n° 3, 2017, p. 168-188.
17. Maud Hirczak, Bernard Pecqueur, Mehdi Moalla, Amédée Mollard, Tina Rambolinaza and Dominique Vollet, "From the Basket of Goods to a More General Model of Territorialized Complex Goods: Concepts, Analysis Grid and Questions", *Canadian Journal of Regional Science*, vol. 31, n° 2, 2008, p. 241-259; Bernard Pecqueur, "Qualité et développement territorial: l'hypothèse du panier de biens et de services territorialisés", *Économie rurale*, n° 261, 2001, p. 37-49.

ABSTRACTS

Social entrepreneurship is a strategy that integrates economic and social value creation so as to unlock local productive potential and foster social progress through alternative funding strategies or management schemes. In Greece, social entrepreneurship has very newly emerged as concept and practice. Social economy could play an essential role for lagging islands, such as Lesbos Island, to survive in the new era of continuous change and become attractive as places of life and work, managing to achieve sustainability goals. Based on field survey data, the paper deals with the case of the Social Cooperative Enterprise (SCE) “Modousa” in the olive area of Gera gulf. Modousa is a community-led initiative of small olive oil producers created in 2014. The key research question focuses on whether and to what extent SCE Modousa: a) represents a different path for valorization of local productive potential compared to the conventional one of wholesale suppliers and conventional marketing channels, b) fulfills its social role and c) succeeds its sustainability goals and territorial branding.

L'entrepreneuriat social est une stratégie qui intègre la création de valeur économique et sociale de manière à libérer le potentiel productif local et à favoriser le progrès social à travers de stratégies de financement ou de systèmes de gestion alternatifs. En Grèce, l'entrepreneuriat social a très récemment émergé comme concept et pratique. Sur la base de données d'enquêtes de terrain, l'article porte sur le cas de l'entreprise coopérative sociale « Modousa », située dans la région oléicole de Gera, sur l'île de Lesbos. Modousa est une initiative communautaire de petits producteurs d'huile d'olive créée en 2014. L'économie sociale pourrait jouer un rôle essentiel pour les îles en retard économique, telles que Lesbos, afin de survivre à la nouvelle ère de changement continu, devenir attractives en tant que lieux de vie et de travail et atteindre leurs objectifs de durabilité. La question de recherche est de savoir si et dans quelle mesure SCE « Modousa » : a) représente un chemin différent pour la valorisation du potentiel productif local par rapport aux pratiques conventionnelles des fournisseurs en gros et aux canaux de commercialisation classiques, b) remplit son rôle social et c) accomplit ses objectifs dans la durabilité et s'impose comme une marque territoriale locale.

INDEX

Keywords: social cooperative enterprise, small olive farming, territorial branding, sustainable development, Lesbos Island

Mots-clés: entreprise coopérative sociale, petite oléiculture, image de marque territoriale, développement durable, île de Lesbos

AUTHORS

THEODOSIA ANTHOPOULOU

Theodosia Anthopoulou is a Professor of Social Geography at the Dept of Social Policy at Panteion University of Social and Political Sciences. Her research interests and extended field work focus on rural restructuring and multifunctionality of rural space, family farming and local production systems, alternative and solidarity agrifood networks, community- driven development, rural-urban interface.

Trajectoires et différenciations territoriales des exploitations agricoles en circuits courts de commercialisation des régions marginales. Une analyse à partir des contextes fonciers en Corse et France métropolitaine

Trajectories and territorial differentiation of farms on short food supply chains in marginal areas. An analysis drawn from land contexts in Corsica and Metropolitan France

Jean Christophe Paoli et Gisèle Vianey

Le développement des circuits courts (CC) de commercialisation et de la transformation fermière des produits territoriaux est couramment admis comme la voie privilégiée pour permettre aux exploitations les plus fragiles de sortir du grand mouvement de mise en concurrence des agricultures au travers de la mondialisation des échanges des produits agricoles¹. Cette spécialisation vers les produits échangés à proximité ou tout du moins avec un seul intermédiaire permet en effet d'exploiter des marchés protégés de fait par la géographie, voire par l'histoire et parfois même permet de mobiliser un capital social localisé² valorisé au travers de formes sociales innovantes comme les associations paysannes, les marchés locaux ou autres entreprises de mise en marché collectives. Le nombre d'agriculteurs y ayant recours s'est accru depuis 2000 : 21 % des exploitants vendent en circuit court en 2010³ contre 15,4 % en 2000⁴. Cependant les résultats de recensements plus anciens révèlent que la part des agriculteurs engagés dans les circuits courts était de 19 % en 1979 et de 27,1 % en 1988⁵ ce qui rend difficile

(en attendant les résultats du recensement agricole de 2020) le tracé d'une trajectoire sur le temps long (Figure 1).

Figure 1. La lente évolution du nombre d'exploitations en circuits courts

Date des recensements	1979	1988	2000	2010
Nombre total d'exploitations	1 292 700	1 016 800	663 800	490 000
Nombre d'exploitations en circuits courts	400 000	275 469	102 200	107 000
Part d'exploitations en circuits courts	19 %	27,1 %	15,4 %	21 %

Source : Agreste, recensement agricole décennal ; SCCES et enquêtes sur la structure des exploitations.

Dans ce texte nous entendrons par circuits courts une acception large qui permet de désigner la plus grande variété possible de situations, où les agriculteurs cherchent, avant tout, à bien valoriser leurs produits en optant pour une commercialisation limitant à un le nombre d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur : vente directe (marchés locaux, Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP), paniers, points de vente collectifs...) ou vente indirecte via un seul intermédiaire (restauration, commerçant détaillant, grandes et moyennes surfaces...).

Nous nous proposons dans ce papier de questionner la relation entre la notion de marginalité et celle de développement des CC. Ceci afin de savoir si le développement des CC est une réponse plausible à la marginalité économique. Nous entendons essentiellement par marginalité tous les espaces où l'activité agricole ne permet que de faibles rendements, c'est-à-dire, au sens de David Ricardo⁶, ceux où la rente foncière devient très faible. En d'autres termes nous partons de l'hypothèse que les CC sont une opportunité économique surtout pour les exploitations situées dans les zones où la rente foncière est faible.

Au-delà du domaine strictement agricole, nous tenterons d'élargir le propos à la marginalité économique au sens large, en examinant les phénomènes d'exclusion liés aux marchés agricoles de niche.

Rente foncière et théorie agricole de la spécialisation régionale

Pour David Ricardo⁷, la notion de « rente », dont découle la valeur de la terre, résulte de l'écart de productivité entre la meilleure terre, et la terre marginale, c'est-à-dire celle dont la fertilité est la plus faible, mais qui est nécessaire pour couvrir les besoins de consommation. La valeur de cette terre marginale est nulle, mais sa mise en culture augmente la rente, donc la valeur, des autres terres dont les rendements sont plus forts. Ce modèle de Ricardo ne dit rien de la répartition géographique de ces terres marginales ni même ne nous éclaire sur ce qu'on y fait, car d'après les hypothèses de Ricardo tous les fermiers sont engagés dans la même production (précisément pour être comparables).

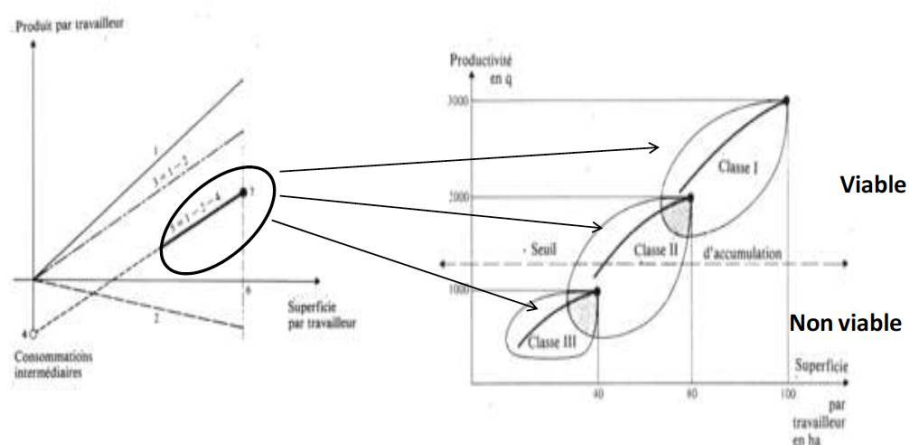
L'économiste allemand Johann Heinrich von Thünen⁸, connu surtout pour sa contribution à la théorie de la localisation, inclut des éléments spatiaux dans son

modèle dit « concentrique » où la variable déterminante est l'éloignement par rapport à un centre : il considère que la différence de valeur des terres provient de l'éloignement de la « ville - marché », et intègre ainsi les coûts de transports dans le calcul de la rente foncière. Il explique bien les phénomènes de « ceinture » successifs de spécialisation autour des villes (maraichage, lait, viande céréales etc.) mais son modèle postule une homogénéité des qualités de la terre. Par ce postulat, il abandonne l'intuition de Ricardo sur l'inégalité des terres agricoles. De fait, parce que vue uniquement comme un éloignement physique des lieux de consommation, la notion de marginalité est simplifiée à l'extrême.

L'approche en termes d'agriculture comparée⁹ explique quant à elle la spécialisation régionale par la mise en concurrence des régions où les productivités des agricultures sont inégales.

Figure 2. De l'exploitation agricole à la région en voie de spécialisation

Echelle de l'exploitation agricole → Echelle de la région en voie de spécialisation



Source : D'après Marcel Mazoyer, 1982¹⁰.

Ce schéma explicatif (Figure 2) est élaboré à partir d'une modélisation simple des types d'exploitations agricoles présentes dans un territoire homogène donné, pour lesquels on estime la productivité par agriculteur en fonction de la superficie exploitée par chaque système de production observé dans le territoire. En regardant, à un instant t , dans la même région agricole (donc dans un milieu physique constant) la variété des Systèmes de Production, on peut constater que ceux-ci dégagent des productivités contrastées, les unes suffisantes pour survivre économiquement, les autres pas, et ces dernières auront tendance à disparaître. Si on regarde maintenant la situation des agricultures de plus haut encore, de façon à comparer les régions agricoles homogènes entre elles, on constate que certaines d'entre elles permettent une grande variété de systèmes de production viables, d'autres moins, d'autres enfin n'en permettent aucun, mais que chacune de ces régions va avoir tendance à se spécialiser vers le (ou les) Système(s) de Production le (ou les) plus rémunérateur(s). Naturellement, la rente foncière va décroître depuis les régions permettant une grande variété de Systèmes de Production, vers celles qui n'en permettent aucun ou très peu (et sont donc des zones marginales).

Il est à remarquer que ce modèle est soutenu par une hypothèse de mise en concurrence des produits dans un même marché ; il n'envisage les niches (comme le vin) que comme des marchés protégés et n'appréhende pas non plus les possibilités d'organisation économique « alternatives », où les agriculteurs échappent à la mise en concurrence interrégionale. Mais on comprend bien que les productions protégées et les ventes directes dans des marchés de niche sont une variation dans les possibilités de diversification des exploitations qu'envisage cette approche de la spécialisation régionale des agricultures.

Approche théorique spécifique de la spécialisation territoriale agricole en circuits courts

Tous les modèles précédents expliquent la valeur des terres comme une conséquence de la production et de la commercialisation des produits. Celui que nous examinons maintenant, proposé par l'université d'Indianapolis¹¹ s'appuie lui sur la valeur du foncier pour expliquer la spécialisation en circuits courts et de façon générale en produits à haute valeur ajoutée. Selon ce modèle un accroissement de la valeur du foncier le long d'un gradient campagne-centre urbain (ou périphérie - centre), dû non pas à la valeur intrinsèque des terres, mais au marché immobilier, incite les exploitants à vendre (ou à vouloir vendre) les terres qu'ils exploitent. À cela, s'ajoute que la fragmentation des terres rend le métier des agriculteurs plus difficile à exercer, ce qui se traduit par des cessations d'activité en péri-urbain. Mais inversement, les coûts de transports plus bas et la proximité des marchés urbains les incitent à se convertir vers des activités très intensives couplées à un accès plus direct au marché. Selon les résultats de ce modèle, la proximité de marchés de producteur est même très explicitement liée au développement de fermes intensives en travail, et donc alternatives au modèle dominant d'agriculture (c'est le cas du terrain étudié, l'Indiana, traditionnellement dominé par la grande culture). L'un des phénomènes serait en quelque sorte compensé par l'autre. Toutefois, il est clair que ces résultats doivent être nuancés, car selon la même étude, le phénomène dominant est une tendance générale à un irrésistible abandon de l'agriculture quand la pression urbaine devient trop forte¹². Cela correspond bien au phénomène général observé dans les zones de forte pression urbaine : cet abandon peut être accompagné – voire favorisé – par l'octroi d'indemnités permettant de délocaliser les exploitations de grandes cultures. En même temps, sur ces mêmes zones, des productions emblématiques (vignobles en AOC, par exemple) sont patrimonialisées et, sous la pression sociale, des enclaves spécialisées en circuits courts peuvent être maintenues¹³ : traducteurs d'une vision sélective de l'agriculture ces espaces agricoles ont une fonction d'affichage laquelle permet de continuer voire d'accélérer le processus d'artificialisation¹⁴.

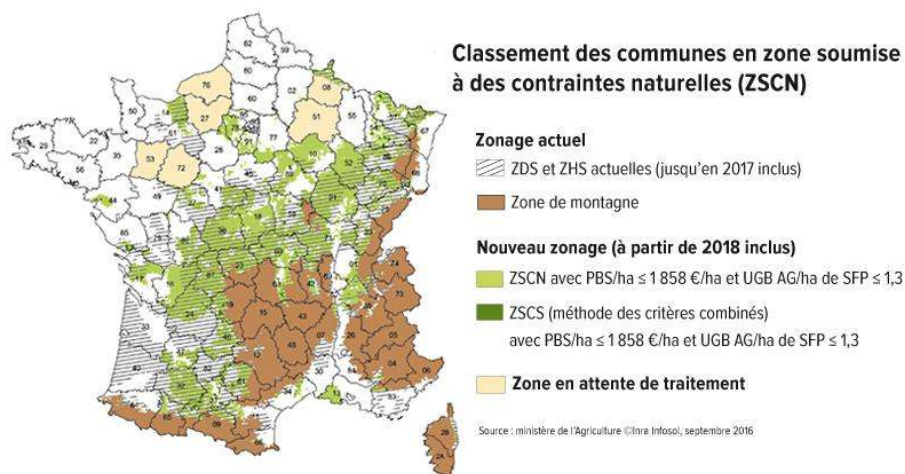
Effets de localisation et développement des systèmes

D'autres observations toutefois, en grande partie relevées par les services de la statistique agricole ou par enquête de terrain, nous indiquent que les hypothèses retenues dans le modèle de Delbecq et ses conséquences empiriques ne sont pas toujours vérifiées. Par exemple, les statistiques agricoles constatent la part décroissante des exploitations en vente directe relevées dans la région parisienne¹⁵ :

que leur nombre absolu diminue est assez acceptable (compte tenu de la pression foncière comme dit plus haut) mais que leur part diminue dans l'ensemble des exploitations présentes l'est beaucoup moins. Cela est un clair indice qu'il existe d'autres stratégies que la recherche d'une forte valeur ajoutée de la production vendue ou même vendue/hectare pour les exploitations situées dans des contextes où le prix du foncier est très élevé. L'une d'entre elles est le choix de systèmes céréaliers extensifs demandant peu d'investissements fixes lesquels sont donc peu sensibles aux aléas fonciers ; ces stratégies ont été bien étudiées dans les régions de Montpellier et d'Aix-en-Provence¹⁶.

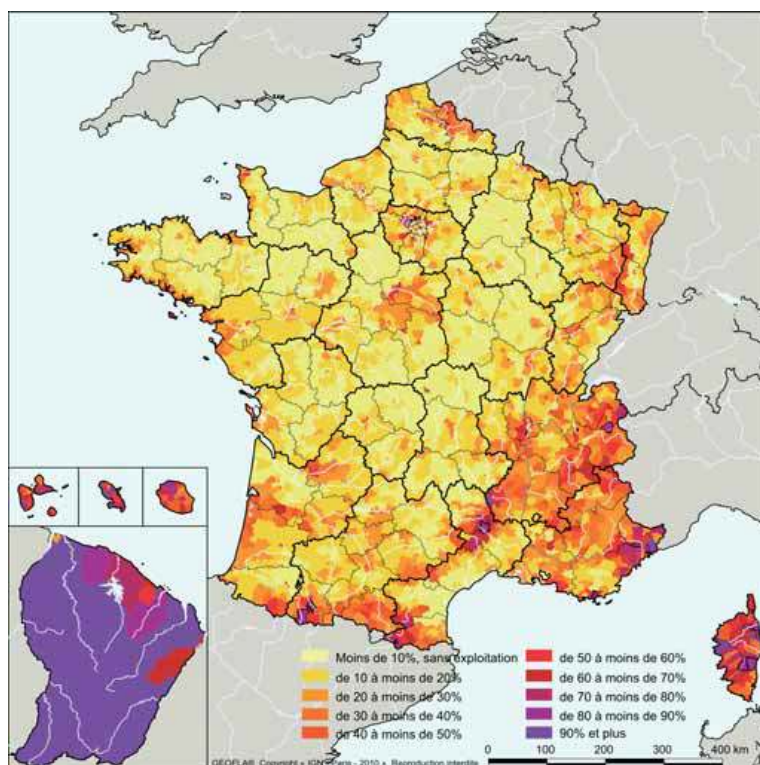
Par ailleurs, l'examen de la carte de répartition des zones où les circuits courts sont majoritaires (Figure 3 et Figure 4) nous montre clairement qu'en plus des zones de proximité du marché (donc péri-urbaines, mais peut-être aussi touristiques si on regarde bien la carte) les régions où les CC sont la règle correspondent surtout aux zones marginales et défavorisées ; c'est le cas des zones de montagnes : les Vosges, les Alpes du Nord, les Pyrénées, l'ensemble des zones des montagnes sèches et méditerranéennes ainsi que les îles et la Guyane. Bien que moins marqué, c'est le cas aussi de quelques zones non montagnardes : dans la Région centre, la périphérie de Tours avec une forte tradition maraîchère ; le bassin parisien ; dans la région Aquitaine, la Gironde ainsi que dans la région Grand-Est, l'Alsace grâce à la viticulture¹⁷, le Nord Pas de Calais¹⁸ ; dans la région Grand-Est, il est à noter qu'en dehors des viticulteurs, seuls 8 % des agriculteurs déclarent une commercialisation en circuits courts¹⁹.

Figure 3.



Source : Ministère de l'Agriculture – Septembre 2016.

Figure 4. Les circuits courts surtout dans les zones marginales et défavorisées (en pourcentage du nombre d'exploitations)

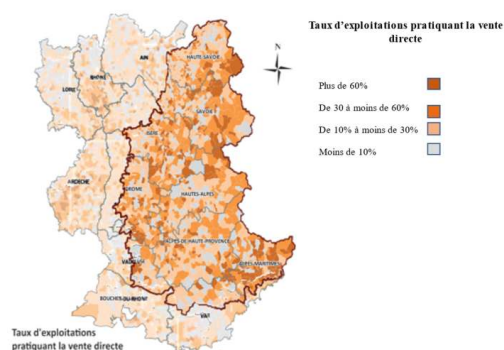


Sources : Agreste Primeur, 2012 et ministère de l'Agriculture 2016.

À une autre échelle, c'est dans les zones les plus défavorisées donc les plus marginalisées des massifs alpins que la part d'exploitation en CC est la plus importante (Figure 5).

Le cas de l'ex-région Rhône-Alpes, qui a l'avantage d'intégrer à la fois des régions de montagne et un chapelet de zones péri-urbaines permet de nuancer encore l'approche (Figure 6 : Figure 6a²⁰ et Figure 6b).

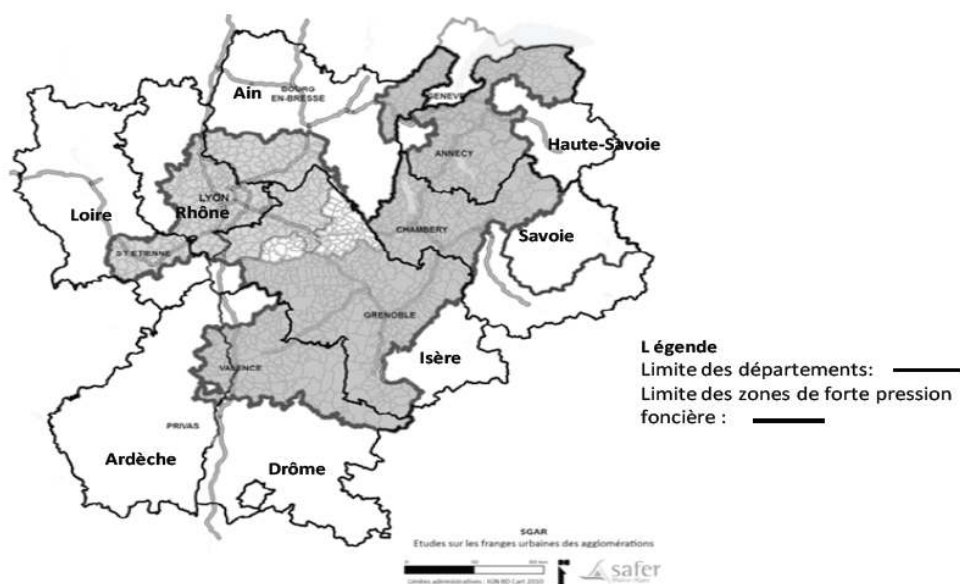
Figure 5. Commercialisation en circuits courts en 2010



Source : L'agriculture alpine de 2000 à 2010.
Cartes et données : Agreste et recensement agricole de 2010²¹.

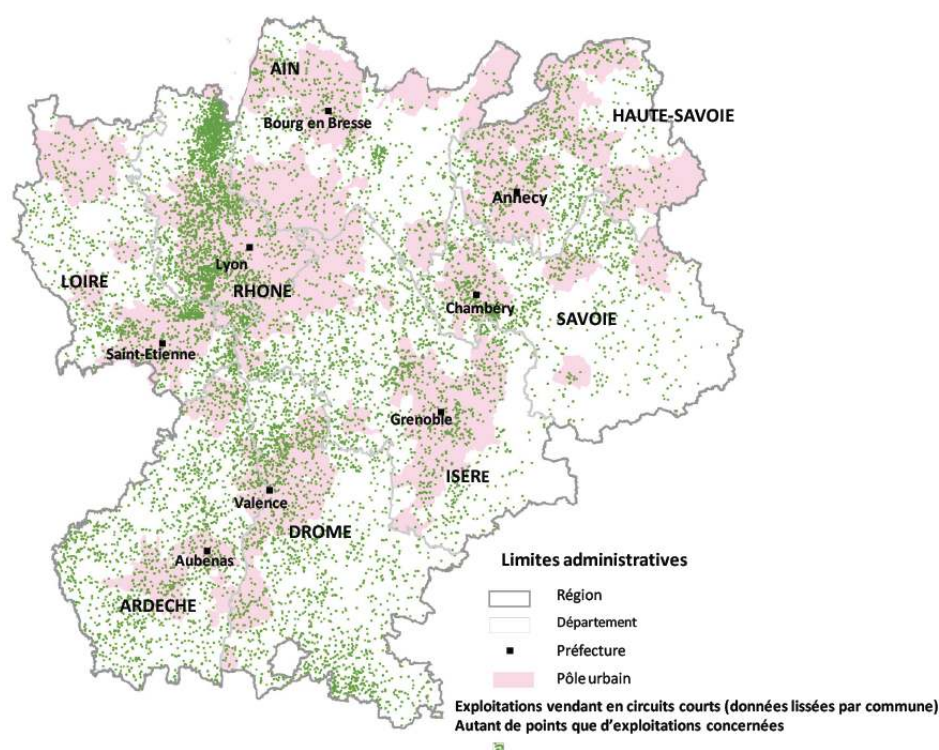
Figures 6. Dans l'ex-région Rhône-Alpes, des exploitations en circuits courts en zone péri-urbaine et dans les zones défavorisées

Figure 6a. Franges urbaines de l'ex-région Rhône-Alpes (Zones fortement soumises à la pression urbaine)



Sources : SAFER Rhône-Alpes et Agreste 2010.

Figure 6b. Exploitations vendant en circuits courts dans l'ex région-Rhône-Alpes



Sources : Agreste Rhône-Alpes, n° 138, 2012.

Les exploitations vendant en circuits courts sont dispersées sur l'ensemble de la région. On observe bien une concentration des exploitations en circuits courts dans l'immédiate proximité de Lyon mais cette concentration est aussi forte dans le sud de la Drôme et en Ardèche (Hautes Cévennes – limite avec la Haute Loire). Et, bien que nécessitant un travail plus approfondi, les données dont nous disposons tendent à montrer que toutes les productions sont concernées par la vente directe, que le taux d'exploitations en vente directe est important là où celui des exploitations en agriculture biologique (ou en reconversion) l'est aussi ; de plus, il s'agit des régions où le taux d'exploitations produisant sous AOP, IGP ou labels est le plus élevé²².

Dans le cas de l'ex-région Rhône-Alpes, il semble qu'il n'y a pas de corrélation nette entre zones fortement soumises à la pression urbaine et densité des exploitations en circuits courts. Si pour le cas du sud de la Drôme, l'hypothèse peut être faite que la densité des circuits courts est liée à une importante activité touristique, cette hypothèse ne vaut pas dans la partie haute des Cévennes ardéchoises où se conjuguent faible activité touristique, marginalité, désertification et foncier peu cher.

Et dans cette région, alors que les circuits courts représentent plus de 75 % du chiffre d'affaires total pour 63 % des petites exploitations pratiquant ce mode de vente, la part des circuits courts dans le chiffre d'affaires diminue quand la dimension économique des exploitations augmente ; en même temps, les circuits courts sont plus fréquents dans les exploitations de dimension économique moyenne (37 %) et grande (36 %) que dans les petites (25 %)²³.

Effet de taille des exploitations sur le développement des circuits courts

Le contenu implicite du modèle de Delbecq²⁴ (comme celui de Inwood et Sharp²⁵) est l'existence d'une tension inverse entre la taille des exploitations et la possibilité de faire des CC. Intuitivement on comprend que la recherche d'une plus grande valeur ajoutée par hectare est au minimum compatible avec une faible taille par actif, voire une faible taille tout court. Or, un examen plus poussé montre que le fait d'être en circuit court n'empêche pas l'augmentation absolue de taille, mais pour certaines orientations seulement : l'élevage (de volailles surtout), la viticulture clairement (où les CC de façon contre intuitive sont plus courants dans les grandes exploitations que dans les petites). Ce résultat est clairement corroboré au fait que le travail salarié a une plus grande part dans ces derniers systèmes²⁶.

Il y aurait donc un « effet système » qui permettrait de répartir les trajectoires d'évolution des exploitations qui se spécialisent en circuits courts, selon les stratégies d'investissement que les exploitations suivent.

Les stratégies d'agrandissement tout d'abord, qui répondent à une forme de capitalisation (on dira par choix) en capital fixe et en foncier sont réservées à certaines spécialisations. On peut en effet supposer que ce sont celles dont l'Orientation technico-économique des Exploitations (OTEX) présente un rapport revenu patronal/capital investi élevé. Cela peut être dû à des conditions techniques de production c'est-à-dire une possibilité de mécanisation du travail qui fait que l'investissement est rentable. Ceci semble assez clairement le cas de l'aviculture ainsi que de la viticulture. À l'autre bout du spectre de l'effet « taille et système » se trouvent les exploitations apicoles, où les grandes exploitations sont peu nombreuses en absolu et encore moins lorsqu'elles pratiquent les CC, ainsi que les exploitations en maraîchage, où les grandes exploitations sont clairement rares lorsqu'elles pratiquent les CC. En d'autres termes on peut conclure qu'une exploitation en voie d'agrandissement en maraîchage ne choisirait pas de rester en CC, ou alors... devrait changer de spécialisation !

Les stratégies de « valorisation de la main-d'œuvre disponible », ensuite qui, elles, s'appliquent dans les zones où les conditions locales limitent la productivité des systèmes (ce que nous avons appelé « zones marginales »). Dans ce cas n'importe quel système pourrait théoriquement rentrer dans une logique de développement de circuit court. Toutefois on peut a priori exclure les grandes exploitations de cette catégorie car l'hypothèse de départ nous permet de dire que les exploitations qui rentrent dans cette logique ont un capital très limité. D'autre part on voit très clairement que certaines orientations de production sont préférées par les exploitations à faible niveau de capitalisation : on y trouve le maraîchage certainement là où les conditions géographiques le permettent (c'est-à-dire, mais c'est à vérifier en dessous d'une certaine altitude), les fruits (bien qu'une partie importante des exploitations en fruits réponde certainement à la première logique évoquée plus haut) mais surtout les produits animaux et laitiers. Cette dernière catégorie en effet, pour ne parler que de la France, bien que peu fréquente à l'échelle nationale (8 % des exploitations laitières étaient en CC en 2010) est très présente dans les zones de montagnes, que ce soit en élevage bovin mais plus encore en élevages ovin et caprin.

Toutefois rien n'empêche que là où, dans ces mêmes régions marginales, certaines exploitations réunissent le capital économique nécessaire pour poursuivre une logique

d'agrandissement, rendant ainsi les deux modèles observables dans une même région : la Corse, région marginale offrant de nombreux cas de grandes exploitations en est un exemple.

Le cas de la Corse ou la coexistence de deux modèles

Dans le cas de la Corse, on a traditionnellement un contraste clair entre exploitations de plaine et de montagne : à la montagne, la transformation fermière et les circuits courts, à la plaine les circuits classiques. Or la montagne corse est caractérisée par un foncier très bon marché et souvent en location précaire, au contraire des terrains de plaine et littoraux où le foncier est plus cher et souvent propriété des agriculteurs ; en Corse, l'indice d'évolution des prix des terres selon la distance à la mer révèle d'importants écarts : c'est ainsi qu'à moins de 500 m de la mer le prix des terres qu'elles soient à vocation agricole, de construction ou de loisirs est cinq fois supérieur à celui des mêmes terres situées à plus de 20 km de la mer²⁷.

Dans notre propos, nous nous basons sur des travaux de terrain menés ces dernières années dans de petites régions agricoles homogènes de Corse. Dans ces régions, des diagnostics agraires menés avec la méthode développée en Agriculture Comparée ont été effectués²⁸. Ces régions ont été choisies de façon à couvrir la variété des écosystèmes cultivés en Corse, distribués, comme bien souvent en Méditerranée, selon un gradient Montagne-Plaine. Dans chacune des sept microrégions enquêtées, une approche historique (par la littérature et/ou l'entrevue avec des témoins) a permis de retracer les trajectoires récentes du système agricole. Des enquêtes directes en exploitation amènent à construire des types de systèmes de production différenciés par leurs caractéristiques technico-économiques et leurs fonctionnements internes. Histoire récente des microrégions d'un côté et typologie des systèmes de production de l'autre permettent de tracer des trajectoires évolutives des exploitations très contrastées. Cette comparaison permet d'obtenir des logiques de capitalisation, parmi lesquelles les trajectoires basées sur les circuits courts.

Nos résultats montrent que, bien loin de se limiter aux exploitations les plus fragiles, le développement des CC s'accompagne parfois d'un niveau de capitalisation important. Aussi les circuits courts couplés à la transformation à la ferme sont bien la voie quasi obligée pour les exploitations de montagne, mais elles n'y parviennent que parce que leur caractère très extensif ne leur demande pas de capitaliser dans les voies « classiques » du développement (agrandissement, aménagement etc.) ce qui leur permet donc de dégager des moyens pour investir dans les circuits courts (fonds de roulement, bâtiments de transformation, de stockage, moyens de transport...). Par ailleurs, de plus en plus d'exploitations situées dans les zones plus productives, en plaine, qui dégagent des revenus agricoles importants, et où le foncier agricole est cher, se tournent vers les circuits courts plutôt que vers l'intensification pour poursuivre leurs itinéraires de développement.

C'est dans les zones montagnardes et marginales que la part des petites exploitations²⁹ est la plus élevée (Figure 7a) ; c'est notamment le cas des petites régions agricoles de Castagniccia et du Fiumorbo. Dans ces zones (en particulier dans le cas des deux petites régions citées, très représentatives de la moyenne montagne corse) la carte de la figure 7b (Figure 7b) montre que les CC sont hégémoniques : quasiment 100 % des exploitations y ont recours. Par contre, cette même carte montre que cela n'empêche

pas que les régions « riches » à grandes exploitations soient nombreuses à être en CC (près de 50 % des exploitations de la plaine d'Aléria) et que dans ces mêmes régions la part de spécialisation en CC parmi les exploitations qui y ont recours est même plus importante que dans les zones plus défavorisées, là, il s'agit alors d'exploitations viticoles. Ce qui pourrait refléter a contrario les stratégies très diversifiées des exploitations de montagne (en général, orientées vers l'élevage), qui doivent s'adapter pour survivre, y compris par la diversification des activités.

Figures 7. Deux modèles de circuits courts en Corse

Figure 7a.

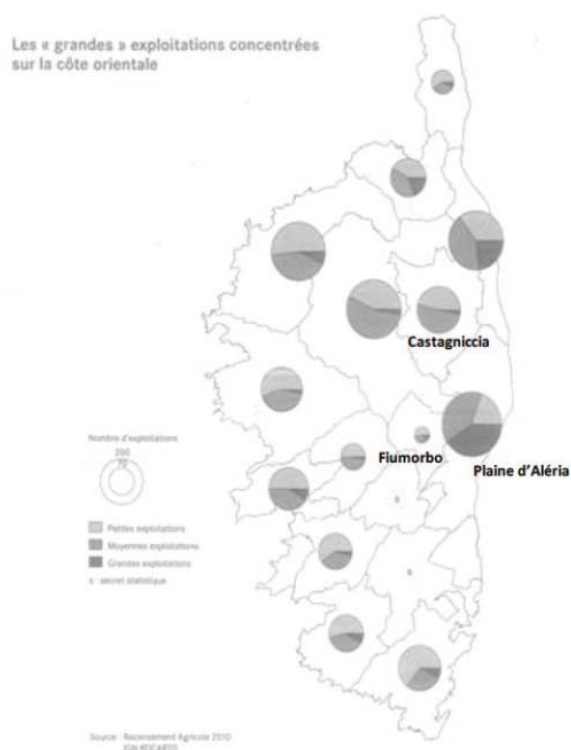
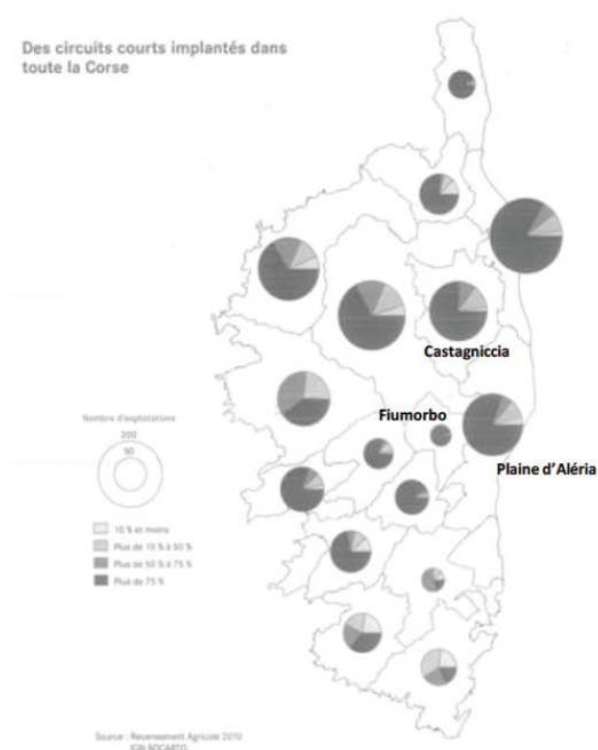


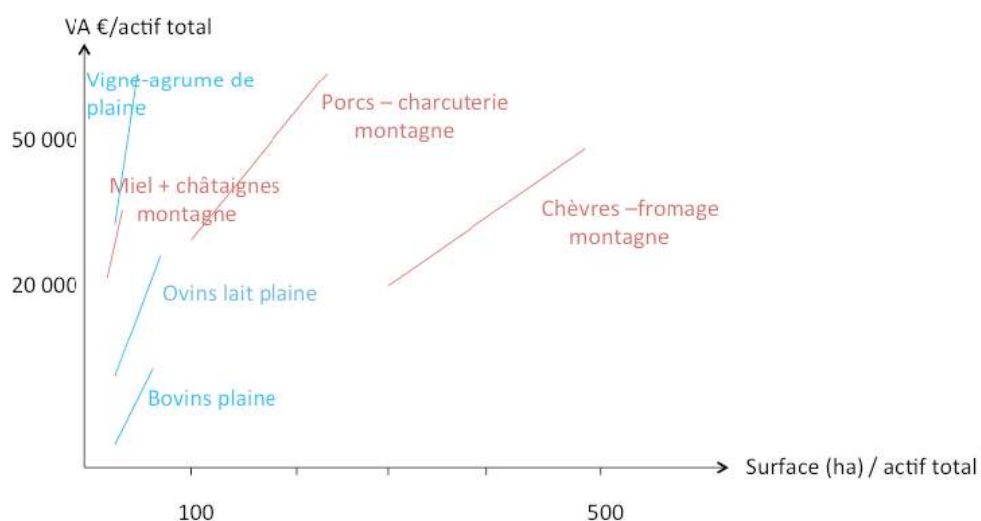
Figure 7b.



Source : Agreste.

Si l'on rentre dans le détail des résultats économiques des exploitations enquêtées entre 2012 et 2016 et en ne présentant que le critère de la Valeur ajoutée nette dégagée par travailleur à plein-temps et par hectare, les résultats exposés dans la Figure 8 permettent une comparaison entre les exploitations de deux sous-ensembles voisins (Plaine Orientale et montagnes adjacentes) distinguées uniquement par leur caractéristique de milieu (et peu par leur éloignement aux centres urbains).

Figure 8. Productivité comparée des exploitations en circuits courts en montagne et sans circuits courts en plaine



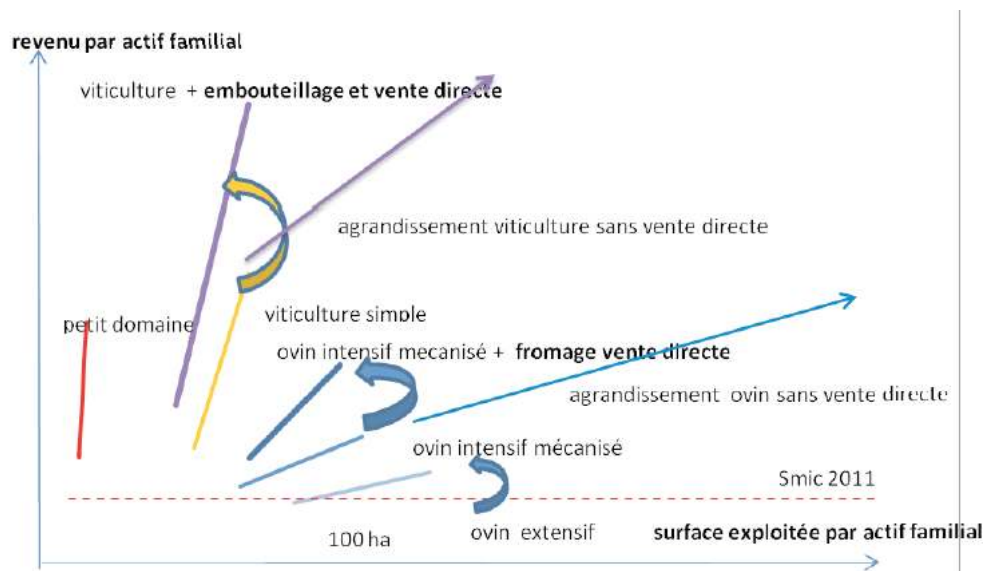
Source : Jean Christophe Paoli *et al.*, 2017³⁰.

Le premier enseignement que l'on peut tirer de ces comparaisons entre régions de montagne à fortes contraintes et zones de plaine mécanisables et irrigables dans l'ensemble est que le recours aux circuits courts permet de « gommer » les différences de productivité des systèmes, entre plaine et montagne et permet effectivement une égalisation (voire plus que cela) des productivités par Unité de Travail Agricole (UTA) entre plaine et montagne.

Le deuxième enseignement est que le développement des CC en montagne se fait effectivement sur la base d'un foncier très abondant, au vu des surfaces exploitées par les élevages (surfaces d'ailleurs toutes théoriques puisqu'il s'agit d'élevage sur parcours ouverts).

Mais, comme nous l'avons dit, d'après le recensement de 2010 la moitié des exploitations de plaine pratiquent aussi les CC (contre quasiment 100 % en montagne) alors que le foncier y est cher et les systèmes agricoles plutôt prospères. Nous essayons d'éclairer ce paradoxe apparent, qui consiste à avoir un développement important des CC dans des zones favorisées, par le schéma suivant (Figure 9 réalisée d'après les résultats d'enquêtes et la modélisation des systèmes de production présents en plaine d'Aléria, réalisés par Magali Kriegk en 2012).

Nous n'y représentons là de manière simplifiée que les exploitations ovines et viticoles. Dans les deux cas, on constate que les exploitations que nous appellerons « de base », soit la viticulture simple, c'est-à-dire celle des viticulteurs apporteurs et la production ovine mécanisée (représentées par deux droites dans le graphique 9 ci-dessous) ont effectivement le « choix » pour améliorer leur revenu de s'engager dans un processus d'agrandissement (respectivement vers la grande exploitation viticole à salarié pouvant atteindre 250 ha de vigne et la grande exploitation ovine à salarié pouvant dépasser 1 000 brebis laitières). Toutefois ces exploitations peuvent aussi s'engager dans la transformation (de raisin en vin donc, ou de lait en fromage) et dans la vente directe de leur produit (avec toute une gamme de situations intermédiaires où les agriculteurs ne transforment et vendent en CC qu'une partie de leur production). Dans les faits il semble bien que ce soit cette deuxième voie qui est préférentiellement suivie, souvent au moment du changement de génération des agriculteurs. Nous expliquons cette orientation essentiellement par le contexte foncier, qui rend l'agrandissement très coûteux et très difficile (prix en constante augmentation, et faible nombre de transactions). Nous préférons cette explication à celle de la disponibilité en main-d'œuvre car de toute façon ces deux types d'exploitation ont recours à de la main-d'œuvre salariée.

Figure 9. En plaine, dynamiques d'agrandissement *versus* intensification par les circuits courts

Si l'on revient au modèle proposé par la littérature on a donc, conformément à celui-ci, un accroissement de la valeur du foncier le long d'un gradient campagne-centre urbain (ou périphérie - centre) qui incite les exploitations à se convertir vers des activités très intensives couplées à la vente directe. Mais cela n'est valable, dans le cas de la Corse, que dans les zones littorales, souvent par ailleurs péri-urbanisées. Par contre, en zone de montagne, où la logique est de ne pas investir dans le foncier, la théorie de ce modèle ne nous est d'aucun secours ; en effet, en montagne la valeur du capital foncier est très faible alors que les CC sont généralisés, parfois depuis longtemps, comme solution de survie.

Conclusions : les agricultures en CC, un monde déjà dual ?

Nous sommes amenés à proposer un seul modèle explicatif, valable dans toutes les régions (quelle que soient leur proximité à la ville) qui se réduit à une alternative de stratégies, qui visent toutes deux à augmenter la valeur ajoutée par actif : d'une part, l'agrandissement en surface exploitée par actif (avec son corollaire d'investissements fixes), d'autre part l'augmentation de la valeur ajoutée/actif et unité de surface exploitée grâce notamment à la vente directe des produits fermiers (qui nécessite également des immobilisations importantes).

D'après ce « nouveau » modèle, qui correspond à celui proposé par Inwood et Sharp³¹ pour le péri-urbain mais qui s'applique à tous types de région, dans les zones à forte valeur du foncier, c'est-à-dire dans les zones intensifiées, *a fortiori* si elles sont sous influence urbaine, l'intensification par les circuits courts (permettant d'atteindre une plus forte valeur ajoutée/actif/ha) est une voie possible pour poursuivre les itinéraires de capitalisation, à capital foncier constant. Mais dans les zones défavorisées (donc à faible valeur du capital foncier) les exploitations en circuits courts sont majoritaires et ce simplement parce que les CC représentent souvent la seule option disponible et possible pour la survie des exploitants. Nous voyons donc que les CC se développent dans des contextes très différents, dans des régions périphériques d'abord mais

beaucoup plus discrètement au contraire dans les régions péri-urbaines (ou d'ailleurs la part des exploitations en circuits courts a même tendance à régresser en proportion des exploitations présentes), où ils représentent respectivement pour les exploitations qui les adoptent une nécessité ou seulement une possibilité offerte par la croissance d'une demande urbaine aisée³². Dans ces régions périphériques, les effets bénéfiques que les circuits courts induisent, contre la marginalisation sociale, pour la valorisation de la main-d'œuvre familiale et en faveur du développement de nouveaux liens de proximité territoriaux³³, sont reconnus. Ceci renforce la nécessité de politiques territoriales ciblées qui tiennent compte de la variété des contextes fonciers et une nécessité de relecture des mesures de la Politique Agricole Commune (PAC) en prise avec ces réalités locales et les diversités productives qui en découlent³⁴.

Les CC ont été décriés dans les années 1960 parce qu'ils ne répondaient pas aux canons de la modernité. Que penser de l'intérêt actuel des pouvoirs publics pour les CC ? Des tentatives de les encadrer, de les institutionnaliser par le biais d'un accroissement de mises aux normes – notamment sanitaires – lequel risque de contraindre à l'abandon de certains ateliers de production alors que dans les zones de pente, difficiles à mécaniser, où les exploitations ne peuvent pas s'agrandir, la survie dépend de la pluralité des productions ? Certes dans certaines régions comme la Corse, le développement des circuits est lourdement subventionné par la collectivité. Mais, d'une part l'application de politiques indifférenciées de soutien aux CC (en particulier aux équipements de transformation à la ferme des produits), dans des régions comme la Corse où les conditions de production sont très contrastées reviennent dans les conditions actuelles à nier les contextes micro-locaux. D'autre part, dans les zones marginales, la stratégie économique du recours aux CC pour cohérente et efficace qu'elle soit à court terme, ne saurait effacer les handicaps de production qui la motivent.

NOTES

1. Jean-Baptiste Traversac (coord.), *Circuits courts : contribution au développement régional*, Dijon, Educagri, 2011.
2. Yuna Chiffolleau, « Circuits courts alimentaires, dynamiques relationnelles et lutte contre l'exclusion en agriculture », *Économie rurale*, n° 332, 2012, p. 88-101.
3. « Un producteur sur cinq vend en circuit court », *Agreste Primeur*, n° 275, janvier 2012.
4. Recensements agricoles décennaux.
5. Recensements agricoles décennaux. Il se peut que la baisse constatée au cours des années 1990 soit liée à des biais statistiques.
6. David Ricardo, *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, Paris, Flammarion, 1988 (1^{re} éd., 1817).
7. *Ibid.*
8. Myriam Baron, « Modèle de Von Thünen », *Hypergéométrie*, en ligne : <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article566>.

9. Marcel Mazoyer et Laurence Roudard, *Histoire des Agricultures du monde. Du néolithique à la crise contemporaine*, Paris, Éditions du Seuil, 1997 ; Hubert Cochet, *L'agriculture comparée*, Paris, Éditions Quae, 2001.
10. Marcel Mazoyer, « Origines et mécanismes de reproduction des inégalités régionales de développement agricole en Europe », *Économie rurale*, n° 150-151, 1982, p. 25-33.
11. Benoît A. Delbecq et Raymond J. G. M. Florax, « Farmland Allocation along the Rural-Urban Gradient : The Impacts of Urbanisation and Urban Sprawl », selected paper prepared for presentation at the *Agricultural Economics Association*, Denver, Colorado, 2010.
12. Benoît A. Delbecq et Raymond J. G. M. Florax, « Farmland Allocation along the Rural-Urban Gradient... », art. cit.
13. José Serrano et Gisèle Vianey, « Consommation d'espace agricole et relations entre acteurs privés et publics : un management en faveur de l'artificialisation », *Noréis*, n° 221, 2011, p. 111-124.
14. *Ibid.* ; José Serrano et Gisèle Vianey, « Patrimonialiser des activités agricoles pour banaliser la consommation d'espaces agricoles périurbains : l'exemple de l'agglomération de Tours », *Géographie, Économie et Sociétés*, vol. 16, 2014, p. 297-314.
15. Agreste Primeur, *Un producteur sur cinq...*, op. cit.
16. Françoise Jarrige, Anne-Marie Jouve et Claude Napoléone, « Et si le capitalisme patrimonial foncier changeait nos paysages quotidiens ? », *Le Courrier de l'Environnement de l'INRA*, n° 49, 2003, p. 13-28 ; Anne-Marie Jouve et Claude Napoléone, « Stratégies des agriculteurs et réorganisations spatiales sous contrainte de la périurbanité. Étude du pays d'Aix-en-Provence », in Mohamed Elloumi et Anne-Marie Jouve (éd.), *Bouleversements fonciers en Méditerranée. Des agricultures sous le choc de l'urbanisation et des privatisations*, Karthala-CIHEAM, Paris, 2003, p. 145-171.
17. Agreste Aquitaine n° 53, juin 2012, Analyses et résultats A ; Agreste Grand-Est - Analyses et résultats n° 1, février 2018.
18. Agreste Nord Pas de Calais, n° 3, 2011.
19. Agreste Grand-Est..., op. cit.
20. Groupement : Foncéo, SAFER Rhône-Alpes (département études), Gisèle Vianey, « Mission d'accompagnement SGAR – DREAL Rhône-Alpes à partir d'une... Étude foncière des franges métropolitaines », 2012.
21. *L'agriculture alpine de 2000 à 2010 suite au projet « Polem » : Politiques agricoles et économie sur les exploitations du Massif Alpin* – Étude réalisée par Jean-Michel Noury (Suaci Alpes du Nord) et Nathalie Girard (Chambre Régionale d'Agriculture PACA) avec le concours des Chambres d'agriculture du Massif alpin dans le cadre d'un partenariat avec les Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.
22. *L'agriculture alpine de 2000 à 2010 suite au projet « Polem »...*, op. cit.
23. Agreste, Rhône-Alpes Coup d'œil, n° 13, 2012.
24. Benoît A. Delbecq et Raymond J. G. M. Florax, « Farmland Allocation along the Rural-Urban Gradient... », art. cit.
25. Shoshanah M. Inwood et Jeffe S. Sharp, « Farm persistence and adaptation at the rural urban interface : Succession and farm adjustment », *Journal of Rural Studies*, 2011, p. 107-117, DOI : 10.1016/j.jrurstud.2011.07.005.
26. Agreste, Rhône-Alpes..., op. cit.
27. Région Corse, DRAFF Corse, Chambre d'Agriculture de Corse, 2017. Panorama de l'agriculture Corse 1970-2015 ; Jean Christophe Paoli, Clarisse Brillouet, Thomas Lefebvre et Maddalena Serpentine, « Grande propriété de plaine, petite propriété de montagne : à l'origine du déséquilibre territorial de l'agriculture corse », dans Jean Christophe Paoli (coord.), Théodosia Anthopoulou, Abdallah Ben Saad, Pascal Bergeret, Mohamed Elloumi, Claude Napoléone, Gisèle Vianey (éd.), *La petite exploitation agricole méditerranéenne, une réponse en temps de crise*,

Montpellier, CIHEAM-IAMM, (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens, n. 117), 2017, p. 89-104.

28. Hubert Cochet, *L'agriculture comparée...*, op. cit.

29. Petite exploitation : PBS inférieure à 25 000 euros ; exploitation moyenne : PBS, supérieure ou égale à 25 000 euros, grande exploitation : PBS, supérieure ou égale à 100 000 euros ». Production Brute Standard (PBS) : potentiel de production des exploitations ; la PBS permet de classer les exploitations selon leur dimension économique en petites, moyennes et grandes exploitations. Source : INSEE/SCEES.

30. Jean Christophe Paoli et al., *La petite exploitation agricole méditerranéenne...*, op. cit.

31. Shoshanah M. Inwood et Jeffe S. Sharp, « Farm persistence and adaptation... », art. cit.

32. Lucy Jarosz, « The city in the country : Growing alternative food networks in Metropolitan areas », *Journal of Rural Studies*, n° 24, 2008, p. 231-244.

33. Yuna Chiffolleau, « Circuits courts alimentaires... », art. cit. ; Pierre Naves, « L'encadrement des circuits courts. Du secteur agricole aux territoires ? », *Économie rurale*, n° 355, 2016, p. 3-19. DOI : 10.4000/economierurale.4978.

34. Aurélie Trouvé et Gilles Bazin, « La politique agricole commune : un compromis européen en crise », dans Gérard Chouquer et Marie-Claude Maurel (dir.), *Les mutations récentes du foncier et des agricultures en Europe*, Presses universitaires de Franche-Comté et Presses universitaires de Sun yat-sen de Guangzhou, 2019, p. 99-112.

RÉSUMÉS

Cet article interroge la relation entre la notion de marginalité et celle de développement des circuits courts (CC) de commercialisation. La théorie de la rente foncière, tout comme celle de la localisation, ne permettent pas d'apporter des réponses au questionnement. L'examen du poids des CC dans une diversité de régions et de proximité ou d'éloignement de la ville révèle une pluralité de situations liées aux productions agricoles et aux contextes fonciers. La focale mise sur la région Corse montre une présence forte et ancienne des exploitations commercialisant en CC. Dans cette région essentiellement montagneuse et fortement soumise à des contraintes naturelles opter pour des formes de commercialisation en CC est – notamment pour les petites exploitations – le seul moyen de survivre et de faire perdurer une diversité d'activités agricoles. Pourtant, dans cet archétype de région marginale spécialisée en CC, cette logique de survie coexiste avec un autre modèle, celui des exploitations fortement capitalisées, dans les zones plus favorisées où le foncier est cher, et où le développement des CC correspond à un itinéraire de capitalisation. Les données statistiques nationales et la bibliographie nous incitent à penser que ces deux modèles coexistent partout, ce qui nous fait douter du soutien institutionnel aux CC s'il est conçu comme l'outil exclusif de soutien au développement des exploitations agricoles des zones à handicaps naturels.

This article explores the relationship between the notion of marginality and the development of short food supply chains (SFSC). Neither the theory of land rent nor that of localization are able to provide satisfactory answers. A review of the significance of SFSC in a variety of areas, close to or far from towns, reveals a range of situations linked to agricultural production and land contexts. Focusing on the region of Corsica, we find a strong, long-established practice of farms using SFSC. In this mainly mountainous area, subject to considerable natural limitations, farmers

have opted for marketing via SFSC as the only way to survive and to sustain a range of agricultural activities. Yet in this archetype of a marginal region specialised in SFSC, the logic of survival co-exists with another model, of highly capitalized farms in the most affluent areas where land is at a premium and where the development of SFSC is one of the routes to capitalisation. National statistical data and the literature suggest that these two models co-exist everywhere. If so, this leads us to feel uneasy about institutional support of SFSC if they are seen as the only instrument supporting agricultural development in zones burdened with natural handicaps.

INDEX

Keywords : short circuit, landed capital, comparative farming, marginal space, peri-urban, territory, model

Mots-clés : circuits courts, capital foncier, agriculture comparée, espace marginal, peri-urbain, territoire, modèle

AUTEURS

JEAN CHRISTOPHE PAOLI

Jean Christophe Paoli est agro-économiste (INRAE-LRDE, Corte). Spécialiste des structures agraires des zones pastorales, il mobilise dans ses recherches les méthodes et concepts de l'agriculture comparée. Il s'intéresse en particulier aux relations foncières entre éleveurs et propriétaires et à l'évolution de l'occupation de l'espace montagnard. Il est responsable de l'implantation de Corte (LRDE) de l'UMR Systèmes d'élevage Méditerranéens et Tropicaux (SELMET). Ses terrains d'étude, outre la Corse sont situés en Italie (Sardaigne) et en Afrique du Nord (Tunisie), deux pays où il a séjourné.

GISÈLE VIANEY

Gisèle Vianey est géographe, chercheuse associée à l'Université de Tours (UMR Citères) ; elle siège au conseil d'administration de France International Expertise Foncière (FIEF) et participe aux travaux du réseau FONCIMED. Mobilisant les outils et méthodes de la géographie sociale, elle s'intéresse aux changements d'usage de l'espace agricole et aux discours et tensions qui les sous-tendent. Ses travaux, dans les espaces montagnards du quart Sud-Est de la France, souvent à l'intersection de la recherche et du développement, sont conduits en partenariat avec les organisations agricoles (Chambres d'agriculture, SAFER, SUACI-GIS Alpes du Nord/Jura, FFEM...). Elle est un des membres fondateurs du Centre d'Études et de Recherches sur les Montagnes Sèches et Méditerranéennes (CERMOSEM).

L'impact de l'agriculture sur les incendies de forêt et leur propagation dans les régions méditerranéennes françaises

The impact of agriculture on wildfires and their spread in the French Mediterranean regions

Francesco Guerra, Claude Napoléone, Jean Christophe Paoli et Michel Moulery

Cette recherche a été financée par le programme PROVIDE (PROVIDing smart DELivery of public goods by EU agriculture and forestry - H2020-ISIB-2014-2, Topic : ISIB-01-2014).

Les auteurs remercient Jean-Frédéric Biscay (commandant du Cesir de Valabre - Gardanne), Eric Rigolot (chercheur, URFM - INRA PACA) et Michel Costa (chef de la commission de prévention des feux de forêt de Corse du sud) pour leurs commentaires et suggestions.

- 1 Les incendies de forêt sont un enjeu important dans les régions méditerranéennes¹ et le changement climatique est susceptible d'en accroître le risque². Les conséquences vont de la destruction de l'environnement³ à la perte de biens privés⁴. En outre, les nombreuses actions gouvernementales visant à prévenir et à combattre les feux de forêt sont coûteuses, tandis que la régénération naturelle des zones brûlées est lente⁵. Dans ce contexte, il convient de s'interroger sur l'effet des différents patrons paysagers sur l'occurrence et la propagation des incendies de forêt, en ce sens que l'estimation et la localisation de cette relation permettent de focaliser l'action de prévention ou de lutte sur les espaces où la probabilité d'occurrence est importante. Dans cette perspective, un regard particulier a été accordé aux zones agricoles, principalement du fait que leur relation au risque d'incendie est relativement peu documentée alors qu'elle est non homogène, c'est-à-dire imprévisible à partir d'une simple cartographie des usages : le concours des productions agricoles à la présence de biomasse combustible pendant les mois d'été n'est pas équivalent entre les cultures maraîchères, les cultures irriguées, les vignobles non enherbés ou les céréales. En outre, les espaces

agricoles situées à proximité de zones sujettes aux incendies constituent une source d'occurrence de feux (par le contact entre activité humaine et biomasse combustible⁶) mais, en même temps, ils peuvent les retarder par la facilitation des interventions de lutte contre les incendies⁷.

- 2 Pour évaluer le lien entre les différents types d'espaces agricoles et le risque d'incendie, nous avons conduit une analyse statistique de l'occurrence et de la propagation des incendies à partir du recensement des feux passés et des données géomatiques sur les usages des sols, sur une période de huit ans et dans la zone méditerranéenne française. Tout d'abord, nous avons caractérisé l'impact de l'utilisation des terres agricoles sur le nombre d'occurrence des incendies, grâce à un modèle binomial négatif dit à excès de zéros (*zero inflated models*). Dans un deuxième temps, nous avons utilisé un modèle *Logit* pour estimer dans quelle mesure l'agriculture empêche un feu allumé d'atteindre des étendues importantes. Les résultats de l'analyse nous permettent de dresser le profil des municipalités qui sont plus exposées au risque d'incendie de forêt eu égard à la présence de certains types de cultures ou d'activités agricoles.
- 3 Le texte est structuré en trois sections. La première est une revue de la littérature récente sur l'analyse spatiale des modèles d'incendies de forêt, en mettant l'accent sur la zone méditerranéenne. Nous montrons que, bien que la relation entre le risque d'incendie de forêt et les différents types de couverture terrestre ait été traitée, l'aspect agricole reste peu étudié. Dans la deuxième section, nos données sont décrites et notre méthodologie expliquée. La troisième section présente nos résultats et ouvre une discussion au sein de laquelle nous interrogeons les limites des approches disciplinaires mobilisées, l'hétérogénéité du terrain étudié ainsi que l'échelle d'observation.

État de l'art

- 4 La région méditerranéenne est la partie de l'Europe la plus touchée par les feux de forêt, même si sa part (55 %) suit une tendance à la baisse au cours des dernières décennies⁸. De fait, la sensibilisation croissante à ce risque a suscité de nombreuses études sur les facteurs qui influencent l'apparition et le déroulement des incendies de forêt, dans le but d'en améliorer la prévention et les stratégies de gestion des zones les plus sensibles. De nombreuses ont porté sur la péninsule ibérique⁹, la zone européenne qui a historiquement le plus connu d'incendies de forêt et de superficies brûlées¹⁰, alors que relativement moins d'études ont porté sur le sud de la France¹¹, l'Italie¹² et la Grèce¹³.
- 5 La plupart des incendies de forêt en zone méditerranéenne se produisent entre juillet et août, lorsque des températures élevées et une faible humidité, tant dans l'air que dans la végétation couvrant le sol, créent les conditions nécessaires à l'allumage et la propagation du feu¹⁴. Les valeurs climatiques¹⁵ et la fréquence des pluies estivales¹⁶ en sont un prédicteur d'occurrence. Peu d'études concluent toutefois que la dynamique météorologique est la principale cause des incendies de forêt¹⁷ : il y a un quasi-consensus pour mettre en exergue l'impact de l'utilisation et la couverture des sols¹⁸ sur l'occurrence et l'étendue des incendies, en se focalisant sur les causes anthropiques¹⁹. Formellement, la relation entre activité anthropique et risque d'incendie transite par différents vecteurs : économiques lorsque les zones arbustives sont plus sujettes aux risques d'incendie que les forêts du fait de leur moindre valeur²⁰, géographiques quand la plupart des incendies se produisent à proximité des routes et

des zones urbaines²¹, ou encore topographiques lorsque l'altitude ou la rugosité modifient le niveau de risque²² (l'exemple caractéristique est qu'au-dessus de 2 000 mètres, la probabilité d'un incendie est considérablement plus faible²³). Dès lors que les analyses sont menées à l'échelle régionale ou départementale, des variables socio-économiques sont également convoquées, telles que le chômage²⁴, le taux de pauvreté²⁵ ou l'emploi par secteur²⁶.

- 6 En ce qui concerne la relation entre l'agriculture et le risque d'incendie, la littérature actuelle est peu abondante et ne peut être interprétée de manière univoque. Certaines études mettent en évidence la corrélation positive entre l'utilisation des terres agricoles et le nombre d'incendies²⁷, tandis que d'autres décrivent les zones agricoles comme moins sujettes à des incendies de grande étendue²⁸ ; les résultats diffèrent en fonction de l'ampleur et du type d'incendie considéré. Si l'on prend en compte tous les incendies, y compris ceux qui n'affectent pas les espaces naturels, les zones agricoles semblent plus sujettes aux incendies en raison des activités humaines. Lorsque les incendies de plus grande ampleur sont pris en compte seuls, les zones agricoles y semblent moins sujettes que les zones arbustives et les forêts. L'effet de l'agriculture sur le risque d'incendie n'est donc pas monotone et nous pouvons supposer que cette relation dépend de relations complexes entre les types d'agriculture et les espaces naturels environnants.
- 7 Plusieurs propositions permettent de modéliser dans un cadre unifié le rôle des activités humaines dans les régimes d'occurrence et de propagation des incendies, en utilisant des approches statistiques spatiales ou temporelles²⁹. L'analyse spatiale porte principalement sur la distribution des feux de forêt en relation avec les variables topographiques et d'utilisation du sol³⁰. Les analyses temporelles reposent généralement sur des variables climatiques et d'humidité des combustibles et visent à prédire l'occurrence ou la propagation des incendies au sein d'unités spatiales présentant des caractéristiques homogènes³¹. Ces analyses n'incluent que très peu les facteurs météorologiques³², même si dans certains cas, les variables climatiques annuelles moyennes telles que les précipitations ou la température s'avèrent significatives³³. Il est à noter que même si les analyses spatiales sont généralement menées sur plusieurs années, leur dimension temporelle est relativement pauvre, principalement du fait de la non-homogénéité des données au fil du temps. Toutefois, Prestemon *et al.*³⁴ ont pu constater dans les forêts de Floride, un risque d'inflammation plus faible pour les espaces où un incendie s'était déclaré au cours des sept années précédentes. A contrario, Díaz-Delgado *et al.*³⁵ montrent que dans la région méditerranéenne, la fréquence des incendies tend à être plus élevée dans les zones précédemment brûlées après une période de quelques années, du fait de la vigueur de la régénération naturelle de la végétation arbustive.
- 8 Au niveau méthodologique, différents modèles ont été utilisés pour expliquer la variabilité de l'activité des feux de forêt entre les unités d'analyse temporelles et spatiales. Il s'agit notamment de modèles d'événements qui rendent compte de toutes les occurrences de feu, quelle que soit la zone brûlée, de modèles d'extension ou de dommages qui se concentrent sur les facteurs influençant la propagation ou l'intensité d'un incendie, ou encore de combinaisons des deux types³⁶. Les modèles d'événements les plus courants analysent l'occurrence d'un feu sous forme de comptage et recourent à différents types de modélisation. Ils étudient, par exemple, l'occurrence des feux de forêt comme un événement binaire et sont capables d'incorporer des relations

spatialement et temporellement dépendantes ou autorégressives. Les régressions logistiques ont ainsi été largement utilisées pour prévoir les jours d'incendie à partir des informations quotidiennes sur les conditions météorologiques³⁷, pour décrire les schémas spatiaux d'allumage³⁸ ou pour relier le nombre d'allumage sur une période et un espace définis à un ensemble de covariables différenciées³⁹. D'autres modèles prennent en compte la taille de l'incendie plutôt que sa fréquence et relient l'étendue globale ou ponctuelle d'un incendie à un ensemble de variables explicatives supposées influencer leur propagation⁴⁰. Dans cette perspective, des outils économétriques permettent d'estimer indépendamment deux éléments conjoints (comme l'occurrence et l'étendue) ; les modèles en deux étapes de Heckman et Tobit en sont un exemple⁴¹.

Matériaux et méthode

Une aire d'étude hétérogène

- 9 Le climat méditerranéen est caractérisé par des étés chauds et secs, et des hivers humides et doux. Les précipitations moyennes pendant les trois mois d'été varient de 31 à 54 mm, tandis que les températures moyennes varient entre 19 et 22 degrés. Ayant retenu les 2 731 communes des trois régions françaises bordant la Méditerranée (Provence/Alpes/Côtes d'Azur (PACA), Languedoc-Roussillon (LR)⁴² et Corse (Corse)), notre zone d'étude couvre 67 456 km² (Figure 1). Les espaces naturels sont dominés par une végétation méditerranéenne composée de buissons et d'arbustes, appelée maquis ou garrigue selon la formation végétale, qui correspond soit à un état issu de la dégradation des forêts après incendie, soit à l'abandon agricole. Viticulture, oléiculture et différents types de céréaliculture sont les activités agricoles dominantes, tandis que l'élevage est principalement pratiqué dans les zones montagneuses. Dans ces trois régions, la plaine côtière est encadrée par des montagnes (plus de la moitié des communes sont classées en zone montagne - sources : ANEM). Les incendies y sont fréquents et touchent à la fois les forêts et les zones arbustives, qui représentent respectivement 34 % et 22 % de leur superficie totale.
- 10 Cette zone se caractérise en outre par une grande hétérogénéité, notamment en termes d'anthropisation. On y trouve deux départements très peu peuplés (les Alpes de Haute Provence – 24 hab./km² – et la Lozère – 15 hab./km²) et d'autres beaucoup plus urbains (les Bouches du Rhône – 398 hab./km²), avec des métropoles principalement côtières (Marseille, Toulon, Nice, Montpellier).

Figure 1. Les régions méditerranéennes étudiées



Des données disponibles depuis 1973

- 11 L'étude s'est appuyée sur des données recueillies à l'échelle municipale, sur une période de huit ans, de 2006 à 2013, issues de la base de données Prométhée⁴³, qui recense tous les feux survenus dans la région depuis 1973. Elle fait une distinction entre les feux dits « Autres Feux de l'Espace Rural et Péri-Urbain » (AFERPU) et les feux de forêt, qui sont définis comme « les feux qui ont atteint et endommagé une zone de forêt ou d'arbustes couvrant plus de 1 ha, quelle que soit la zone brûlée ». Entre 2006 et 2013, 14 057 feux ont été enregistrés sur la zone étudiée. Les données sur l'occupation des sols proviennent de la base de données *Corine Land Cover* (CLC)⁴⁴, inventaire de l'occupation des sols qui distingue 44 classes et du *Registre Parcellaire Graphique* (RPG)⁴⁵ qui détaille les types de culture par zone. Les contraintes statistiques nous imposant de réduire le nombre de variables, nous avons regroupé les différentes classes en fonction des propositions de la littérature eu égard à leur effet sur le niveau de risque d'incendie. Ainsi, dans la base de données CLC, nous avons sélectionné trois types d'occupation des sols : les forêts, les zones arbustives et les terres agricoles hétérogènes (ayant un patron paysager complexe). Nous avons regroupé les données agricoles du RPG en six variables : cultures annuelles, vignobles, oliviers, arboriculture fruitière, pâturages extensifs et pâturages intensifs. Nous avons enfin identifié trois variables binaires indiquant la présence ou l'absence des interfaces suivantes : vignobles/forêts, céréales/forêts et urbains/forêts. La reconnaissance des interfaces a été réalisée par le logiciel *Qgis* à partir de la mise à jour 2012 de la base de données CLC, tandis que les données sur l'usage du sol ont été générées à partir des mises à jour 2006 et 2012. Afin de prendre en compte d'autres caractéristiques spatiales et sociales susceptibles d'influer sur le départ ou l'intensité des feux de forêt, nous avons étendu notre analyse aux facteurs topographiques et biophysiques, mis à disposition par l'Observatoire du Développement Rural⁴⁶. Nous avons inclus l'altitude et la taille de la commune, ainsi

que des variables tenant compte des contraintes climatiques telles que la vitesse moyenne mensuelle du vent, la température et les précipitations. Nous avons également utilisé deux variables indirectes pour le tourisme : le nombre de lits d'hôtel et de places de camping disponibles par rapport à la population de la municipalité, et le nombre de résidences secondaires par rapport au nombre total de résidences (Tableau 1).

Tableau 1. données utilisées

Type de variable et source	Intitulé	Description
Données communales, INSEE	Altitude	Altitude moyenne de la commune
	Superficie	Superficie totale de la commune (ha)
	Densité de population	Population/surface
Tourisme, INSEE (2012, 2013)	Tourism1	Nombre de lits d'hôtels et de places de camping en 2013/population
	Tourism2	Nombre de résidences secondaires en 2012/total des résidences
Données climatiques, ODR – Observatoire Du Développement Rural (annuelles)	Températures	Température mensuelle moyenne (°C)
	Vents	Vitesse mensuelle moyenne des vents (km/h)
	Pluie	Moyenne mensuelle des pluies (mm)
Usage du sol - CLC (2006, 2012). Données annuelles à partir d'interpolation	Clc24_heterog	Zones agricoles hétérogènes (ha)
	Clc31_forest	Forêts (ha)
	Clc32_shrub	Friches (ha)
	Int_for_cereal	interface forêts-céréales (0=absence ; 1=présence)
	Int_for_urban	interface forêts-urbain (0=absence ; 1=présence)
	Int_for_vineyards	interface forêts-vignes (0=absence ; 1=présence)
Agriculture, Registre Parcellaire Graphique (données annuelles entre 2006 et 2013)	Cultures annuelles	Céréales, oléo-protéagineux, maraichages, fleurs (ha)
	Vignes	
	Oliviers	
	Arboriculture	Vergers (ha)
	Pâturages extensifs	Pâturages extensifs (ha)

	Pâturages intensifs	Fourrages, prairies permanentes et temporaires (ha)
--	---------------------	---

- 12 Au total, nous disposons de 21 704 observations concernant 2 713 municipalités sur 8 ans ; chaque observation porte sur une seule municipalité et sur un an. Si l'on considère le nombre d'incendies enregistrés annuellement par municipalité, 15 816 municipalités en ont zéro, soit 72,87 % du total (tableau 2). En outre, 15,38 % d'entre elles n'ont enregistré qu'un seul incendie, tandis que les 11,75 % restants en ont enregistré plus d'un.

Tableau 2. Nombre de feux enregistrés par année et par municipalité, entre 2006 et 2013

Nombre de feux	Fréquence	Pourcentage
0	15 816	72,87 %
1	3 338	15,38 %
>1	2 550	11,75 %

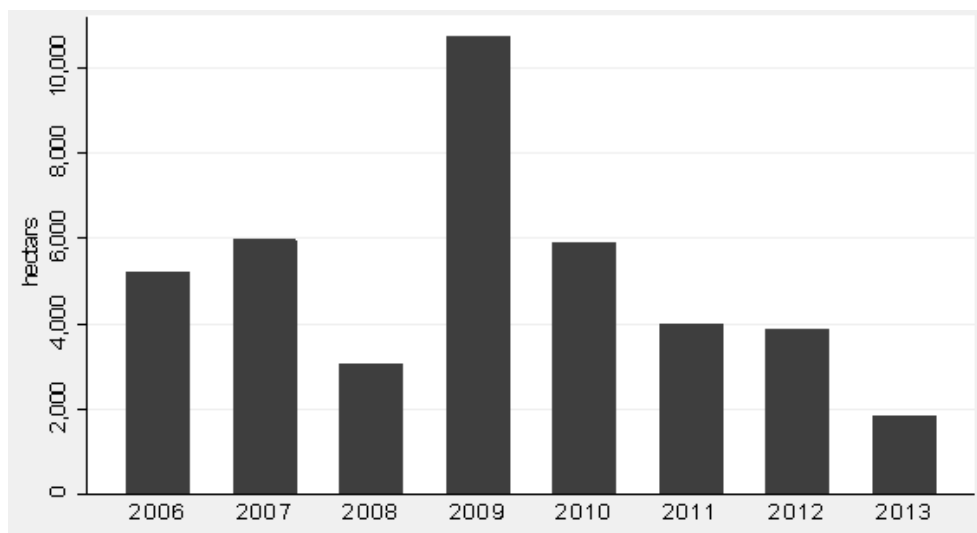
- 13 Entre 2006 et 2013, 12 837 incendies ont été enregistrés dans la zone d'étude. 81 % n'ont pas généré une surface brûlée supérieure à 1 ha. Moins nombreux, les grands incendies ont causé la majeure partie des dégâts (tableau 3).

Tableau 3. Distribution des feux par taille

Étendue du feu	Fréquence	Pourcentage
>50 ha	110	0.86%
[10 ha – 50 ha]	336	2.62%
[1 ha – 10 ha]	1 971	15.35%
[0,1 ha – 1 ha]	4 040	31.47%
<0,1 ha	6 380	49.70%
Total	12 837	100.00 %

- 14 Enfin, il est à noter que la variance annuelle de la superficie brûlée indique des tendances pluriannuelles de croissance ou de régression des surfaces brûlées (Figure 2). Sur notre période d'étude les deux tendances sont à l'œuvre.

Figure 2. Total des superficies brûlées par an (en ha)



Méthodologie

- 15 Dans notre contexte, analyser l'effet de l'usage du sol sur le risque d'incendie nécessite de partir de deux types de risques : l'occurrence du feu (quelle que soit son amplitude ultérieure) et la propagation vers un incendie de grande ampleur. En effet, les deux phénomènes n'ont pas la même structure et leurs modélisations nécessitent des formes fonctionnelles différentes. Si le risque de propagation peut être analysé par une forme commune de type Logit qui donne des valeurs moyennes à partir d'une régression sur l'ensemble des données disponibles, l'occurrence des feux doit avoir un traitement plus sophistiqué parce qu'elle est caractérisée par un grand nombre de zéros issu de communes où il est impossible d'avoir un feu (par manque de forêt) concurrentement à celles qui ont une structure paysagère à risque mais n'ont pas enregistré d'incendie l'année de l'observation.
- 16 La première étape a donc consisté à étudier l'impact de l'utilisation des terres agricoles sur le nombre d'occurrences d'incendies enregistré annuellement par municipalité. Les effets issus de données de comptage sont généralement estimés par des régressions de Poisson ou binomiales négatives mais, lorsqu'il y a une prépondérance de zéros, les modèles binomiaux dits à excès de zéros (que nous appellerons « *Zinb* » pour *zero-inflated negative binomial*) et à barrière (*hurdle models*) présentent plusieurs avantages. Le modèle dit à excès de zéros permet de croiser une distribution binaire (pour différencier les communes à 0 et les autres) avec une distribution ordinaire (pour le reste des variables) telle que Poisson ou binomiale négative⁴⁷. Bien que similaire au modèle à barrière, il permet en outre d'analyser un certain nombre de zéros en même temps que les non-nuls. Dans ce cadre, les zéros observés peuvent être soit dits « d'échantillonnage », c'est-à-dire le résultat du phénomène étudié, soit des zéros structurels dits « certains », c'est-à-dire structurellement inévitables. L'intérêt du modèle à excès de zéros est donc qu'il existe deux processus distincts de génération de données nulles, l'un pour les zéros structurels et l'autre pour les autres résultats, y compris les zéros d'échantillonnage. Un test de Bernoulli permet alors de déterminer lequel des deux processus doit être employé. Une probabilité permet de déterminer si les zéros proviennent du premier ou du second processus⁴⁸. La probabilité globale des

zéros est la probabilité combinée de zéros des deux processus. Si le processus générant les zéros est $f_1(.)$ et le processus générant les réponses positives est $f_2(.)$ alors le modèle est :

$$g(y) = \begin{cases} f_1(0) + (1 - f_1(0))f_2(0) & \text{if } y = 0 \\ (1 - f_1(0))f_2(y) & \text{if } y \geq 1 \end{cases}$$

- 17 Le processus générant les zéros structurels du modèle *Zinb* prend en compte la zone arbustive, la zone forestière et les trois variables binaires détectant la présence ou l'absence des interfaces entre différents espaces : forêt-urbain, vigne-forêt et forêt-céréales. Nous avons également inclus une variable muette pour l'année afin de contrôler les facteurs climatiques qui varient d'une année à l'autre (comme le niveau d'humidité du sol). Le test de Vuong et le rapport de vraisemblance confirment que le modèle à excès de zéros est mieux adapté que le binomial négatif et le modèle de Poisson. En outre, bien que l'analyse soit effectuée sur des chiffres annuels, les indices climatiques telles que la température et les précipitations ont été calculées sur la moyenne des trois mois d'été (juin, juillet et août) pour chaque année, sachant que les incendies se déclarent principalement en été.
- 18 Dans un deuxième temps, nous avons utilisé un modèle Logit pour analyser dans quelle mesure la présence d'espaces agricoles peut minorer l'ampleur surfacique des feux. La classification de l'organisme chargé de la planification de la protection des forêts contre les incendies⁴⁹ les distingue en fonction de la superficie brûlée :
- De 0 à 1 hectare inclus : feu naissant ;
 - De 1 à 10 hectares exclus : petit feu ;
 - De 10 à 100 hectares exclus : feu moyen ;
 - Plus de 100 hectares : grand feu.
- 19 Le modèle Logit a été construit sur les 12 837 feux enregistrés dans la base de données *Prométhée* ; la valeur de la variable dépendante était de 1 lorsque la superficie brûlée par un seul feu était égale ou supérieure à 10 ha et de 0 lorsque la superficie était inférieure à 10 ha. Utiliser une variable catégorielle comme dépendante plutôt que de prendre directement la zone brûlée, permet de simplifier l'analyse sur les feux les plus importants, sachant que leur croissance ultérieure dépend principalement de l'efficacité de la lutte et des caractéristiques topographiques sur leurs trajectoires⁵⁰. En ce qui concerne les covariables, nous avons inclus toutes les caractéristiques spatiales disponibles (détaillées dans la table 1). En outre, le modèle Logit intègre une variable muette pour le département, en postulant que les moyens de lutte contre les incendies diffèrent sensiblement selon le budget départemental. Il convient de noter que dans les deux régressions, le biais issu de l'hétérogénéité de la taille des municipalités a été contrôlé par un indicateur relatif (le pourcentage de la couverture terrestre par rapport à la superficie municipale totale).

Résultats et discussion

- 20 Les résultats des estimations statistiques, pour ce qui concerne les occurrences de feux (modèle *Zinb*), sont conformes à la littérature ou à l'intuition commune pour les variables climatiques et géographiques (table 4) : les municipalités à forte densité de

population et aux températures élevées en été plus touchées par les incendies de forêt, tandis que les pluies fréquentes diminuent la probabilité d'inflammation. Pour ce qui est du tourisme, les deux variables considérées produisent des effets opposés : le nombre de lits d'hôtel et de places de camping disponibles (*tourism1*) n'aggrave pas le risque d'incendie de forêt alors que le nombre de résidences secondaires (*tourism2*), qui correspond à une population supplémentaire, a le même effet que la densité non saisonnière de population et augmente la probabilité d'incendie.

- 21 En ce qui concerne l'effet de l'agriculture, seules les cultures annuelles et l'arboriculture diminuent le risque d'incendie, alors que les terres agricoles hétérogènes, les pâturages et les oliviers ont tendance à en augmenter la probabilité. Les cultures annuelles et l'arboriculture sont deux types de culture qui limitent la biomasse sur la parcelle, notamment herbagées sèche en été ; le signe négatif est donc intuitif. En revanche, l'effet positif des pâturages sur la probabilité d'incendie est plus contre-intuitif et met en lumière la situation particulière de la Corse où le brûlage des pâturages est une pratique usitée et qui a été identifiée comme augmentant le risque d'incendies incontrôlés⁵¹. Le résultat est plus complexe à interpréter pour les zones plantées d'oliviers, car il n'y a pas de raisons apparentes qui relient cette culture à un risque d'incendie plus élevé. Une explication possible est que les oliveraies sont plus souvent situées dans des endroits secs à proximité de zones arbustives, et donc à proximité de zones sujettes aux incendies. La partie inflatée du modèle *Zinb* correspond à la prédiction de la probabilité d'être un zéro certain, c'est-à-dire une municipalité ne pouvant connaître aucun feu de forêt du fait de ses caractéristiques propres. Intuitivement, la couverture forestière et arbustive est un prédicteur négatif du zéro certain (c'est-à-dire positif des incendies), tout comme l'interface forêt-urbain, conformément aux résultats de Vasconcelos *et al.*⁵² ou de Bajocco et Ricotta⁵³. À l'inverse, l'interface vigne-forêt augmente la probabilité qu'une municipalité soit un zéro certain, mettant ici en lumière l'importance numérique des municipalités du Languedoc au sein desquelles la vigne occupe la quasi-totalité du territoire (avec quelques tâches forestières expliquant les interfaces non nulles).
- 22 Les résultats concernant l'étendue des incendies (la régression Logit) montrent ensuite que la vitesse du vent et les zones arbustives ont une influence positive sur la probabilité d'un grand incendie (intuitif), tandis que l'interface forêt-urbain a un effet préventif sur la propagation des incendies (focalisation des moyens de lutte dans les zones habitées). Par ailleurs, bien que les différents types de cultures, de pâturages et de prairies n'aient pas d'effet significatif sur la propagation des incendies, l'hétérogénéité des terres agricoles les minore. Il faut toutefois garder à l'esprit que la régression Logit a un faible pouvoir prédictif et nos résultats doivent donc être considérés avec prudence.
- 23 Il convient de mentionner les résultats opposés entre les deux modèles pour les variables rendant compte des interfaces forêts-urbain et des terres agricoles hétérogènes. Les interfaces forêts-urbain ont un effet négatif sur les zéros certains (les communes qui ne peuvent pas avoir de feux), c'est-à-dire qu'ils ont tendance à favoriser le nombre de départs de feux, alors qu'ils minorent leur extension. Cela signifie que l'anthropisation augmente les occurrences de feux mais contient leur propagation du fait des moyens qui y sont concentrés et de la valeur des biens à défendre ; résultat conforme à l'étude de Catry *et al.*⁵⁴, où les schémas spatiaux d'occurrence diffèrent en fonction de la taille du feu ; la majorité des grands incendies

se produisant dans des territoires à densité de population relativement faible. Les terres agricoles hétérogènes minorent également la propagation des feux de grande ampleur. Elles correspondent aux espaces naturels entrecoupés d'usages agricoles extensifs et de territoires agro-forestiers, rendant compte de systèmes paysagers complexes au sein desquels les espaces agricoles ont un double effet de réduction de biomasse et de pourvoyeurs d'accès pour les services de lutte. Ces deux facteurs indiquent une probabilité plus élevée d'occurrences de feux d'origine humaine et, simultanément, des lieux où les pompiers peuvent intervenir plus rapidement pour prévenir la propagation des incendies, conformément aux résultats de Nunes *et al.* pour le Portugal⁵⁵. La base de données *Prométhée* reste toutefois délicate à exploiter en ce sens qu'elle ne fait qu'une distinction entre les incendies forestiers et non forestiers. Les résultats de notre étude doivent être interprétés dans ce contexte : les différences par rapport aux autres études sont susceptibles d'être influencées par les différents types d'incendies analysés.

Table 4. Résultats de la régression ⁵⁶

ZINB		LOGIT	
Variable	Significativité et signe de la relation	Variable	Significativité et signe de la relation
Altitude		Altitude	
Superficie de la commune	+***	Superficie de la commune	
Densité de population	+***	Densité de population	
Température estivale moyenne	+***	Température estivale moyenne	
Hygrométrie	-***	Vitesse mensuelle moyenne du vent	+**
tourism1 (campings/hôtels)	-*	Moyenne des pluies estivales	
tourism2 (résidences secondaires)	+***	tourism1 (campings/hôtels)	
Agriculture hétérogène	+***	tourism2 (résidences secondaires)	
Cultures annuelles	-***	Interfaces forêts/céréales	
Vignes		Interfaces forêts/urbain	-***
Oliviers	+***	Interfaces forêts/vignes	
Arboriculture	-**	Agriculture hétérogène	-***
Pâturages intensifs	+***	Forêts	
Pâturages extensifs		Friches	+***

Contrôle des zéros certains		Cultures annuelles	
Forêts	***	Vignes	
Friches	***	Oliviers	
Interfaces forêts/ céréales		Arboriculture	
Interfaces forêts/ urbain	***	Pâturages intensifs	
Interfaces forêts/ vignes	***	Pâturages extensifs	
*** p-value<0,01 - **p-value<0,05 - *p-value<0,1			

- 24 Enfin, un aspect considéré avec un intérêt croissant dans les analyses de l'évolution des schémas d'incendie de forêt, et que nous n'avons pas traité ici, est l'effet du changement de l'usage du sol lié aux activités de déforestation et à l'abandon des terres agricoles à proximité des zones naturelles⁵⁷. Compte tenu de la courte période étudiée et de l'absence de référence spatiale précise pour les départs des feux de forêt, nous n'avons pas pu analyser l'effet de ces facteurs sur leur propagation. Ajouté au relativement faible pouvoir prédictif du modèle Logit sur la taille des incendies, l'incapacité à traiter cet aspect suggère qu'une analyse spatiale fine serait une extension utile de ce travail. L'examen de la localisation des terres agricoles par rapport aux zones brûlées devrait, par exemple, permettre de mieux comprendre la relation entre les zones brûlées et l'utilisation des terres agricoles. Enfin, notre étude a englobé des zones très diverses au sens de leur histoire et leur sociologie. La structure parcellaire héritée des usages anciens peut-être, par exemple, un facteur d'explication candidat de la relation entre départ et propagation : les incendies tendent à être plus difficilement maîtrisable dans les espaces couverts d'une biomasse homogène, alors que les micro-parcellaires hérités, si tant est qu'ils correspondent toujours à un usage agricole, sont susceptibles de limiter la transformation de départs de feux en incendies de forêt. Par ailleurs, une approche plus fine pourrait appréhender la diversité des contextes sociaux locaux vis-à-vis de la pression incendiaire (en Corse versus Paca par exemple) et son lien avec l'agriculture (feux agricoles versus périurbains).

ANNEXES

Figure 7. Résultats du modèle Zinb

Image 100546340000492F00006713FB8825FDF A54A054.emf

Zero-inflated negative binomial regression Number of obs = 21,163
 Nonzero obs = 5,738
 Zero obs = 15,425

Inflation model = logit LR chi2(21) = 3575.83
 Log likelihood = -18451.05 Prob > chi2 = 0.0000

num_fires	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]
num_fires					
altitude	-.0000881	.000093	-0.95	0.343	-.0002704 .0000942
surface	.0001633	5.87e-06	27.80	0.000	.0001518 .0001748
pop_density	.0320372	.00517	6.20	0.000	.0219042 .0421702
temp	.1557897	.015735	9.90	0.000	.1249497 .1866298
rain	-.0191361	.0010549	-18.14	0.000	-.0212037 -.0170685
tourisme1	-.0440886	.0248551	-1.77	0.078	-.0928036 .0046265
tourisme2	.3179573	.0855246	3.72	0.000	.1503323 .4855024
clc24_heterog	.4511681	.1558824	2.89	0.004	.1456441 .756692
annual_crops	-4.547742	.335609	-13.55	0.000	-5.205524 -3.88996
vineyards	.2525699	.2862648	0.88	0.378	-.3063811 .8135209
olive_trees	9.222166	2.054985	3.47	0.001	4.018491 14.42584
arboriculture	-2.836594	1.226187	-2.31	0.021	-5.239875 -.4333117
inten_past	1.116855	.273678	4.09	0.000	.5816321 1.652078
exten_past	.0528105	.1317738	0.40	0.689	-.2054614 .3118824
year					
2007	.1660687	.0557538	2.98	0.003	.0567932 .2753442
2008	-.2389494	.0582644	-4.10	0.000	-.3531456 -.1247533
2009	-.2072481	.0537392	-3.86	0.000	-.312575 -.1019211
2010	-.1642758	.0580743	-2.83	0.005	-.2780994 -.0504523
2011	.3913639	.0594853	6.58	0.000	.2747749 .5079529
2012	-.2052155	.0546683	-3.75	0.000	-.3123635 -.0980676
2013	-.2542892	.0598848	-4.25	0.000	-.3716613 -.1369171
_cons	-3.485625	.3994169	-8.73	0.000	-4.268467 -2.702782
inflate					
clc31_forest	-.0010016	.0001658	-6.04	0.000	-.0013266 -.0006766
clc32_shrub	-.0048485	.0004247	-11.42	0.000	-.0056809 -.0040161
int_for_cereal	-.2082619	.154193	-1.35	0.177	-.5104745 .0939508
int_for_urban	-.8098708	.1228479	-6.59	0.000	-1.050648 -.5690933
int_for_vineya-s	.5283218	.1170279	4.51	0.000	.2988513 .7576924
_cons	.3886374	.0988766	3.93	0.000	.1948429 .5824319
/lnalpha	.2219152	.035317	6.28	0.000	.1526951 .2911353
alpha	1.248466	.0440921			1.16497 1.337046

Likelihood-ratio test of alpha=0: $\chi^2_{(61)} = 4187.61$ Pr>chi2 = 0.0000
 Vuong test of zlnb vs. standard negative binomial: z = 11.70 Pr>z = 0.0000
 Warning: The Vuong test is not appropriate for testing zero-inflation.

Figure 8. Résultats de la régression Logit

Image 1004AE6C0000492F0000593310D2A1858B8A8FD2.emf

Logistic regression Number of obs = 12,722
 LR chi2(32) = 223.21
 Prob > chi2 = 0.0000
 Log likelihood = -1903.0921 Pseudo R2 = 0.0554

over10	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]
temp	.0135639	.0006587	1.57	0.117	-.0034069 .0305347
wind	.1107416	.0554395	2.00	0.046	.0020821 .219401
rain	.0005275	.0008867	0.59	0.552	-.0012104 .0022654
altitude	.0001307	.0002076	0.63	0.529	-.0002762 .0005377
surface	.0000169	.0000136	1.24	0.213	-9.74e-06 .0000436
pop_density	-.0207232	.0172184	-1.20	0.229	-.0544706 .0130241
tourisme1	-.0191402	.0843849	-0.23	0.821	-.1845315 .1462512
tourisme2	.0929329	.3171896	0.29	0.770	-.5287473 .7146132
int_for_cereal	-.2007527	.1688806	-1.19	0.235	-.5317527 .1302472
int_for_urban	-.326333	.1217179	-2.63	0.008	-.5588957 -.0817794
int_for_vineya-s	.035583	.1299818	0.27	0.785	-.2192566 .2902626
clc24_heter	-1.733425	.6602411	-2.63	0.009	-3.027474 -.4393764
clc31_forest	-.1518656	.3684034	-0.41	0.680	-.873923 .5701918
clc32_shrub	1.130524	.3904257	2.90	0.004	.3653037 1.895744
annual_crops	1.538171	1.268993	1.21	0.225	-.9490091 4.02535
vineyards	-.5432413	1.083833	-0.50	0.616	-2.667516 1.581033
olive_trees	3.089463	9.796144	0.32	0.752	-16.11063 22.28955
arboriculture	5.337256	4.689412	1.14	0.255	-3.853822 14.52833
inten_past	-1.286027	1.232771	-1.04	0.297	-3.792214 1.130159
exten_past	.6639956	.4722536	1.41	0.160	-.2616045 1.589596
dep_code					
haute-alpes	.2625386	.5877992	0.45	0.655	-.8895206 1.414604
alpes maritimes	-.4612039	.303133	-1.52	0.128	-1.055334 .1329259
aude	-.0573025	.3462457	-2.76	0.006	-1.635932 -.2786733
bouches-du-rhone	-1.045308	.3469192	-3.01	0.003	-1.725257 -.3653585
corse du sud	-1.723494	.3206109	-5.38	0.000	-2.35188 -.1095109
haute-corse	-1.226579	.2983364	-4.11	0.000	-1.811307 -.6418503
gard	-.2793559	.3570811	-0.78	0.434	-.979222 .4205102
herault	-.2352299	.3071999	-0.77	0.444	-.8373305 .3668708
lozere	-.2029914	.3281383	-0.62	0.536	-.8461306 .4401478
pyrenees orie.	-.0311923	.3246441	-0.10	0.923	-.667483 .6050984
var	-.8586482	.3263995	-2.63	0.009	-1.498379 -.218917
vacluse	-.5193313	.4700181	-1.10	0.269	-1.44055 .4018871
_cons	-3.181625	.4917394	-6.47	0.000	-4.145417 -2.217834

NOTES

1. Marco Turco, Joaquín Bedia, Fabrizio Di Liberto *et al.*, « Decreasing Fires in Mediterranean Europe », *PLoS One*, vol. 11, n° 3, 2016, DOI : 10.1371/journal.pone.0150663.
2. Marco Turco, Maria-Carmen Llasat, Jost Hardenberg et Antonello Provenzale, « Climate change impacts on wildfires in a Mediterranean environment », *Climatic Change*, n° 125, 2014, p. 369-380. DOI : 10.1007/s10584-014-1183-3.
3. Laura A. Burkley, Jonathan A. Myers et Travis Belote, « Wildfire disturbance and productivity as drivers of plant species diversity across spatial scales », *Ecosphere*, n° 6, 2015, DOI : 10.1890/ES15-00438.1.
4. Patricia M. Alexandre, Miranda H. Mockrin, Susan I. Stewart *et al.*, « Rebuilding and new housing development after wildfire », *International Journal of Wildland Fire*, n° 24, 2015, p. 138-149. DOI : 10.1071/WF13197.
5. George P. Petropoulos, Hywel M. Griffiths et Dionissios P. Kalivas, « Quantifying spatial and temporal vegetation recovery dynamics following a wildfire event in a Mediterranean landscape using EO data and GIS », *Applied Geography*, n° 50, 2014, p. 120-131.
6. Daniel Alexandrian et Maurice Gouiran, « Les causes d'incendie: levons le voile », *Revue forestière française*, vol. 42, 1990, en ligne : http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/26158/RFF_1990_S_33.pdf?sequence=1.
7. Francisco Moreira, Olga Viedma, Margarita Arianoutsou *et al.*, « Landscape-wildfire interactions in southern Europe: implications for landscape management », *Journal of environmental management*, vol. 92, n° 10, 2011, p. 2389-2402.
8. San-Miguel-Ayán, J. *et al.*, *Feux de forêt en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord 2014*, Direction générale de l'environnement (Commission européenne), Institut pour l'environnement et la durabilité (Centre commun de recherche), 2015, DOI (pdf) : 10.2788/224527.
9. Juli G. Pausas, « Changes in fire and climate in the eastern Iberian Peninsula (Mediterranean basin) », *Climatic change*, n° 6, 2004, p. 337-350 ; Maria C.S. Nunes, Maria J. Vasconcelos, José M.C. Pereira *et al.*, « Land cover type and fire in Portugal: do fires burn land cover selectively ? », *Landscape Ecology*, n° 20, 2005, p. 661-673 ; Luis Galiana-Martín, « The wildland-urban interface: a risk prone area in Spain », *Proceedings of the 5th International Wildland Fire Conference, Sun City*, 2011, www.wildfire2011.org/material/papers/Luis_Galiana-Martin.pdf ; José M. Moreno, Olga Viedma, Gonzalo Zavala et Belén Luna, « Landscape variables influencing forest fires in central Spain », *International Journal of Wildland Fire*, n° 20, 2011, p. 678-689 ; Sofia L. J. Oliveira, José M.C. Pereira et Joao Carreiras, « Fire frequency analysis in Portugal (1975-2005), using Landsat-based burnt area maps », *International Journal of Wildland Fire*, n° 21, 2012, p. 48-60.
10. European Commission, Joint Research Centre, Institute for Environment and Sustainability, *Forest fires in Europe 2010*, report n° 11, 2011, Publications Office, Luxembourg.
11. Romain Louvet, Didier Josselin, Cyrille Genre-Granpierre et Jagannath Aryal, « Impact du changement d'échelle sur l'étude des causes des feux de forêts du sud-est de la France », 2016, en ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01249882>.
12. Sofia Bajocco et Carlo Ricotta, « Evidence of selective burning in Sardinia (Italy): which land-cover classes do wildfires prefer ? », *Landscape Ecology*, n° 23, 2008, p. 241-248.
13. N. Stamou, A. Christodoulou, V. Blioumis et S. Fotiou, « Effectiveness and efficiency of improvements of the forest fire protection system in Greek forests », *MEDIT*, n° 4/97, 1997, p. 37-44.
14. Josep Piñol, Jaume Terradas et Francisco Lloret, « Climate warming, wildfire hazard, and wildfire occurrence in coastal eastern Spain », *Climatic change*, vol. 38, n° 3, 1998, p. 345-357, DOI : 10.1023/A:1005316632105.
15. Ricardo Díaz-Delgado, Francisco Lloret et Xavier Pons, « Statistical analysis of fire frequency models for Catalonia (NE Spain, 1975-1998) based on fire scar maps from Landsat MSS data »,

- International Journal of Wildland Fire*, n° 13, 2004, p. 89-99 ; Filipe X. Catry, Francisco Rego, Joaquim S. Silva *et al.*, « Fire starts and human activities », *Towards Integrated Fire Management-Outcomes of the European Project fire Paradox*, 2010, p. 21-35 ; Anne Ganteaume et Marielle Jappiot, « What causes large fires in Southern France », *Forest Ecology and Management*, n° 294, 2013, p. 76-85, DOI : 10.1016/j.foreco.2012.06.055.
16. Juli G. Pausas, « Changes in fire and climate in the eastern Iberian Peninsula... », art. cit.
17. Ricardo Díaz-Delgado, Francisco Lloret et Xavier Pons, « Statistical analysis of fire frequency models », art. cit. ; Pierre Carrega, « Le risque d'incendies de forêt en région méditerranéenne : compréhension et évolution », 2008, en ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00470225>.
18. Jeffrey P. Prestemon, John M. Pye, David T. Butry *et al.*, « Understanding broadscale wildfire risks in a human-dominated landscape », *Forest science*, n° 48, 2002, p. 685-693 ; Van Butsic, Maggi Kelly et Max A. Moritz, « Land use and wildfire : a review of local interactions and teleconnections », *Land*, n° 4, 2015, p. 140-156 ; Olga Viedma, José M. Moreno, Cumhur Güngöroglu *et al.*, « Recent land-use and land-cover changes and its driving factors in a fire-prone area of southwestern Turkey », *Journal of environmental management*, n° 197, 2017, p. 719-731, DOI : 10.1016/j.jenvman.2017.02.074.
19. Anne Ganteaume, Andrea Camia, Marielle Jappiot *et al.*, « A review of the main driving factors of forest fire ignition over Europe », *Environmental management*, n° 51, 2013, p. 651-662.
20. Florent Mouillot, Jean-Pierre Ratte, Richard Joffre *et al.*, « Some determinants of the spatio-temporal fire cycle in a Mediterranean landscape (Corsica, France) », *Landscape Ecology*, n° 18, 2003, p. 665-674 ; Sofia Bajocco et Carlo Ricotta, « Evidence of selective burning », art. cit.
21. Filipe X. Catry, Francisco Rego, Joaquim S. Silva *et al.*, « Fire starts and human activities », art. cit. ; Pierre Carrega, « Le risque d'incendies de forêt », art. cit. ; Corinne Lampin, Marielle Jappiot et Jean-Paul Ferrier, « Modélisation du risque d'incendie de forêt dans les interfaces habitats-forêts », *Sciences Eaux et Territoires*, 2011, DOI : 10.14758/SET-REVUE.2011.HS.03 ; Anne Ganteaume et Marielle Jappiot, « What causes large fires », art. cit.
22. Maria José Perestrello de Vasconcelos, Sara Silva, Margarida Tomé *et al.*, « Spatial prediction of fire ignition probabilities : comparing logistic regression and neural networks », *Photogrammetric engineering and remote sensing*, n° 67, 2001, p. 73-81 ; Monica Mermoz, Thomas Kitzberger et Thomas T. Veblen, « Landscape influences on occurrence and spread of wildfires in Patagonian forests and shrublands », *Ecology*, n° 86, 2005, p. 270-271 ; Francisco Moreira, Olga Viedma, Margarita Arianoutsou *et al.*, « Landscape-wildfire interactions », art. cit.
23. José M. Moreno, Olga Viedma, Gonzalo Zavala et Belén Luna, « Landscape variables influencing forest fires », art. cit.
24. Anne Ganteaume et Marielle Jappiot, « What causes large fires », art. cit.
25. L.R. Donoghue et W.A. Main, « Some factors influencing wildfire occurrence and measurement of fire prevention effectiveness », *Journal of Environmental Management*, n° 20, 1985, p. 87-96 ; Daniel E. Mercer et Jeffrey P. Prestemon, « Comparing production function models for wildfire risk analysis in the wildland-urban interface », *Forest policy and economics*, vol. 7, n° 5, 2005, p. 782-795.
26. Olga Viedma, José M. Moreno, Cumhur Güngöroglu *et al.*, « Recent land-use and land-cover changes », art. cit.
27. Maria José Perestrello de Vasconcelos, Sara Silva, Margarida Tomé *et al.*, « Spatial prediction », art. cit. ; Sofia Bajocco et Carlo Ricotta, « Evidence of selective burning », art. cit.
28. Maria José Perestrello de Vasconcelos, Sara Silva, Margarida Tomé *et al.*, « Spatial prediction », art. cit. ; Olga Viedma, José M. Moreno, Cumhur Güngöroglu *et al.*, « Recent land-use and land-cover changes », art. cit.
29. Daniel E. Mercer et Jeffrey P. Prestemon, « Comparing production function models », art. cit.
30. Matt P. Plucinski, *A review of wildfire occurrence research*, Australia, Bushfire Cooperative Research Centre, 2011 (pdf).

31. David L. Martell, Sam Otukol et Brian J. Stocks, « A logistic model for predicting daily people-caused forest fire occurrence in Ontario », *Canadian Journal of Forest Research*, n° 17, 1987, p. 394-401, <https://doi.org/10.1139/x87-068> ; Cristina Vega-Garcia *et al.*, « A logit model for predicting the daily occurrence of human caused forest-fires », *International Journal of Wildland Fire*, n° 5, 1995, p. 101-111 ; B.D. Amiro *et al.*, « Fire weather index system components for large fires in the Canadian boreal forest », *International Journal of Wildland Fire*, n° 1, 2005, p. 391-400.
32. Maria C.S. Nunes, Maria J. Vasconcelos, José M.C. Pereira *et al.*, « Land cover type », art. cit. ; Francisco Moreira, Pedro Vaz, Filipe Xavier Catry et Joaquim Sande Silva, « Regional variations in wildfire susceptibility of land-cover types in Portugal : implications for landscape management to minimize fire hazard », *International Journal of Wildland Fire*, vol. 18, n° 5, 2009, p. 563-574, DOI : <https://doi.org/10.1071/WF07098> ; Filipe X. Catry, Francisco Rego, Joaquim S. Silva *et al.*, « Fire starts and human activities », art. cit. ; Olga Viedma, José M. Moreno, Cumhur Güngöroglu *et al.*, « Recent land-use and land-cover changes », art. cit.
33. Monica Mermoz, Thomas Kitzberger et Thomas T. Veblen, « Landscape influences », art. cit. ; Wisdom Dlamini, « A Bayesian belief network analysis of factors influencing wildfire occurrence in Swaziland », *Environmental Modelling & Software*, n° 25, 2010, p. 199-208.
34. Jeffrey P. Prestemon, John M. Pye, David T. Butry *et al.*, « Understanding broadscale wildfire risks », art. cit.
35. Ricardo Díaz-Delgado, Francisco Lloret et Xavier Pons, « Statistical analysis of fire frequency models », art. cit. ; Francisco Moreira, Pedro Vaz, Filipe Xavier Catry et Joaquim Sande Silva, « Regional variations », art. cit.
36. Daniel E. Mercer et Jeffrey P. Prestemon, « Comparing production function models », art. cit.
37. David L. Martell, Sam Otukol et Brian J. Stocks, « A logistic model », art. cit.
38. Maria José Perestrello de Vasconcelos, Sara Silva, Margarida Tomé *et al.*, « Spatial prediction », art. cit. ; Filipe X. Catry, Francisco Rego, Joaquim S. Silva *et al.*, « Fire starts and human activities », art. cit.
39. D. Mandallaz et R. Ye, « Prediction of forest fires with Poisson models », *Canadian Journal of Forest Research*, n° 27, 1997, p. 1685-1694.
40. D.X. Viegas, M.T.S.P. Viegas et A.D. Ferreira, « Moisture content of fine forest fuels and fire occurrence in central Portugal », *International Journal of Wildland Fire*, vol. 2, n° 2, 1992, p. 69-86 ; Jeffrey P. Prestemon, John M. Pye, David T. Butry *et al.*, « Understanding broadscale wildfire risks », art. cit.
41. Daniel E. Mercer et Jeffrey P. Prestemon, « Comparing production function models », art. cit.
42. Les données dont nous disposons datant d'avant 2015, nous retenons l'ancienne formulation et géographie de la région, sachant qu'elle est devenue depuis l'Occitanie.
43. Voir www.promethee.com.
44. Corine Land Cover est un inventaire de l'usage du sol à l'échelle européenne - voir <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/corine-land-cover-0>.
45. Le recensement parcellaire graphique est l'inventaire des parcelles des exploitations françaises ayant reçu une prime PAC - voir <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/>.
46. https://odr.inra.fr/intranet/carto_joomla/
47. Charles E. Rose, Stacey W. Martin, Kathleen A. Wannemuehler et B.D. Plikaytis, « On the Use of Zero-Inflated and Hurdle Models for Modeling Vaccine Adverse Event Count Data », *Journal of Biopharmaceutical Statistics*, vol. 16, n° 4, 2006, p. 463-481, DOI : 10.1080/10543400600719384.
48. O. Yusuf, T. Bello et O. Gureje, « Zero Inflated Poisson and Zero Inflated Negative Binomial Models with Application to Number of Falls in the Elderly », *Biostatistics and Biometrics Open Access Journal, Juniper Publishers Inc.*, vol. 1, 2017, p. 69-75, DOI : 10.19080/BBOAJ.2017.01.555566.
49. Plan de Protection des Forêts et des Espaces Naturels contre les Incendies en Corse, Cahier 2, Documents techniques et graphiques, 2013.

50. Éléments issus des dires d'experts (pompiers et responsables de luttes contre les incendies), sollicités lors de notre travail.
51. Florent Mouillot, Jean-Pierre Ratte, Richard Joffre *et al.*, « Some determinants », art. cit. ; Plan de Protection des Forêts et des Espaces Naturels contre les Incendies en Corse, Cahier 1, Document d'orientation et fiches actions.
52. Maria José Perestrello de Vasconcelos, Sara Silva, Margarida Tomé *et al.*, « Spatial prediction », art. cit.
53. Sofia Bajocco et Carlo Ricotta, « Evidence of selective burning », art. cit.
54. Filipe Xavier Catry, Francisco Rego, Fernando Baçao et Francisco Moreira, « Modeling and mapping wildfire ignition risk in Portugal », *International Journal of Wildland Fire*, vol. 18, n° 8, 2010, p. 921-931.
55. Maria C.S. Nunes, Maria J. Vasconcelos, José M.C. Pereira *et al.*, « Land cover type », art. cit.
56. Les variables du modèle à excès de zéros permettent de prédire la probabilité d'avoir un zéro certain, c'est-à-dire une commune ne pouvant pas connaître de feux de forêt ; le signe du coefficient +/- représentent le sens de la relation et */**/** le niveau de significativité (suffisante mais faible/moyenne/très bonne - l'absence d'information correspond à une non significativité de la variable).
57. Francisco Moreira, Pedro Vaz, Filipe Xavier Catry et Joaquim Sande Silva, « Regional variations », art. cit. ; Olga Viedma, José M. Moreno, Cumhur Güngöroğlu *et al.*, « Recent land-use and land-cover changes », art. cit.

RÉSUMÉS

La région méditerranéenne est sujette aux incendies de forêt alors que les préoccupations écologiques génèrent un engagement institutionnel important dans la lutte. Toutefois, la question de la prévention reste ouverte : s'il est convenu que la majeure part des incendies de forêt est causée par l'homme, il n'existe pas un modèle consensuel permettant de localiser cette relation. Une voie est d'estimer le rôle que joue l'utilisation des terres dans le nombre ou l'intensité des incendies passés. Dans cette perspective, nous examinons l'impact de l'agriculture sur les incendies via une analyse quantitative de l'effet de l'usage agricole des terres sur leur occurrence et leur étendue. Nos résultats permettent de dresser le profil des municipalités qui sont plus exposées au risque d'incendie de forêt eu égard à la présence de certains types de cultures ou d'activités agricoles. Ils témoignent toutefois d'une relation complexe pour ce qui est de l'espace agricole dans son ensemble, qui peut être caractérisée à partir d'une classification raisonnée des productions (le maraîchage minore les occurrences et les parcours extensifs les accroissent) ou des dynamiques spatiales (les espaces abandonnés minorent les occurrences et majorent les étendues).

The Mediterranean region is prone to wildfires while ecological concerns generate a strong institutional commitment to the fight. However, the question of prevention remains open: while it is agreed that the majority of wildfires are human-caused, there is no consensus model to localize this relationship. One way is to estimate the role that land use plays in the number or intensity of past fires. To this end, we examine the impact of agriculture on fire via a quantitative analysis of the effect of agricultural land use on fire occurrence and extent. Our results provide a profile of municipalities that are more exposed to wildfire risk due to the presence of certain

types of crops or agricultural activities. However, they show a complex relationship with respect to the agricultural space as a whole, which can be characterized from a reasoned classification of productions (market gardening reduces occurrences and extensive rangelands increase them) or spatial dynamics (abandoned spaces reduce occurrences and increase extents).

INDEX

Mots-clés : zone méditerranéenne, Incendies de forêt, zones agricoles, déterminants des départs de feux

Keywords : Mediterranean area, forest fires, agricultural areas, fire ignition drivers

AUTEURS

FRANCESCO GUERRA

Francesco Guerra est économètre (INRAE-SMART LERECO, Site Agrocampus, Rennes). Il a réalisé une étude sur la relation entre les incendies de forêts et l'agriculture à l'Inrae de Corse. Il est maintenant doctorant à l'Inrae et travaille sur les cadres théoriques s'inscrivant dans la lignée des travaux récents de l'économie internationale basés sur les stratégies des firmes.

CLAUDE NAPOLÉONE

Claude Napoléone est économiste de l'environnement et des ressources naturelles (INRAE, Unité Écodéveloppement, Site Agroparc, Avignon). Il développe des modèles d'économie urbaine et d'économie régionale destinés à représenter les dynamiques d'usages des sols et leurs déterminants, principalement à partir d'approches pluridisciplinaires avec des géographes (géomaticiens), des agronomes et des écologues. Ses terrains d'étude sont localisés dans la zone méditerranéenne et les espaces de montagne.

JEAN CHRISTOPHE PAOLI

Jean Christophe Paoli est agro-économiste (INRAE-LRDE, Corte). Spécialiste des structures agraires des zones pastorales, il mobilise dans ses recherches les méthodes et concepts de l'agriculture comparée. Il s'intéresse en particulier aux relations foncières entre éleveurs et propriétaires et à l'évolution de l'occupation de l'espace montagnard. Il est responsable de l'implantation de Corte (LRDE) de l'UMR Systèmes d'élevage Méditerranéens et Tropicaux (SELMET). Ses terrains d'étude, outre la Corse sont situés en Italie (Sardaigne) et en Afrique du Nord (Tunisie), deux pays où il a séjourné.

MICHEL MOULERY

Michel Mouléry, spécialisé en géographie quantitative à l'INRAE d'Avignon depuis 2009 (Unité Écodéveloppement). Il s'intéresse sur les sujets mettant en relation l'agriculture ou le naturel souvent associé aux thématiques du territoire : étude des relations fonctionnelles ville/agriculture, déterminants des changements de l'occupation du sol en focus l'agriculture, durabilité des prairies permanentes, impact de l'agriculture sur l'éclosion et la propagation des feux de forêt... Pour plus d'informations : <https://www6.paca.inrae.fr/ecodeveloppement/Les-Femmes-et-Les-Hommes/Moulery-Michel>.

Notes et travaux de recherches

Le deux de pique ou le deux de cœur dans le jeu de la géographie publié par Jean Desmarets de Saint-Sorlin et Stefano Della Bella (1644)

Luc Oreskovic

- ¹ La série de cartes à jouer publiée en 1644 par l'académicien et littérateur Jean Desmarets de Saint-Sorlin sur le thème de la géographie présente les figures allégoriques de plusieurs pays sur les quatre continents suivant les épreuves réalisées par le graveur florentin Stefano Della Bella (Etienne de la Belle)¹. L'image de la Dalmatie² trouve sa place dans cet ensemble à visée pédagogique qui fut conçu en 1644 pour l'éducation du jeune roi de France Louis XIV à la demande du cardinal Jules Mazarin, principal ministre du monarque³. L'iconologie retenue et le commentaire l'accompagnant sur la carte à jouer témoignent de la prévalence de considérations culturelles et politiques dans l'approche d'une région de confins.

Le contexte de la politique française

- ² La conception du jeu de cartes permettant d'étudier l'histoire dans l'éducation d'un prince⁴ procède d'une maturation marquée par l'accomplissement de l'absolutisme en France. Sous les apparences du loisir, la finalité du jeu se mesure à l'aune des ambitions politiques de la monarchie française. Il sera dupliqué et diffusé au-delà des frontières du royaume.
- ³ La fin du règne de Louis XIII en 1643 laisse un royaume engagé dans l'effort de guerre, contre l'Espagne depuis 1635 et aussi dans le Saint-Empire. La publication du jeu de cartes survient dans une période qui, après la victoire française sur l'Espagne à Rocroi le 19 mai 1643, annonce un rapport de force plus favorable au royaume de France⁵ et révèle l'abaissement de la maison d'Autriche. Lors de la campagne de l'année 1644, Turenne et Enghien portent la guerre aux confins de la Bavière, en Souabe et Forêt-

Noire. Se profilent les préparatifs des négociations qui mettront fin à la guerre de Trente Ans⁶. Mais les moyens consacrés au rayonnement à l'extérieur se traduisent par une pression fiscale très difficilement acceptée à l'intérieur du royaume (édit du toisé en mars 1644, taxe d'aisés en août 1644). L'agitation de la cabale des Importants en septembre 1643⁷ prouve combien l'absolutisme doit être consolidé. Le climat exacerbé d'une guerre coûteuse nécessite de mieux convaincre du bien-fondé du gouvernement et de modeler l'opinion publique⁸. Face aux contestations les plus rudes, l'affirmation du pouvoir royal initiée par la politique de Richelieu se poursuit avec Mazarin qui œuvre pendant la minorité du jeune Louis XIV. Les outils de propagande en faveur de la monarchie se multiplient, par la *Gazette*⁹, la protection des arts et des lettres, dont l'Académie française est un vecteur privilégié. Certains supports iconographiques et littéraires valorisent l'exercice du pouvoir.

- 4 Pour mieux légitimer ses choix diplomatiques et stratégiques dans un conflit qui s'éternise, Richelieu a recours à la plume de Desmarets de Saint-Sorlin¹⁰ qui se distingue dans le domaine de l'allégorie alors si prisé¹¹. Présentée pour la première fois en novembre 1642 au palais cardinal, la pièce de théâtre intitulée « Europe », écrite par Jean Desmarets (qui deviendra sieur de Saint-Sorlin en 1653), auteur dramaturge au service de Richelieu depuis 1634 et premier chancelier (1634-1638) de l'académie française nouvellement créée, montre la supériorité de la France sur l'Espagne¹². Dans cette scénographie dont le ministre est l'inspirateur afin d'exposer ses ambitions pour le royaume de France, évoluent des figures allégoriques, notamment Francion qui rivalise avec les monarques de la maison d'Autriche, Ibère l'Espagnol et Germanique l'alliée d'Ibère, et tente de déjouer leurs intrigues¹³. Cependant, déjà, la comédie Europe caractérise non pas les princes, mais les nations¹⁴, de fait des puissances antagonistes¹⁵. Les personnages définissent les limites d'une Europe chrétienne, dont la Turquie est exclue¹⁶, tout comme dans le *Jeu de la géographie* deux ans plus tard. La comédie héroïque développée par Jean Desmarets en 1642, où chaque nation est prise dans sa globalité et dont la publication intervient après le décès de Richelieu en 1643¹⁷, préfigure quelque peu la création du jeu de carte publié en 1644 avec les figures réalisées par Stefano Della Bella, artiste ayant également bénéficié de la protection du ministre. Ayant travaillé à plusieurs reprises pour le cardinal, notamment en gravant le siège de Saint-Omer puis le siège d'Arras en 1642, Della Bella excelle dans l'iconographie des scènes de batailles et des scènes de camp. Il produit en 1643 la grande planche consacrée à Rocroi avec les armées françaises, espagnoles et impériales en ordre de bataille¹⁸. En célébrant cette victoire du jeune duc d'Enghien, futur prince de Condé, stratège alors tout à la gloire de la couronne de France, le graveur florentin s'affirme comme un instrument de l'art officiel. Ainsi les talents de Jean Desmarets et Stefano Della Bella, largement éprouvés, furent réunis dans la conception d'un jeu de cartes en 1644. Promouvoir la puissance du monarque, c'est aussi inscrire le rang du royaume par ce moyen, au centre d'un environnement géopolitique. La vocation d'arbitre de l'Europe à laquelle aspire la monarchie française peut s'exprimer.

La connaissance de l'espace géographique

- 5 Parmi d'autres composantes du continent européen, la Dalmatie ne présente qu'une valeur marginale dans le classement des cartes du *Jeu de la géographie*. Elle n'est pas une puissance, puisqu'inféodée à la République de Venise. Elle se limite à un espace

relativement réduit, sur les rivages de la mer Adriatique, adossé à la chaîne des Alpes dinariques, dont la fonction essentielle au XVII^e siècle tient à la frontière qu'elle garantit face à l'empire ottoman. En cette frange littorale où se rencontrent la mer Méditerranée et l'Europe centrale, ponctuée d'îles et de récifs, un peuple entreprenant se maintient dans divers centres urbains et portuaires. Mais seule une lecture extensive d'un périmètre englobant les régions avoisinantes partagées entre la maison autrichienne des Habsbourg et le Grand Turc donne un relief plus pertinent à une aire disputée entre les puissances régionales et revendiquée par la chrétienté¹⁹. Dans une telle acception, et assimilée à l'Esclavonie ou à l'Illyrie, la Dalmatie comprend la Croatie, la Bosnie et même l'Albanie suivant la légende portée sur la carte à jouer. Aux marges de l'Europe chrétienne, elle procède d'une position fragile et stratégique qui ne laisse pas insensible²⁰. Dans une approche pratique, la cartographie répandue par Mercator regroupe les pays qui s'étendent entre la mer Adriatique et le Danube²¹, certaines éditions juxtaposant les armoiries de la République de Venise, l'aigle bicéphale des Habsbourg et le croissant de l'empire ottoman²².

- 6 À l'instar des diverses figures choisies pour illustrer dans le jeu une cinquantaine de pays ou nations, l'image réalisée par Stefano Della Bella pour exprimer l'identité dalmate s'appuie d'abord sur le blason dessiné sur le bouclier de l'allégorie. Le champ d'azur à trois têtes de léopards couronnés d'or du royaume de Dalmatie se retrouve d'ailleurs autant dans les grandes armoiries de la Sérénissime²³ que dans celles du royaume triunitaire de Croatie-Dalmatie-Slavonie, elles-mêmes intégrées dans celles du royaume de Hongrie-Croatie puis dans celles de la maison d'Autriche. Ce pays slave n'est pas sans susciter un intérêt lié aux querelles et droits dynastiques. Dans la première moitié du XVII^e siècle, l'histoire généalogique des rois de France se plaît à rappeler que les armoiries dalmates furent portées par des fils de France²⁴ et que ce domaine de l'héritage angevin fut usurpé par Venise à l'époque médiévale²⁵. En reconnaissant l'existence de la Dalmatie nonobstant l'imbrication de ses territoires dans des ensembles géopolitiques plus vastes, le jeu de cartes relègue incidemment les puissances qui l'administrent à de simples dépositaires.
- 7 Si les territoires considérés comme faisant partie de la Dalmatie, à savoir l'Albanie, la Croatie et la Bosnie, sont énoncés dans la carte à jouer, un regard plus circonstancié sur ce secteur géographique intervient selon le lecteur pressenti. Dans le jeu publié en langue française²⁶, un surcroît de précision porte sur la situation littorale du pays le long de la mer Adriatique. Cette information est éludée dans le commentaire lié à la même figure dans une version allemande du jeu²⁷, puisqu'aux abords de la sphère d'influence habsbourgeoise la localisation est une évidence et se résume par conséquent à la mention des degrés de latitude et de longitude. À l'inverse, le détail héraldique de l'écu arboré par la figure dalmate est ignoré dans le commentaire en français. De manière concise, le message délivré situe, informe et instruit. Il évoque l'origine et la profondeur d'une identité.

L'élaboration d'une allégorie

- 8 La personnification féminine de la Dalmatie obéit à des codes iconologiques dont l'interprétation ramène aux vertus guerrières et à la théorie d'une filiation historique. Une comparaison entre les attributs ostensiblement maniés par les différentes figures allégoriques permet d'en apprécier la teneur. Si chacune des nations arbore son blason

sur le bouclier, l'équipement est différencié pour mieux animer les postures. Arbitrairement, les puissances belligérantes reconnues en Europe sont pourvues d'une arme offensive : glaive, épée, hache ou arc. Il en va ainsi pour la France, l'Espagne, l'Allemagne, la Hongrie, mais aussi pour la Dalmatie. Le peuple dalmate dont le savoir-faire dans l'art de la guerre est réputé serait-il donc davantage qu'un supplétif des Vénitiens ou des Impériaux ? Cette estime transparaît dans bien des publications de l'époque²⁸. Cependant, des traits plus saillants sont puisés dans la mythologie et s'accommodent de l'actualité du temps. Dans son ouvrage historique publié dès 1629, Scipion Dupleix signale les esclavons ou Slavons, « nation scythique d'origine comme très-belliqueuse & farouche »²⁹. En France, le premier XVII^e siècle fut fécond en pièces de théâtre classique dont les auteurs font mention de guerriers scythes dans un contexte antiquisant : Alexandre Hardy dans *Arsacome ou l'amitié des Scythes* (publiée en 1625), Tristan L'Hermite dans *Marianne* (1637), Pierre Corneille dans *Polyeucte* (1641). Dans ses stances poétiques, en 1641, Saint-Sorlin reconnaît à Cassandre une « scythique cruauté »³⁰. Quelques années plus tôt, le *Mercure françois* mettait en parallèle les débordements des Croates et autres soldats d'Ottavio Piccolomini et de Jean de Werth lors de l'offensive espagnole en Picardie avec la barbarie des Scythes et des Goths³¹. La référence aux origines scythiques était alors mise en exergue notamment en Hongrie, dans le combat contre les Turcs. Dans l'œuvre littéraire du comte Nicolas Zrinyi (Zrinski), ban (vice-roi) de Croatie, publiée à Vienne en 1651, la *Zrinyiade ou Le péril de Sziget* écrit en 1646 célèbre les vertus héroïques issues de cette ascendance³².

- 9 L'arc scythique qui distingue l'image de la Dalmatie s'inscrit dans cette typologie. Initialement cet attribut était absent, comme en atteste une esquisse de la figure³³. Avec habileté, Stefano Della Bella parvient à sublimer des caractéristiques afférentes à une mythologie tout en ménageant des clés de compréhension. Si certaines nations slaves puisent prétendument et confusément leur origine dans un peuple scythe perdu dans les limbes d'un passé lointain, la diffusion de ce concept est très actuelle au XVII^e siècle. Il est alors admis que, dans l'Antiquité, les Grecs nommaient Scythes ou Celtoscythes les peuples qui leur étaient septentrionaux et dont certains étaient localisés « au-dessus du Danube et du golfe de Venise »³⁴. Alors que les Scythes interviennent déjà dans *Rosane*, mais aussi dans *l'Ariane*, romans publiés en 1639 par Jean Desmarets de Saint-Sorlin³⁵, une belle gravure d'Abraham Bosse, sur un dessin de Claude Vignon, introduisant le quinzième livre d'*Ariane*, montre l'héroïne armée d'un arc scythique tuer l'un des Scythes qui la poursuivaient³⁶. Dans cette perspective littéraire, et comme pour les figures de Chariclée et Bradamante dans *Les Femmes illustres*, ouvrage publié en 1644 par Georges de Scudéry³⁷, l'arme survalorise l'image féminine. De même, dans le *Jeu des Reines renommées* également illustré par Stefano Della Bella, la figure de Tomyris, reine des Massagètes en Scythie, est présentée en cavalière confirmée et portant le carquois³⁸. La Dalmatie « ayant esté presque toute envahie par les Slaves ou Esclavons, Peuples de Scythie »³⁹, il est donc opportun d'associer à son image l'arc scythique à double courbure, et en forme de sigma, mentionné par les auteurs grecs et latins.
- 10 Autre aspect stylistique largement emprunté aux stéréotypes vestimentaires attachés traditionnellement aux nations de l'Europe centrale et orientale, la physionomie attribuée aux allégories intègre colback, pelisse et autres vêtements pesants. Déjà expérimenté par Stefano Della Bella dès 1633 avec ses vues du cortège de l'entrée de l'ambassadeur de Pologne à Rome⁴⁰ puis durant les années 1640 dans ses gravures portant sur des cavaliers, notamment polonais et hongrois⁴¹, le dessin du bonnet à

aigrette de plumes est reproduit sur les images de la Pologne, de la Hongrie, de la Dalmatie, de la Serbie présentées dans le jeu de la géographie. L'engouement pour la découverte qui marque les jeux conçus par Saint-Sorlin⁴² se nourrit de ces clichés inspirés par une forme d'exotisme. L'allégorie de la Dalmatie s'insère dans ce contexte distancié.

Dans le classement des nations

- 11 Sur quelle base l'ordre des figures dans les quatre séries numérales du jeu de carte de la géographie est-il intervenu ? A posteriori, le père jésuite Claude-François Ménéstrier rapporte que « n'y ayant rien qui déterminât ni aux nombres, ni aux figures ordinaires du Jeu de Cartes, il fallut peindre sur chacune la figure d'un treffle, d'un cœur, d'une pique & d'un carreau, & mettre en chiffre les nombres sur chacune de ces figures »⁴³. S'agissant de la série consacrée à l'Europe, un classement semble tout d'abord effectué au détriment des régions périphériques comme la Dalmatie ou la Sicile. Le poids politique, militaire ou démographique doit prévaloir. La carte la plus cotée correspond donc à une puissance majeure, en l'occurrence le pays d'édition ou d'usage, la France pour la version française, l'Allemagne pour la version germanique. Le Saint-Empire d'avant les traités de paix de Westphalie (1648) qui en réduiront les contours⁴⁴ conserve une envergure qui impressionne. Ainsi dans une version du jeu de carte en français⁴⁵, parmi les douze cartes de pique, la France occupe une valeur éminente, soit le dix de pique, tandis que la Dalmatie est modestement cotée deux. L'Espagne, l'Italie et l'Allemagne sont respectivement référencées par les lettres P, C et D. Mais, à la différence de l'Espagne, réelle puissance, les ensembles italien et germanique sont toutefois fragmentés en de nombreux États parfois antagonistes. Cette distorsion éventuelle entre l'allégorie unitaire et son fondement pluriel fausse la hiérarchisation apparente des figures. Seules représentées sur une monture en plein mouvement, les figures de la France et de l'Espagne illustrent la dynamique de la cavalerie et soulignent la supériorité des deux grands adversaires des guerres de la première moitié du XVII^e siècle. D'autres versions françaises situent la série numérale de l'Europe en cœur, dont la Dalmatie en deux de cœur⁴⁶. Dans le jeu en allemand⁴⁷, l'ordre est inversé : la figure majeure, l'Allemagne, correspond à l'as de pique, tandis que la Hongrie se retrouve dans le cinq de pique et la Dalmatie dans le huit de pique, juste avant la dernière carte de la série, la Sicile, numérotée neuf. La France y est absente. La gradation au sein d'une enseigne est donc fluctuante pour la figure de la Dalmatie, mais en ne lui laissant qu'un rang inférieur en adéquation avec la faiblesse de la nation ou des peuples qu'elle incarne.
- 12 Le choix des figures proposées dans le jeu de cartes n'est-il pas guidé par des paramètres religieux ? Le sens éducatif peut être perçu suivant le prisme des ambitions catholiques. En effet, même après la victoire de l'escadre maritime des forces catholiques sur les Turcs en mer ionienne à Lépante en 1571, et durant la majeure partie du XVII^e siècle, le sultan conserve son emprise territoriale en Europe⁴⁸ : la Hongrie-Croatie et la Dalmatie restent les terres chrétiennes les plus confrontées à la menace ottomane, la Pologne tente de reprendre la Podolie précisément mentionnée dans la légende liée à sa figure allégorique, la Serbie est occupée par la Sublime Porte et la Sicile est exposée aux razzias des pirates barbaresques qui s'avancent souvent en mer tyrrhénienne et au-delà. La Dalmatie, telle que définie dans la légende de la carte à

jouer, recouvre les territoires sur lesquels la congrégation romaine Saint-Jérôme des Esclavons et le collège des Illyriens fondé par le pape Grégoire XIII en 1581 entendent exercer le rayonnement de la Contre-Réforme catholique⁴⁹. Dans la configuration de la série numérale dédiée à l'Europe, la réalité territoriale de l'empire ottoman est délibérément ignorée, sauf par une allusion dans le commentaire de l'allégorie de la Grèce « maintenant misérable sous le Turc ». Ressentie comme une anomalie, la présence ottomane est rejetée. Le poids d'une dualité entre catholiques et non-catholiques est alors sensible dans la conception et la présentation de certains jeux⁵⁰. Ainsi le joueur se familiarisait avec des allégories qui lui ouvraient des horizons sur des périphéries troubles et parfois indistinctes. La Dalmatie en constituait l'une des limites.



Jeu de la géographie – deux de cœur. Gravure du ^{xvii}^e siècle.

Des hachures verticales matérialisent le rouge du cœur suivant le mode de représentation monochrome des couleurs héraldiques. Collection L. O.

NOTES

1. Caroline Joubert, *Stefano Della Bella : 1610-1664*. Caen, Musée des beaux-arts, 4 juillet-5 octobre 1998, Caen, Musée des beaux-arts de Caen, 1998, p. 66. Voir également Alessandro Baudi di Vesme, *Le peintre-graveur italien : ouvrage faisant suite au Peintre-graveur de Bartsch*, Milan, Ulrico Hoepli, 1906, p. 179 et 183.
2. Françoise Viatte, *Dessins de Stefano della Bella, 1610-1664, Inventaire général des dessins italiens, Volume 2*, Paris, Éditions des musées nationaux, 1974, p. 255, n° 579. Étude pour le « Jeu de la Géographie » : avec variantes pour la Dalmatie.

3. Orest Ranum, « Jeux de cartes, pédagogie et enfance de Louis XIV », dans Philippe Ariès et Jean-Claude Margolin (dir.), *Les jeux à la Renaissance : actes du XXIII^e Colloque international d'études humanistes*, Tours, juillet 1980, Paris, Vrin, 1982, p. 553-562.
4. Pascale Mormiche, *Devenir prince : l'école du pouvoir en France XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, CNRS Éditions, 2016, p. 37.
5. Lucien Bély, *L'Europe des traités de Westphalie : esprit de la diplomatie et diplomatie de l'esprit*, Paris, PUF, 2000, p. 139 et 169.
6. Guido Braun, *La connaissance du Saint-Empire en France, du baroque aux Lumières (1643-1756)*, Toulouse/Munich, ERES/Oldenbourg, 2012, p. 127. Sur les préliminaires du congrès de la paix de Westphalie et les plénipotentiaires des puissances européennes à Münster au printemps 1644.
7. Yves-Marie Bercé, *La naissance dramatique de l'absolutisme (1598-1661)*, Paris, Points, 2014.
8. Jorg Wollenberg, « Richelieu et le système européen de sécurité collective. La bibliothèque du cardinal comme centre intellectuel d'une nouvelle politique », *Revue XVII^e siècle*, n° 210, 2001, p. 102.
9. Christian Petitfils, *Louis XIII*, Paris, Perrin, 2008, p. 625.
10. Lucien Bély, *L'Europe des traités de Westphalie...*, op. cit., p. 234.
11. Georges Couton, « Réapprendre à lire : deux des langages de l'allégorie au XVII^e siècle », *Cahiers de l'association internationale des études françaises*, n° 28, 1976, p. 90.
12. Catherine Guillot, « Richelieu et le théâtre », *Transversalités*, n° 117, 2011, p. 85-102.
13. Philippe Azoulay, « L'Europe de Richelieu d'après l'œuvre de Desmarets de Saint-Sorlin, 1640-1642 », dans Odile Wattel de Croizant et Gérard Montifroy (dir.), *Du mythe à la géopolitique. L'Europe : mythe et symboles*, Lausanne, L'Age d'Homme, 2007, p. 100.
14. Hugh Gaston Hall, « Europe, allégorie théâtrale de propagande politique », dans Roland Mousnier et Jean Mesnard (dir.), *L'âge d'or du mécénat (1598-1661), actes du colloque international CNRS (mars 1983)*, Paris, Éditions du CNRS, 1985, p. 322.
15. Lucien Bély, *L'Europe des traités de Westphalie...*, op. cit., p. 233.
16. Philippe Azoulay, « L'Europe de Richelieu... », art. cit., p. 106.
17. Claire Chaineaux, Catherine Gillot [textes établis, présentés et annotés par], *Jean Desmarets de Saint-Sorlin. Théâtre complet (1636-1643)*, Paris, Honoré Champion, 2005, p. 13 et 816.
18. Françoise Pellicer, « Les glorieuses conquêtes de Louis le Grand », dans Marianne Barrucand (dir.), *Arts et culture : une vision méridionale, actes du IV^e congrès national d'archéologie et d'histoire de l'art, Montpellier, 7-10 novembre 1996*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2001, p. 101-106.
19. Pierre d'Avity, *Le monde, ou la description générale de ses quatre parties, avec tous ses empires, royaumes, estats et républiques... avec un discours universel comprenant les considérations générales du monde céleste et terrestre... composé par Pierre d'Avity, seigneur de Montmartin...*, Paris, Claude Sonnius, 1637, tome III, p. 1430 sq.
20. Louis Deshayes de Courmenin, *Voiage [sic] de Levant fait par le commandement du Roy en l'année 1621*, Paris, Adrian Taupinart, 1629, p. 184 : « Le grand Seigneur a maintenant pour confins vers le Couchant le Royaume de Dalmatie, & la mer Adriatique » ; p. 487 : « comme la peste est continuellement en Turquie, toutes les villes Chrétiennes qui sont le long de la coste de Dalmatie, ne donnent aucune entrée pratique aux Turcs, ny à ceux qui conversent avec eux, qu'ils n'ayent fait la quarantaine ».
21. Ankica Pandžić, *Pet stoljeća zemljopisnih karata Hrvatske, izložba povijesnog muzeja Hrvatske*, Zagreb, Muzej za umjetnost i obrt, 1988, p. 57 ; Gerhard Mercator, *Atlas sive cosmographicae meditationes*, typis aenis Henrici Hondii, Amsterodami, 1623.
22. Gerhard Mercator, *Sclavonia, Croatia, Bosnia, cum Dalmatiae parte*, W.-J. Blaeu, Amsterdam, 1635.
23. Voir par exemple *Der durchlauchtigen Welt vollständiges Wappenbuch*, zweite Auflage, Nürnberg, 1772, erste Band, p. 65 et planche 21.

24. Philippe Labbé, *Tableaux généalogiques de la maison royale de France*, Paris, Gaspard Maturas, 1649, p. 157 : « Estienne de Hongrie, Duc d'Esclavonie & de Dalmatie, cinquième fils du Roy Charles Charobert, portoit d'Esclavonie, party de Dalmatie » ; p. 174 : « Dalmatie, de gueules à trois testes de Lyons leopardes d'or ».
25. Pierre Scévole de Sainte-Marthe et Louis de Sainte-Marthe, *Histoire généalogique de la maison de France*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1628, tome second, p. 318.
26. Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie, boîte FOL-KZ-705 (4, 10a). Jeu de la géographie : [jeu de cartes, estampe] : [représentant des régions et pays des quatre continents] [3^e état, en couleur sans enseignes] / [Stefano Della Bella], 1644.
27. Bib. nat. de France, département Estampes et photographie, réserve boîte ECU-KH-167 (1BIS, 41-43). Jeu géographique à enseignes allemandes, Della Bella, Stefano (1610-1664), graveur du modèle. Allemagne, 1680-1700.
28. Pierre d'Avity, *Le monde, ou la description générale de ses quatre parties...*, op. cit., p. 1433 : « Les Croates catholiques sont vaillans, & ne manquent d'un bon nombre de Cavalerie, & d'Infanterie, qui est fort estimée » ; p. 1436 : [les Dalmates] « ont une merveilleuse résolution aux combats ».
29. Scipion Dupleix, *Histoire générale de France avec l'estat de l'Eglise et de l'Empire*, Paris, Claude Sonnius, 1629, p. 363. Voir également l'édition de 1663, Paris, Denys Bechet, 1663, tome I, p. 345.
30. Jean Desmarets de Saint-Sorlin, *Œuvres poétiques du sieur Desmarets*, Paris, Henri Le Gras, 1641, p. 50. Acte troisième des Visionnaires (comédie).
31. *Le Mercure françois*, tome 21, Paris, Olivier de Varennes, 1636, p. 214-215.
32. *La Zrinyade ou Le Péril de Sziget : Miklos Zrinyi : épopée baroque du XVII^e siècle*, introduction, traduction et notes de Jean-Louis Vallin, postface de Farkas Gabor Kiss, Villeneuve-d'Asq, Presses universitaires du septentrion, 2015. Voir également Chantal Delsol et al., *Mythes et symboles politiques en Europe centrale*, Paris, PUF, 2002, p. 45-46.
33. Musée du Louvre, département des arts graphiques. Stefano Della Bella, Projet de cartes à jouer : Femme debout portant un turban à aigrette et tenant un bouclier. Collection Edmond de Rothschild 3356 DR/4 Recto. H. 00,045m ; L. 00,037m.
34. Daniel d'Ivigné-Broissinière, *Dictionnaire [sic] théologique, historique, poétique, cosmographique et chronologique*, Paris, Guillaume Le Bé, Pierre Billaine, 1627, p. 2240. Voir également Guillaume de Saluste du Bartas, *La seconde sepmaine : Reveuë, augmentée et embellie...*, Anvers, Herman Mersmann, 1591, p. 451 : « Les Scythes sont aujourd'hui des Sclavons, Moscovites et Tartares ».
35. Jean Desmarets de Saint-Sorlin, *Rosane histoire tirée de celle des Romains et des Perses, dédiée a madame la duchesse d'Esquillon par Mr. Desmaretz...*, Paris, Henry Le Gras, 1639 ; *L'Ariane*, Paris, Mathieu Guillemot, 1639, livre XV.
36. *Ibid.*, p. 702.
37. Georges de Scudéry, *Les femmes illustres, ou les harangues héroïques, avec les véritables portraits de ces héroïnes, tirez des médailles antiques*, seconde partie, Paris, Toussaint Quinet, Nicolas de Sercy, 1644, p. 454 par exemple.
38. Bib. nat. de France, département Estampes et photographie, réserve KH-34 (B, 26)-Boîte ECU. Jeu des reynes renommées.
39. Claude Vanel, *Histoire et description ancienne et moderne du royaume de Hongrie et des autres États qui ont été, ou qui sont encore ses tributaires*, Charles de Sercy, 1688, livre IV, p. 319.
40. Daniel Roche (dir.), *Voitures, chevaux et attelages, du XVI^e au XIX^e siècle*, Paris, Association pour l'Académie d'art équestre de Versailles, 2000, p. 176.
41. Charles-Antoine Jombert, *Essai d'un catalogue de l'œuvre d'Etienne de la Belle, peintre et graveur florentin, Disposé par ordre historique suivant l'année où chaque pièce a été gravée. Avec la vie de cet Artiste, traduite de l'Italien, & enrichie de notes*, Paris, Chez l'auteur, Libraire du Roi pour le Génie & l'Artillerie, 1772, p. 115, année 1646 : 2. « Buste de Polonois à mi-corps, vu en face, avec bonnet & aigrette, barbe & moustache, vêtu d'une robe » ; p. 125, année 1646 : 46 « Deux Hongrois à mi-corps, avec bonnets & aigrettes de plumes, vus tous les deux par le dos ».

42. Marie-Christine Pioffet, *Espaces lointains, espaces rêvés dans la fiction romanesque du grand siècle*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, coll. « Imago mundi » n° 13, 2007, p. 24.
 43. Claude-François Ménestrier, *Jeu de cartes du blason*, Lyon, Thomas Amaulry, 1692, p. 15.
 44. Klaus Malettke, « Les traités de paix de Westphalie et l'organisation politique du Saint Empire romain germanique », *Revue XVII^e siècle*, n° 210, 2001/1, p. 126.
 45. Bib. nat. de France, département Estampes et photographie, réserve boîte FOL-KH-381 (3, 54). Jeu de la géographie [représentant des régions et pays des quatre continents].
 46. Bib. nat. de France, département Estampes et photographie, boîte FOL-KZ-705 (4, 10b). Jeu de la géographie [représentant des régions et pays des quatre continents].
 47. Bib. nat. de France, département Estampes et photographie, Réserve boîte ECU-KH-167 (1BIS, 41-43). Jeu géographique à enseignes allemandes, Della Bella, Stefano (1610-1664), graveur du modèle. Allemagne, 1680-1700.
 48. Pierre d'Avity, *Les estats, empires, royaumes, et principautez du monde: representez par l'ordre, et veritable description des pays, moeurs des peuples... Avec la noble et celebre origine de tous les ordres militaires & de cheualerie de toute la chrestienté*, Paris, Pierre Chevalier, 1628, p. 961 : « Des Estats du Turc en Europe », p. 961 sq. : « ce qu'il possède en Esclavonie ».
 49. Sur le contexte adriatique voir Yves-Marie Bercé, *Lorette aux XVI^e et XVII^e siècles, histoire du plus grand pèlerinage des Temps modernes*, Paris, Maison de la recherche de l'université de Paris-Sorbonne, 2011, p. 256.
 50. Philippe Palasi, *Les jeux de cartes et de l'oie héraldiques aux XVII^e et XVIII^e siècles : une pédagogie ludique en France sous l'Ancien Régime*, Paris, Editions A&J Picard, 2000, p. 118.
-

RÉSUMÉS

Au milieu du XVII^e siècle, une perception distanciée de la Dalmatie se traduit par l'iconologie adoptée dans une série de cartes à jouer élaborée par l'académicien français Jean Desmarets de Saint-Sorlin et le graveur florentin Stefano Della Bella. Figure allégorique parmi d'autres, la personnification d'un territoire et d'une nation doit se distinguer par des traits caractéristiques. Les choix esthétiques de l'art graphique déclinent des présupposés d'ordre mythologique et des réalités géographiques et historiques. Il convient donc de nuancer le jugement de valeurs qui en résulte.

In the middle of the 17th century, a distant perception of Dalmatia is reflected in the iconology adopted in a series of playing cards developed by the French academician Jean Desmarets de Saint-Sorlin and the Florentine engraver Stefano Della Bella. Allegorical figure among others, the personification of a territory and a nation must be distinguished by characteristic features. Aesthetic choices of graphic art suggest mythological presuppositions and geographic and historical realities. The resulting value judgement should be nuanced.

INDEX

Mots-clés : Dalmatie, carte à jouer, Jean Desmarets de Saint-Sorlin, Stefano Della Bella, allégorie, arc scythique, golfe de Venise, mer Adriatique

Keywords : Dalmatia, playing cards, Jean Desmarets de Saint-Sorlin, Stefano Della Bella, allegory, scythian arc, gulf of Venice, Adriatic sea

AUTEUR

LUC ORESKOVIC

Membre du conseil scientifique auprès de la Société Ruđer Bošković pour la recherche universitaire sur l'aire culturelle croate (Paris-IV Sorbonne), Luc Orešković a soutenu sa thèse de doctorat à l'École pratique des hautes études sur le diocèse de Senj-Modruš en Croatie, de la Contre-Réforme aux Lumières (1650-1770). Il a notamment publié : « La dévotion à la Santa Casa : célébrer la Translation entre Trsat et Loreto au XVII^e siècle », *Cahiers du centre de recherche historique* (CRH) de l'EHESS, n° 41, avril 2008 – Sanctuaires et transferts de cultes, p. 73-88 ; « Mesurer le rayonnement d'un centre de pèlerinage : l'exemple de Notre Dame de Trsat en Croatie habsbourgeoise (1650-1750) », *Revue Mabillon*, 20 (T. 81), 2009, p. 229-250 ; « Entre Saint Empire romain germanique et royaume de France, les offres de service d'un soldat croate au milieu du XVIII^e siècle », *Annales de l'Est*, n° 2, 2013, p. 199-230 ; « L'inventaire de la bibliothèque des franciscains de Trsat (1713) », *Études franciscaines*, n° 11, fasc. 2, 2018, p. 237-272.

D'un *Studium* à l'autre : la *peregrinatio academica* des professeurs anatomistes en Europe (années 1540-1550)

From a Studium to another: the peregrinatio academica of anatomy teachers in Europe (1540s-1550s)

David Soulier

- 1 Dans la veine des articles d'Antonella Romano¹ et de Simon Schaffer², il est nécessaire d'adopter une nouvelle optique d'investigation dépendant d'une dynamique de circulation axée sur une corrélation entre production des savoirs et construction d'espaces, de sorte à en arriver à une cartographie, voire une « géographicité », selon Stéphane van Damme³, de l'histoire des sciences, chose qui reste à entreprendre pour l'histoire de l'anatomie.
- 2 Car l'histoire actuelle de l'anatomie semble ne pas se distinguer de l'ancienne histoire en ce qu'elle présente le paradoxe persistant de figer d'éminents anatomistes dans une position statique, de façon à les figurer plus comme de grands écrivains que comme des professeurs actifs et itinérants. En fait, ces anatomistes, en plus d'être de grandes figures dans le monde des sciences, étaient avant tout des professeurs qui successivement enseignaient leur matière dans plus d'une université ou *Studium*. André Vésale, auteur du fameux *De humani corporis fabrica* (1543), et d'autres auteurs anatomistes plus ou moins célèbres des années 1540-1550 ont tous eu un parcours de professeur circulant d'une université de médecine à l'autre surtout dans l'Italie du nord.
- 3 Le parcours mobile de ces professeurs anatomistes ne peut être pleinement apprécié que du point de vue des mêmes universités où ils ont étudié et enseigné. Dans le cas de Vésale et de certains anatomistes encore qualifiés de « post-Vésaliens », il s'agissait des écoles de Padoue, de Pise, de Rome et de Valence. Ce sont ces lieux d'enseignement dont il faut tenir compte et au sein desquels ces anatomistes ont pu briller puis

consigner les résultats de leurs recherches et cours en composant une production qui devait faire avancer la connaissance anatomique.

- 4 Ces différentes circulations motivées par ces enseignements successifs d'anatomistes qui recherchaient au départ la meilleure formation dispensée et ensuite des conditions pédagogiques plus convenables non seulement reflètent le parcours desdits anatomistes, mais aussi permettent de faire état de l'évolution scientifique de leur œuvre. À travers le prisme de leur *peregrinatio academica*, il est donc permis d'avoir un autre regard sur l'activité de Vésale et des anatomistes qui l'ont côtoyé et connu personnellement ou lui ont succédé dans un esprit d'émulation, voire de correction scientifique à la fois de son enseignement et de son *opus magnum*.

Au *Studium* de Padoue

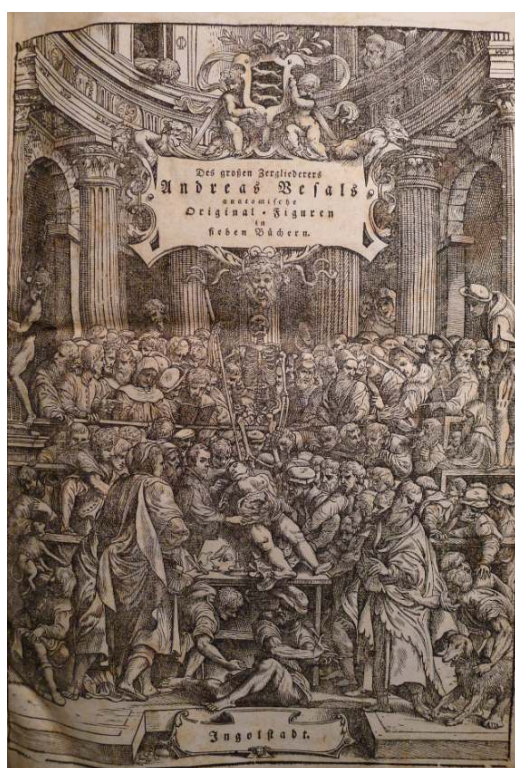
- 5 Depuis sa fondation en 1222, le *Studium Patavinum* a acquis un prestige croissant qui lui confère alors le statut de première faculté de médecine européenne et principale destination des étudiants venus de différents pays, au point de supplanter son rival et géniteur qu'était l'*Alma Studiorum* de Bologne⁴. Rouvrant ses portes en 1517 après la Guerre de la Ligue de Cambrai, le *Studium* de Padoue continue d'être administré par le Sénat vénitien, qui va élire en 1528 trois *Riformatori dello Studio* chargés de la tenue d'enseignements réguliers destinés aux citoyens du territoire vénitien et assurés par d'éminents professeurs payés par les étudiants eux-mêmes. Le cursus médical dure quatre ans et est dispensé par trois professeurs de médecine et un de chirurgie, les chaires professorales étant souvent occupées en paire par deux professeurs qui enseignent ensemble, mais cela n'est pas toujours le cas.
- 6 Le premier document archivistique restant qui stipule la réalisation d'une dissection au sein du *Studium Patavinum* date de 1446⁵. En fait, l'anatomie au *Studium* était alors une matière non pas distincte de la chirurgie, mais incluse dans la chirurgie⁶. D'après les Statuts du *Studium*, la démonstration d'anatomie publique était organisée par un *rector* (représentant étudiant élu), deux *consilarii* (présidents des *nazioni* d'étudiants) et deux *massarii* (étudiants assistants diplômés) responsables de la mise en place de l'évènement, à savoir rassembler les instruments, procurer le matériel de dissection, réguler les entrées à la séance et surveiller le public, qui était composé d'étudiants, académiciens et magistrats, parmi lesquels figurait l'un des *Riformatori*⁷.
- 7 Les Statuts de l'université ordonnaient une dissection par an qui avait lieu durant la période hivernale (pour la conservation des corps) et qui pouvait durer jusqu'à six semaines. Le matériel de dissection était, selon les disponibilités, deux corps, d'un homme et d'une femme, ou un seul de l'un des deux sexes. Le cadavre devait être celui d'un condamné au « *capitis supplicium* » à moins de mille lieux à l'intérieur du territoire vénitien et ne devait pas être celui d'un citoyen padouan ou vénitien, ni d'un membre ou proche d'une famille distinguée de la région⁸.
- 8 Avant l'arrivée de Vésale, la méthode des cours d'anatomie au *Studium* de Padoue, comme dans les autres facultés de médecine italiennes, consistait en un système tripartite fondé sur la lecture d'un manuel de dissection médiéval faisant autorité, l'*Anothomia* de Mondino, malgré ses erreurs galéniques. Les Statuts du *Studium* établis en 1465 et renouvelés en 1495 puis en 1545, stipulent que l'enseignement anatomique, qui servait de base à la chirurgie, est dispensé par un *lector* ou *doctor extraordinarius*, député par le *rector* et les *consilarii*, qui lit ou récite le manuel de Mondino, par un

ostensor ou *doctor ordinarius* qui explique le texte en vérifiant sur le cadavre exposé et en montrant à l'auditoire ce qu'enseigne le *lector*, et par un *sector*, souvent un barbier chargé de couper sur le cadavre les parties en question, la seule personne étrangère à la faculté et pourtant proche de la source⁹. Cet agencement est bien illustré par le frontispice de l'*Anothomia* incluse dans les nombreuses éditions du *Fasciculus medicinae* de Johann von Ketham. En un mot, la démonstration anatomique servait l'autorité textuelle galénique, ce qui vaudra une critique proverbiale de la part d'André Vésale (1514-1564).

- 9 Car le prestige du *Studium* padouan au XVI^e siècle est dû en premier lieu à l'enseignement heureux et attractif donné par l'anatomiste flamand. Favorisé par ses quatre années d'études en médecine à Paris et à Louvain, le jeune Vésale, achevant sa formation au *Studium*, y obtient en 1537 son diplôme et le poste d'« *explicator chirurgiae* » chargé du cours pratique d'anatomie. En succédant au tandem formé par Marcantonio Montagnana et Paolo Colombo de Crémone, il occupe à la fois le « *primum* » et « *secundum locum* » de la chaire professorale de chirurgie¹⁰ – bien qu'il ne soit pas le premier à les réunir – et assure ainsi les rôles traditionnels de *lector* et d'*ostensor* de l'enseignement régulier. Ce double poste lui vaut le salaire double de 40 florins, salaire qui sera augmenté deux fois, de 70 florins en 1540 pour sa « *summam secandi cadavera peritiam* », et de 200 en 1543 « *per esser molto eccellente nell'arte Anatomica ne'tempi presenti da lui molto illustrata* »¹¹.
- 10 C'est ainsi que Vésale enseignera l'anatomie avec succès au *Studium* padouan durant six ans jusqu'à l'hiver 1543, lorsqu'il reprend ses cours avec approbation unanime du Sénat et un auditoire nombreux estimé à plus de cinq cents élèves assidus¹². Cela n'est sûrement pas sans lien avec la publication en juin de sa fameuse *Fabrica*, pour laquelle il a dû se rendre à la maison d'édition bâloise d'Oporinus, et qui toutefois ne remplacera pas le manuel de Mondino et restera cantonnée aux lectures personnelles des étudiants qui peuvent se procurer cet *opus magnum*. Car c'est en profitant de sa situation privilégiée à Padoue que l'anatomiste flamand, s'appuyant sur ses investigations et ses cours anatomiques ainsi que sur ses premières productions comme les *Tabulae Anatomicae Sex* (1538), a composé ce qui est à ce jour considéré comme le premier traité d'anatomie moderne, malgré des rémanences galénistes.
- 11 La *Fabrica* de Vésale est illustrée d'une série de planches anatomiques détaillées et belles exécutées par un graveur élève du Titien, Jan van Calcar, ainsi que d'un frontispice littéralement spectaculaire dans lequel l'auteur s'est représenté lui-même en train de disséquer le corps d'une femme au centre d'un théâtre d'anatomie dans la cour du *Studium* et sous les yeux d'un auditoire dense et nombreux de 80 hommes de différentes conditions sociales. Or ce frontispice est moins un document historique qu'un manifeste visuel et rhétorique : les séances de dissection étaient réservées aux seuls étudiants, qui devaient payer l'entrée, et se déroulaient dans un amphithéâtre non pas permanent (qui sera érigé par Fabrizi d'Aquapendente en 1594), mais temporaire que l'on montait en bois chaque hiver. Bien que cette gravure ait été souvent célébrée comme la victoire de l'observation directe sur l'autorité livresque galénique (une idée qui reste attribuée à Vésale malgré son inspiration galénique et « pré-Vésalienne ») et la réunion des trois charges entre les mains de Vésale (qui n'était pas le premier à occuper les postes de *lector* et d'*ostensor*), on y a vu représentés au premier plan, près de Vésale, les trois figures de l'anatomie antique, Galien, Aristote et Hérophile¹³, et Vésale lui-même est davantage apparu représenté uniquement comme

ostensor, alors que le *lector* est caricaturé par le squelette dressé et le *sector* par les deux barbiers cachés sous la table¹⁴.

- 12 En tout cas, dans cette image, Vésale arbore un message selon lequel la dissection produit le texte, et non l'inverse, prenant ainsi le contre-pied de l'enseignement traditionnel, lequel se retrouve caricaturé aussi dans la longue *Praefatio* dédiée à l'empereur Charles Quint et rédigée également dans un style rhétorique. D'un côté, Vésale s'enorgueillit d'avoir relevé quelque 200 fautes de Galien induit en erreur par l'anatomie simienne dont il se devait de se contenter à cause de l'interdit romain (quoique sa position envers l'autorité galénique reste complexe), de l'autre il critique le système tripartite, avec les *lectores* qui, du haut de leur chaire, « croassent comme des corneilles et parlent de choses dont ils ne sont jamais approchés », ainsi que les *sectores*, des barbiers qui « sont si ignorants des langues qu'ils ne peuvent ni expliquer aux spectateurs les parties qu'ils ont disséquées ni couper proprement ce qui doit être montré »¹⁵.



Frontispice de la *Fabrica* d'André Vésale, réédition allemande par H. Leveling, Ingolstadt, 1783 (collection particulière).

Cliché de l'auteur

- 13 Or le *Studium* padouan sera le lieu de formation et d'enseignement aussi des successeurs de Vésale qui mettront à l'épreuve son œuvre, à commencer par un parent de son prédécesseur. Realdo Colombo (1515-1559), qui a d'abord été apothicaire dans sa Crémone natale et a suivi les cours du chirurgien vénitien Giovanni Lonigo, s'inscrit au *Studium* en 1538, puis obtient son diplôme de médecine ainsi qu'une chaire de sophistique avec John Caius, colocataire de Vésale, en 1540¹⁶. L'année suivante, Colombo est élu par le *Studium* pour obtenir le « *secundum locum* » de la chaire occupée par Vésale, mais il n'est pas approuvé par le Sénat, qui, le 17 octobre 1541, l'exclut de ce poste pour qu'y reste uniquement Vésale¹⁷. Mais le 15 octobre 1542, alors que Vésale est parti temporairement de Padoue à Bâle pour y préparer la publication de sa *Fabrica*,

Colombo est chargé de le remplacer pendant l'hiver 1542-1543 et pour un salaire de 20 florins qui seront décomptés de celui de Vésale le 27 février 1543¹⁸.

- 14 Une rémunération aussi faible peut s'expliquer par le fait que Colombo, peut-être à cause de sa prétendue inexpérience ou d'une décision des *Riformatori*, s'est vu confier l'unique tâche de *sector*, en collaboration avec Pamphilio Montio, *lector* du Mondino, et Giovanni Paolo Crasso, *ostensor*¹⁹, d'où un retour inattendu au traditionnel enseignement tripartite de l'anatomie là où Vésale avait pourtant enseigné en occupant à lui seul les deux postes de la chaire de chirurgie.
- 15 Après le bref retour de Vésale à Padoue et son départ définitif pour la cour de Charles Quint, Colombo lui succède, le 24 octobre 1544, pour un salaire augmenté à 70 florins, mais une fois de plus pour tenir le rôle de *sector*²⁰, avec, pour *lector* du Mondino, son ancien maître Giovanni Battista Montano et, pour *ostensor*, à nouveau Paolo Crasso²¹. Ainsi, le message affiché par le manifeste visuel de la *Fabrica* semble n'avoir guère été pris en compte par les *Riformatori* du *Studium* où l'auteur avait enseigné durant six ans.
- 16 En fait, Colombo a eu l'occasion d'assister Vésale en tant que *sector* dans ses cours, durant lesquels il lui avait montré certains faits anatomiques inédits comme le ligament stylo-hyoïde, comme le rappellera avec gratitude l'anatomiste flamand dans sa *Fabrica*²², avant de supprimer son nom dans la seconde édition (1555) et de le traiter avec mépris dans sa *Lettre sur la racine de Chine* (1546) à la suite d'une rupture d'amitié. Dans ladite *Lettre*, Vésale, en désignant son ancien assistant par le terme de « demi-savant », le blâme pour sa supposée inexpérience et pour son ingratitude pour l'aide qu'il lui aurait apportée pendant sa formation. Il lui reproche notamment d'avoir prétendu découvrir certains faits anatomiques ignorés de lui, tels que la veine splénique, quand il l'avait remplacé durant l'hiver 1542 durant son séjour à Bâle²³, et de l'avoir ridiculisé face à ses étudiants en démontrant qu'il avait imité Galien en décrivant et représentant dans la *Fabrica* un septième muscle oculaire chez l'homme qui est tiré de l'œil bovin, le *m. retractor bulbi*, ce dont Vésale se défend en prétextant un souci pratique²⁴. Un autre témoignage sera apporté par Colombo lui-même dans son traité d'anatomie publié à titre posthume : il rapporte avoir vu une variation anatomique de onze côtes au lieu de douze dans un cadavre qu'il disséquait au *Studium* alors que Vésale se trouvait à Bâle²⁵.
- 17 Début 1546, Colombo, peut-être lassé par son champ d'action limité, quitte sa chaire de chirurgie de Padoue, qui sera occupée, le 12 décembre 1547, par Giovanni Paolo Guiduccio di Urbino pour 50 florins, avec la charge « *d'Incisore e di far l'anatomia* », ce en quoi il est jugé un « *Scolare di Andrea Vesalio* »²⁶, et ensuite par Alessandro Sarego de Vérone, qui « *lesse la Chirurgia e taglio nell'Anatomia* », du 14 décembre 1550 jusqu'en septembre 1551²⁷. Colombo perçoit son dernier salaire annuel de 70 florins le 6 février 1546 pour les deux mois précédents, avant de partir enseigner à Pise²⁸.
- 18 L'enseignement anatomique prôné par Vésale sera assumé avec brio et succès durant dix ans par un nouveau successeur qui, par diplomatie, se dira être son émule, non sans apporter de nombreuses corrections sévères à la *Fabrica*. Gabriel Fallope (1523-1562) apprend l'anatomie en autodidacte dans sa Modène natale, où le *Collegio dei medici* lui propose d'animer un cours d'ostéologie en décembre 1544²⁹. Ensuite, il serait allé suivre les cours de Colombo et de son *lector* Montano à Padoue un bref temps en 1545, avant de partir la même année continuer ses études sous Antonio Musa Braccavola à Ferrare, où il est diplômé en 1547 et enseigne, côtoyant Amatus Lusitanus, le frère de Vésale, François, et leur ami commun Giovanni Battista Canani³⁰.

- 19 Après un enseignement de quelques années à Pise, Fallope s'installe à Padoue et succède indirectement à Colombo à la même chaire du *Studium*. Déjà connu de la faculté padouane et à l'étranger pour sa grande expérience de toute la médecine, il obtient, le 23 septembre 1551, la chaire des remèdes simples au Jardin botanique, ainsi que, le 9 octobre, celle de chirurgie et d'anatomie, qu'il dirige à lui seul toutes les fois qu'il en a l'occasion, et ce « *summa cum laude, & Universitatis approbatione* » et pour un salaire annuel de 200 florins, soit autant que ce qu'avait perçu au final Vésale³¹.
- 20 Revenant de Rome, où on le sollicite pour soigner le frère du pape Jules III, Fallope est rappelé au *Studium* le 1^{er} décembre 1552 et y reste confirmé. Or l'enseignement traditionnel de l'anatomie est de nouveau restauré en 1554 par les *Riformatori*, qui élisent Andrea Appellato, second professeur de médecine pratique, en tant que *lector* du Mondino, Vittore Trincavella, premier professeur, comme *ostensor*, et Fallope comme simple *sector*³². En raison du prestige acquis par Fallope à Padoue, cette division déclenche une colère exceptionnelle des étudiants, qui réclament l'exclusion de Trincavella pour que tout l'enseignement anatomique revienne de nouveau au seul Fallope, suscitant un tumulte tel qu'il cause la fermeture temporaire de l'école d'anatomie³³. Le message arboré par le manifeste visuel offert par le frontispice de la *Fabrica* ne fut donc compris et appliqué qu'avec le nouveau successeur de l'auteur à Padoue.
- 21 L'année suivante, la pratique anatomique est rétablie avec profit par Fallope et, par décret municipal, les cadavres sont désormais acheminés non plus seulement de la ville, mais aussi de tout le territoire vénitien, et ce pour mettre fin aux dérives des dissections privées à Padoue³⁴. Fallope peut bénéficier d'une plus grande disponibilité en matériel de dissection pour assurer l'enseignement et composer l'ouvrage qui devait corriger celui de son prédécesseur flamand, si bien qu'en 1557 il pratique des dissections sur sept corps procurés par les *Riformatori*³⁵. Par conséquent, il voit son salaire augmenté à 270 florins le 12 novembre 1560³⁶, même si sa santé chancelante l'a empêché de donner son cours d'anatomie l'année précédente³⁷. Affaibli en 1562, il reçoit sous sa direction un *sector* envoyé de Venise et qui avait déjà occupé son poste avant Vésale, Francesco Lendinaria, qui l'assiste pour 35 florins³⁸. Or le 9 octobre de la même année, le maître, tourmenté par une forte fièvre, est emporté par une mort prématurée³⁹.
- 22 Le succès des cours d'anatomie donnés par Fallope au *Studium Patavinum* pendant dix ans jusqu'à la fin de sa vie est tel que, grâce à ce nouveau successeur de Vésale, s'est développé l'enseignement anatomique à Padoue, qui avait pris divers chemins après le départ de Vésale et que se succéderont de grands anatomistes sur deux siècles. De son enseignement d'anatomie donné à Padoue au cours des années 1550 ont été retrouvés récemment des cahiers de notes de certains étudiants de la *Nazione germanica*⁴⁰. Mais c'est dans son seul ouvrage authentique qu'ont été rapportés les résultats de son enseignement anatomique donné au *Studium* padouan : il s'agit de ses *Observationes Anatomicae*, que Fallope a rédigées en 1557 puis publiées en 1561 à Venise, par crainte de plagiat de certaines de ses découvertes (sous-entendant Colombo), et qui vont connaître un succès tel que Vésale, après en avoir reçu par chance un exemplaire à la cour de Madrid, décidera de lui répondre par un *Examen* (Venise, 1564) que Fallope n'aura pas reçu à temps. L'anatomiste italien rapporte dans son traité certaines expériences qu'il a pu mener au *Studium*, comme lors du cours qu'il a donné le 29 décembre 1553, durant lequel il a découvert le *m. levator palpebrae superioris* (que

Vésale confondra avec la *glandula lacrimalis*) en ayant disséqué l'œil d'une tête de dauphin rapportée du marché par un médecin allemand et vérifié sur l'œil bovin puis humain⁴¹.

- 23 Après le décès de Fallope, la chaire d'anatomie du *Studium* reste vacante de 1563 à 1564⁴². Le Sénat vénitien souhaite peut-être que revienne enseigner Vésale, alors qu'il fait son voyage sans retour à l'autre bout de la Méditerranée au milieu de l'année 1564⁴³. Les *Riformatori* sont donc forcés de se rabattre la même année sur Prospero Borgarucci afin de remplacer le *sector* de Fallope, Francesco Lendinaria, mais il va décevoir les étudiants et les examinateurs, ce qui lui vaudra d'être exclu par ceux qui l'ont élu⁴⁴. En conséquence, la chaire d'anatomie restera vacante toute l'année (une source divergente indique qu'elle est occupée par le professeur padouan Niccolo Bucella⁴⁵) jusqu'à la nomination du grand élève de Fallope, Girolamo Fabrizi d'Aquapendente, dès l'année suivante, lequel enseignera l'anatomie pendant quarante ans avec succès et reformera profondément l'enseignement universitaire padouan.

Au Nuovo Studio de Pise

- 24 Le *Nuovo Studio Pisano*, fondé vers 1540 par le duc de Toscane, Cosme I^{er} de Médicis, aura été le lieu d'enseignement temporaire pour Vésale, Colombo et Fallope, l'un succédant à l'autre pour satisfaire le souhait du grand-duc généreux et amateur des sciences, avant de laisser son poste pour un autre plus approprié et intéressant autre part.
- 25 Vésale, ayant donné ses derniers cours au *Studium* de Padoue en décembre 1543, accepte la proposition de Cosme de Médicis transmise par son secrétaire Benedetto Varchi, avec lequel il entretiendra une courte correspondance⁴⁶, et part pour Pise, où il enseigne à l'académie ducale à titre provisoire durant trois semaines de janvier à février 1544, un heureux séjour pédagogique qu'il ne manquera pas de rappeler dans sa *Lettre* (1546)⁴⁷. Au *Studio* de Pise, ses cours suscitent, comme à Padoue, une grande admiration de la part des étudiants pisans ainsi que du duc, lequel assiste volontiers à ses séances de dissection publique et a même reçu de Vésale un exemplaire de sa *Fabrica*, avec un rare intérêt si bien qu'il ordonne qu'on fournisse à Vésale une quantité abondante de matériel de dissection acheminé de plusieurs endroits⁴⁸. En retournant à Padoue peu après, Vésale est blâmé par les *Riformatori* du *Studium* pour avoir osé enseigner ailleurs et il n'a pas d'autre choix que de concrétiser les engagements qu'il a pris avec le grand dedicataire de sa *Fabrica* et d'entrer à la cour de Spire, où il restera médecin impérial jusqu'à la fin de sa vie, en dépit de la sollicitation vaine faite auprès de Charles Quint par le duc⁴⁹, qui avait proposé à Vésale un salaire annuel de 800 couronnes s'il acceptait d'occuper une chaire permanente. Le *Nuovo Studio Pisano* aura été pour Vésale une dernière occasion d'enseigner, pour une courte durée, l'anatomie avec succès et passion.
- 26 Pris au dépourvu, Cosme de Médicis ne peut que se tourner vers Realdo Colombo au début de l'année 1546, quand celui-ci quitte sa chaire d'anatomie à Padoue, où il se contentait du rôle de *sector*, pour accepter l'offre généreuse du duc. Colombo vient enseigner l'anatomie à l'école ducale, où, comme à Padoue, il assure pareillement la succession de Vésale pour un honorable salaire annuel de 600 couronnes, soit deux cents de moins de ce qu'aurait perçu Vésale s'il était resté à Pise⁵⁰.
- 27 Dès l'année de sa nomination, Colombo publie une première production inédite qui rend compte de son enseignement pisan et de son but de corriger l'ostéologie proposée

par le traité de son prédécesseur : il s'agit d'un feuillet imprimé, destiné à ses étudiants pisans, qui propose une nouvelle nomenclature des articulations qui entend corriger celle qui était proposée par Vésale dans sa *Fabrica*. Il contient une dédicace de Colombo à son ancien maître et *lector* de Padoue, Giovanni Battista Montano, datée du 10 novembre 1546 à Pise. De ce feuillet ne reste aujourd'hui qu'un exemplaire conservé à la Bibliothèque universitaire d'Uppsala (Collection Walleriana, 2078), ce qui est dû probablement à un tirage limité et à la ténuité matérielle d'une telle publication. Cette toute première production de Colombo qui anticipe son traité d'anatomie (lequel restait considéré comme sa seule publication) est un rare exemple de feuillets didactiques destinés aux étudiants en anatomie et qui circulaient dans les écoles de médecine, comme les *Tabulae* de Vésale. En fait, il n'est guère surprenant que Colombo ait cru devoir mettre à disposition de ses étudiants de Pise une meilleure classification des articulations, car l'ostéologie était la première étape de l'apprentissage anatomique de tout débutant en médecine. Colombo n'a donc pas craint de corriger l'interprétation que donne son prédécesseur dans la *Fabrica*, alors consultée par les étudiants depuis trois ans et dont le livre I en ostéologie reste pourtant jugé révolutionnaire.

- 28 Colombo enseignera tantôt l'anatomie, tantôt la chirurgie avec un certain succès devant les étudiants pisans et le duc durant trois ans. Le 8 août 1547, le duc fait écrire une minute de lettre au recteur de l'université pisane qui nous informe qu'il a accordé à Colombo la permission de se rendre temporairement à Rome, pendant les vacances, pour y pratiquer des démonstrations d'anatomie publiques⁵¹. De retour à Pise, Colombo y donne en 1548 ses cours d'anatomie, qui seront les derniers : il a déjà pris ses nouveaux engagements avec le *Studium Urbis* de Rome.
- 29 C'est après avoir laissé sa chaire d'anatomie de Pise pour la Ville que Colombo répond aux réclamations du duc dans une lettre manuscrite datée du 17 avril 1548 à Rome et dont il reste aujourd'hui ce qui semble être une copie⁵². Colombo répond à son ancien employeur parce qu'il dit avoir appris que celui-ci a été indisposé par son départ de Pise et par les conséquences que cela a entraînées à l'académie ducale, ce dont le professeur se défend en prétendant à plusieurs reprises avoir sollicité et reçu la permission de son destinataire de partir et s'être acquitté de ses obligations pédagogiques en cette année.
- 30 Colombo est conscient de l'intérêt exceptionnel du duc pour l'anatomie et c'est en comptant sur cet intérêt qu'il tente d'expliquer avec diplomatie la raison de son installation à Rome. C'est afin de mener à bien son projet éditorial d'un traité d'anatomie complète qu'il a sollicité au duc l'autorisation de s'installer à l'*Urbs Aeterna*, le choix romain lui étant suggéré pour plusieurs raisons importantes : avant tout, sa rencontre avec le « *primo pittor del mondo* », qui n'est autre que Michel-Ange, laissant entendre l'éventualité d'une collaboration en vue d'illustrer son futur traité (collaboration qui, toutefois, ne sera pas fructueuse) ; et la quantité supérieure de matériel de dissection disponible au *Studium Urbis*, élément des plus nécessaires pour parfaire ce projet et corriger les références anatomiques alors disponibles, la *Fabrica* y comprise.
- 31 S'estimant avoir satisfait les attentes à Pise, Colombo termine sa lettre en lui demandant de le garder dans son amitié, sans préciser la forte probabilité de rester à l'école romaine pour y enseigner, vu que son employeur allait le perdre comme il avait perdu Vésale. Le nouveau patron de Colombo, le cardinal Niccolo Ridolfi, écrira

d'ailleurs au duc une lettre au sujet de leur ami commun pour maintenir une bonne entente entre eux⁵³.

- 32 Une fois de plus désespéré, le duc humaniste devra pareillement faire une offre généreuse à Gabriel Fallope, qui enseignait à Ferrare avec Lusitanus et Canani depuis 1547. Donc, Fallope accède à la sollicitation du duc et succède à Colombo à la chaire d'anatomie de l'école pisane à l'automne de la même année 1548, un poste qu'il gardera également avec succès auprès des étudiants pisans et du duc pendant deux ans jusqu'en 1550, avant de partir s'installer définitivement et enseigner à Padoue. De son enseignement à Pise Fallope fera mention dans son petit traité à propos de la découverte de l'étrier : il rapporte avoir été informé, lors d'un cours qu'il a donné en 1548 au *Studio* à la suite de Colombo, de l'existence de ce troisième osselet, omis par Vésale, grâce à un élève et parent de son supposé découvreur, Giovanni Filippo Ingrassia, professeur d'anatomie et de médecine à Naples⁵⁴. Certaines des lettres restantes de Fallope font état de sa préoccupation particulière pour la disponibilité en matériel de dissection, ce à quoi pourvoyait son illustre employeur féru d'anatomie⁵⁵. Une rumeur veut qu'il pratique la vivisection sur des condamnés pour étudier l'effet des poisons. Le séjour de Fallope à Pise fut donc l'occasion pour lui d'acquérir un prestige qui parviendra aux *Riformatori* du *Studium* padouan.

Au *Studium* de Rome

- 33 Le *Studium Urbis* de Rome est pour Colombo le lieu où il enseignera pour la dernière fois l'anatomie et composera son traité d'anatomie complète, en collaboration avec son ancien élève espagnol, Juan Valverde de Amusco (1525-1588), lequel, ayant fait ses humanités à Valladolid, entame, à l'instar de bien d'autres étudiants compatriotes, un séjour académique en Italie pour mieux apprendre la médecine et l'anatomie. Il a suivi les cours de Colombo à Pise dès 1546 et est devenu son assistant, avant de partir s'installer à la Ville avec son maître en 1548.
- 34 Bien que Colombo ait justifié auprès de son ancien employeur son choix romain en prétextant une éventuelle collaboration avec le grand Michel-Ange et une disponibilité supérieure en matériel de dissection, l'introduction de l'anatomie à la faculté romaine semble avoir été presque aussi récente qu'à l'école pisane, voire fait problème à cause de l'état des sources restantes⁵⁶.
- 35 Car la pratique des premières dissections au *Studium* de Rome remonterait à 1531, avec la création d'une école d'anatomie et de chirurgie lors de sa réouverture. Le rôle de 1552 indique pour la première fois une chaire d'anatomie distincte de celle de chirurgie, mais sans un nom de lecteur, jusqu'à ce que soit inscrit le nom de Colombo en 1559 (pourtant l'année de sa mort). Sa présence aurait favorisé au *Studium* romain les activités anatomiques, qui sont marquées par l'absence de chaire spécifique et par des séances d'anatomie tenues dans des locaux provisoires, à la chapelle de la faculté ou d'autres salles, avant la construction d'un théâtre d'anatomie au XVII^e siècle, du fait de la reconnaissance institutionnelle tardive de la discipline par les autorités administratives et pontificales.
- 36 D'après les statuts de 1531, le *Collegio dei medici* veillait à la régularité des pratiques anatomiques au *Studium*, et son *Protomedicus*, garant principal de leur organisation, fixait la date et les modalités des séances ainsi que le programme de la dissection, et

demandait l'autorisation au Cardinal Vicaire de disséquer les corps, qui étaient ceux de non-chrétiens condamnés à mort fournis par un sénateur ou le gouverneur de la ville qui avait des liens avec les tribunaux et les prisons de Rome.

- 37 Comme au *Studium* padouan, l'enseignement anatomique se basait sur des textes galéniques de référence et était divisé entre un *lector*, choisi parmi les professeurs de la faculté, un *sector* et un *ostensor* choisis parmi les chirurgiens travaillant dans un hôpital romain, comme celui du *Santo Spirito*, tous trois nommés par le *Protomedicus* et ses *consiliari*. C'était une véritable cérémonie ouverte non seulement aux étudiants, mais aussi aux chirurgiens et aux praticiens, lesquels devaient payer un impôt destiné à couvrir les frais de la cérémonie, au terme de laquelle le corps disséqué était enterré et vingt messes étaient célébrées en son honneur.
- 38 Il faut donc penser que, dans ce système d'enseignement traditionnel persistant, Colombo tint le rôle de *lector* au *Studium Urbis* et Valverde celui de *sector*, quoique celui-ci ait publié en premier une production scientifique qui, toutefois, recevra peu de considération, surtout de la part de Vésale dans son *Examen*, mais connaîtra un succès éditorial inattendu. En enseignant la médecine à l'*Ospedale del Santo Spirito* et en étant le médecin personnel de Juan Álvarez de Toledo, archevêque de Santiago et Inquisiteur général, Valverde met au jour, en 1556 à Rome, un abrégé d'anatomie écrit en langue vulgaire, *Historia de la composicion del cuerpo humano*, illustré majoritairement de copies réduites et compressées de l'iconographie de la *Fabrica* par Gaspar Becerra et Nicolas Beatrizet, suiveurs de Michel-Ange, comme le confirme une planche inédite montrant un homme écorché tenant sa propre peau, allusion évidente au portrait secret du peintre en saint Barthélemy dans la fresque du *Jugement Dernier* à la Chapelle Sixtine. Cet abrégé, qui connaîtra une réédition en italien également à Rome en 1559 ainsi que bien d'autres chez plusieurs éditeurs européens, contient également une série de corrections à l'enseignement de Vésale, mais elles ont été (faiblement) apprises de l'éminent collègue de l'auteur, Colombo, qui avait une expérience anatomique accrue après ses activités à Padoue et à Pise et produira à Rome un ouvrage nettement mieux considéré par la suite, malgré son absence de planches.
- 39 C'est dans l'*Urbs Aeterna* que Colombo achèvera sa carrière de médecin et d'anatomiste. Dès son arrivée en 1548, il devient le médecin personnel de son premier protecteur, le cardinal Niccolo Ridolfi, qui informera le duc de Médicis de son activité d'anatomiste à Rome et de son projet éditorial⁵⁷. Le cardinal ayant été empoisonné, Colombo pratique son autopsie en janvier-février 1550⁵⁸, alors qu'il est chirurgien du conclave en l'hiver 1549-1550. En 1552, lorsqu'est instituée la chaire d'anatomie distincte au *Studium*, il obtient le poste de lecteur d'anatomie à l'université romaine, où il doit enseigner devant plus de trois cents auditeurs⁵⁹, pour un salaire annuel de 220 ducats⁶⁰. L'anatomiste italien devient un médecin réputé dans la capitale, si bien qu'il entre également à la Curie romaine, où il est nommé archiatre du pape Paul III, et pratique des autopsies de nobles et de cardinaux tels que l'illustre fondateur de la Compagnie de Jésus, Ignace de Loyola, en 1556⁶¹.
- 40 C'est grâce à sa situation privilégiée dans la Ville que Colombo aurait fait la rencontre de Michel-Ange, par lequel il projetait de faire illustrer son traité d'anatomie, alors en préparation, qui devait rivaliser avec la *Fabrica*, mais cette collaboration ambitieuse ne portera pas ses fruits, probablement en raison de l'âge déjà avancé de l'artiste. C'est donc sans une contribution du maître que Colombo publie, à la suite de son feuillet imprimé de Pise, son traité d'anatomie complète qu'il avait promis au duc de Médicis et

qui est censé corriger la *Fabrica* de Vésale au niveau de l'ostéologie et de la myologie notamment, le *De re anatomica*, paru à titre posthume en 1559 chez le même éditeur vénitien qui a imprimé la réédition italienne du traité illustré de son élève espagnol, et en quinze livres.

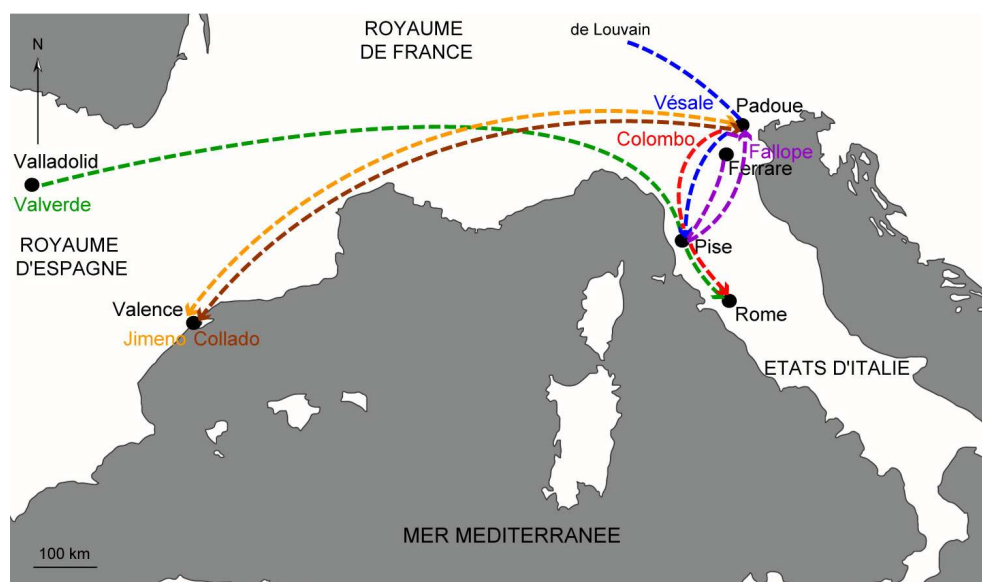
- 41 Il est probable que les quatre premiers livres de ce traité, dédiés respectivement aux os, aux cartilages, aux ligaments et au squelette, ont été terminés au début des années 1550 en tant qu'opuscule d'ostéologie, comme l'avait promis son auteur au duc de Médicis, et que les livres V à XV ont été préparés à la hâte avant la fin de la décennie, quand Colombo sentait approcher sa mort prématurée tout en continuant d'enseigner au *Studium*. En tout cas, la rédaction du *De re anatomica* devait être finie et son texte prêt en 1558, à en juger par la date de deux des quatre privilèges inclus, avant la publication du traité complet à partir de juin 1559 à Venise. Le traité est ouvert par une dédicace de Colombo à son protecteur le pape Paul IV, qui allait décéder peu avant celui-ci, ou par une nouvelle écrite par deux fils de l'auteur défunt, Lazzaro et Febo, au pape Pie IV, nouvellement élu en décembre de la même année.
- 42 Contrairement à l'abrégé de son élève, le traité de Colombo ne contient aucune planche, hormis un frontispice exécuté dans le style de celui de la *Fabrica* et qui donne une idée assez fidèle de l'enseignement de l'anatomie au *Studium*. La gravure représente une séance publique de dissection humaine animée par l'auteur, portraituré au centre, qui, contrairement au modèle vésalien, semble agir uniquement en tant que *sector* en tenant un scalpel et incisant le cadavre étendu sur la table, avec apparemment, à sa droite, un *ostensor* et un *lector*, tout en étant entouré de quelques spectateurs qui occupent un amphithéâtre fictif et similaire à celui de la *Fabrica*, ou dans une salle provisoire du *Studium*, ce qui illustre la persistance de la division tripartite de l'enseignement anatomique à Rome, comme d'ailleurs à Padoue avec la succession de Vésale assumée par Colombo. L'un de ces spectateurs, honorablement placé à droite au premier plan, n'est autre que le grand Michel-Ange, qui allait décéder cinq ans plus tard. Au maître, un *putto* symbolique, qui se détourne du jeune dessinateur assis à gauche qui hésite à esquisser le cadavre exposé, donne un crayon, comme sollicitant l'artiste d'employer son génie à représenter ce qu'il voit sur la table de dissection, ce à quoi le maître semble être plutôt réticent, une allusion secrète au projet infructueux d'illustration du traité. Autre message codé, le supposé *lector* à gauche tient et examine avec consternation un livre d'anatomie illustré qui semble être la *Fabrica*, ce qui est une critique furtive de l'*opus magnum* de Vésale connu des étudiants romains. Colombo a donc publié son traité afin de corriger l'enseignement vésalien et d'apporter de nouveaux faits anatomiques, comme le clitoris, une découverte qui lui sera refusée par Fallope, et notamment, comme l'a signalé Valverde, la circulation pulmonaire, anticipant l'œuvre de William Harvey.
- 43 Dans sa publication, l'ancien assistant et successeur de Vésale fait un assez grand nombre de corrections à l'anatomie offerte par la *Fabrica* en mettant en pratique au *Studium* la méthode de l'observation défendue par l'anatomiste flamand, comme son correcteur italien l'avait déjà démontré aux universités padouane et pisane. Or, malgré ses quelques découvertes rapportées, la notoriété de Colombo en Italie sera de courte durée jusqu'à la publication du traité de Fallope, qui le dépassera surtout en splanchnologie et l'accusera de plagiat, si bien que le succès du *De re anatomica* ne continuera qu'à l'étranger avec une réédition parisienne ainsi qu'une traduction anglaise et allemande, sans atteindre le succès continu de l'abrégé illustré de Valverde.

À l'Estudi de Valence

- 44 L'essor de l'enseignement anatomique permis à Padoue grâce à Vésale a pu se diffuser non seulement dans certaines autres écoles italiennes, mais aussi en dans le royaume espagnol, avec comme premier théâtre l'*Estudi general* de Valence, où l'anatomie sera enseignée et pratiquée pour la première fois par des professeurs qui ne sont autres que d'anciens élèves de l'anatomiste flamand qui vont importer le modèle padouan auprès de leurs étudiants compatriotes.
- 45 L'introduction de la matière anatomique à l'*Estudi* de Valence est à peu près aussi récente qu'à Pise et à Rome⁶². Car l'université valencienne est la première école espagnole à être dotée d'une chaire de chirurgie et d'anatomie, étant favorisée par ses relations historiques d'une part entre la Couronne d'Aragon et la péninsule italienne, de l'autre entre cette école et la faculté de médecine de Montpellier, et son modèle sera exporté vers les écoles de Salamanque et d'Alcalá de Henares. C'est à Valence qu'une pratique systématique de la dissection est instituée vers la fin du xv^e siècle. Une école progressive de chirurgie, l'*Estudi de Cirurgia*, est fondée en 1433, puis le *Collegi de Barbers i Cirurgians* reçoit en 1478 le privilège de pratiquer des dissections avec l'accord du roi Juan II. En 1486, un curriculum de cinq ans est décrété à l'*Estudi de Cirurgia* pour les étudiants en chirurgie, si bien que les chirurgiens de la ville exigent une salle de dissection dans l'enceinte de l'*Hospital general*. Dès 1500, l'école de Valence, dirigée et financée par une oligarchie municipale, détient le record de 9 chaires permanentes de médecine, dont une d'anatomie qui sera occupée en continu du milieu du xvi^e jusqu'au xvii^e siècle, avec des dissections pratiquées, à cause du contexte multireligieux des médecins espagnols, sur des corps de musulmans ou de suicidés, d'où un rayonnement assez durable de l'école valencienne en Espagne.
- 46 En fait, c'est à la fin des années 1540 et en étant allés apprendre l'anatomie sous Vésale à Padoue que les premiers professeurs de l'université émergente de Valence vont instituer l'étude et la pratique anatomiques pour le bien des étudiants de la ville et du royaume d'Espagne. C'est le cas de deux professeurs qui ont un parcours similaire et ont enseigné pour la première fois la science anatomique à l'*Estudi* valencien tout en rectifiant l'enseignement de leur professeur de Padoue en ostéologie, qui restait le premier rudiment pour tout débutant en médecine.
- 47 Pedro Jimeno (1515-1551), ayant commencé des études médicales à Valence, entreprend, comme d'autres étudiants espagnols, un séjour académique à la faculté de médecine de Paris sous Jacques Dubois, et puis au *Studium* padouan sous Vésale (quoique les archives actuelles ne puissent confirmer cette prétention de Jimeno), avant d'obtenir son diplôme de médecin à l'université de Bologne⁶³. De retour à Valence, il est nommé professeur de médecine à l'*Estudi* dès 1547. Il est l'un des premiers détenteurs de la *cátedra de anatomía y materia médica* pour deux ans avant d'être promu à la *cátedra de practica*⁶⁴. Il a su remodeler la chaire d'anatomie suivant le modèle padouan développé par son maître flamand. Le respect de Jimeno pour son professeur de Padoue et auteur de la *Fabrica* est nettement affiché dans sa première et unique publication destinée à ses étudiants, parue en 1549 à Valence, un *Dialogus de re medica* entre le citoyen Gaspar et le médecin André, allusion indirecte à l'ancien maître respecté de l'auteur, et qui résume, voire copie le texte entier de l'*opus magnum*. Dédié à l'archiatre Pedro Lozano, ce *Dialogus* se démarque toutefois par la toute première

description publiée de l'étrier, dont la découverte reste attribuée au médecin sicilien Ingrassia. Jimeno projetait également de produire un commentaire sur le *De usu partium* de Galien.

- 48 Luis Collado (1520-1589), ayant également fait des études médicales à Valence, part faire à son tour un séjour académique en Italie et suivre les cours de Vésale à Padoue. Retournant à l'*Estudi* de Valence, il enseigne la chirurgie de 1546 à 1548 et il succède à Jimeno à la chaire d'anatomie en 1550, un an avant la mort de ce dernier. Après avoir alterné entre les chaires médicales d'*anatomía y simples, practica and principiis*, il obtient la chaire de *materia medica* ou *simples*, qui sera séparée de l'anatomie à partir de 1561⁶⁵. Collado gardera longtemps son poste jusqu'en 1574 au point d'être ensuite nommé *Protomédico de Valencia*. Il a su assurer la relève de son prédécesseur en rénovant l'enseignement anatomique à l'université valencienne. Collado publie en 1555 à Valence un nouveau commentaire à l'opuscule *De ossibus* de Galien, qui était le premier manuel de référence devant être lu par tout étudiant débutant en médecine. Il agrmente son commentaire, dédié au magistrat valencien Bernat Lluís Vidal, d'un bon nombre de réflexions personnelles sur la nouvelle ostéologie offerte par le livre I de la *Fabrica*, retournant contre l'auteur sa méthode de l'observation, ainsi que d'une revendication de la découverte de l'étrier, pourtant décrit récemment par feu Jimeno, non sans défendre Vésale contre son ancien maître Dubois, qui a publié contre lui un pamphlet sévère.
- 49 Ces deux premiers professeurs anatomistes de Valence et anciens élèves de Vésale ont un point commun : en revenant en Espagne (contrairement à Valverde), ils ont mis en pratique et à profit ce qu'ils avaient appris à Padoue auprès de Vésale, et ont opéré comme une conciliation entre l'autorité galénique, persistante dans l'école hispano-napolitaine, et la nouvelle anatomie proposée par Vésale qu'ils jugent perfectible au point de devoir l'enrichir ou l'augmenter, pour enfin arriver à une réforme éclectique et renouvelée de l'enseignement anatomique à l'*Estudi* sur le modèle padouan développé par leur ancien professeur flamand, qu'ils présentent non sans fierté dans leur production scientifique comme un maître auquel ils se disent redevables.
- 50 Ainsi donc, l'activité des anatomistes plus ou moins célèbres du milieu du XVI^e siècle peut parfaitement être étudiée sous l'angle de la nouvelle orientation historiographique qui entend mettre à jour l'histoire des sciences encore ancrée dans ses racines. Étudier le parcours mobile de ces professeurs itinérants à la recherche d'un meilleur lieu de formation ou d'enseignement non seulement procure un autre point de vue de l'œuvre de ceux qui restent les grandes figures scientifiques de l'époque moderne, mais reflète aussi les pôles d'attraction des universités de médecine comme le *Studium Patavinum* sous Vésale, qui a attiré des étudiants et des futurs professeurs non seulement de l'Italie humaniste, mais également depuis la péninsule ibérique. Les résultats de cette méthode d'approche innovante peuvent être traduits par une cartographie illustrant la dynamique de circulation de ces professeurs anatomistes qui ont chacun entrepris une *peregrinatio academica* dont dépend l'évolution de leur connaissance et de leur production.



La *peregrinatio academica* des professeurs anatomistes en Europe dans les années 1540-1550.
Carte de l'auteur

NOTES

1. Antonella Romano, « Des sciences et des savoirs en mouvement : réflexions historiographiques et enjeux méthodologiques », *Diasporas*, vol. 23-24, 2014, p. 66-79 ; Antonella Romano, « Fabriquer l'histoire des sciences modernes. Réflexions sur une discipline à l'ère de la mondialisation », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 70, n° 2, 2015, p. 381-408.
2. Simon Schaffer, « Les cérémonies de la mesure. Repenser l'histoire mondiale des sciences », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2015, vol. 70, n° 2, p. 409-435.
3. Stéphane van Damme (dir.), *Histoire des sciences et des savoirs, T. I, De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, 2015, p. 27-30.
4. Sur le *Studium* pendant la période « post-Vésalienne », cf. Cynthia J. Klestinec, *Theaters of Anatomy Students. Teachers and Traditions of Dissection in Renaissance Venice*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 2011. Pour une vue d'ensemble, cf. l'article d'Andrew Cunningham, « 'Fair Padua' as a Centre of Renaissance Anatomy », dans Rinaldo F. Canalis et Massimo Ciavolella (éd.), *Andreas Vesalius and the Fabrica in the Age of Printing. Art, Anatomy and Printing in the Italian Renaissance*, Turnhout, Brepols, 2018, p. 85-98.
5. Archivio Antico dell'Università di Padova (désormais AAUP), Raccolta Minato, seria 20, Teatro anatomico, f. 262r (8 décembre 1446).
6. Jacopo Facciolati, *Fasti Gymnasii Patavini*, Padova, 1757, T. III, p. XLVIII : « nec a Chirurgia disiungi debet socia ejus Anatome ».
7. AAUP, Raccolta Minato, seria 20, Teatro anatomico, f. 263v.
8. *Ibid.*, ff. 263r/264r.

9. *Ibid.*, f. 263v.
10. Jacopo Facciolati, *Fasti...*, *op. cit.*, p. 386.
11. AAUP, Raccolta Minato, seria 20, Istituzione di cattedre, ff. 41v-42r. Cf. également Jacopo Filippo Tomasini, *Gymnasium Patavinum*, Udine, 1654, p. 75-76 ; Niccolo Comneno Papadopoli, *Historia Gymnasii Patavini*, Venise, s. n., 1726, p. 316-317 ; Pietro Tosoni, *Della anatomia degli antichi e della scuola anatomica padovana*, Padoue, s. n., 1844, p. 70-75.
12. Jacopo Facciolati, *Fasti...*, *op. cit.*, p. 386 : « approbatione omnium & frequentia incredibili ».
13. Andrew Cunningham, *The anatomical Renaissance. The resurrection of the anatomical projects of the ancients*, Aldershot, Scholar Press, 1997, p. 126.
14. Cynthia J. Klestinec, *Theaters of Anatomy...*, *op. cit.*, p. 33-34.
15. André Vésale, *De humani corporis fabrica*, Bâle, 1543, f. *3r.
16. Jacopo Tomasini, *Gymnasium Patavinum*, *op. cit.*, p. 337.
17. AAUP, Raccolta Minato, seria 20, Istituzione di cattedre, f. 42r. Jacopo Facciolati, *Fasti...*, *op. cit.*, p. 386.
18. AAUP, Raccolta Minato, seria 20, Teatro anatomico, f. 273r.
19. AAUP, Raccolta Minato, seria 20, Teatro anatomico, f. 265v.
20. AAUP, Raccolta Minato, seria 20, Istituzione di cattedre, f. 42r.
21. Jacopo Facciolati, *Fasti...*, *op. cit.*, p. 386.
22. André Vésale, *De humani...*, *op. cit.*, p. 56.
23. André Vésale, *Epistola rationem modumque propinandi radicis Chynae decocti*, Bâle, 1546, p. 136.
24. *Ibid.*, p. 157.
25. Realdo Colombo, *De re anatomica*, Venise, 1559, p. 60.
26. AAUP, Raccolta Minato, seria 20, Istituzione di cattedre, f. 42r.
27. AAUP, Raccolta Minato, seria 20, Istituzione di cattedre, f. 42r. Jacopo Facciolati, *Fasti...*, *op. cit.*, p. 386-387.
28. AAUP, Raccolta Minato, seria 20, Teatro anatomico, f. 270r. Le portrait de Colombo exposé au Palazzo del Bo' indique la période 1544-1547.
29. Giuseppe Favaro, *Gabriele Falloppia Modenese (MDXXIII-MDLXII)*, Modena, Tipografia Editrice Immacolata Concezione, 1928, p. 56-59.
30. Gabriel Fallope, *Observationes Anatomicae*, Venise, 1561, ff. 102v-103v. Alfonso Corradi, *Tre lettere d'illustri anatomici del cinquecento Aranzio - Canano - Falloppia*, in *Annali universali di medicina e di chirurgia*, vol. 265, p. 174-200, 1883, p. 186.
31. AAUP, Raccolta Minato, seria 20, Istituzione di cattedre, f. 42v. Jacopo Facciolati, *Fasti...*, *op. cit.*, p. 387. Jacopo Tomasini, *Gymnasium Patavinum*, *op. cit.*, p. 76/305.
32. Jacopo Facciolati, *Fasti...*, *op. cit.*, p. 387.
33. Jacopo Facciolati, *Fasti...*, *op. cit.*, p. 387. AAUP, Raccolta Minato, seria 20, Teatro anatomico, f. 265v. Giuseppe Favaro, *Gabriele Falloppia Modenese...*, *op. cit.*, p. 90-92. Cynthia Klestinec, *Theaters of Anatomy...*, *op. cit.*, p. 42-43.
34. AAUP, Raccolta Minato, seria 20, Teatro anatomico, f. 271 : décret administratif, voté depuis le 8 février 1549, condamnant le vol de cadavres dans les cimetières et la vente des os en vue de dissection privée.
35. Melchior Adam, *Vitae Germanorum medicorum*, Heidelberg, 1620, p. 205.
36. AAUP, Raccolta Minato, seria 20, Istituzione di cattedre, f. 42v. Jacopo Facciolati, *Fasti...*, *op. cit.*, p. 387.
37. Jacopo Tomasini, *Gymnasium Patavinum*, *op. cit.*, p. 410.
38. Jacopo Facciolati, *Fasti...*, *op. cit.*, p. 387.

39. Le portrait peint de Fallope au Palazzo del Bo'indique la période 1551-1563.
40. Michael Stolberg, « Teaching Anatomy in Post-Vesalian Padua : An Analysis of Student Notes », in Valeria Finucci, Maurizio Rippa Bonati (éd.), *Vesalius and the Languages of Anatomy*, in *Journal of Medieval and Early Modern Studies*, 2018, vol. 48, n° 1, p. 61-78.
41. Gabriel Fallope, *Observationes Anatomicae...*, op. cit., ff. 64r-66v.
42. AAUP, Raccolta Minato, seria 20, Istituzione di cattedre, f. 42v.
43. Melchior Adam, *Vitae...*, op. cit., p. 133.
44. Jacopo Facciolati, *Fasti...*, op. cit., p. 387-388.
45. AAUP, Raccolta Minato, seria 20, Istituzione di cattedre, f. 42v.
46. David Soulier, « L'entrée d'André Vésale à la cour impériale d'après ses lettres à Benedetto Varchi (1543-1546) », *Vesalius*, 2020 (à paraître).
47. André Vésale, *Epistola...*, op. cit., p. 39 / 195.
48. Sur le bref enseignement d'anatomie dispensé par Vésale à Pise, cf. Andrea Corsini, *Andrea Vesalio nello Studio di Pisa*, Volume pubblicato nel XXX anno di Direzione sanitaria del D. Barduzzi delle Terme di S. Giuliano, Siena, 1915 ; Andrea Corsini, « Nuovi documenti riguardanti Andrea Vesalio e Realdo Colombo nello Studio Pisano », *Rivista di Storia critica, di Scienze mediche e naturali*, n° 9, 1918, p. 507-512 ; Rosalba Ciranni, « Andrea Vesalio nello Studio Pisano di Cosimo I de' Medici », *Athenet, la rivista dell'Università di Pisa*, vol. 29, 2009, p. 4-8. À l'Archivio di Stato di Firenze (désormais ASF), Mediceo del Principato, Epistolario 1543-1545, sont conservées trois lettres du duc à Pier Francesco Riccio, datées du 22 janvier, 30 janvier et 11 février à Pise, qui rendent compte de l'activité de Vésale à Pise. Cf. Andrea Corsini, *Andrea Vesalio...*, op. cit., p. 12-18.
49. À l'ASF, Mediceo del Principato, Filza 3, Fasc. 2, sont conservées deux lettres du duc à son ambassadeur à la cour impériale, Giovanni Battista Ricasoli, datées du 3 novembre 1544 (Carta 469) et du 10 décembre (Carta 483), dans lesquelles il fait cette sollicitation avant de s'en excuser. Cf. Andrea Corsini, *Nuovi documenti...*, op. cit., p. 510 ; Rosalba Ciranni, « Andrea Vesalio... », art. cit., p. 7.
50. Andrea Corsini, *Nuovi documenti...*, op. cit., p. 8.
51. *Ibid.*
52. ASF, Archivio Mediceo del Principato, n. 386, f. 267r-267v. Cf. Alessandro Parronchi, « Michelangelo e Realdo Colombo », dans *id.*, *Opere giovanili di Michelangelo*, vol. II. *Il paragone con l'antico*, Florence, Olschki, 1975, p. 191-233.
53. Cf. Alessandro Parronchi, « Michelangelo... », art. cit.
54. Gabriel Fallope, *Observationes anatomicae*, op. cit., f. 25v.
55. À l'ASF, Archivio Guidi, 571, sont conservées deux lettres inédites de Fallope datées de 1550 et qui concernent l'acheminement de cadavres au *Nuovo Studio Pisano*.
56. Sur l'enseignement anatomique au *Studium Urbis*, cf. Elisa Andretta, *Roma medica : anatomie d'un système médical au XVI^e siècle*, Rome, École Française de Rome, 2011, p. 404-406, 510-511.
57. Cf. Alessandro Parronchi, « Michelangelo... », art. cit.
58. Biblioteca Apostolica Vaticana (désormais BAV), *Processus contra plures Magnatos*, Curia Criminale Pontificia, 1556-1557, f. 214 suiv.
59. Realdo Colombo, *De re anatomica*, op. cit., p. 139.
60. Elisa Andretta, *Roma medica...*, op. cit., p. 536.
61. Sur cette autopsie, cf. Realdo Colombo, *De re anatomica*, op. cit., p. 266-267 ; Elisa Andretta, *Roma medica...*, op. cit., p. 545-557.

62. Sur l'enseignement anatomique à l'*Estudi* de Valence, cf. Bjørn Okholm Skaarup, *Anatomy and Anatomists in Early Modern Spain*, Farnham - Burlington, Ashgate, 2015, p. 33-39.
63. *Ibid.*, p. 41.
64. *Ibid.*, p. 39.
65. *Ibid.*, p. 46.

RÉSUMÉS

L'histoire des sciences, y compris de l'anatomie, apparaît couramment comme une histoire des grands noms, voire une énumération à rebours des célèbres savants qui tour à tour ont chacun joué un rôle dans la progression de la connaissance, comme l'ont fait André Vésale et certains anatomistes dits « post-Vésaliens » au XVI^e siècle. Dans l'histoire de la médecine, l'anatomiste flamand et ses contemporains connus continuent d'être traités comme de simples figures sans lien ni mobilité. Or la tendance historiographique récente démontre que l'histoire des sciences est non seulement celle des savants, mais aussi celle des circulations des savants. Le but du présent article consistera à appliquer cette nouvelle méthode d'approche non plus à l'œuvre publié, mais à l'activité de Vésale et d'autres anatomistes des années 1540-1550 en tant que professeurs itinérants.

The history of science, including anatomy, commonly appears as a history of the great names, or even a backwards enumeration of the famous scientists who in turn each played a role in the advancement of knowledge, as did Andreas Vesalius and certain so-called « post-Vesalian » anatomists in the 16th century. In the history of medicine, the Flemish anatomist and his known contemporaries continue to be treated as mere figures without connection or mobility. However, the recent historiographical trend shows that history of science is not only the history of scientists, but also the history of the circulation of scientists. The aim of this article will be to apply this new method of approach no longer to the published work, but to the activity of Vesalius and of other anatomists in the years 1540-1550 as itinerant professors.

INDEX

Mots-clés : Vésale (André), Colombo (Realdo), Fallope (Gabriel), Padoue, Pise, Rome, Valence, circulation, enseignement, anatomie

Keywords : Vesalius (Andreas), Colombo (Realdo), Falloppio (Gabriele), Padua, Pisa, Rome, Valencia, circulation, teaching, anatomy

AUTEUR

DAVID SOULIER

Docteur en Histoire moderne, CMMC – Université Côte d'Azur.

Comptes-rendus

Guillaume Alonge, *Évangélismes croisés. L'entre-deux confessionnel en France et en Italie (XIX^e siècle)*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2020, 156 p.

Thierry Amalou

- 1 L'évangélisme. Depuis le livre de Pierre Imbart de la Tour¹, le terme désigne un courant religieux qui, avant que la fracture confessionnelle ne soit définitive en Europe, portait les espoirs d'un renouveau spirituel et d'une Réforme de l'Église. Adhérent comme les protestants à la doctrine de la justification par la foi seule, attachés au primat des Écritures, cultivant une piété intérieure christocentrée, les « évangéliques » refusaient pourtant toute idée de schisme. Autant de caractéristiques qui les situaient dans un « entre-deux-confessionnel » aux contours flous. S'ils furent souvent des dissidents aux yeux d'une partie de la curie, ainsi que les cibles privilégiées de la censure préventive des facultés de théologie puis de la congrégation de l'index, ils n'en constituaient pas moins un monde fort divers où l'on comptait aussi bien des adeptes de l'irénisme érasmien, des disciples de Lefèvre d'Étaples que des mystiques revivifiés par l'esprit mendiant, héritiers de Savonarole ou de Valdès et parfois proches des courants radicaux de la Réforme².
- 2 L'évangélisme pourrait donc passer pour un concept « attrape-tout » s'il n'avait porté des projets de réforme de l'Église soutenus par une partie de la hiérarchie ecclésiastique et des princes. En Italie, il fut considéré un temps comme un phénomène endogène hérité des impulsions réformatrices de Savonarole³. Les *spirituali* et les cardinaux Giovanni Morone (1509-1580), Gasparo Contarini (1483-1542) et Reginald Pole (1500-1558) incarnèrent davantage une forme de renouveau spirituel favorisant le dialogue avec les protestants (colloques de Worms et de Ratisbonne) avant que le durcissement confessionnel ne s'amplifie à la fin du pontificat de Paul III (création du Saint-Office, disparition de Contarini...). En France, l'évangélisme se confond avec un

réseau de prélats réformateurs proches de Jacques Lefèvre d'Étaples et gravitant autour de Marguerite de Navarre⁴.

- 3 Mais les foyers et réseaux évangéliques, présents en France, en Italie ou en Espagne, au-delà de leur diversité, n'étaient pas des isolats coupés les uns des autres. La circulation des hommes et des livres favorisa l'émergence d'un phénomène religieux à l'échelle de l'Europe qui semblait s'affranchir des frontières politiques. C'est tout l'intérêt de la perspective transnationale qu'offre le livre de Guillaume Alonge. Celui-ci est particulièrement bien informé, pour avoir consacré sa thèse à Federico Fregoso, un patricien de Gênes devenu cardinal qui, à la faveur d'une vie itinérante entre la France et l'Italie, importa les idées et la spiritualité de Jacques Lefèvre d'Étaples en Italie⁵. Ce transfert du fabrisme outre-monts inspira précisément les réformes pastorales de plusieurs évêques proches du cardinal Contarini. Quels liens unissaient alors évangéliques français et italiens ? Quelles conditions politiques favorisèrent l'émergence de ce courant de réforme au sein de l'Église établie ? C'est à ces questions que s'attelle l'ouvrage qui prolonge les travaux de l'auteur tout en fournissant une synthèse bienvenue autour de cinq chapitres (le concept ; les passeurs et les médiateurs ; le rôle de Lyon ; la diplomatie ; la langue des évangéliques).
- 4 Si en Italie le terme d'évangélisme fut adopté dès avant-guerre dans les livres marquants d'Hubert Jedin et de Delio Cantimori⁶, sa fortune historiographique fut moins favorable chez les historiens français. À cet égard, il faudrait rappeler qu'Imbart de La Tour fut sévèrement critiqué en son temps par Lucien Febvre et Augustin Renaudet. Plus récemment, Thierry Wanegffelen préféra le vocable de nicodémisme, forgé par Calvin en 1544 pour blâmer une forme d'attentisme et une pratique de dissimulation⁷. Mais le nicodémisme, pratique de plus en plus répandue en Italie après 1550, n'est-il pas une conséquence de l'amplification de la fracture confessionnelle ? Avant cette date, l'évangélisme fut incarné par des prélats, des ambassadeurs et des théologiens, peu suspects de dissimulation et désireux notamment de défendre le programme de réforme du *Consilium de emendanda ecclesia* de Contarini (1536-1537). Ni Paul III ni Paul IV ne mirent en œuvre ce programme qui façonna pourtant l'idéal réformateur de plusieurs évêques italiens dans les années 1530.
- 5 Ce sont les travaux récents de Jonathan Reid qui ont permis une percée majeure dans la compréhension de l'évangélisme français, tant dans son organisation réticulaire que dans sa périodisation. Comme le rappelle Guillaume Alonge, il est possible de distinguer une phase de foisonnement spirituel, dès les années 1515-1520, puis une phase épiscopale, marquée par l'expérience du groupe de Meaux et la protection de Marguerite de Navarre, qui se poursuit jusqu'à la fin des années 1540. L'ouvrage s'intéresse précisément à cet arc chronologique moins connu des historiens que la période postérieure éclairée par les sources inquisitoriales. Il montre comment l'évangélisme français, marqué par le fabrisme, fut adopté par les réfugiés italiens venus s'établir à Lyon ou encore ceux qui, comme Fregoso, fréquentèrent la cour du roi et de sa sœur, exercèrent des fonctions pastorales, avant de retourner en Italie dans les années 1530. L'auteur considère qu'il y eut ainsi une « projection » du fabrisme hors des frontières grâce à la médiation d'hommes tels que Federico Fregoso, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, Jacopo Sadoletto, évêque de Carpentras et Antonio Carraciolo, évêque de Troyes.
- 6 Surtout, Guillaume Alonge met au jour le chaînon manquant entre l'idéal pastoral des fabristes français et celui des prélats réformateurs italiens (Ercole de Gonzague à

Mantoue, Gian Matteo Giberti à Vérone). Il explique comment Ludovico di Canossa, évêque de Bayeux, diplomate au service de François I^{er} et proche des fabristes, entretenait une correspondance avec Gian Matteo Giberti, le fameux évêque réformateur de Vérone. Autrement dit, l'inspiration réformatrice de Giberti n'est pas simplement endogène. Les ouvrages de spiritualité qu'il publie dans les années 1530 empruntent aux fabristes qu'il a connus grâce à Canossa. Dans la fine reconstitution des réseaux relationnels à l'origine de transferts culturels, Guillaume Alonge souligne ce que l'évangélisme français doit à un prélat de cour d'origine italienne comme Girolamo Arsago. Ce dernier, familier de François I^{er}, était à la fois proche des fabristes de la cour et familier d'un humaniste biblique florentin, Antonio Brucioli, qui séjourna un temps à Lyon auprès de Sante Pagnini (autre bibliste de grande renommée et disciple de Savonarole). Or la réception-adaptation de Savonarole par les évangéliques doit beaucoup au milieu lyonnais des imprimeurs.

- 7 Alors que la géographie de l'évangélisme en Italie dessine plusieurs foyers qui doivent leur existence à la protection des princes et/ou des dignitaires ecclésiastiques (Naples, Modène, Mantoue et Venise), la situation française voit l'affirmation de Lyon comme capitale de l'évangélisme et comme point de contact avec l'Italie. Plusieurs facteurs lui furent favorables : la forte présence italienne (qu'il s'agisse des *fuoriusciti* toscans ou de la présence d'un humaniste biblique comme Sante Pagnini), la place de la ville au cœur de l'imprimerie européenne et la protection de Marguerite de Navarre qui y séjourna en 1524-1525. Lyon fut donc un véritable creuset où se mêlèrent aux fabristes les différents courants évangéliques, hétérodoxes et luthériens venus d'Italie mais également d'Allemagne et de Suisse. C'est ainsi que les évangéliques lyonnais traduisirent et s'approprièrent les œuvres spirituelles de Savonarole et de Luther. La publication à Lyon en 1545 du *Beneficio di Cristo*, l'un des textes phares de l'évangélisme paru une première fois à Venise en 1543, témoigne de cette place particulière du carrefour rhodanien dans les échanges entre la France et l'Italie.
- 8 Les diplomates français en Italie furent également des passeurs entre les évangélismes italiens et français. Si, vers 1540, Charles Quint favorisa les efforts de concorde et sut plaire aux hétérodoxes, notamment dans les territoires passés sous contrôle impérial (Milan, Naples, Florence ou Mantoue), la diplomatie française ne fut pas en reste. Elle se rapprocha des *spirituali*, non sans arrière-pensées politiques, alors que François I^{er} recherchait l'alliance des princes protestants. L'auteur souligne la place particulière des ambassadeurs de Venise, tous de sensibilité évangélique, liés à Marguerite de Navarre et aux frères Du Bellay. À la faveur d'une sociabilité érudite qui était aussi pour eux l'occasion de tisser un réseau d'espionnage, ces ambassadeurs nouèrent des contacts avec le cercle de Contarini et les évêques réformateurs italiens. La politique française à l'égard des *spirituali* n'était pas sans ambiguïté : Claude d'Urfé, représentant du roi de France au concile de Trente, était aussi un grand mécène dont les commandes reflètent un intérêt pour l'Écriture sainte et une sensibilité évangélique. L'analyse du programme iconographique de la chapelle de la Batie d'Urfé (Forez) l'illustre. Pourtant, Claude d'Urfé contribua, sans état d'âme apparent, à l'échec de l'élection de Reginald Pole au trône de saint Pierre en 1549.
- 9 Dans un dernier chapitre, consacré à l'analyse sémantique des textes évangéliques français, Guillaume Alonge a suivi les leçons d'Isabelle Garnier Mathez⁸. Qu'il s'agisse de poésie (vecteur privilégié de la transmission des textes évangéliques) ou de traités spirituels, d'originaux ou de textes étrangers traduits en français, ces imprimés

évangéliques contiennent de véritables codes de reconnaissance comme les répétitions de la formule « foy vive » peuvent l'indiquer. L'analyse souligne deux points essentiels concernant le façonnement et la circulation de ces textes qui pouvaient jouer un rôle de support de la prière intérieure. Tout d'abord, les traductions de Luther par les évangéliques français agissaient comme des filtres : les thèmes anti-romains étaient évacués ; ne subsistait que la dimension spirituelle. Or l'adaptation des textes de Luther en Italie reposa précisément sur ces traductions spirituelles fabristes et non sur les textes latins ou allemands du réformateur.

- 10 D'autre part, l'ouvrage apporte des précisions nouvelles sur le texte le plus célèbre des évangéliques italiens : le *Beneficio di Cristo*. Ce texte composite, qui circula clandestinement, avant de connaître plusieurs éditions à partir de 1545, fut élaboré par Benedetto da Mantova et Marcantonio Flaminio qui gravitaient dans l'entourage de Reginald Pole. On y retrouve diverses sources d'inspiration qui vont du valdéisme à l'*Institution de la religion chrétienne* de Calvin. Mais l'auteur met en évidence la portée de l'édition lyonnaise de 1545 qui incorporait également des pièces luthériennes traduites et filtrées par les fabristes avec une insistance marquée pour la Passion du Christ et la *sola gratia*.
- 11 Le livre de Guillaume Alonge, alternant vues synthétiques et analyses originales, est donc une contribution appréciable à notre compréhension des évangélismes français et italiens. Comme tous les bons livres, il soulève plusieurs questions. Focalisé sur le rôle des élites (princes, ambassadeurs, prélats, humanistes) dans la diffusion en Italie d'un évangélisme français associant fabrisme et spiritualité luthéranisante, l'ouvrage laisse de côté les facteurs de réception (et de radicalisation) de ce courant dans le reste de la population. À la manière des textes d'Érasme⁹ y eut-il une lecture partagée, sélective, « topique » des textes évangéliques en dehors des milieux lettrés des ambassades et des réseaux épiscopaux ? D'autre part, la diffusion européenne des textes évangéliques, à partir de Lyon, invite aussi à s'interroger sur d'autres transferts en direction des érasmisants d'Espagne – étudiés autrefois par Marcel Bataillon – ou encore de l'Angleterre et du cercle de Reginald Pole. Dans ce pays, c'est Edouard Courtnay, noble, proche des Tudor, qui traduisit en anglais le *Beneficio di Cristo*¹⁰. Enfin, les évangéliques évoqués par Guillaume Alonge ne semblent guère préoccupés par les questions ecclésiologiques ou sacramentelles à la différence de l'action d'un Contarini recherchant des compromis dogmatiques avec les Luthériens. N'est-ce pas alors, pour reprendre une interrogation d'Alain Tallon, le signe d'une sensibilité religieuse qui dut moins son échec aux persécutions subies qu'à son incapacité à se constituer en confession de foi ?

NOTES

1. Pierre Imbart de la Tour, *Les origines de la Réforme*, t. III : *L'évangélisme (1521-1538)*, Paris, Hachette, 1914.

2. Adriano Prosperi, *L'Eresia del Libro Grande. Storia di Giorgio Siculo e della sua setta*, Milan, Feltrinelli, 2000 ; Mario Biagioni et Lucia Felici, *La Réforme radicale en Europe au XVI^e siècle*, Genève, Droz, 2017.
3. Eva Maria Jung, « On the nature of Evangelism in Sixteenth-Century Italy », *Journal of the History of Ideas*, vol. 14, n° 4, octobre 1953, p. 511-527.
4. Jonathan Reid, *King's Sister-Queen of Dissent. Marguerite of Navarre (1492-1549) and her Evangelical Network*, Leyde, Brill, 2009.
5. Guillaume Alonge, *Condottiero, cardinale, eretico : Federico Fregoso nella crisi politica e religiosa del Cinquecento*, Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, 2017.
6. Hubert Jedin, *Girolamo Seripando. Sein Leben und Denken im Geisteskampf des 16. Jahrhunderts*, Würzburg, Rita-Verlag, 1937 ; Delio Cantimori, *Eretici italiani del Cinquecento*, Florence, Sansoni, 1939.
7. Thierry Wanegffelen, *Ni Rome ni Genève. Des chrétiens entre deux chaires en France au XVI^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 1997.
8. Isabelle Garnier Mathez, *L'épithète et la connivence. L'écriture concertée chez les évangéliques français (1523-1534)*, Genève, Droz, 2005.
9. Silvana Seidel Menchi, *Érasme hérétique. Réforme et inquisition dans l'Italie du XVI^e siècle*, Paris, Le Seuil, 1996.
10. Anne Overell, *Nicodemites : faith and concealment between Italy and Tudor England*, Leyde, Brill, 2018.

AUTEUR

THIERRY AMALOU

Université de Paris 1

IHMC

Catherine Brice, *Histoire de l'Italie*, Paris, Perrin, 2019, 588 p.

Gilles Bertrand

- 1 Cette *Histoire de l'Italie* de Catherine Brice a paru pour la première fois en 1992, chez Hatier. Elle fut reprise en 2002 chez Perrin avec une suite pour les dix années non couvertes par la première édition, qui firent alors l'objet d'une intégration dans le dernier chapitre intitulé « L'Italie aujourd'hui », anciennement chapitre XII devenu le chapitre XI. Voici donc une troisième édition, qui reprend celle de 2002 mais avec une ample postface inédite décrivant les années 2003-2019, sous le titre « L'Italie, un inquiétant laboratoire ? » (p. 521-549). Des mises à jour ont également été apportées à la chronologie, à la bibliographie et à l'index des noms de personnes, ce qui en fait un instrument précieux pour démêler les fils d'une histoire qui remonte à l'âge du bronze et qui nous conduit jusqu'à l'actualité la plus brûlante. La « maestria » à juste titre évoquée dans la quatrième de couverture pour définir le travail de l'auteur produit pleinement ses effets à un an de la parution, et il y a des chances que même les prévisions des dernières pages garderont leur validité au moins jusqu'en 2023. On se souviendra longtemps de l'énergique et impitoyable discours du président du Conseil Giuseppe Conte en août 2019 (p. 549), qui contribua d'un coup à endiguer ce qui avait ressemblé pendant un an à une irrésistible montée en puissance de la Lega de Matteo Salvini.
- 2 C'est en effet à une double caractéristique qu'obéit cet ouvrage, en nous présentant d'une part un texte inchangé depuis près de trente ans sur l'ensemble de l'histoire de l'Italie de la préhistoire à 1992 (seuls deux chapitres initialement séparés en V et VI ont été réunis en un unique chapitre V, pour traiter de « la Renaissance italienne »), d'autre part un texte nouveau traitant de l'histoire récente. Avec un complément au bout de dix ans et un autre dix-sept ans plus tard, ce double registre associe la vision d'ensemble d'une histoire éloignée qui a fait ses preuves, et une fine analyse de l'histoire récente qui continue la précédente sans que, pour autant, il ait été nécessaire de modifier la vision proposée pour l'histoire pluriséculaire. Ainsi sont confortées la justesse d'analyse et la rigueur du ton qui avaient d'emblée été trouvées en 1992, et qui avaient permis de faire que ce livre soit devenu dès sa première parution un classique.

- 3 Historienne contemporanéiste, spécialiste de l'Italie au XIX^e siècle, c'est-à-dire au moment de la « laborieuse mise en place » (p. 363) d'un État unifié, Catherine Brice manie avec une incomparable dextérité la succession des époques qui ont jalonné l'histoire de la Péninsule. La force du propos tient à la construction de l'édifice en onze périodes et au parti pris de considérer l'Italie comme un espace géographique ayant préexisté à la République puis à l'Empire romain et *a fortiori* au processus d'unification amorcé sur le plan culturel au XVIII^e siècle. Il ne s'agit pas dans ce livre de débattre du moment de la naissance de l'Italie ou d'interroger la pluralité des « Italies » qu'introduit la quatrième de couverture (« l'histoire "des Italies" est infiniment riche, complexe, passionnante »), en écho à l'introduction (« l'histoire de l'Italie, c'est bien davantage les histoires des Italies », p. 8). Le choix de 1992 préfigure celui de Pierre Milza¹ et aussi celui d'Andrea Giardina et de son équipe dans la plus récente *Storia mondiale dell'Italia*². Ce dernier remonte certes jusqu'à 3200 avant Jésus-Christ, quand Catherine Brice se contente de faire démarrer son propos autour de 1200 avant notre ère. Mais dans tous ces cas, le cadre national d'aujourd'hui sert à remonter le temps pour comprendre ce qui s'est passé dans cet espace, même lorsque sa configuration ne ressemblait en rien à l'Italie d'aujourd'hui.
- 4 Moins que d'enquêter sur le mot « Italie » ou sur la manière dont on peut aujourd'hui écrire (ou ne pas écrire) l'histoire de l'Italie, l'objectif de l'ouvrage est de fournir des repères précis sur un enchaînement rarement présenté de façon synthétique et unifiée, surtout en Italie où l'historiographie a coutume de se concentrer sur des portions d'espace (les anciens États de l'époque moderne) et sur des moments chronologiques particuliers. C'est une prouesse que de réussir à faire tenir ensemble des époques aussi dissemblables, marquées par la diversité des peuples et des formations territoriales qui ont cohabité ou qui se sont succédé dans la Péninsule italienne. En 1992, l'ouvrage de Catherine Brice répondait aux attendus de la collection « Nations d'Europe » que Serge Bernstein et Pierre Milza avaient lancée chez Hatier. Il parut l'année même où l'Europe tentait avec le traité de Maastricht de dépasser le stade d'un marché commun économique pour jeter les bases d'une union politique plus forte entre les douze États-nations alors membres de la Communauté devenue l'Union européenne. La collection compta d'abord douze titres, avant de s'élargir les années suivantes au rythme des adhésions successives de nouveaux États à la toute jeune Union européenne.
- 5 Les clés de lecture adoptées par Catherine Brice s'inscrivent dans un cadre dont l'évidence est dès le départ questionnée : « L'Italie – ou plutôt les États italiens – ont constitué un élément clé de l'histoire européenne du X^e siècle avant J.-C. jusqu'au XVII^e siècle [...] » (p. 7). Mais c'est le point de vue du voyageur qu'adopte l'auteure : un voyageur qui déambule dans une multiplicité de strates (temporelles, culturelles) et qui observe avec une curiosité insatiable les paysages qui défilent sous ses yeux, en s'aidant pour les comprendre de l'immense culture qui sied aux esprits cultivés et attentifs. Il s'y ajoute une connaissance intime du pays, de ses richesses, de sa générosité, de ses contradictions.
- 6 Les périodes que dévide l'ouvrage n'offrent pas de surprise majeure. Elles sont d'abord marquées par un mouvement, indice de passages, de mutations sur de longues durées : « de la fin de l'âge du bronze aux Étrusques » (chap. 1), « Rome jusqu'à Auguste » (chap. 2), puis « des Julio-Claudiens au V^e siècle » (chap. 3), le Moyen Âge « des Lombards aux communes » (chap. 4). Mais avec le déclin des républiques médiévales et l'avènement des seigneuries, le temps se resserre et voici que se succèdent des

moments plus brefs, mais intenses et familiers : « la Renaissance italienne » (chap. 5), « le ^{xvii}^e siècle » que caractérise un glissement « de l'Espagne à l'Autriche » (chap. 6), « l'Italie des Lumières » (chap. 7), « le *Risorgimento* » (chap. 8), « l'«*Italiotta*» de 1870 à 1822 » (chap. 9), « le *ventennio* fasciste » (chap. 10) et enfin « l'Italie aujourd'hui » (chap. 11). Cette dernière brasse elle-même plus d'un demi-siècle, de la fin de la seconde guerre mondiale à 2002. La postface, on l'a dit, se charge de donner un sens aux dix-sept dernières années de cette très longue et chaotique histoire, les années 2003-2019, en revenant sur l'idée de l'Italie comme un « laboratoire », mais qui, en l'occurrence, présente des facteurs d'incertitude quant à l'avenir de l'Italie et de l'Europe tout entière.

- 7 De nombreux titres, sous-titres et sous-sous-titres scandent l'ouvrage : ils servent d'appuis facilitant notre lecture et suggèrent des hypothèses d'interprétation. L'enjeu est de dégager les lignes de force qui caractérisent les étapes de cette histoire. Grâce à cette forme de pédagogie que complètent quelques cartes (les photographies et gravures de l'édition de 1992 n'ont malheureusement pas résisté au format de poche et l'on peut regretter l'absence d'une table des cartes), le lecteur se fait une idée de ce qu'il est important de retenir à chaque époque.
- 8 Les continuelles variations du cadre politique structurent les considérations sur la société, l'économie, la religion et les expressions culturelles et artistiques. On remonte à la découverte – à partir de 1853 – de la civilisation villanovienne marquée par une commune pratique de l'incinération des morts du Nord au Sud de la Péninsule, puis aux questions encore ouvertes sur l'origine des Étrusques et la fondation de Rome, qui débouchent sur les siècles de l'hégémonie romaine. Des « événements » s'insèrent à toutes les époques dans le tissu de la durée, qu'il s'agisse de ceux de 68-69 après J.-C., année où, de Galba à Vespasien, se succédèrent quatre empereurs, de l'invasion des Lombards entre 569 et 600, de l'arrivée des Normands au ^x^e siècle, des guerres d'Italie et du sac de Rome en 1527, des révoltes à Naples en 1647 et en Sicile jusqu'aux années 1670, des trois années révolutionnaires de 1796-1799 suivies par le Grand Empire napoléonien et les soubresauts du *Risorgimento*. Cette dimension événementielle scande jusqu'au *ventennio* fasciste (l'affaire Matteoti, le remplacement de Mussolini par Badoglio le 25 juillet 1943) et aux dernières décennies (l'affaire Aldo Moro en 1978, *Mani pulite* en 1992, l'arrivée des réfugiés en 2015...). Or, en contrepoint de ces moments saillants et sans céder à la fascination des dates phares, Catherine Brice dresse un tableau complet qui constitue la toile de fond de cette histoire extrêmement dense. Le lecteur pourra approfondir avec délectation ses connaissances sur le temps des Communes avec leurs clivages sociaux et politiques, s'interroger sur ce que furent en Italie la Renaissance et la Réforme catholique, tenter de comprendre comment le ^{xvii}^e siècle peut avoir été un siècle « sans politique » (p. 241), mieux cerner l'Italie des Lumières dans sa diversité géographique ou suivre pas à pas les étapes successives du *Risorgimento* depuis les ébauches de 1820-1821, 1831 ou 1848 jusqu'à l'achèvement de l'unité en 1870.
- 9 L'exercice était périlleux, le résultat est un ouvrage de référence incontournable, à l'écriture toujours pétillante et que l'on déguste dans le détail. La qualité du livre tient à ce que jamais il ne cède à la moindre simplification, et toujours construit le récit en offrant au lecteur les moyens de s'interroger sur la complexité de l'histoire italienne. Cette histoire est celle d'un pays, de forces politiques, mais aussi celle d'une culture qui nous conduit de la statuaire antique aux tableaux de la Renaissance, des œuvres des

philosophes et des savants du ^{xvii}e et du ^{xviii}e siècle au cinéma de l'après seconde guerre mondiale, de l'univers télévisuel berlusconien aux arcanes du populisme des débuts du ^{xxi}e siècle. Elle est celle d'un et de plusieurs peuples, unis par un destin devenu commun.

NOTES

1. Pierre Milza, *Histoire de l'Italie, des origines à nos jours*, Paris, Fayard, 2005.
 2. Andrea Giardinia (éd.), *Storia mondiale dell'Italia*, Rome-Bari, Laterza, 2017.
-

AUTEUR

GILLES BERTRAND

Université Grenoble Alpes

LUHCIE

Catherine Brice, *Histoire de Rome et des Romains, de Napoléon I^{er} à nos jours*, Paris, Perrin, 2019, 494 p.

Simon Sarlin

- 1 Si les histoires de grandes villes sont généralement bien représentées dans les rayons des librairies, la réédition de cette *Histoire de Rome et des Romains* par Perrin – la première édition datant de 2007 – témoigne elle aussi de la popularité du genre. Il faut dire que Rome occupe une place privilégiée dans l'imaginaire collectif occidental, et nul doute que bien des lecteurs de cette histoire l'ont abordée ou l'aborderont en ayant déjà en tête de nombreuses représentations tirées de leurs lectures savantes ou littéraires, du cinéma et pour beaucoup de leurs propres pérégrinations dans les rues de la Ville. Rome, Catherine Brice en a une connaissance intime à la fois en tant qu'historienne du Vittoriano (le monument au roi Victor-Emmanuel II érigé sur les pentes du Capitole entre 1881 et 1911), et comme membre puis directrice des études à l'École française de Rome.
- 2 C'est d'ailleurs en jouant au Cicerone que l'auteure ouvre et conclut son ouvrage, invitant son lecteur à adopter d'abord le regard qu'aurait eu un visiteur en 1811 – l'année où Napoléon I^{er} recréa le titre de roi de Rome pour le prince impérial, sans jamais mettre lui-même les pieds dans la ville – puis celui que tout touriste moderne a eu l'occasion de se faire, en atterrissant à l'aéroport de Fiumicino avant de gagner le centre historique. Dans les deux cas, il y a fort à parier que l'émerveillement attendu envers les traces monumentales de l'Antiquité et la flamboyance architecturale des palais et des églises de la Renaissance coexistera avec un certain déroutement lors de l'approche de la ville et face au tissu urbain qui enserme ces monuments du passé : l'étroitesse du périmètre urbain « perdu » dans la campagne sauvage de l'Agro romano, la rareté des perspectives, l'exiguïté et l'enchevêtrement des rues, surtout dans les quartiers les plus peuplés où régnait la plus noire misère, constituaient pour les visiteurs du début du XIX^e siècle un hiatus entre la Rome attendue et la Rome vécue, comparable à l'impression que peut procurer de nos jours la traversée d'une périphérie à l'urbanisation illisible, cette Rome des *borgate* issues de l'expansion d'après-guerre

qu'il faut traverser pour déboucher, presque sans transition, dans la ville « historique » qui attire les touristes.

- 3 Au-delà d'une observation sur l'importance des représentations de la Ville pour en écrire l'histoire, voire son exotisme (défini non pas en référence à un lointain inconnu mais par « la possibilité apparente de faire un retour à des racines connues, digérées, intégrées » donnant au visiteur l'impression de se plonger dans le « passé commun [...] d'un temps immobile »), ce parcours panoramique introduit comme fil conducteur de l'ouvrage une réflexion sur les rapports problématiques entre Rome et la modernité urbaine. La période considérée, allant de la fin du XVIII^e siècle à nos jours, occupe sans doute une place marginale dans les représentations générales de la Ville, à part peut-être chez les amateurs du cinéma néoréaliste et de la filmographie inclassable de Federico Fellini, qui ont souvent planté leurs décors dans le foisonnant quotidien de la ville moderne. L'empreinte importante qu'elle a laissée dans l'actuel paysage urbain constitue cependant une invitation manifeste à prendre sérieusement en considération l'héritage de ces deux siècles de transformation permanente, qui font de Rome, pour Catherine Brice, un véritable laboratoire urbain de la modernité politique et sociale.
- 4 Au fil d'une progression chronologique divisée en quatre parties (« De la Rome française à la Rome italienne : le chaos du siècle (1798-1870) » ; « Rome italienne (1870-1922) » ; « La Rome de Mussolini » ; « Rome 1943-2000 : les dangers de la modernité »), le livre restitue le parcours sinueux de cette modernisation, dans un récit vivant et clair qui parvient à combiner les aspects politiques, sociaux et urbanistiques. Il ressort de cet exposé que, très souvent, la transformation de la Ville s'est faite à l'aune d'un supposé « retard » et sous l'impulsion de pouvoirs désireux de doter la Ville des attributs attendus de la capitalité que ces derniers lui assignaient : seconde ville de l'Empire français auquel Napoléon I^{er} réservait un projet de reconstruction qu'il n'eut pas le temps de mettre en œuvre ; centre d'une catholicité romanisée, construite avant et après la disparition des États du pape ; capitale de l'État national issu du *Risorgimento* monarchique après 1870 ; ville-vitrine du fascisme et capitale de son nouvel Empire italien ; enfin ville-monde devant trouver sa place dans les réseaux de la gouvernance internationale et européenne ainsi que dans les flux d'échanges mondialisés de l'après-guerre, et capitale culturelle au rayonnement global, dans une Italie républicaine et régionalisée.
- 5 Dans ces projets successifs de modernisation, la référence à la Rome antique et la prétention à en restaurer la grandeur ont occupé sans surprise une place centrale et constante, à travers principalement la récupération et la mise en scène du patrimoine archéologique, sans exclure toutefois d'autres inspirations, telles que la célébration du *Risorgimento* et de la monarchie dans la Rome libérale dont Catherine Brice a réévalué l'importance. Par ailleurs, les usages parfois concurrents de cette « romanité » traduisent la complexité d'un jeu politique romain qui faisait cohabiter plusieurs pouvoirs et lignes d'affrontement : gouvernement de l'État/municipalité, Église/pouvoirs laïques, aristocratie noire/nouvelles élites politiques ou économiques. La croissance urbaine a d'abord été le produit de cette ambition modernisatrice plutôt que son moteur : le nombre d'habitants n'augmenta en effet qu'à partir des années 1880, et n'atteignit le demi-million qu'en 1911, principalement grâce à l'arrivée d'une population nouvelle d'employés et d'une mince couche d'ouvriers attirée par l'ébauche d'industrialisation de la ville. Ce n'est qu'après la Grande Guerre que Rome connut une croissance soutenue et même supérieure aux autres grandes villes d'Italie, atteignant le

million d'habitants en 1931, avant de connaître un troisième cycle d'expansion dans les années 1950 à 1970, tout en maintenant sa vocation principalement tertiaire. L'expansion de la ville a alors alimenté une frénésie spéculative dirigée d'abord vers la création de nouveaux quartiers, puis vers l'extension de la ville hors de ses murs antiques, suscitant les rivalités et les convoitises des propriétaires fonciers et des promoteurs immobiliers (les *palazzinari*), ainsi que des crises économiques régulières. Malgré l'adoption régulière de plans d'urbanisme depuis 1870, une grande partie de cette expansion s'est faite sans régulation d'ensemble, au prix parfois de la destruction de grandes villas et de portions de voies consulaires, d'une trame urbaine décousue et d'un urbanisme défectueux. La différenciation sociale et spatiale entre le centre ancien historique et les nouveaux quartiers ou la lointaine banlieue, déjà amorcée à la fin du XIX^e siècle, n'a fait que se creuser depuis. Comme l'illustrent les travaux de Denis Bocquet sur les chantiers de travaux publics et d'aménagement urbain entre 1870 et 1925 (étrangement absents de la bibliographie), cette modernisation conflictuelle, compliquée et chaotique a cependant constitué le creuset d'une culture civique originale, ou un art typiquement romain de gouverner la ville. La référence finale à la série *Suburra*, succès international depuis sa diffusion en 2017, qui met en scène les luttes de pouvoir entre l'élite politique, le Vatican et la criminalité pour la domination de territoires, témoigne de cette autre facette de Rome, bien éloignée de celle qui attire les touristes ou les pèlerins, mais qui ne contribue pas moins à la fascination de la Ville sur les esprits.

AUTEUR

SIMON SARLIN

université Paris Nanterre

ISSP

Carmine Pinto, *La guerra per il Mezzogiorno. Italiani, borbonici e briganti 1860-1870*, Rome-Bari, Laterza, 2019, 510 p.

Pierre-Marie Delpu

- 1 Dans une large partie Sud de l'Italie, l'histoire de la construction de l'État italien à partir de 1860 a suscité d'importantes polémiques qui ont opposé partisans et adversaires de l'unification et ont acquis une visibilité médiatique au moment des célébrations du cent-cinquantième de l'Unité en 2011. Dans ce contexte marqué par des réécritures idéologiques de l'histoire, qui envisagent le processus unitaire en termes de « vainqueurs » et de « vaincus », les voies d'intégration de l'ancien royaume des Deux-Siciles au nouvel État italien ont suscité un intérêt renouvelé de la part des historiens spécialistes, qui se sont attachés à réévaluer ce processus en tant que transition politique. C'est dans cette perspective que se situe le livre de Carmine Pinto, consacré aux conflictualités sociales et politiques qui ont accompagné cette évolution tout au long des années 1860. En croisant la documentation administrative, policière, judiciaire et militaire – les archives provinciales sud-italiennes ont particulièrement retenu l'attention de l'auteur – avec la production publiée de l'époque, Carmine Pinto s'attache à montrer que la première guerre italienne s'est jouée dans le Sud de la péninsule, autour d'enjeux de contrôle social et de maintien de l'ordre, dans un espace qui s'est pourtant montré très majoritairement favorable à son annexion au nouvel État italien. Le plan du livre éclaire les dimensions multiples de cette évolution, entre transition d'État et de régime, conflit civil et pratiques de maintien de l'ordre qui continuent d'être perçues, par une mémoire locale rémanente, comme un processus de domination coloniale. Les cinq premiers chapitres suivent le déroulé de la transition politique, particulièrement dans les deux premières années de son existence, pour montrer comment les actions menées par l'État italien et la contre-offensive conduite par ses adversaires méridionaux se suivent et se répondent. Les quatre chapitres suivants s'attachent à restituer les structures du conflit, pour comprendre les

représentations dont il est l'objet et les significations multiples que lui ont données les partisans et les adversaires de l'unification.

- 2 L'un des problèmes principaux que ce livre soulève est la difficile imposition du nouvel État italien dans ses provinces les plus méridionales. Il montre la difficile confrontation de la couronne déclinante des Bourbons de Naples, souveraine jusqu'en 1860, avec la structure bureaucratisée du Royaume d'Italie. Par-delà ces différences de fonctionnement et de dynastie, Carmine Pinto voit dans la continuité de l'idée monarchique l'un des principaux moyens mobilisés par l'État unitaire pour assurer le gouvernement des masses méridionales. À ce titre, la guerre menée par les Italiens – expression que l'auteur emploie pour désigner les partisans de l'unification – est d'abord un conflit de maintien de l'ordre, discuté à la Chambre des députés, facilité par le voyage du roi d'Italie Victor-Emmanuel II à Naples en 1862. Contre cet effort, l'ancienne couronne de Naples s'est repliée dans l'État pontifical où elle a constitué un royaume parallèle depuis l'exil, autour du roi François II, en s'appuyant sur la haute noblesse napolitaine et sur le haut-clergé du royaume. À ce titre, la couronne napolitaine en exil est très tôt devenue une autorité politique et morale pour les contre-révolutionnaires européens, au point qu'elle a acquis d'importants soutiens de la part de légitimistes français et espagnols qui lui ont fourni des volontaires armés, parmi lesquels le Vendéen Cathelineau et le carliste Borjes qui ont appuyé les combattants pro-bourboniens sur le terrain méridional.
- 3 Carmine Pinto interroge aussi et surtout les liens entre l'État bourbonien et le « Grand Brigandage », posant par là même la question du sens à donner à ce mouvement, entre criminalité ordinaire et résistance politique. En observant avec attention le déploiement des mobilisations dans les provinces où elles ont été les plus efficaces, particulièrement en Basilicate, l'auteur montre la force symbolique du brigandage, qui a fourni au bourbonisme une image de la résistance. Il décrit les voies diverses de la mobilisation des brigands, entre fidélité au roi, ferveur religieuse et réseaux de rétribution de l'engagement, constitués à l'échelle locale. Mais, l'auteur le montre, le mouvement a pâti des soutiens distants qu'il a reçus des notables et des officiers bourboniens établis à Rome, ainsi que de la difficile structuration des bataillons. Il décrit les juntas locales constituées dès 1860 pour permettre l'extension du mouvement, puis les comités bourboniens développés à partir de 1863 à l'échelle des provinces.
- 4 Enfin, dans la continuité de ses travaux antérieurs, l'auteur observe la construction de patriotismes opposés qui permettent, dans un sens comme dans l'autre, de justifier et d'entretenir le conflit. À rebours de l'historiographie traditionnelle, qui a identifié le patriotisme à l'attachement à l'État-nation italien, Carmine Pinto s'attache à déconstruire les discours portés par l'un et l'autre des deux camps, qui se stigmatisent l'un l'autre et se dotent chacun de héros et de martyrs. Il montre les stratégies de délégitimation de l'adversaire portées à la fois par les Italiens et par les bourboniens, tout en étudiant les relais qu'elles trouvent dans le secours aux victimes. La commission mise sur pied par l'État italien à partir de 1862 pour soutenir les victimes du brigandage constitue un rouage majeur de ce dispositif, qui facilite l'identification et le soutien des civils au Royaume d'Italie. Par l'intérêt qu'il porte aux logiques d'acteurs, à la fois partisans et adversaires de l'unification, Carmine Pinto livre ainsi une histoire à parts égales de la guerre italo-bourbonienne. Il fournit donc une contribution

d'importance à l'histoire du *Risorgimento* et, plus largement, à celle des conflictualités socio-politiques qui ont marqué le XIX^e siècle européen.

AUTEUR

PIERRE-MARIE DELPU

Madrid Institute for Advanced Study

Nina Valbousquet, *Catholique et antisémite. Le réseau de Mgr Benigni, 1918-1934*, Paris, CNRS Éditions, 2020, 328 p.

Étienne Fouilloux

- 1 Un tel titre peut surprendre, tant ses deux termes paraissent aujourd'hui inconciliables, quarante-cinq ans après la déclaration *Nostra Ætate* du concile Vatican II qui a banni l'antisémitisme de l'Église et a réhabilité le rôle du judaïsme dans une perspective catholique. Ils ne l'étaient pas quelques décennies auparavant, comme le prouve ce livre issu d'une thèse de doctorat soutenue à l'Institut d'études politiques de Paris en 2016. L'ouvrage reconstitue par le menu un réseau actif dans les années vingt et trente du ^{xx}e siècle, qui diffusait l'antisémitisme (et l'antimaçonnisme) à travers le monde chrétien. Ce réseau avait deux têtes, l'une en Italie, l'autre en France. Prélat influent dans la Curie romaine avant 1914 et champion de la lutte contre les tendances modernistes au sein de l'Église, Mgr Umberto Benigni se reconvertit après la Grande Guerre dans un antisémitisme virulent que répandent son agence de presse, ses bulletins confidentiels et quelques autres produits de littérature grise. Il travaille la main dans la main avec Mgr Ernest Jouin, curé de la paroisse Saint-Augustin à Paris et directeur de la *Revue internationale des sociétés secrètes* dont il assume la transition de l'antimaçonnisme à l'antisémitisme. Autour des deux hommes se tisse une toile serrée d'« honorables correspondants » à travers la catholicité et même en dehors d'elle, avec quelques prolongements orthodoxes du côté de l'émigration russe. C'est ce réseau qui diffuse au début des années 1920 les tristement célèbres *Protocoles des Sages de Sion*, faux grossier qui attribue aux Juifs un plan de conquête du monde. L'antisémitisme de Benigni, de Jouin et de leurs émules est politique, économique, social et culturel, les Juifs étant dénoncés comme responsables, tout à la fois, des errements du capitalisme libéral et de la révolution bolchévique. Sans se rallier pour autant aux théories racistes ambiantes, leur réseau international ramifié emprunte volontiers au vocabulaire médical des expressions qui présentent le Juif comme un poison mortel pour les

sociétés chrétiennes. Il lutte surtout contre les infiltrations juives, ou supposées telles, à l'intérieur de l'Église, sans trop chercher de débouché politique, bien que Benigni émerge aux services de renseignement de l'Italie fasciste à la fin de sa vie. Les années 1920 marquent l'apogée de l'influence d'un tel réseau qui instille ses thèses complotistes et conspirationnistes dans bien des milieux, chrétiens ou pas. Les disparitions de Mgr Jouin, en 1932, et de Mgr Benigni, en 1934, lui portent ensuite des coups dont il peine à se relever, dans un contexte ecclésial de moins en moins favorable où le philosémitisme fait son chemin. On perd alors sa trace, qu'il faudrait sans doute chercher du côté des tentatives d'Internationale anticomuniste à la fin des années 1930, comme l'a suggéré Stéphanie Roulin dont la démarche annonce celle de Nina Valbousquet¹.

- 2 Il n'était pas aisé de reconstituer ce réseau de l'ombre. Il faut toute la maestria de Nina Valbousquet pour y parvenir, avec le recours à des sources multiples au premier rang desquelles figurent les archives du Saint-Siège ouvertes au début du XXI^e siècle pour le pontificat de Pie XI (1922-1939). Le travail est effectué avec toute la rigueur qu'exige le sujet. Nina Valbousquet excelle à démêler les fils d'un écheveau qui puise dans sa semi-clandestinité une partie de sa force. On peut penser qu'elle sacrifie un peu trop à une mode en soulignant de façon répétée le caractère « transnational » de son enquête (l'adjectif revient bien souvent). Mais la question majeure que pose son travail, excellent dans son cadre, n'est pas là. C'est celle de la représentativité du milieu qu'elle étudie et de son influence sur l'orientation générale de l'Église catholique. Nina Valbousquet signale d'ailleurs qu'au début des années 1930 ses leaders sont déçus par l'évolution du pontificat de Pie XI qui proscriit, au moins en paroles, l'antisémitisme. Ultras du catholicisme intransigeant, ils ont alors l'impression justifiée d'être marginalisés. Mais ont-ils été aussi influents dans les années 1920 que le suggère Nina Valbousquet ? Après tout, Mgr Benigni a dû quitter ses hautes fonctions curiales et supprimer la Sapinière, officine de surveillance et de délation désavouée par Benoît XV, prédécesseur de Pie XI, avant de se reconvertir dans l'antisémitisme. Certes, Nina Valbousquet ne prétend pas que l'antisémitisme qu'elle décrit est la doctrine officielle du Saint-Siège au cours des années 1920. Seulement qu'il ne faut pas sous-estimer sa responsabilité dans la formation du jugement négatif de nombre de catholiques sur les Juifs ou sur le judaïsme, et donc dans « l'enseignement du mépris » dénoncé par Jules Isaac après la Shoah. Mais elle lui attribue une influence qui mériterait peut-être une plus juste appréciation.

NOTES

1. Stéphanie Roulin, *Un credo anticomuniste. La commission Pro Deo de l'Entente internationale anticomuniste ou la dimension religieuse d'un combat politique, 1924-1945*, Lausanne, Antipodes, 2010.

AUTEUR

ÉTIENNE FOUILLOUX

Université Lumière – Lyon 2

LARHRA

Chantal Metzger, *Le Maghreb dans la guerre 1939-1945*, Armand Colin, Paris, 2018, 311 p.

Oissila Saaidia

- 1 L'ouvrage de Chantal Metzger sur le Maghreb pendant la deuxième guerre mondiale se propose de retracer les grandes étapes militaires, les stratégies politiques des différents acteurs et de renseigner sur les populations.
- 2 Il s'organise en quatre parties : « Le Maghreb à la veille de la guerre » (chapitre 1 : « Deux protectorats – une “partie de la France” », chapitre 2 : « Des visées allemandes et italiennes sur le Maghreb ? ») ; « Une souveraineté française tronquée » (chapitre 1 : « De la déclaration de guerre à la défaite », chapitre 2 : « Sous le contrôle de l'Axe ») ; « Le débarquement allié de 1942 et ses conséquences » (chapitre 1 : « Allô Robert, Franklin arrive... », chapitre 2 : « La Tunisie dernière tête de pont de l'Axe en Afrique ») ; « La reconquête de la métropole. Le réveil du nationalisme au Maghreb » (chapitre 1 : « Fin de la querelle des généraux et retour aux règles républicaines », chapitre 2 : « Les conditions de vie des populations libérées », chapitre 3 : « La recrudescence du nationalisme »). Les sources, la bibliographie et un index sont présentés en fin d'ouvrage.
- 3 Le livre débute par un état des lieux du Maghreb à la veille du second conflit mondial qui montre à la fois les similitudes et les différences entre les trois territoires *i. e.* les deux protectorats et les départements algériens. Chantal Metzger rappelle que cette région est l'objet de contentieux entre l'Italie, l'Espagne et la France, le premier sur la Tunisie, le second sur le Maroc. De son côté, si Hitler joue de l'argument colonial, il n'a aucune visée directe sur le Maghreb ; son objectif est autre. En effet, son soutien aux mouvements nationalistes n'a pour autre but que de gêner la France et de mener une propagande anti-française. Cette dernière repose sur la diffusion de tracts et de brochures en arabe, des subventions à certains journaux, l'émission de messages, à partir de 1934, sur les radios comme Radio Berlin, en langues arabe (dialectale et littéraire), française, kabyle et berbères, sur ondes courtes. Le *Führer* se présente comme le protecteur des musulmans contre l'oppression coloniale. Il explique qu'ils

ont un ennemi commun : les juifs. Pour ce qui est de l'impact de la propagande, au Maroc 70 % des postes de réception se trouvent dans les six grandes villes et les populations ne sont pas en mesure de comprendre l'arabe littéraire de Radio-Berlin et de Radio-Bari.

- 4 Les autorités françaises préparent le Maghreb à la perspective du conflit qui pourrait couper les relations avec l'empire. Par ailleurs, les trois territoires sont incapables de se défendre : « La base de Mers el-Kébir n'est pas achevée, celles de Casablanca, Oran et Alger ne sont pas vraiment fonctionnelles » (p. 67) et Bizerte est dans l'impossibilité de résister à des raids italiens en provenance de Sicile ou de Libye. Quand la France entre en guerre contre l'Allemagne, le 3 septembre 1939, la principale action menée est le renforcement des effectifs sur la frontière entre la Tunisie et la Libye, dans la mesure où ni l'Italie ni l'Espagne ne sont des belligérants.
- 5 Au début du conflit, les populations font preuve d'un certain loyalisme que l'auteure explique par la misère et les pressions exercées par l'administration pour obtenir que les hommes s'engagent dans l'armée. La situation est différente en Algérie où s'applique, à l'instar de la métropole, le décret de mobilisation du 1^{er} septembre 1939. Alors que Messali Hadj, le leader du Parti du peuple algérien (PPA), en appelle à l'insoumission, car la France n'a pas tenu ses promesses de la première guerre mondiale, Ferhat Abbas, lui, refuse de servir à l'arrière comme le lui permet son statut de docteur en pharmacie, mais se propose comme combattant. Ce sont près de 340 000 hommes qui sont mobilisés entre septembre 1939 et juin 1940, dont 70 000 envoyés en métropole, 100 000 en Afrique du Nord (AFN), 23 000 au Levant, 2 000 dans la marine et 145 000 destinés aux forces des trois territoires.
- 6 Les deux armistices, signés avec l'Allemagne et l'Italie, laissent à la France son empire, mais ce dernier passe sous leur contrôle avec la mise en place des Commissions d'armistice qui sont les détentrices réelles du pouvoir. Hitler souhaite laisser le contrôle à Vichy, mais la situation de son allié italien le conduit à intervenir directement : « L'activité de la Commission italienne en Afrique du Nord étant de plus en plus discréditée et contestée, l'OKW¹, les services de Goering et ceux de l'*Auswärtiges Amt* exercent des pressions auprès de Hitler afin qu'il envoie sur place des délégations allemandes, capables de soutenir, voire de relayer l'allié italien, jugé, malgré l'importance de ses effectifs, inefficace » (p. 104). Entre-temps, le 3 juillet 1940, l'attaque anglaise détruit la flotte française de Mers el-Kébir. De son côté, Weygand réorganise l'administration en Algérie en ôtant tous les pouvoirs aux assemblées élues et en mettant en place les principes de la Révolution Nationale qui se diffusent de part et d'autre de la Méditerranée. Comme en métropole, une politique d'exclusion est à l'œuvre, qui frappe les communistes, les nationalistes du Parti communiste algérien (PCA), l'association des Oulémas... Cependant, « les plus touchés par l'épuration de la fonction publique sont les francs-maçons et les juifs » (p. 117). Le 7 octobre 1940, le décret Crémieux est abrogé et le 11 octobre une disposition retire aux juifs le droit de se faire naturaliser. Ces mesures sont bien accueillies par la majorité des Européens alors que « Face aux lois antijuives, Ferhat Abbas et Messali Hadj précisent aux autorités qui pensaient ainsi donner un gage aux musulmans : "Nous ne voulons pas l'égalité par le bas" » (p. 122). Si les juifs d'Algérie ne sont pas déportés vers les camps de la mort, les juifs étrangers représentent 75 % des effectifs des camps d'internement : ils sont 2 000 au moment de l'arrivée des Anglo-Américains en novembre 1942. Rappelons que les ligues et partis d'extrême-droite sont nombreux en Algérie depuis les

années 1930 et que les racines de l'antisémitisme remontent au XIX^e siècle. Pour Chantal Metzger, « les Français d'Afrique du Nord, particulièrement ceux d'Algérie, sont parmi les plus fidèles soutiens du nouveau régime » (p. 29).

- 7 En 1940, après la signature de l'armistice, la dégradation de la situation économique au Maghreb s'accroît en raison de sa forte dépendance vis-à-vis de la métropole pour le charbon, les textiles, le carburant... Jusqu'au milieu de l'année 1942, la situation militaire de l'Allemagne est encore bonne et les forces allemandes remportent d'importantes victoires aussi bien en Afrique (siège de Tobrouk, finalement infructueux) qu'en Europe (Sébastopol). En novembre 1942, la percée d'El-Alamein (4 novembre), puis le débarquement allié en Afrique du Nord (7-8 novembre) contraignent Rommel au repli des troupes de l'*Afrika Korps* en Tunisie : le Maghreb devient le théâtre d'opérations militaires. L'auteure précise que « la réussite de cette opération d'envergure repose en grande partie sur la capacité de convaincre les chefs de l'Armée d'Afrique de ne pas s'opposer et d'obtenir que les troupes françaises se rallient aux alliés contre les forces de l'Axe » (p. 153). Giraud est alors, pour les Américains, le candidat idéal. Chantal Metzger adhère à la thèse selon laquelle de Gaulle est perçu comme moins « malléable » et disposant de peu de partisans en AFN, notamment auprès des hauts gradés.
- 8 À l'occupation totale de la France, le 11 novembre 1942, fait suite, le 12, celle de la Tunisie. L'importance stratégique du pays apparaît alors comme évidente, d'une part, pour opérer une jonction avec l'*Afrika Korps* de Rommel – pour lui permettre soit de se maintenir au Nord de l'Afrique, soit de se replier par la Sicile via la Tunisie – et, d'autre part, parce que les forces alliées pourraient, à partir de la Tunisie, envahir l'Italie. L'occupation de la Tunisie se met en place sur les plans militaire et politique. Les apparences sont maintenues vis-à-vis du bey et du résident général, mais dans les faits le pouvoir est aux mains des forces d'occupation. L'Axe entend jouer de la corde nationaliste auprès des chefs du Néo-Destour. Emprisonnés à Marseille, depuis la déclaration de guerre, sept chefs du Néo-Destour, dont Habib Bourguiba, Salah ben Youssef et Mongi Slim, sont transférés vers Paris le 13 janvier 1943. Ces derniers, à l'instar du bey, se méfient de l'Axe et ne veulent pas se compromettre. La Tunisie vit sous un régime d'économie de guerre. Pendant près de six mois, les troupes vivent sur toutes les ressources d'un pays qui n'en a pas les moyens. Cela se fait au détriment de ses habitants qui connaissent, dès novembre 1942, le rationnement. Toutefois, « certains Tunisiens resteront cependant, jusqu'au bout, fidèles à l'occupant : en dépit de la réserve observée par leurs dirigeants, ils s'engagent dans la voie de la collaboration avec l'occupant » (p. 211). En Algérie, Giraud, proche de l'Action française, a maintenu à son arrivée à Alger toutes les mesures de Vichy et entend poursuivre le système colonial. Toutefois, le 14 mars 1943, il annonce que les mesures prises après le 20 juin 1940 sont annulées. Il faut cependant attendre le 20 octobre 1943, pour que les juifs d'Algérie récupèrent leur citoyenneté. Entre-temps, le 13 mai 1943, la capitulation italo-allemande en Tunisie est actée ; le 15 mai 1943, le Conseil national de la Résistance est fondé sous l'égide de Jean Moulin qui reconnaît de Gaulle comme chef de la France combattante : le 30 mai 1943, de Gaulle est en Algérie. Alger est devenue la capitale de la France libre et le 3 juin 1943 se tient la première réunion du Comité français de la Libération nationale (CFLN). En Tunisie, le bey est évincé pour avoir organisé une cérémonie de remise de décoration à des représentants des puissances de

l'Axe, le 10 avril 1943. Il s'agirait plutôt d'un prétexte pour écarter du pouvoir le souverain qui bénéficie d'une forte popularité.

- 9 Les questions politiques reviennent au premier plan dans les trois pays alors que l'armée d'Afrique constituée de 300 000 hommes, dont la moitié d'indigènes, se bat en Europe et que la répartition du ravitaillement et l'aide américaine se font au profit des Européens. L'auteure retrace les différentes actions menées pour la reconnaissance des droits des populations colonisées aussi bien par ses élites que par les peuples (Manifeste du peuple algérien (1943), Sétif et Guelma (1945)...). Chantal Metzger cite Albert Camus : « [...] la gravité de l'affaire algérienne ne tient pas seulement au fait que les Arabes ont faim. Elle tient aussi à la conviction où ils sont que leur faim est injuste car un peuple qui ne marchande pas son sang dans les circonstances actuelles est fondé à penser qu'on ne doit pas lui marchander son pain » (p. 275)². La citation résume le hiatus entre la participation des colonisés aux combats au Maghreb comme en Europe, et les contraintes liées à l'occupation ainsi que la prise en compte de leurs aspirations. La fin de la deuxième guerre mondiale ouvre une nouvelle séquence dans l'histoire du Maghreb qui plonge ses racines dans un système colonial qui remonte pour l'Algérie à 1830, pour la Tunisie à 1881 et pour le Maroc à 1912 et qui a démontré son incapacité ontologique à prendre en compte les réalités des sociétés.
- 10 En optant pour un plan chrono-thématique, l'auteure permet au lecteur de disposer d'une vision d'ensemble sur une période historique pour laquelle nous ne disposons pas de synthèse, mais qui a fait l'objet de chapitres dans des ouvrages consacrés à la guerre. Son principal mérite est de proposer une synthèse de l'histoire militaire et politique du Maghreb pendant la deuxième guerre mondiale, du point de vue des Alliés et des puissances de l'Axe. Ce travail repose sur une documentation archivistique importante. Si les travaux des historiens maghrébins sur le sujet ne sont pas légion, ils existent, notamment sur la Tunisie (cf. les ouvrages de Chérif Fayçal, entre autres). De même plusieurs études sur les juifs du Maghreb, l'antisémitisme ou encore la relation entre l'Allemagne et la Tunisie ont été publiées. Il aurait été bienvenu de les signaler. On peut aussi regretter que l'auteure se réfère exclusivement à des archives en langues européennes alors que d'autres sources existent en Tunisie et au Maroc, dans les Archives nationales, mais aussi dans des archives privées comme celles de l'association des Oulémas algériens. Il ne nous semble plus possible de faire une histoire du Maghreb pendant la guerre sans référence aux sources arabes, il conviendrait au moins d'en signaler l'existence.
- 11 Le recours au témoignage d'André Gide nous a laissée perplexe, car de tels écrits relèvent davantage d'un imaginaire en direction des populations colonisées que de l'analyse sociologique. Or, les réflexions du romancier semblent être reprises à son compte par l'auteure. C'est ainsi que Gide affirme : « Les autochtones admirent leur force et leur discipline [il s'agit des forces allemandes], apprécient leurs largesses et probablement aussi certains thèmes de la propagande » (p. 198) ; « Gide juge que leur comportement [il s'agit des populations autochtones] face à l'occupant relève d'une considération obséquieuse », et de poursuivre : « Or s'ils admirent l'Allemagne et surtout Rommel, les Tunisiens haïssent son allié italien » (p. 200). Ces généralités, qui ne s'appuient sur aucune source, à l'exception des écrits de Gide, englobent l'ensemble des Tunisiens sans nuance comme s'ils constituaient un bloc homogène.
- 12 De manière plus générale, l'auteure ne met guère en évidence le renouvellement de l'historiographie dans le domaine de l'histoire coloniale. C'est ainsi qu'au sujet de

l'Algérie, elle écrit : « Or, durant l'entre-deux-guerres, la symbiose existant jusque-là entre Européens et Indigènes a tendance à se détériorer » (p. 40) ; au sujet de l'échec du projet Blum-Violette, Chantal Metzger évoque « une première faille entre les deux communautés qui jusque-là vivaient en bonne intelligence » (p. 68). Il s'agit là d'une version à laquelle aucun historien de l'Algérie contemporaine ne peut désormais souscrire. À cette « analyse » politique de la situation, se greffent des considérations « socio-anthropologiques » qui sont plus que discutables quand il est question de « la mentalité musulmane » (p. 102) pour expliquer les difficultés à contrôler un territoire avec moins d'effectif dans les forces de l'ordre suite aux demandes formulées par les Italiens ou encore : « Il est impossible de manger de la viande avec son couscous, puisque l'occupant réquisitionne le bétail » (p. 208)

- 13 Depuis la publication de l'ouvrage, plusieurs événements ont confirmé l'importance de la deuxième guerre mondiale dont la mémoire a longtemps été incarnée par les anciens combattants pris en charge par l'ONAC dont le bureau de Tunis a fermé en 2020. Par ailleurs, en Algérie, le 8 mai 2021 a eu lieu la première commémoration officielle des massacres de Sétif. Face à la réactivation des mémoires, le rôle de l'historien reste plus que jamais fondamental et le colloque organisé à Tunis les 24 et 25 juin 2021, qui a réuni des chercheurs internationaux en provenance d'Europe, des États-Unis et des pays arabes, a permis de revisiter cette histoire partagée. Le second volet, qui se tiendra à Toulon en 2022, devrait lui aussi contribuer à enrichir nos connaissances.
- 14 Sur un dossier qui continue à alimenter les débats et susciter les passions, l'ouvrage de Chantal Metzger propose une introduction informée et précise à partir des relations franco-allemandes dont elle est spécialiste. Il conviendra de le compléter par la prise en compte du point de vue du Maghreb et de ses populations tel qu'il émerge des recherches récentes et en cours.

NOTES

1. *Oberkommando der Wehrmacht*.
 2. Albert Camus, *Actuelles III. Chroniques algériennes, 1939-1958*, Paris, Gallimard, 1958, p. 24.
-

AUTEUR

OISSILA SAAIDIA

Université Lumière – Lyon 2
LARHRA